TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11789 — VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Tandis que tous les internés sont libérés en Pologne

Sept anciens dirigeants de Solidarité placés en état d'arrestation

LIRE PAGE 28

BULLETIN DU JOUR

La faute à la presse

Dans un texte qui, apparemment, ne s'adresse pas au général Jaruzelski, le bureau politique du parti communiste français exige : « Libérez l'information. » Quelques jours auparavant, le conseiller de presse de l'ambassade soviétique à Paris avait envoyé une circulaire aux journaux français pour dénoncer la manière dont chacun d'entre eux traitait de l'actualité en U.R.S.S. et plus particulièrement de l'éventuelle responsabilité de pays socialistes dans l'attentat contre Jean-Paul II. Tout naturellement, la Bulgarie, plus directement mise en cause par la justice italienne, a pris place dans ce concert. Il n'est pas indifférent que le P.C.F., associé au pouvoir, conteste en même temps que les services soviétiques ce qui se dit et s'écrit en France à propos des États du camp socialiste.

M. Marcel Trillat, chef de service à Antenne 2 et communiste, n'a pas tort d'observer à propos de ce tapage : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant » et de réclamer un véritable débat. Les termes d'un tel débat sont assez simples. Peut-on, sans être taxé d'infamie, juger, critiquer et éventuellement combattre la politique de l'U.R.S.S. et de ses associés lorsqu'on le fait sur la base d'informations sérieuses ? Est-il obligatoire de penser qu'en dépit de quelques bavures le bilan de ces régimes est « globalement positif » ? Est-il interdit d'affirmer que *les déportations et les exécutions dénoncées par les successeurs de Staline*, la suppression des libertés depuis Lénine, l'enfermement des opposants dans des hôpitaux psychiatriques sous Brejnev, les sacrifices imposés aux consommateurs au profit de l'armement, constituent, sans oublier certaines réussites, un « bilan globalement négatif » ?

Depuis soixante-cinq ans, pour des millions de gens, l'U.R.S.S. n'est pas, ne peut pas être un pays comme les autres. Des flots de propagande ont singulièrement obscurci les notions les plus élémentaires et fait de l'antisoviétisme une tare aussi abjecte que le racisme par exemple. Pourtant, le « soviétisme » n'a rien à voir avec une nationalité. C'est l'étiquette d'un régime qu'il est parfaitement légitime d'approuver ou de réprouver.

Le procès intenté à une presse occidentale qui reste hétérogène, même si elle n'échappe pas à des modes de pensées dominants, manque pour le moins de mesure. La télévision et la presse écrite sont-elles à blâmer pour avoir rempli la première tâche de tout journaliste : recueillir et diffuser les informations ? Même si la justice italienne n'est pas encore en mesure de conclure l'enquête menée sur l'attentat contre Jean-Paul II, ce qui a été dit à Rome, y compris par des membres du gouvernement, à propos de la « filière bulgare » constitue un fait. Il eût été aberrant de n'en point faire état sous le prétexte qu'une information désagréable serait une désinformation.

La contrepartie de cette liberté qui ne devrait pas souffrir la moindre discussion, c'est évidemment qu'il arrive que des nouvelles soient trop hâtivement diffusées et commentées avec excès. C'est un risque. L'avantage d'un tel système c'est tout de même qu'il n'est pas besoin d'attendre la mort d'un Staline pour découvrir et signaler l'existence de camps de concetration. Ni d'attendre vingt-cinq ans pour publier le rapport secret de Khrouchtchev. La critique des réalités déplaisantes est de nature à éviter par la suite des autocritiques humiliantes.

Une déclaration de M. Alain Savary au « Monde »

● C'est une rénovation de tout le système éducatif qui est engagée
● La manière dont le projet a été reçu est due à « une mauvaise lecture »

Après le refus des responsables de l'enseignement catholique d'engager des négociations sur les seules bases de ses propositions, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, dans un entretien qu'il nous a accordé, souligne qu'à travers son projet *« c'est une rénovation de tout le système éducatif français qui est engagée »*. Estimant que *« la négociation, c'est l'étude des propositions et des contre-propositions »*, le ministre se demande si la manière dont son projet a été reçu est due *« à une mauvaise lecture du texte »* ou *« à une incompréhension totale de l'esprit »* dans lequel il a agi.

De son côté, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, président de la Commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, expose ci-dessous ce qu'il nomme lui-même les *« raisons d'un refus »* : la crainte d'entrer dans un système éducatif *« dont les résistances au changement sont bien connues »* et la défiance à l'égard d'un modèle nouveau (l'établissement d'intérêt public) dans lequel la puissance publique serait à la fois majoritaire et *« aux deux bouts de la chaîne »*.

LE POINT DE VUE DE L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

Les raisons d'un refus

par Mgr JEAN HONORÉ

Le refus opposé par les instances de l'enseignement catholique au projet de réforme du ministre de l'éducation nationale n'a pas manqué de surprendre ceux qui pensent qu'un tel projet témoigne d'une volonté d'ouverture et de conciliation.

Les responsables de l'école catholique ne prennent-ils pas le grand risque de manquer l'occasion historique d'une véritable paix scolaire ? Leur attitude ne va-t-elle pas à l'encontre de la cause qu'ils veulent défendre ? Pourquoi écarter les propositions du ministre et ne pas s'engager dans une négociation dont il a dit qu'elle serait *« marquée de la volonté de concertation et de progressivité »* ?

Je voudrais m'efforcer de répondre à ces questions, en limitant mon analyse au projet de propositions tel qu'il a été présenté par le ministre.

1) Je constate d'abord que l'ensemble de ces propositions concernent beaucoup plus les conditions d'insertion dans le service *public des établissements privés* que *les conditions effectives de réforme de l'enseignement public*. En dehors de ce qui nous est dit de la participation et du projet d'établissement — encore que ces deux réalités sont loin d'être négligeables, — le projet reste muet sur les modalités de cette mise en œuvre (nomination des chefs d'établissement et affectation des enseignants, niveau de participation des parents...), et surtout sur les grands objectifs éducatifs qui permettent de remédier à l'échec scolaire et de *donner un contenu aux deux finalités évoquées : « l'apprentissage de la tolérance et l'acquisition de la liberté »*.

Certes, il est bien reconnu que l'*« insertion des établissements privés implique... une association des différents partenaires au fonctionnement du système éducatif »*. Faut-il comprendre que cette *« insertion »* (?) du privé serait le levier qui aiderait le service public à bouger ? Ce serait faire au privé beaucoup d'honneur. Mais l'on comprendra que ses responsables soient plus que réservés pour entrer dans un système dont les résistances au changement sont bien connues et pour s'offrir en holocauste à un projet de réforme dont les modalités sont encore imprécises.

2) Je constate d'autre part que le cadre juridique et statutaire destiné aux établissements privés évacue toutes les dispositions en dehors desquelles on ne peut plus parler de liberté d'enseignement. Qu'on m'entende bien : la liberté d'enseignement n'est pas plus liée au dispositif contractuel des lois Debré et Guermeur qu'elle ne l'est à tout autre statut.

D'autres pays, dont nos voisins de Belgique ou de Hollande, ont adopté un système législatif différent du nôtre. Les lois sont toujours perfectibles ; elles sont toujours, comme l'a dit Montesquieu, relatives à la tradition et au génie d'un peuple.

En fait, nous avions pu nous accommoder d'un dispositif assez pragmatique et assez souple. Qu'on en change ne va pas sans risques. Mais après tout, que l'on substitue au statut d'établissement sous contrat celui d'une convention, je n'y ai pas d'opposition de principe. Or c'est ici que le projet de M. Savary n'est pas acceptable. Car la convention qu'il propose fait entrer l'établissement privé dans un régime qui lui enlève son autonomie et, pour tout dire, son identité. Au cœur du nouveau dispositif émerge l'établissement d'intérêt public (E.I.P.) dont l'existence et le fonctionnement dépendent en dernier ressort de l'État et des collectivités locales.

(Lire la suite page 10.)

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a répondu aux questions de Catherine Arditti.

« Avez-vous été surpris par le ton et la teneur des propos de la commission permanente de l'enseignement catholique au lendemain de vos propositions sur les relations enseignement privé-enseignement public ?

— Dans la teneur, ce qui m'a surpris, c'est le jugement porté sur l'enseignement public qui me paraît traduire une méconnaissance de ce qui est en cours.

Ou il y a une mauvaise lecture du texte, et la relecture peut dissiper les malentendus. Ou bien, il y a incompréhension totale de l'esprit dans lequel j'ai agi au nom du gouvernement.

C'est pourquoi la négociation est nécessaire, puisqu'elle devrait, au moins, permettre de mettre les choses au clair. J'ajoute, mais ce n'est pas l'objet de la question, que ce que l'on fait dire aujourd'hui au texte de la commission permanente mériterait en soi un commentaire.

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 10.)

Suez reprendrait les actifs industriels de l'ancienne banque Rothschild

Le gouvernement recherche avec la Compagnie financière de Suez, établissement nationalisé, les conditions de reprise du patrimoine immobilier et industriel de la Compagnie européenne de banque, ancienne Banque Rothschild, également nationalisée. L'opération se traduirait par un achat global de ce patrimoine par la Financière de Suez, mais sous bénéfice d'inventaire.

Les pouvoirs publics demandent au groupe Suez, présidé par M. Georges Plescoff, de les aider à gérer et à reclasser éventuellement le patrimoine de la Compagnie européenne de banque. Il est bien entendu que cette reprise ne coûterait pas un sou et serait « *neutre* » pour la Financière de Suez, qui jouerait simplement son rôle de banque d'affaires, rachetant des actifs à leur valeur marchande après évaluation. On devine la préoccupation de M. Plescoff de ne pas se faire entraîner dans les coûteuses opérations de renflouement de la société Imetal, dont la situation financière est critique, avec sa filiale à 59 % Penarroya (268 millions de francs de pertes au premier semestre 1982) et sa filiale la S.L.N. Le Nickel (à 50/50 avec Elf-Aquitaine) qui affiche 320 millions de pertes au 30 juin 1982, après 288 millions de déficit pour l'année 1981.

En fait, l'Européenne de banque est désormais très fortement minoritaire dans Imetal, avec 14 % du capital environ, la responsabilité du renflouement des sociétés minières reposant entre les mains du holding pétrolier d'État Erap (30 % d'Imetal) et de la Cogema (17,33 %), filiale du Commissariat à l'énergie atomique.

Au printemps, Imétal et Elf-Aquitaine ont dû apporter 600 millions de francs à la S.L.N. Le Nickel. Parmi les autres actifs de l'Européenne de banque figurent l'immobilier — dont les pertes ont été à peu près provisionnées, avec un procès en cours sur la tour Apogée à Paris, — le pétrole (Francarep), le transport maritime (Saga), la promotion touristique (S.F.I.T.) et l'agro-alimentaire (Pien et Glasson). On sait que la participation de 37 % dans la chaîne hôtelière P.L.M. a été cédée à la Compagnie des wagons-lits.

Parmi les autres décisions que pourraient prendre prochainement les pouvoirs publics dans le domaine bancaire, figurent celles concernant les banques « orphelines » (autrefois rattachées à un groupe).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 25.)

L'accord P.C.-P.S. prévoit onze « primaires »

M. Mauroy s'était entretenu avec les dirigeants communistes

Le P.C.F. et le P.S. ont conclu, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 décembre, un accord sur les élections municipales, prévoyant notamment, que les socialistes disputeront aux communistes la mairie de onze grandes villes détenues par ces derniers. Les communistes conduiront la liste d'union de la gauche dans deux arrondissements de Paris. Cette tâche reviendra à M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., dans le dix-neuvième arrondissement.

La conclusion de cet accord avait été précédée par un dîner qui avait réuni, mardi soir, à l'hôtel Matignon, autour de M. Pierre Mauroy, MM. Georges Marchais, Charles Fiterman et André Lajoinie.

par PATRICK JARREAU

Plus de six heures de discussion ont été nécessaires pour parvenir à un accord et à une déclaration commune, dont M. Georges Marchais a donné lecture peu avant une heure du matin. La déclaration commune, dont le texte était proposé par le P.S. et a été accepté par les communistes à peu près sans modification, comporte une référence aux engagements pris par les deux partis lors de l'accord du 23 juin 1981. La déclaration invite les organisations des deux partis à constituer des listes communes, pour les élections municipales, en tenant compte « *de l'acquis des gestions communes et des conditions locales, du rôle du maire sortant, ainsi que de la dernière série des consultations électorales* », sauf pour les villes à propos desquelles les deux délégations ont constaté l'impossibilité d'un accord.

Il s'agit de onze villes de plus de trente mille habitants, dont le maire est communiste, mais où les socialistes estiment que la tête de la liste d'union de la gauche devrait leur revenir. Faute d'accord, chaque parti présentera sa propre liste, au premier tour, dans ces villes, et « *les listes d'union seront constituées, au second tour, sur la base des résultats du premier* ». Tel sera donc la cas à Athis-Mons, à Chelles, à Franconville, à Gagny, à Poissy, à Sartrouville et à Sevran, villes de la région parisienne, ainsi qu'à Dieppe, à Evreux, à Reims et à Sète.

Cette liste est conforme à celle qu'avait arrêtée le comité directeur du P.S., le 15 décembre, à un changement près. On s'attendait que les socialistes renonceraient à présenter leur propre liste à Nîmes et le feraient, en revanche, à Sète. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille, a donc renoncé à sa candidature à la mairie de Nîmes, où elle est membre du conseil municipal et, depuis le mois de mai dernier, du conseil général du Gard. Les socialistes de l'Hérault, qui contestaient la décision prise par le comité directeur de leur parti, le 20 novembre, de ne pas concurrencer le maire sortant communiste de Sète, ni celui de Béziers, peuvent donc tenter de profiter de l'avantage qu'ils s'étaient acquis en enlevant la circonscription de Sète au P.C.F., en juin 1981. La substitution de Sète à Nîmes se justifie, aux yeux des socialistes, par une plus juste appréciation de l'influence des deux partis au niveau régional, le P.C.F. conservant la grande ville qu'il afdministre dans la région, mais risquent de perdre une ville un peu moins importante.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Loto

Un marin breton et sa modeste épouse ont gagné plus de 6 millions de francs au Loto. On nous présente cela comme un conte de Noël.

Comme ils n'ont pas l'habitude de manier de telles sommes, il leur faudra bien recruter un comptable et un gestionnaire. Mais aussi, s'ils veulent vraiment avoir l'air riches, embaucher du petit personnel : valet de chambre, cuisinière, chauffeur... Ils vont ainsi connaître les affres de l'impôt sur les grandes fortunes, les horreurs des charges sociales, qui augmentent sans cesse, la T.V.A. sur les produits de luxe,etc.

Tous les riches le disent : il vaut mieux être pauvre.

BRUNO FRAPPAT.

BOTTA A L'INSTITUT D'ARCHITECTURE

Les maisons d'Adam au paradis

Mario Botta est né, habite et construit dans le Tessin, cette Suisse qui penche vers l'Italie. Montagnes très présentes, lacs fermés, images saturées. Un paysage bien cadré, architecturé déjà. Un pays qui a envoyé à Rome des jeunes gens comme Maderna, ou Borromini, le rival du Bernin, devenus là-bas, des architectes célèbres. Serait-ce le paysage ?

Un lac est une chose naturelle, mais très sophistiquée, artificielle presque. C'est un plan (d'eau), une réalité géométrique. Posé dans un ensemble irrégulier de montagnes, de vallonnements, de champs et de forêts, de cimes plus ou moins découpées, il crée soudain une surface de référence, privilégie une ligne dans le paysage. Le lac rappelle à l'ordre les silhouettes plus fantaisistes, inattendues, des murailles alentour.

Botta fait la même chose. Il construit un volume, une maison en dur. Des parpaings de ciment, soignés, appareillés comme la pierre. Et il ouvre une brèche, en retrait, à l'ombre du mur. Une faille vitrée qui fend la coquille, vers le large.

L'ouverture est dessinée : elle est lac, ou ciel, entre les montagnes, dans la maison du bord de l'eau à Riva-San-Vitale ; elle est nef romane, stylisée, dans le pavillon de Pregassonna ; elle est la visière d'un heaume, au temps des croisades, dans la maison ronde de Stabio, forteresse primitive... Les images, les métaphores affluent, chaque fois nouvelles, chaque fois tirées d'une histoire vraie, permanente, essentielle, élémentielle.

Ce que l'analyse risque de faire apparaître comme un jeu intellectuel, une volonté d'imitation, relève en fait ici de l'intuition poétique. Un raccourci que l'architecte ignore, déjà occupé à autre chose.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

Sur le libre-échange

Le développement de la crise internationale encourage les tendances *protectionnistes*, encore que, comme le fait remarquer Michel Godet, le dollar soit un mauvais étalon pour apprécier les fluctuations du commerce international. Pour Robert Fromont, le libre-échange est un leurre, il faut parvenir à une organisation ordonnée des échanges. Tandis que Jean Wahl fait valoir que le marché extérieur n'existe pas, et que le seul problème est celui de la compétitivité des entreprises, à l'extérieur comme à l'intérieur. De toute façon, écrit André Grjebine, nous ne sommes pas condamnés à la crise, mais il faut s'attaquer à ses racines, ce qui justifie, à ses yeux, la création soit de la banque nationale d'investissements, dont M. Jacques Delors a récemment écarté l'idée, soit d'un fonds national anti-crise.

Le marché intérieur n'existe pas

par JEAN WAHL (*)

LE marché intérieur n'est pas à reconquérir : il n'existe pas. Seule existe la compétitivité des entreprises à la fois, par définition, nationale et internationale : une compétitivité seulement intérieure implique une « économie de siège », cloisonnée à l'égard du monde extérieur, inévitablement — tous les exemples le montrent — accompagnée de régression technologique et sociale.

Pas plus qu'elle ne se décrète, la compétitivité ne relève de l'incantation. Elle ne peut être que la résultante naturelle des structures économiques nationales. Dans la mesure où elle a été perdue, elle ne peut être retrouvée que par la « mise à niveau » de celles de ces stuctures qui sont inadaptées à la compétition dans le monde actuel.

Alors que, jusqu'en 1959, la France n'avait pas encore vraiment rejoint le concert économique international, cette inadaptation n'était pas trop gênante. Elle a pu demeurer temporairement masquée lorsque, à partir des bases solides jetées dans le désordre par la Quatrième République, l'ordre monétaire établi par la Cinquième a permis à l'économie française de prendre son essor au cours des années 60 grâce à l'ouverture sur le Marché commun et à la concurrence internationale. Cependant, le maintien dans le grand bain de la compétition mondiale ne pouvait que la rendre insupportable : c'est elle qui, depuis le début des années 70, entraine la diminution progressive de la compétitivité française.

Ce n'est pas en décidant les investissements industriels à réaliser ni en faisant prendre par les entreprises, en contrepartie de subventions, des engagements conformes à ses souhaits que le gouvernement rétablira la compétitivité : c'est en ayant le courage de provoquer l'adaptation au monde moderne de celles de nos structures de base, souvent venues du fond des âges, qui sont maintenant surannées. Ainsi, l'enseignement — la clé de l'avenir — doit être orienté non vers l'accumulation des connaissances et la récitation par cœur, mais, dans le primaire, vers la responsabilité morale et la perception du monde pratique, dans le secondaire, vers l'épanouissement de la personnalité et l'acquisition d'une méthode de travail, dans le cycle supérieur, vers l'insertion dans la vie professionnelle et l'adaptation au monde international.

A la méthode des interventions ponctuelles et tatillonnes — véritable manie française — qui ne s'attaquent le plus souvent qu'aux conséquences et non aux causes des difficultés, l'administration doit substituer celle de l'orientation de l'économie par les commandes publiques et par la modulation fiscale. Le succès du combat contre le mal français fondamental qu'est l'inflation n'est pas concevable sans l'abolition des privilèges des professions abusivement protégées ni sans la mise sur pied d'une réglementation anti-trust musclée et impitoyable, faute de laquelle l'indispensable liberté des prix n'est qu'un leurre.

En France, comme dans le reste du monde, la lutte à armes égales de nos entreprises avec leurs concurrentes étrangères implique le retour à la liberté des changes, la création d'un grand marché des capitaux permettant de mettre fin à l'extraordinaire complexité de nos mécanismes de crédit — qui suppose une considérable diminution de la collecte prioritaire de l'épargne par l'Etat, — ainsi que la modernisation d'un système bancaire encore largement désuet, notamment par la disparition de la technique depuis longtemps dépassée de l'escompte et par la substitution de crédits « sur mesure » à des financements beaucoup trop fondés sur des ratios objectifs.

Le manque de courage

C'est au manque de courage pour procéder à ces réformes de fond — et à d'autres comme celles qui concernent, par exemple, la fiscalité, la justice ou le soutien de l'agriculture — et accepter les prises de position politiques susceptibles de les rendre possibles qu'est due la perte graduelle par nos entreprises de leurs marchés, intérieur et extérieur. Certes, les mesures de protection mises en œuvre par certains de nos grands partenaires — surtout les États-Unis — se sont accrues au cours des dernières années en raison de leur propre retard à s'adapter et de la surévaluation de leur devise.

Mais, comme Pierre Drouin l'écrivait il y a quelques mois ici même, le libre-échange, face à la crise, a la vie dure et se porte encore bien : ce n'est pas parce qu'un pays décide une mesure de protection pour un produit — la France pour les magnétoscopes — qu'il convient de ne plus comptabiliser ce produit dans la liste des articles relevant du libre-échange. Fort heureusement, dans le commerce international, sauf pour la plus grande partie des produits agricoles, le libre-échange demeure la règle.

Encore que, comme Jean Monnet l'a lumineusement démontré, leurs positions puissent être largement influencées de l'intérieur par une préparation soigneuse évitant tout tintamarre, les prétentions excessives de nos partenaires doivent naturellement être rejetées. Mais il serait très dangereux que la dénonciation d'un prétendu protectionnisme généralisé soit le prétexte d'un abandon vers la pente facile du retour aux vieux démons du protectionnisme qui ont conduit l'économie française à sa pitoyable situation de la veille de la seconde guerre mondiale.

Si, par malheur, l'ampleur du déficit extérieur rendait inévitables des mesures de restriction à l'importation, il serait vital qu'elles soient très temporaires et ne comportent pas de recours au contingentement : un pays dont le quart de la production est dirigé sur l'étranger et qui est presque entièrement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en énergie et en matières premières ne peut subsister dans des conditions tolérables en dehors du circuit des échanges mondiaux.

La reconquête durable de notre compétitivité — forcément à la fois intérieure et extérieure — ne peut résulter d'artifices. Elle implique que soit enfin entrepris l'« aggiornamento » de celles de nos structures de base dont l'inadaptation chronique empêche la France d'être un pays complètement « développé ». Seul cet effort peut lui permettre de jouer un rôle dans l'organisation d'une coopération internationale que l'on aurait bien tort de mépriser : au début des années 30, la contraction dramatique du commerce international, de 56 à 22 milliards de dollars, due à l'application sans retenue du principe des égoïsmes nationaux, avait eu une part essentielle dans l'intensification et la prolongation de la plus grave crise qu'ait connue le monde moderne avant la crise actuelle.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques.

Le leurre de la division internationale du travail

par ROBERT FROMONT (*)

LES théoriciens du libre-échange et les politiques placés devant la nécessité de protéger les intérêts vitaux des États dont ils ont la charge n'ont pas fini de s'affronter. Pour les premiers, la liberté des échanges, dogme ou postulat, selon que l'on préfère le langage de la religion ou celui des mathématiques, est le remède à tous les maux de notre époque. Certes, personne ne nie que la grande entreprise de libéralisation des échanges menée depuis 1945 sous l'égide des Nations unies ait contribué à assurer la croissance du produit national brut, tout au moins dans les principaux pays industrialisés. Mais bien d'autres facteurs sont parallèlement intervenus dans cette expansion des économies : l'amélioration sans précédent de la productivité agricole et industrielle, le progrès technique, etc.

Quant aux prétendus avantages de la division internationale du travail, il s'agit d'un leurre. Tout d'abord, un tel mouvement tend à localiser, selon la « loi » des avantages comparatifs, les activités industrielles non pas forcément là où l'environnement économique est le plus favorable, mais là où le coût de la main-d'œuvre est le plus bas et le niveau de vie le plus faible. N'est-ce pas aller à rebours du progrès social ? Bien plus, un État digne de ce nom peut-il admettre d'être dépossédé des attributs de sa souveraineté et de voir les arbitrages entre ses industries livrés à la stratégie des sociétés transnationales ou à l'appétit des spéculateurs ?

Le libre-échange, sous sa forme la plus accomplie, ne pourrait se concevoir que dans un monde sans conflits politiques, où toutes les nations partageraient la même philosophie politique et sociale. Nous en sommes bien loin. Le malheur des temps impose que les flux du commerce international soient endigués et contrôlés, sous peine de provoquer des pertes de richesses et des troubles sociaux inacceptables. Ceux qui disent que certains États protègent « frileusement » telle ou telle de leurs industries ne voient pas ou ne veulent pas voir les conséquences humaines douloureuses — pertes d'emploi, sous-développement régional — qu'entraîne le libre accès sauvage aux marchés.

Comme l'a fort bien souligné le professeur Jean-Marcel Jeanneney (1), la bonne conscience des libre-échangistes se double fréquemment d'une hypocrisie égale à leur assurance. Les plus libéraux — en paroles ou en apparence — sont bien souvent ceux qui tolèrent des pratiques de protectionnisme rampant.

Tout le monde connaît les tracasseries du dédouanement aux États-Unis, leurs droits de douane très élevés dans les secteurs où ils sont vulnérables, les pratiques discrètes ou occultes du Japon pour freiner les importations ou le maniement des normes en République fédérale d'Allemagne, pays pourtant présenté comme le meilleur de la classe du libre-échange. A cela s'ajoute qu'aux pays en voie de développement tout est permis, y compris les mesures les plus discutables et les plus artificielles pour fermer leur marché ou promouvoir leurs exportations. En fait, dans le monde économique d'aujourd'hui, il y a plusieurs poids et plusieurs mesures, selon que l'on est un pays industrialisé, un pays à commerce d'État ou un pays en voie de développement.

Toutes les cartes sont biseautées, et l'on voudrait continuer à prôner la fluidité des échanges ! Une telle politique ne conduit pas au triomphe des forts, mais à la victoire des tricheurs.

Cela étant, un protectionnisme différencié suivant les secteurs de l'économie, franc, dont les règles seraient clairement posées et connues des partenaires commerciaux, vaudrait bien mieux que des mesures obliques ou occultes. La seule manière de faire progresser les échanges, sans provoquer des drames qui entraînent à leur tour de brutales contre-mesures, réside dans l'organisation négociée des marchés. C'est, malgré toutes ses imperfections, ce qu'un accord international comme l'arrangement Multifibre vise à réaliser dans le secteur textile-habillement.

Le libre-échange, non, l'organisation ordonnée des échanges, oui.

(*) Vice-président délégué du Syndicat général des fabricants de ficelles, cordages, filets, sacs et tissus à usage industriel.

(1) *Le Monde* daté 21-22 novembre.

Un étalon trompeur

par MICHEL GODET (*)

L'ANNONCE, par les experts du GATT, au moment où s'ouvrait la conférence annuelle, d'une baisse du commerce international en valeur (exprimée en dollars) pour 1982 a reçu un large écho dans les médias, car elle venait à point nommé renforcer le spectre du protectionnisme. Pourtant, cette information relève plus de l'illusion statistique que de la vérité économique.

En se référant au premier chapitre du récent rapport du GATT sur le commerce international en 1981 et 1982, on peut relever les commentaires suivants : « *Le volume des échanges mondiaux en 1981 a suivi une évolution semblable à celle de l'année précédente. Les produits manufacturés ont progressé d'environ 4,5 %, et les produits agricoles de 3 % selon les estimations. Le mouvement observé pour ces deux catégories est contrebalancé par un fléchissement des échanges de produits minéraux, avec, principalement, une baisse de 15 % des exportations de pétrole brut et raffiné. On estime de ce fait que le volume des échanges mondiaux est demeuré stationnaire en 1981.* »

Certes, exprimés en valeur, les échanges mondiaux ont approché les 2 000 milliards de dollars en 1981, soit 1 % de moins qu'en 1980, mais, comme le soulignent les experts du GATT, ce recul, qui contraste avec une progression moyenne de plus de 20 % entre 1970 et 1980, « *est imputable principalement à la diminution des valeurs unitaires exprimées en dollars, laquelle s'explique essentiellement par l'appréciation de la monnaie des Etats-Unis* ».

En effet, par rapport au dollar, l'ensemble des monnaies occidentales s'est déprécié en moyenne de 12,5 % au cours de l'année 1981. De sorte que l'apparente baisse en valeur dollars des échanges internationaux ne traduit pas une baisse réelle en volume physique des échanges commerciaux, mais reflète une forte fluctuation monétaire. Dans ces conditions, si l'on avait exprimé les courants d'échange en D.T.S. (1), on aurait constaté pour 1981 une augmentation de 9,5 % en valeur (alors que, chiffrés en dollars, ils ont baissé de 1 %). A l'inverse, comme le soulignent les experts du GATT, « *si le dollar venait à se déprécier fortement par rapport aux D.T.S., les statistiques pourraient faire apparaître une diminution de la valeur en D.T.S. du commerce mondial, alors même que sa valeur en dollars aurait augmenté. Bref, il n'y a pas d'unité de compte qui puisse donner une mesure pleinement satisfaisante des variations de la valeur des courants d'échanges internationaux en période de fluctuation des taux de change* ». La même remarque s'applique aux estimations en volumes, qui ne sont, comme chacun le sait, que des valeurs « déflatées » par l'indice de prix de l'unité de compte considérée.

La baisse en valeur des échanges internationaux (exprimés en dollars) constatée en 1981 pour la première fois depuis 1958 n'a pas de signification particulière du point de vue d'une éventuelle restriction des échanges. S'il y a une montée du protectionnisme, selon le critère des échanges en volume, elle est moins forte en 1981, où les échanges ont stagné en volume (toujours exprimés en dollars), qu'en 1952, 1958 et 1981, où des baisses en volume respectivement de 2 %, 1 % et 3 % avaient été enregistrées. Il est grand temps de reconnaître que le dollar est un étalon plus trompeur qu'utile.

(*) Professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers.

(1) Droits de tirage spéciaux : « panier » de diverses monnaies utilisé comme unité de compte.

L'état d'urgence

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

NOUS ne sommes pas condamnés à la crise. Mais la gravité de la situation rend vaine toute politique qui se contenterait de colmater les brèches. Si nous ne nous attaquons pas aux racines mêmes de la crise avec la plus grande vigueur, loin de se résorber d'elle-même, celle-ci va aller en s'amplifiant.

Faute d'une demande stimulante, les entreprises réduisent inévitablement leurs investissements et le vieillissement de l'appareil productif qui s'ensuit entraîne une détérioration progressive de notre compétitivité. En même temps, la montée du chômage renforce la crainte de l'innovation technologique et plus généralement de tout changement professionnel alors même que l'automatisation et la mobilité sont essentielles pour une mutation réussie de l'économie.

La France s'est ainsi engagée depuis 1973 sur une pente descendante d'autant plus inquiétante que cette dégradation tend à devenir autonome par rapport à la politique conjoncturelle suivie. Ainsi, selon les travaux préparatoires du IXe Plan, le chômage devrait atteindre, en 1988, entre 2,7 et 3 millions de personnes.

De même, contrairement à une idée répandue, le déficit commercial actuel n'est que très partiellement imputable à la timide relance de 1981. N'atteignait-il pas déjà 57 milliards de francs en 1980 (soit 72 milliards de « francs 1982 », alors que le revenu disponible des ménages avait régressé, cette année-là, de 0,3 %, et que la hausse du dollar n'était pas encore intervenue ?

Ces déficits commerciaux successifs expliquent que l'endettement extérieur de la France se situe aujourd'hui entre 260 et 300 milliards de francs et qu'il est loin d'être compensé par des créances détenues pour une bonne part sur des pays du Sud ou de l'Est, dont la solvabilité est souvent douteuse.

L'incapacité du précédent gouvernement de juguler la crise a conduit l'ancienne majorité à une double défaite en mai-juin 1981. Le fait que le chômage atteigne très inégalement les diverses catégories socio-professionnelles et qu'une partie notable de la population y échappe presque complètement explique sans doute que le mécontentement social ne se soit pas manifesté davantage et de manière plus spectaculaire.

Toutefois, on ne peut prévoir à quel moment un seuil fatidique sera franchi et l'exacerbation des corporatismes va déboucher sur des troubles sociaux plus graves. De même, la France a pu jusqu'à maintenant emprunter aux meilleures conditions sur les marchés internationaux et elle reste une excellente signature. Mais pour combien de temps encore ?

Un Fonds national anti-crise

Le gouvernement doit donc se convaincre et convaincre tous les Français qu'il y a urgence et que toutes les forces du pays doivent être rassemblées pour faire face à la crise. Une stratégie globale s'impose pour : 1) stimuler l'économie — condition indispensable d'une reprise des investissements et d'une réduction réelle du chômage ; 2) desserrer dans les plus brefs délais la contrainte extérieure ; 3) donner un ballon d'oxygène aux entreprises en organisant leur désendettement.

A cette fin, une Banque nationale d'investissement, ou mieux, un Fonds national anti-crise pourrait être institué. La création de ce dernier ne devrait pas avoir pour objectif de centraliser le financement des entreprises nationalisées, mais bien de coordonner et si besoin est de financer les investissements exigés par un programme anti-crise. L'urgence de celui-ci appelle, en effet, des modes de financement prioritaires. Si l'on juge préférable d'éviter la création d'un nouvel organisme, il serait concevable de confier ce rôle à la Caisse des dépôts.

En même temps, le budget de l'État, désormais réduit aux dépenses courantes et au financement d'investissements publics non directement productif (sociaux ou militaires par exemple) devrait être présenté en équilibre et strictement plafonné au cours des prochaines années quelle que soit par ailleurs la justification de telles dépenses. Dans cette optique, une réforme en profondeur de notre système social s'avère nécessaire, notamment pour favoriser l'adaptation des offres et des demandes d'emploi ainsi que pour transférer vers le secteur « marchand » certaines dépenses aujourd'hui supportées par la collectivité.

En effet, tant que la contrainte extérieure va peser aussi lourdement sur notre économie, toute relance qui ne serait pas orientée vers la réduction de cette contrainte ne pourra que déboucher sur un déficit commercial rapidement incontrôlable. Il s'agit donc de ne pas s'attaquer en priorité à ce verrou dont la levée conditionne la possibilité de développer ultérieurement les investissements sociaux qu'appelle la mutation de notre société.

Dans cet esprit, la réduction du déficit énergétique (180 milliards de francs en 1982) paraît prioritaire. Le rapport que nous avons récemment remis au ministre d'État chargé de la recherche et de l'industrie reprend les grandes lignes d'un programme devant permettre une diminution de 35 à 40 % de notre facture énergétique en quatre ou cinq ans avec des investissements annuels de l'ordre de 30 milliards de francs.

En second lieu, le F.N.A.C. devrait servir à désendetter les entreprises. L'endettement de celles-ci est, en effet, à la fois une source d'inflation et de récession : d'inflation parce que les entreprises ne peuvent que répercuter des frais financiers de plus en plus élevés sur leurs prix, mais aussi de récession parce que plus les entreprises sont endettées plus elles ont de difficultés pour investir.

Divers mécanismes peuvent être prévus pour assurer ce désendettement comme, par exemple, une réduction massive des cotisations sociales patronales ou de l'impôt sur les sociétés, sous réserve que les entreprises utilisent les capitaux rendus disponibles pour se désendetter. De même, dans le prolongement du plan d'épargne-actions récemment institué, pourrait-on envisager une déduction de l'assiette de l'I.R.P.P. des montants investis dans l'achat d'actions nouvelles émises à cette occasion, les capitaux ainsi collectés par les entreprises devant servir à leur désendettement.

Le F.N.A.C. verserait au budget de l'État un montant égal à la moins-value qui en résulterait pour celui-ci à la suite des mesures de désendettement. Il faut souligner que celles-ci ne provoqueraient aucune création monétaire nouvelle, simplement une monnaie créée par l'État se substituerait à une monnaie créée par endettement auprès des banques.

Pour se procurer des capitaux, le F.N.A.C. pourrait émettre des bons à long terme qui seraient souscrits par la Banque de France, soit directement, soit par l'intermédiaire de banques commerciales qui se refinanceraient elles-mêmes auprès de l'Institut d'émission.

Dès la seconde année d'application, l'impact d'un tel programme sur notre balance commerciale devrait devenir positif. Au cours des premiers mois, les dépenses énergétiques supplémentaires devraient être financées partiellement par une réduction d'autres dépenses publiques. De plus, dans la mesure où cette stratégie suppose un désendettement massif des entreprises, il serait concevable de maintenir des taux d'intérêt élevés durant la phase initiale afin de décourager la spéculation contre le franc.

Enfin, alors qu'en toute hypothèse, notre solde extérieur va demeurer déficitaire au cours des prochains mois, il paraît infiniment préférable que l'endettement qui en résultera serve à financer des investissements qui permettront de desserrer la contrainte extérieure plutôt que des dépenses courantes.

(*) Attaché de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (CERI).

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS LES PROPOSITIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. SOVIÉTIQUE

Un porte-parole soviétique laisse entendre que le déploiement des missiles de l'OTAN rendrait inutiles les négociations de Genève

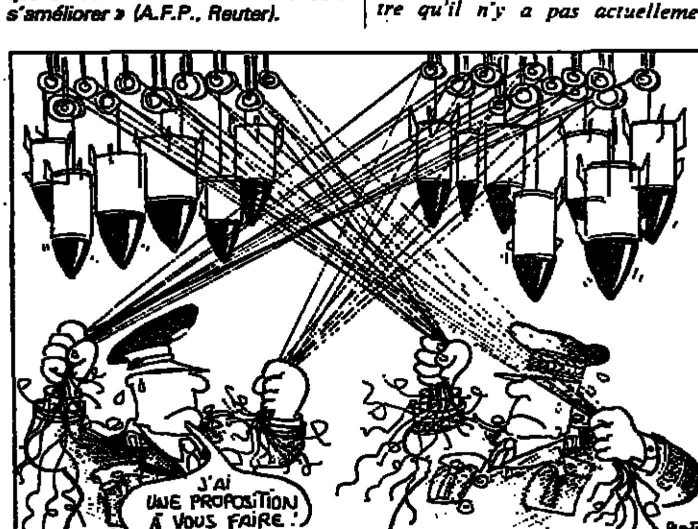
Deux responsables du comité central du P.C. soviétique, MM. Zamiatine, chef du département de l'information internationale, et Zagladine, premier chef adjoint du département international, ont tenu mercredi 22 décembre une conférence de presse à Moscou au sujet des propositions de M. Andropov sur les armements. Rappelant que le secrétaire général du parti avait parlé de *« graves conséquences »* si les missiles de l'OTAN étaient déployés en Europe, M. Zamiatine a laissé entendre que les conversations de Genève entre Américains et Soviétiques sur ce sujet deviendraient dans ce cas inutiles : *« Quel pourrait être l'objet des discussions ?*, a-t-il demandé. *Un nouveau renforcement des armements nucléaires ? Sur ce point, nous ne sommes pas les interlocuteurs des Etats-Unis. »*

M. Zamiatine a, d'autre part, confirmé que l'offre de Moscou ne s'appliquait qu'aux missiles installés à l'ouest de l'Oural. A la question de savoir si les SS-20 qui feraient l'objet de réductions seraient démantelés ou simplement déplacés vers l'est, le porte-parole a répondu que l'U.R.S.S. *« n'exclut aucune façon de résoudre cette question »*. Il a affirmé enfin que Moscou n'exige pas une réduction des forces françaises et britanniques, mais estime simplement qu'il n'est pas possible de n'en tenir aucun compte.

L'agence soviétique Novosti reconnaît d'autre part, dans un commentaire diffusé mercredi, que la France est maîtresse de ses décisions en matière de défense. Se référant toutefois à des déclarations du général de Gaulle et de Georges Pompidou selon lesquelles la France, *« en cas de conflit en Europe, interviendrait de concert avec ses alliés »*, l'agence affirme : *« Vu la parité existante des moyens nucléaires à moyenne portée en Europe — 986 unités pour l'OTAN et 975 pour l'U.R.S.S. —*, écrit encore Novosti, *le potentiel soviétique équilibre à la fois les forces américaines se trouvant sur des bases avancées et les potentiels nucléaires de l'Angleterre et de la France. »* Il est donc *« tout à fait logique »* que l'U.R.S.S. se réserve *« le droit légitime de faire contrepoids » ; « il s'agit d'un contre-poids et non d'une menace »*, conclut l'agence, qui rappelle que l'engagement soviétique de ne pas recourir au premier emploi de l'atome *« s'applique aussi bien à la France et à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays »*.

Aux États-Unis, si M. Rostow, responsable du désarmement a jugé *« profondément décevantes »* les propositions soviétiques, M. Warnke, qui exerçait les mêmes fonctions dans le gouvernement Carter, a qualifié d'*« irréalistes ceux qui croient pouvoir exiger de l'U.R.S.S. de fermer les yeux »* sur l'existence des forces françaises et britanniques. Il s'est prononcé, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire du S.P.D. allemand *Vorwaerts*, pour une fusion des deux négociations de Genève sur les armements intercontinentaux (START) et à moyenne portée (F.N.I), car *« ce serait la meilleure manière d'obtenir l'élimination complète de l'ensemble des fusées SS-20 soviétiques en échange de concessions sur d'autres problèmes de désarmement »*. Rejetant l'idée d'un déplacement vers l'est des SS-20, M. Warnke a dit : *« Je ne peux accepter qu'un nombre supplémentaire d'ogives atomiques soit dirigé contre le Japon, auquel nous lie un pacte de sécurité, ou contre la Chine, avec laquelle nos relations ont commencé à s'améliorer »* (A.F.P., Reuter).

● *M. Tchervonenko*, ambassadeur de l'U.R.S.S., qui quittera son poste dans les prochains jours après un séjour de près de dix ans, est reçu, ce jeudi 23 décembre, pour un déjeuner d'adieu par M. Cheysson, ministre des relations extérieures.



(Dessin de PLANTU)

Pour Bonn, M. Andropov doit être encouragé à poursuivre «dans la bonne direction»

De notre correspondant

Bonn. – Bonn a accueilli avec scepticisme les propositions soviétiques de réduction du nombre des missiles nucléaires en Europe mais ne leur a pas opposé une fin de non-recevoir aussi abrupte que Washington, Londres ou Paris.

Après le porte-parole du gouvernement déclarant que l'offre du numéro un soviétique « *paraissait alléchante* » mais « *n'était pas politiquement acceptable* » si l'U.R.S.S. voulait « *perpétuer son avantage* » (*le Monde* du 23 décembre), M. Genscher, ministre des affaires étrangères, dans un commentaire publié mercredi 22 décembre, déclare : « *Moscou semble reconnaître qu'il n'y a pas actuellement d'équilibre des forces, compte tenu des plus de 1 200 têtes nucléaires* [soviétiques installées sur] *près de 600 fusées eurostratégiques* (...). *Si l'U.R.S.S. reconnaît maintenant l'inquiétude de l'Occident face au réarmement soviétique en fusées eurostratégiques, c'est un pas en avant dans la bonne direction.* » L'Occident, poursuit-il, doit encourager l'Union soviétique dans cette voie en défendant une position commune constructive aux conversations américano-soviétiques de Genève.

Sitôt connue, la proposition soviétique a suscité un immense intérêt dans le pays d'Europe qui doit accueillir la totalité des 108 Pershing-2 et 96 des 464 missiles de croisière que l'OTAN se propose de mettre en place fin 1983 pour faire pièce aux SS-20 soviétiques en cas d'échec des négociations de Genève entre les deux Grands. On craint particulièrement que le stationnement des Pershing-2, cible désignée des SS-20, fasse du territoire fédéral l'éventuel champ de bataille de l'Europe. Les Soviétiques sont d'ailleurs conscients que 1983, « *l'année fusée* » en R.F.A., leur offre une formidable occasion de pression sur le gouvernement ouest-allemand.

Le chancelier Kohl, venu au pouvoir en octobre à la suite d'un changement d'alliance des libéraux, souffre d'un manque de légitimité et a décidé d'organiser des élections anticipées le 6 mars. Il espère en obtenir une assise populaire qui renforcera sa position pour affronter un chômage record et l'opposition aux euromissiles. Confronté au plus puissant mouvement pacifiste d'Occident, il préfère se présenter devant les électeurs avant la date fixée par l'OTAN pour le déploiement de ses premières fusées. Les pacifistes avaient réussi à rassembler quatre cent mille à cinq cent mille personnes à Bonn lors du sommet de l'organisation atlantique de juin, et ont à nouveau manifesté, dimanche 12 décembre, pour protester contre le projet de déploiement des euromissiles américains.

En outre, le chancelier Kohl doit désormais compter avec un parti social-démocrate beaucoup moins ferme sur cette affaire depuis son éviction du pouvoir et l'éclipse de l'ancien chancelier Schmidt. L'aile gauche du S.P.D. se tourne du côté des pacifistes, qui représentent la troisième force politique du pays depuis le déclin des libéraux.

Dans son programme, le S.P.D. souligne qu'« *il fera tout son possible* » pour éviter le déploiement des euromissiles dès la fin de 1983. Il se montre de plus en plus intéressé à une option zéro « *aménagée* ». Au lieu du démantèlement de tous les euromissiles soviétiques contre un non-déploiement des missiles américains, il penche pour un démantèlement de la « *majeure* » partie des SS-20 contre un déploiement « *limité* » des fusées occidentales.

Autant d'atouts pour le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, attendu à Bonn entre le 16 et le 18 janvier.

(*Intérim.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● *LE GÉNÉRAL GARCIA MEZA*, ancien président de la République, et plusieurs autres officiers ont été rayés des cadres de l'armée, a annoncé un communiqué militaire publié le mercredi 22 décembre à La Paz.

C'est le cas du colonel Luis Arce Gomez, ancien ministre de l'intérieur, du général Luis Echeverria, ancien commandant de la division de l'armée de terre basée à Santa-Cruz, du colonel Freddy Quiroga, ancien chef du service spécial de sécurité de l'Etat ainsi que de son adjoint, le major Javier Hinojosa, du général Fernando Canedo, des colonels Juan Soliz, Carlos Zapata, Angel Garcia, tous accusés de violations des droits de l'homme. – (*A.F.P.*)

Chine

● UN SÉMINAIRE CATHOLIQUE a rouvert ses portes à Pékin. Selon le Père Antoine Liu Futing, six séminaristes, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, s'y sont inscrits le mois dernier. Un autre séminaire catholique avait été ouvert au début de l'année dans la banlieue de Shanghai, avec trente-six étudiants. – (*A.P.*).

Egypte

● LE SORT DU PAPE COPTE. L'hebdomadaire d'opposition marxisant *El-Ahali* a estimé, mercredi 22 décembre, que la libération du pape copte-orthodoxe Chenouda III était une « *affaire nationale* ». pour *El-Ahali*, Chenouda III est « *le représentant officiel et spirituel de tous les coptes d'Egypte* » et « *doit être réintégré dans la plénitude de ses fonctions* ». Chenouda III a été destitué en septembre 1981 par Sadate. – (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● Mme NANCY REAGAN ATTEINTE D'UN CANCER DE LA PEAU. – Mme Reagan, qui est âgée de cinquante-neuf ans, souffre d'une forme bénigne de cancer de la peau, a annoncé mardi 21 décembre la Maison Blanche en se référant aux résultats d'analyse de la petite tumeur que l'épouse du président américain s'est fait enlever lundi à la lèvre supérieure. – (*A.F.P.*)

Ghana

● ANNULATION DE TOUTES LES PERMISSIONS. – Toutes les permissions des militaires ghanéens sont annulées et les permissionnaires doivent regagner leurs casernes, a annoncé, mercredi 22 décembre, Radio-Ghana, captée à Lomé. Il y a une semaine, des rumeurs d'invasion étrangère avaient circulé et les populations frontalières, ainsi que celles de la région d'Accra, avaient été mises en garde contre une telle éventualité par le brigadier Quainoo, chef d'état-major de l'armée. – (*A.F.P.*)

Israël

● LE SORT DE L'ENCLAVE DE TABA. – « *Israël* « n'acceptera pas de compromis » *à propos de sa souveraineté sur la zone de Taba, au sud d'Eilat, qui est l'objet d'un litige avec l'Egypte* », a déclaré, mercredi 22 décembre, le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon. Commentant ces déclarations, une source responsable au ministère égyptien des affaires étrangères souligne que « *Taba est une terre égyptienne, restera égyptienne et retournera à l'Egypte qui ne renoncera pas à un grain de sable de cet endroit* ».

Portugal

● DES MILLIERS DE MANIFESTANTS ont défilé, le mercredi 22 décembre, à Lisbonne, pour demander la dissolution du Parlement et la convocation d'élections générales anticipées. Ils répondaient à un appel du syndicat communiste, la C.G.T.P. La crise ouverte par la démission de M. Pinto Balsemao de son poste de premier ministre pourrait être résolue ce jeudi : tout indique en effet que le parti social-démocrate choisira M. Mota Pinto comme successeur. – (*Corresp.*)

Sri-Lanka

● LES RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM, qui a eu lieu le mercredi 22 décembre, donne une majorité au chef de l'Etat, le président Jayawardene, qui demandait aux électeurs d'autoriser la prolongation de six ans du mandat de l'actuelle législature. Les partis d'opposition ont obtenu 2 605 983 « non » contre 3 141 223 « oui ». La consultation s'est déroulée sous la protection d'un important dispositif policier, renforcé par l'armée. Quelques incidents ont été signalés. La police fait état de deux morts. – (*Reuter*).

Zimbabwe

LIVRAISON D'ARMES ET DE MUNITIONS YOUGOSLAVES. – Le Zimbabwe a reçu un stock d'armes et de munitions yougoslaves pour remplacer partiellement celles qui avaient été détruites par des explosions survenues au dépôt d'Inkomo en août 1981. M. D. Vukovic, ambassadeur de Yougoslavie au Zimbabwe, a indiqué que ces armes et ces munitions avaient été offertes au Zimbabwe par son pays. – (*A.F.P.*)

LA RÉUNION DE LA COMMISSION FRANCO-ALGÉRIENNE DE COOPÉRATION

M. Nucci a souligné le caractère « unique » des rapports entre Paris et Alger

En dépit de quelques tiraillements, la coopération franco-algérienne progresse à grands pas. La dix-septième session de la commission culturelle, scientifique et technique, terminée mercredi 22 décembre à Paris, après trois jours de travaux, en a apporté la confirmation. Pour la première fois, elle a été présidée par deux ministres – MM. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, et Abdelhak Brehri, ministre algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui ont souligné l'un et l'autre « *la volonté politique partagée pour aller ensemble le plus loin possible* ».

En premier lieu, les deux parties ont décidé de terminer avant la fin du premier trimestre 1983 la rédaction du texte réaménageant la convention culturelle, scientifique et technique de 1966 qui vient à échéance dans quatre ans. Il s'agit de mettre en forme les lignes d'action élaborées par un groupe de réflexion conformément aux recommandations formulées par les présidents Chadli et Mitterrand après leur rencontre de Cancun en octobre 1981. Ces lignes d'action avaient déjà servi de base aux travaux de la grande commission mixte (*le Monde* du 14 octobre).

En effet, les rencontres bilatérales organisées à divers échelons depuis 1978 ont montré combien la vieille convention, qui prévoyait principalement le détachement de fonctionnaires de l'éducation nationale, ne correspondait plus à la « *coopération de type nouveau* » qui, elle, implique « *une approche globale* » et des projets intégrés favorisant le transfert de technologie. Cela suppose des mécanismes plus souples qui permettent d'associer le commercial, le culturel, le technique et le sceintifique d'une part, et de faire appel d'autre part aussi bien à des fonctionnaires qu'à des spécialistes du secteur privé.

Il y aura donc un « *comité des projets* » dans lequel se retrouveront les représentants de tous les secteurs intéressés (affaires étrangères, coopération, ministères techniques, Caisse centrale de coopération économique, industrie, etc.), qui aura une vue d'ensemble et devra aussi favoriser des accords entre organismes commerciaux et la recherche scientifique, de même qu'entre les universités des deux pays. Il y aura aussi un « *comité du suivi* », qui siégera entre les sessions annuelles de la commission : il veillera à la bonne réalisation des contrats et devra signaler l'intérêt de projets complémentaires dont le besoin se ferait sentir en cours de travaux.

A titre d'exemple, le projet intégré pour la réalisation d'un institut aéronautique devrait associer les Algériens aux études de faisabilité et à la conception architecturale et prévoir parallèlement la formation des spécialistes et même la formation des formateurs. Dans cet esprit, la Caisse centrale de coopération économique pourra accorder des crédits à long terme pour les projets de coopération technique accompagnant un contrat commercial, ce qui signifie que des Algériens suivront des stages en France ou en Algérie et que, selon les cas, des experts français de l'administration ou du secteur privé apporteront leur savoir-faire.

M. Brehri a souligné qu'il s'agit là d' « *une politique hardie et novatrice bannissant la banalisation des rapports bilatéraux* », tandis que M. Nucci a déclaré : « *Il s'agit de rapports tout à fait uniques. Nous voulons prouver que des pays différents peuvent mettre en commun leurs espérances et leurs ambitions dans un monde où les choses seront payées à leur juste prix* ». Ajoutant une note personnelle à laquelle ne seront pas sensibles que les pieds-noirs, ce dernier a déclaré : « *J'espère qu'à la prochaine session à Alger on me fera faire un détour par mon lieu natal, Sabra, qui se trouve entre Tlemcen et Marnia.* »

PAUL BALTA.

● RECTIFICATIF. – Dans *le Monde* daté du 22 décembre donnant la liste des conseillers de M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, il fallait lire : M. Bernard Millet, et non Miyet, comme il a été indiqué par erreur.

RÉUNIS POUR LA PREMIÈRE FOIS A CASABLANCA

Les ministres arabes de l'intérieur adoptent une convention sur la sécurité

De notre correspondant

Casablanca. – Le premier conseil des ministres arabes de l'intérieur s'est tenu à Casablanca du 13 au 15 décembre. Il s'est vu proposer un plan de sécurité fondé sur une « *stratégie globale* », qui ne vise pas seulement à organiser en commun la lutte contre le terrorisme, mais aussi à assurer la sécurité dans ses prolongements économiques et sociaux.

Dans ce cadre, les ministres se sont proposé de normaliser les législations, d'échanger des informations, de planifier en commun des opérations, de créer un conseil des réformes arabes. L'Organisation arabe de défense sociale (O.A.D.S.), constituée en 1960 et dont les pouvoirs ont été étendus en 1967, sera renforcée, par la coopération des ministres arabes du travail, des affaires sociales et de la justice. Un secrétariat technique du conseil des ministres arabes de l'intérieur sera créé.

Les problèmes des réfugiés palestiniens après leur dispersion hors de Beyrouth ont été l'objet d'une étude spéciale ainsi que la défense civile, pour laquelle un organisme arabe commun est prévu. Les titres de voyage qui seront délivrés aux réfugiés palestiniens par les pays arabes seront considérés comme des passeports accordés aux citoyens de ces pays.

Un accord-cadre précise que la coopération doit être « *bilatérale et multilatérale* ». Elle comprendra des domaines aussi divers que la circulation des biens et des personnes, la législation relative aux zones frontalières, la lutte contre la criminalité, l'échange de renseignements, d'informations et de documentation, d'experts, de conseillers et de cadres, la formation de ces cadres, la coopération avec les collectivités locales, sans oublier « *l'aide apportée en cas de besoin à tout organisme ou pays en vue de rétablir la sécurité et l'ordre public* ». A noter que les ministres arabes se sont inspirés pour rédiger cette convention du modèle fourni par les ministres de l'intérieur européens en juin 1976.

ROLAND DELCOUR.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Pretoria lance un nouvel avertissement aux pays qui abritent des militants de l'A.N.C.

De notre correspondant

Johannesburg. — Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a indiqué, mercredi 22 décembre à Pretoria, que les commandos étaient *« prêts à intervenir encore au Lesotho et partout où les terroristes trouvent asile »*. Ce nouvel avertissement, destiné à tous les voisins de Pretoria qui accueillent les réfugiés politiques de l'apartheid, fait suite aux assurances fournies par Maseru aux onze mille réfugiés sud-africains, tous plus ou moins proches du Congrès national africain (A.N.C.), qui ont trouvé asile dans le petit royaume. Le premier ministre du Lesotho, M. Lebua Jonathan, avait déclaré, lors des funérailles des victimes du raid, qu'il ne se laisserait pas intimider par l'Afrique du Sud. *« Il n'y a pas de terroristes chez nous,* avait-il ajouté, *mais des réfugiés politiques qui continueront, avec l'aide de la communauté internationale, à être logés et protégés dans ce pays. »*

Le roi Moshoeshoe II qui, en cette journée de deuil national, partageait exceptionnellement une plate-forme commune avec son autocratique chef de gouvernement, avait émis une opinion similaire, apportant même un soutien plus net encore à l'A.N.C. Le souverain a appelé tous les Noirs qui, selon lui, *« sont pourchassés comme des bêtes en Afrique du Sud, indistinctement de leur origine ou de leur rang »*, à s'unir et *« à relever fièrement la tête (...). Le Lesotho continuera de soutenir sans réserve les objectifs politiques démocratiques de l'A.N.C. »*, avait conclu le monarque.

Jusqu'à quel point un Etat économiquement faible, et qui est l'otage des Sud-Africains, peut-il se permettre une telle indépendance d'esprit politique ? Comme ceux du Mozambique, de l'Angola et même du Zimbabwe, le gouvernement du Lesotho, par ailleurs dictatorial, est l'objet d'attaques, de plus en plus dures, de la part de dissidents armés. Comme la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.), l'Unita angolaise et les rebelles rhodésiens, les membres de l'Armée de libération du Lesotho (L.L.A.) sont probablement, malgré les démentis, soutenus par l'Afrique du Sud.

Les partisans de la L.L.A., dont beaucoup, — géographie oblige — sont basés dans la province sud-africaine du Natal, viennent d'attaquer un poste de police dans le district de Mokhotlong (Lesotho), tuant trois membres de la milice du Lesotho.

M. Botha n'a pas exclu, mercredi, que des *« mesures économiques »* puissent être prises *« à l'encontre du Lesotho »*. Pretoria est en mesure, par simple fermeture des frontières, d'asphyxier le petit royaume. On n'en est, certes, pas encore là. La déclaration particulièrement agressive du ministre sud-africain pourrait avoir été dictée par des considérations internes. En revanche, l'expulsion massive des quelque quatre-vingt-dix mille ressortissants basothos, employés dans les mines du Transval, n'est pas à exclure définitivement. Une telle décision serait catastrophique pour ce royaume de 1,2 million d'habitants, essentiellement ruraux.

Le Losotho doit accepter un compromis avec son puissant voisin, lequel n'a aucune intention de céder aux injonctions du Conseil de sécurité des Nations unies et d'offrir des compensations financières au Lesotho pour les dégâts commis par ses commandos. Pour M. Botha, *« c'est l'Afrique du Sud qui pourrait demander une compensation matérielle à Maseru pour les dommages causés par les terroristes chez nous... »*.

PATRICE CLAUDE.

PROCHE-ORIENT

LA RECHERCHE D'UN REGLEMENT

« Nous craignons qu'en raison de sa situation économique la France ne puisse tenir tête à la politique américaine »

nous déclare le conseiller politique de M. Arafat

Correspondance

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. a rencontré, le mardi 21 décembre, à Tunis, où il se trouvait en visite officielle, le ministre des affaires étrangères italien M. Emilio Colombo. Durant l'entretien, il a insisté tout particulièrement, nous signale notre correspondant à Tunis, sur le rôle que devait jouer l'Europe dans la recherche *« d'une paix juste et durable »* au Proche-Orient. Le ministre italien qui a souligné *« les progrès »* que constituent les décisions du sommet arabe de Fès, les propositions du président Reagan et le récent accord jordano-palestinien a insisté sur l'importance d'une reconnaissance d'Israël pour l'O.L.P. qui, selon lui, permettrait de passer du stade de *« la formulation des solutions »* à celui d'un début de négociation.

Amman. — *« Si la France soumet de nouveau son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies (1), et si les Américains n'y opposent pas leur veto, nous considérerions cela comme une garantie importante de la bonne volonté des Etats-Unis »* déclare M. Hani el Hassan, conseiller politique de M. Yasser Arafat, chargé des relations entre l'O.L.P. et la Jordanie.

Rappelant que le *« plan Reagan »* ne tient pas compte de trois principes fondamentaux pour la centrale palestinienne — le droit à l'autodétermination et le droit au retour des Palestiniens ainsi que le rôle de l'O.L.P. en tant que seul représentant du peuple palestinien, — M. El Hassan ajoute : *« Nous sommes décidés, Jordaniens et Palestiniens, à élargir le contenu des propositions américaines. Nous croyons que l'initiative française est un pas important en direction du plan de Fès parce qu'elle tient compte des intérêts de toutes les parties. Elle montre que la France est un médiateur neutre. »*

Mais poursuit-il : *« Nous craignons qu'en raison de sa situation économique la France ne puisse tenir tête à la politique américaine. C'est pourquoi nous poussons les pays arabes tels que l'Arabie Saoudite et le Koweït à maintenir de bonnes relations avec le gouvernement français, notamment dans le domaine des échanges commerciaux. Ainsi Yasser Arafat a-t-il appuyé auprès du roi Fahd la décision de l'Arabie Saoudite d'accorder un prêt à la France » (2).*

M. Hani el Hassan apporte d'autre part des précisions sur la conception d'une confédération jordano-palestinienne dégagée au cours des travaux du conseil supérieur jordano-palestinien qui ont précédé la visite du roi Hussein à Washington. *« Pour nous, confédération veut dire deux Etats, liés par un traité qui aura des caractères spécifiques en raison des liens historiques entre nos deux peuples. Nous sommes tombés d'accord avec le roi Hussein pour que ces relations soient établies sur une base égalitaire et équilibrée et que Palestiniens et Jordaniens conservent leur identité politique.*

» Cela veut dire par exemple que les Palestiniens résidant en Jordanie voteront avec ceux de Cisjordanie afin que l'équilibre politique entre les deux communautés soit maintenu, les Jordaniens ne constituant pas la majorité en Jordanie. De même s'il y a un Sénat il devra comprendre un nombre égal de Jordaniens et de Palestiniens. »

— Pourquoi deux Etats liés par un traité et non pas un Etat unifié ?

— Nous insistons sur un Etat indépendant en confédération avec la Jordanie pour déjouer les plans américain et israélien ; ce n'est pas dirigé contre la Jordanie.

» Si nous envisageons un Etat en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, lorsque nous aborderons la question de « frontières sûres » il ne pourra être question d'amputer ce petit Etat de 30 % de son territoire, comme le prévoit le plan Allon par exemple, en arguant d'un rattachement de la rive ouest du Jourdain à la Jordanie.

» Les Israéliens utiliseraient le même argument pour affirmer qu'il n'y a qu'une capitale Amman et que les Palestiniens résidant en Jordanie ne sont pas des réfugiés afin d'éliminer du contentieux la question de Jérusalem et celle du droit au retour. Un Etat dans les territoires occupés signifie au contraire qu'il doit y avoir deux capitales Amman et Jérusalem et que tous les Palestiniens résidant à l'extérieur de cet Etat sont des réfugiés. Cela veut dire par conséquent que Jérusalem et le droit au retour seront à l'ordre du jour de négociations.

» Enfin, quand les Israéliens disent qu'il ne peut y avoir que deux États dans la région, Israël et la Jordanie, cela veut dire dans leur esprit que la Cisjordanie doit être démilitarisée. Nous, nous disons qu'il doit y avoir trois États et s'il faut qu'ils soient armés ou démilitarisés, il faut qu'ils le soient tous les trois.

« Nous avons les moyens de susciter des troubles »

— Pensez-vous vraiment que cela soit acceptable pour Israël ?

— Cela doit être à l'ordre du jour des négociations. Les Américains et les Israéliens voudraient que nous nous asseyions à la table des négociations pour signer un traité préparé par eux sans qu'il y ait de négociations.

— Que se passera-t-il si la politique que vous poursuivez actuellement avec la Jordanie aboutit à une impasse ?

— Je ne crois pas que les Américains laisseront se développer une telle situation. Car une impasse donnerait aux Soviétiques une nouvelle opportunité pour intervenir au Proche-Orient. Les Américains ont perdu un rempart stratégique face à l'U.R.S.S. en perdant l'Iran et l'Éthiopie. Alors qu'il y a trois ou quatre ans ils avaient tendance à entretenir la tension dans la région parce qu'elle servait leur politique, ils doivent aujourd'hui désamorcer les conflits locaux pour pouvoir reconstituer un tel rempart stratégique. Ils doivent donc agir en conséquence ou alors ils n'auront pas le calme dans la région car nous avons les moyens de y créer des troubles.

— Il ne se passe guère de jours ans que la Syrie condamne le rapprochement jordano-palestinien. Qu'en pensez-vous ?

— Nous ne sommes pas en train de constituer un axe au sein du monde arabe. Nous voulons au contraire gagner les autres pays arabes, excepté l'Egypte, à la politique que nous sommes en train de mettre sur pied. Ce que nous avonds réussi dans nos relations avec la Jordanie nous allons maintenant essayer de la faire avec la Syrie », *répond M. El Hassan, qui confirme la création ces derniers jours d'un comité syro-palestinien dont les travaux devraient débuter dans les jours qui viennent.*

» Mais ces pourparlers ne doivent pas conduire à un changement de notre politique avec la Jordanie. Nous demanderons au contraire à la Syrie d'accepter notre rapprochement avec Amman. »

— Pourquoi avez-vous exclu l'Egypte de cette politique ?

— Nous avons découvert à travers les contacts que nous avons eus récemment avec le président Moubarak, par l'intermédiaire de Ahmad Sidki Dajani et Nabil Shaath (3), que les Etats-Unis et Israël ne permettent pas à l'Egypte de jouer le rôle qu'elle devrait jouer dans la région. Les Américains voudraient que l'Egypte convainc le Liban et l'O.L.P. de faire les concessions et ils n'insistent sur sa participation à de futures négociations de paix que pour pouvoir affirmer que c'est la continuation de Camp David, déclare M. El Hassan, selon qui l'O.L.P. a décidé de ne pas poursuivre au moins dans un proche avenir ses contacts avec Le Caire.

EMMANUEL JARRY.

(1) Il s'agit du projet de résolution déposé le 28 juillet au Conseil de sécurité par la France et l'Egypte sans demande de discussion immédiate, et qui recommande *« la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties concernées »*.

(2) M. El Hassan fait allusion aux 4 milliards de dollars que l'Arabie Saoudite aurait accepté de mettre à la disposition du gouvernement français (*le Monde* du 8 décembre).

(3) Respectivement membre du comité exécutif de l'O.L.P. et conseiller de M. Arafat pour la politique étrangère. Tous deux étaient « autorisés » par l'O.L.P. à prendre contact avec les responsables égyptiens, confirme M. El Hassan.

LES NÉGOCIATIONS LIBANO-ISRAÉLIENNES COMMENCERONT PROCHAINEMENT

Les négociations libano-israéliennes commenceront *« selon toutes probabilités »* vendredi 24 décembre à l'hôtel *Lebanon Beach* de Khalde (banlieue sud de Beyrouth), a affirmé mercredi l'Agence nationale d'information libanaise (officielle). Selon l'agence, cette première prise de contact, qui aura lieu *« avec la participation de représentants américains »*, sera consacrée à des *« pourparlers préliminaires »*, et la réunion suivante se tiendra à Kiryat-Shimoneh, en Israël. Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, a confirmé mercredi que les pourparlers débuteront *« avant le weekend »*, sans autre précision.

Les pourparlers sur le retrait des troupes étrangères du Liban débuteront *« au début de la semaine prochaine »* a annoncé, jeudi matin, pour sa part, le porte-parole du premier ministre israélien.

Cependant la situation s'est brusquement détériorée le même jour dans la banlieue sud-est de Beyrouth, où les échanges de tirs d'artillerie ont opposé les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) aux miliciens druzes du parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt. Ils touchent la région Khalde-Aramoun-Choueifat-Kfarchima et se sont également étendus à la ville d'Aley. Ils ont commencé à la suite de la mort de cinq membres des Forces libanaises dans une embuscade tendue par le P.S.P. à Choueifat. — *(A.F.P.)*

Iran

SUR LES INSTRUCTIONS DE L'IMAM KHOMEINY

Le gouvernement lance une campagne contre les abus commis par les organes de l'Etat

Le temps de la sécurité intérieure est venu pour l'Iran, a affirmé, le mercredi 22 décembre, le « guide » de la révolution iranienne, l'imam Khomeiny, qui a insisté sur la protection des individus et la stricte observation des lois islamiques. *« Ce n'est plus le temps de la révolution, mais bien celui de la sécurité »*, a-t-il déclaré, en présence du ministre de l'intérieur, l'hodjatoleslam Nouri, et des préfets de tout le pays.

« Il ne faut pas faire irruption dans les foyers : il faut que les gens soient en sécurité chez eux et au travail, qu'ils ne craignent rien pour leurs capitaux », a recommandé l'imam Khomeiny.

Dans un message diffusé une semaine auparavant, le « guide » de la révolution avait donné huit directives pour achever l' *« islamisation »* de la justice, entamée sur ses ordres à la fin de l'été, et surtout pour que la protection des individus soit assurée par les différents organes étatiques.

Ce message a suscité, depuis, de vives réactions en Iran, tant chez les responsables politiques et religieux que parmi la population. Le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a même affirmé que ce message constituait un *« tournant historique »*.

Le premier ministre a aussitôt mis en place des missions chargées d'enquêter en province sur les abus et *« un quartier général chargé de l'exécution de l'ordre de l'imam »*, regroupant plusieurs ministres et responsables de la justice.

Cette nouvelle institution a annoncé qu'elle enquêterait sur toutes les plaintes concernant les abus de pouvoirs commis par les forces de l'ordre ou les instances judiciaires et administratives. Elle a averti que des sanctions seraient prises contre les responsables de ces actes et seraient rendues publiques.

D'autre part, le ministre irakien de la défense a annoncé mercredi que l'Iran *« concentre actuellement des troupes à l'est de Missan* (250 kilomètres au sud-est de Bagdad) *et s'apprête à lancer une nouvelle offensive »*.

A Londres, la compagnie d'assurances Lloyd a annoncé que deux membres de l'équipage d'un pétrolier grec ont été tués par une roquette irakienne lancée contre le bâtiment, samedi dernier. Le *Scapmount* a été atteint alors qu'il traversait le détroit de Khur-Moussa pour se rendre au port iranien de Bandar-Khomeiny. L'incendie qui a été provoqué par l'attaque irakienne n'était toujours pas maîtrisé ce jeudi. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un porte-parole du ministère français des relations extérieures* a démenti, le mercredi 22 décembre, que la France ait aidé matériellement les maquisards du Kurdistan en lutte contre le gouvernement de Téhéran. L'agence iranienne d'information Irna avait annoncé que les militaires iraniens avaient saisi un important stock d'armes et de munitions, du matériel d'imprimerie, de l'équipement radio et des documents démontrant, selon elle, l'existence de liens entre les rebelles kurdes et la France.

EUROPE

Italie

Le procureur général de Rome met en relief les liens internationaux des Brigades rouges

Rome *(A.F.P.)*. — Commencé le 24 avril dernier, le procès contre les soixante et un inculpés de la « colonne romaine » des Brigades rouges, accusés de dix-sept homicides entre 1978 et 1980, dont celui du président Aldo Moro, s'est poursuivi, le 22 décembre, par le réquisitoire du procureur général, Nicolo Amato. Celui-ci a notamment demandé trente-quatre peines de prison à vie et dix-neuf peines de deux à vingt-huit ans. Pour six inculpés « repentis », il a demandé la pleine application de la loi leur accordant des réductions de peine.

Le procureur général a longuement détaillé les liens internationaux des Brigades rouges, et notamment :

— Les voyages de plusieurs accusés, dont Mario Moretti, dans les pays de l'Est au cours des années 70 ;

— Les rapports des services secrets israéliens avec les Brigades rouges ;

— La présence de Mario Moretti à Beyrouth, ses contacts avec le Fath, l'organisation de M. Yasser Arafat ;

— Le rôle du centre culturel parisien Hypérion, animé par d'ex-militants de l'extrême gauche italienne ;

— Le voyage effectué, en 1978, par Mario Moretti, à Paris, pour la conclusion d'accords avec la Fraction armée rouge ouest-allemande et l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ;

— L'approvisionnement en armes des Brigades rouges par voie maritime en provenance du Liban, par voir terrestre via la France :

— La constitution de caches d'armes à la disposition de l'O.L.P. en Sardaigne et en Vénétie ;

— Enfin, les rapports entre les Brigades rouges et des agents bulgares à l'occasion de l'enlèvement du général américain James Lee Dozier, le 17 décembre 1981.

Le procureur a indiqué que ces affaires n'avaient été qu'effleurées au cours du procès Moro, qui n'avait pas à en connaître directement. Aucun procès ayant pour objet principal les liens internationaux des Brigades rouges n'a eu lieu à ce jour.

La « filière bulgare »

L'AGENCE DE PRESSE DE SOFIA S'EN PREND AUX « MÉDIAS OCCIDENTAUX »

L'agence de presse bulgare B.T.A. a déclenché, le 22 décembre, une campagne contre *« certains médias occidentaux »* accusés de *« falsifier les faits »* contre l'U.R.S.S. et les pays de l'Est. La presse et la *radio-télévision françaises sont visées pour leur « couverture de la filière bulgare »* dans le cadre d'une opération plus vaste dirigée contre *« le gouvernement des forces de gauche »*. La presse italienne est accusée de vouloir *« détruire la confiance internationale »* et d'entretenir de mauvaises relations avec les journalistes bulgares.

D'autre part, le procès, à Sofia, contre les deux touristes italiens a été renvoyé à une date ultérieure pour supplément d'enquête sur les liens éventuels d'un des accusés avec la Loge P 2. Le juge d'instruction aurait demandé aux autorités italiennes des précisions à ce sujet.

Le ministre de la justice bulgare, Mme Svetla Daskalova, a réitéré, dans une lettre à son collègue italien, la proposition de coopération dans l'enquête sur l'attentat contre le pape.

L'ancien ambassadeur de Pologne à Tokyo, M. Zdzislaw Rurarz, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Washington que cet attentat pouvait résulter d'une condamnation à mort prononcée contre Jean-Paul II par le K.G.B. et autorisée par M. Youri Andropov. Mais il n'a apporté aucune preuve de ses dires. — *(A.F.P.)*

Espagne

LA SEMAINE DE 40 HEURES VA ÊTRE INSTAURÉE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Trois semaines après son entrée en fonctions, le gouvernement socialiste a adopté, le mercredi 22 décembre, au cours de sa réunion hebdomadaire, deux importantes mesures sociales qui répondent à des exigences des syndicats : la réduction à quarante heures de la durée hebdomadaire du travail, et l'extension à trente jours des congés payés obligatoires. Ces deux mesures feront l'objet de projets de loi qui seront soumis l'an prochain aux Cortès (Parlement), où l'écrasante majorité dont disposent les socialistes assure leur adoption.

Le ministre du travail, M. Joaquin Almunia, a précisé que ces deux décisions bénéficieraient à quatre millions et demi de salariés et qu'elles rapprocheraient l'Espagne de ses voisins européens. Il a également affirmé qu'elles auraient un effet positif sur l'emploi.

Actuellement, la durée moyenne du travail est d'environ quarante-deux heures par semaine dans l'industrie. Dans d'autres secteurs, comme *l'administration, elle est inférieure* à quarante heures. D'autre part, les congés payés sont encore limités parfois à trois semaines.

Le patronat a critiqué ces deux mesures. Selon lui, la seule réduction de la durée hebdomadaire du travail coûtera aux entreprises près de 10 milliards de francs français, compromettant ainsi leur compétitivité sur les marchés étrangers. — *(Intérim.)*

Grèce

Le secrétaire général du P.C. de « l'extérieur » critique vivement la politique socialiste

Athènes *(A.F.P.)*. — M. Harilaos Florakis a été réélu secrétaire général du parti communiste grec dit de l'extérieur (pro-soviétique) par le XI[e] congrès du parti, qui s'est tenu du 14 au 19 décembre, à Athènes.

M. Florakis, *soixante-huit ans*, occupe ce poste depuis 1972. Son maintien à la tête du parti était attendu. D'autre part, quatre membres du bureau politique ont été remplacés pour raison d'âge. Dans son discours de clôture, M. Florakis a réclamé le retrait de la Grèce de l'OTAN, le démantèlement des bases américaines de Grèce et le retrait de toute arme nucléaire de son pays.

Le dirigeant communiste s'en est pris à la politique menée par le parti socialiste (Pasok) au gouvernement. *« Nous nous opposons radicalement à la politique d'austérité pour le peuple qu'a choisie le gouvernement »*, a-t-il déclaré. Estimant que *« le changement ne pouvait se réaliser sans le parti communiste grec »*, M. Florakis a appelé les *« forces progressistes »* à s'engager aux côtés de son parti pour le *« vrai changement »*.

Le secrétaire général a également réclamé l'abolition *« des privilèges des monopoles grecs et étrangers »*, *« la nationalisation des branches stratégiques de l'économie grecque »*, et *« une démocratisation complète dans tous les domaines »*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le nouveau visage de Chicago

De grandes manœuvres ont commencé à Chicago, pour les élections municipales du 12 avril 1983. Le parti démocrate est sûr de conserver la mairie, mais il doit choisir son candidat. Cette « nomination » est l'objet d'une féroce bataille entre trois prétendants : le maire actuel, Mme Jane Byrne, le fils de l'ancien maire, M. Richard Daley junior, et un représentant de la communauté noire, M. Harold Washington. Le duel Byrne-Daley, arbitré par les Noirs, est un révélateur : il souligne la transformation économique, sociale et politique de la deuxième ville des Etats-Unis, dont Robert Solé, dans une série de deux articles, présente le nouveau visage.

I. – *Des gratte-ciel embrumés*

De notre envoyé spécial ROBERT SOLÉ

Chicago. – On ne se débarrasse pas facilement d'une réputation. Chicago en a eu deux – une très mauvaise, puis une très bonne – qui lui collent à la peau.

Il y a d'abord l'image des années 20. Plus d'un industriel européen fronce encore les sourcils quand on lui suggère de prospecter dans cette ville. Comme si la prohibition était en vigueur, que des gangsters à chapeau mou tiraient sur les incorruptibles du F.B.I. et que Al Capone occupait toujours, avec sa suite, cinquante chambres au Metropolitan Hotel, sur Michigan Avenue... Il est pourtant bien mort, le « *Good Old Al* ». La collusion entre policiers et gangsters a disparu avec la grande dépression. Transférés en banlieue, les « parrains » italiens ne contrôlent plus la criminalité urbaine qui est devenue noire. Et malgré quatre cent mille revolvers recensés par la police, malgré trois homicides pour mille habitants (le triple de la moyenne américaine), Chicago n'arrive qu'en septième position dans l'échelle du crime, après Cleveland, Detroit, Houston, Dallas, Los Angeles et Washington.

Puis il y a l'image des années 60. La ville des gratte-ciel toujours plus hauts. La ville des records : premier centre industriel et premier nœud de communications des États-Unis, premier aéroport et premier port fluvial du monde... « *La ville qui fonctionne* », disait son maire, Richard Daley. Cela devint un slogan. Avec son économie, mais aussi son architecture d'avant-garde, son orchestre symphonique, ses musées, ses festivals, ses universités, Chicago rêvait de détrôner New-York.

Rêve fou ? Pas forcément. Pas pour une ville qui avait déjà défié tous les chiffres. En 1833, Chicago ne comptait encore que 550 habitants. Un demi-siècle plus tard, en 1883, elle organisait l'exposition universelle et accueillait 27 millions de visiteurs. Il faut dire que le site était exceptionnel. Aucune montagne, aucune colline pour freiner le développement. Une position idéale, en revanche, entre les grands lacs et le Mississippi, très vite reliés par un canal. Et un arrière-pays en or : céréales, bétail et bois à profusion. A la fin du siècle dernier, Chicago s'était même payé le luxe d'inverser le cours de sa rivière pour éviter la pollution du lac Michigan.

D'un ghetto à l'autre

Aujourd'hui à Chicago, on ne vous parle ni de gangsters ni de records. Le nouveau leitmotiv, c'est « la crise ». Crise ? Le visiteur s'étonne, frappé par tant d'opulence. Pas un papier ne traîne au pied de ces merveilles de marbre, de verre et de métal qui se reflètent parfois dans le lac. Une quarantaine de grandes sociétés ont leur siège ici. Entre Sears et Standard Oil, qui se font des clins d'œil à 400 mètres d'altitude, se glissent d'autres noms célèbres : Kraft, Pullman, Quaker Oats... Chicago produit plus de 22 % de l'acier des États-Unis, fixe la cotation de la moitié des céréales du pays. C'est le premier centre de foires commerciales et de conventions d'Amérique. N'est-on pas en train de reconstruire, pour un milliard de dollars, la partie nord du quartier des affaires, lancer un nouveau port commercial, ajouter un terminal à O'Hare Airport ?

Et pourtant, Chicago rétrécit. Chaque année, sa population diminue de 60 000 personnes environ. Au recensement de 1980, il lui a fallu se battre pour conserver la deuxième place, que Los Angeles ravira certainement la prochaine fois. Entre 1970 et 1981, « *la ville qui fonctionne* » a perdu un quart de ses usines, un sixième de ses magasins. Les cols bleus virent au blanc, mais le nombre des emplois diminue. L'an dernier, pour 8,3 %, la population active était au chômage. « *La ville aux larges épaules est en train de perdre ses muscles* », remarque M. Richard Longworth, auteur d'une enquête sur Chicago.

Les hommes d'affaires et les touristes ne connaissent généralement que le « *Loop* » (la boucle), ce petit Manhattan enserré par un métro aérien. Mais il ne représente même pas 1 % de la surface municipale. 1 % qui fournit à lui seul 40 % des impôts fonciers. On n'y voit ni la misère ni les entrepôts à l'abandon.

Chicago change progressivement de structure sociale et de couleur. L'ancien ghetto noir du sud a fait tache d'huile. Le « *Broadway polonais* » *(Milwaukee Avenue)* se « *mexicanise* » de plus en plus. Les Blancs font leurs valises pour aller grossir de prospères banlieues où vivent déjà 4,2 millions de personnes. Désormais, sur dix habitants de Chicago, quatre sont Noirs et un cinquième vient d'Amérique latine.

On ne fait pas plus cosmopolite que cette ville, pourtant éloignée des deux côtes océaniques. Un tiers de ses habitants ou leurs parents sont nés hors des Etats-Unis. Par ordre d'importance : Polonais, Allemands, Italiens, Mexicains, Russes... Mais Chicago ressemble souvent à une association de ghettos. Si on se marie facilement entre « *Italiens* » et « *Irlandais* », la couleur de la peau reste un énorme obstacle.

Mme Pat Michalski en sait quelque chose. Seule employée blanche d'une fabrique d'alimentation noire, cette responsable des ventes a un mal fou à placer de l'excellente charcuterie dans les supermarchés blancs. A cause de la « *couleur* » du produit. « *Parfois,* explique-t-elle, *les gérants l'acceptent, mais les vendeurs qui en connaissent la provenance s'arrangent alors pour dissimuler les paquets en arrière des rayons.* »

Catholiques fervents, internationalistes de tempérament, Mme Michalski et son mari Harry, technicien en informatique, ont six enfants – dont trois adoptés – de diverses origines ethniques. Leur petite maison, envahie de souvenirs de voyage et d'invités, est un vrai *Melting pot.* Mais combien de familles de Chicago peuvent-elles en dire autant ? Dans ces grandes villes américaines où l'on vit séparés, par peur ou par habitude, il n'est pas facile d'abattre seul de tels obstacles.

Ici comme ailleurs, le *Melting pot* est souvent remplacé par une recherche d'identité nationale. Chez les Polonais, par exemple, qui comptent huit conseillers municipaux sur cinquante. Leur chef de file, M. Roman Pucinski, explique : « *Pendant deux siècles, on a essayé d'homogénéiser. C'est fini. Le troisième siècle de l'Amérique va appartenir aux ethnies. J'aime ce pays, j'y suis né, j'ai combattu pour lui au Japon. Mais dans mes veines coule le sang polonais. L'Amérique est une magnifique mosaïque. Elle commence à être vivante grâce à la révolution ethnique.* » M. Pucinski participe aux réunions du conseil municipal avec un badge « *Solidarité* » au revers du veston. Fièrement, il rappelle : « *Le 20 janvier 1982, nous avons organisé ici le plus grand meeting « Solidarité » du monde. Nous avons recueilli plus de 1 million de dollars.* »

Un déclin perçu trop tard

La mutation économique de Chicago a plusieurs causes : le déclin général du nord industriel, les récessions successives et les tensions raciales. Des familles blanches vont s'installer en banlieue parce que les écoles y sont meilleures (parce que... plus blanches). Des industriels déménagent pour aller dans de petites villes du Middle-West, socialement plus détendues et fiscalement plus intéressantes. D'autres changent carrément leur fusil d'épaule et vont chercher la fortune dans la « ceinture du soleil », du côté de Dallas ou de Houston. Et ce sont les pauvres qui restent. L'hémorragie accentue les problèmes municipaux. Moins de recettes fiscales, moins de crédits... C'est le cercle vicieux.

Chicago est frappé de plein fouet par les coupes budgétaires de M. Reagan. Ici, plus d'un demi-million de personnes recevaient en 1981 des bons alimentaires gratuits. Un habitant sur cinq profite, d'une manière ou d'une autre, de la charité publique (trois fois plus de monde qu'il y a vingt ans). Or la plupart des fonds proviennent du pouvoir fédéral, qui prend également en charge un tiers du budget municipal. En 1970, la part de Washington ne représentait que la moitié des impôts locaux. En 1980, elle leur était supérieure. M. Reagan inverse le mouvement. Résultat : les subventions aux écoles vont diminuer de 20 millions de dollars cette année. Et la dette municipale ne pourra que s'accroître : elle avait déjà dépassé 770 dollars par habitant en 1981, contre 460 dollars en 1978.

Le déclin du Nord industriel remonte aux années 60 et s'est aggravé au cours de la décennie qui a suivi. La politique actuelle de M. Reagan ne fait que l'accentuer. On est ici au royaume des vieilles industries en crise, comme l'acier. En libérant les prix de l'énergie, M. Reagan favorise le Sud et l'Ouest, inflige en quelque sorte une taxe supplémentaire au Nord-Est. Celui-ci ne profite même pas du nouvel élan donné à la défense nationale : les usines d'armement se trouvent principalement à l'autre bout du pays.

Certaines villes – dans le Massachusetts, par exemple – ont su se convertir à temps et attirer de nouvelles industries. Ce n'est pas le cas de Chicago. Jusqu'à une date récente, elle ne possédait pas un véritable service d'accueil pour les entreprises. Richard Daley, qui fut maire de 1955 à 1976, en porte une bonne part de responsabilité. « *Il aimait tellement Chicago qu'il trouvait naturel que tout le monde s'y installât* », explique un avocat, ancien conseiller municipal, M. William Singer. « *Chaque fois qu'on suggérait au maire des mesures d'incitation aux investissements, il répliquait : « Mais pourquoi ? C'est « un endroit merveilleux.* » Chicago a donc manqué le coche. On essaye aujourd'hui – mais en période de récession – de rattraper les années perdues par une telle myopie.

N'exagérons pas. Chicago souffre moins que d'autres vieilles villes industrielles, comme Detroit ou Saint Louis. Car ici, on ne vit pas d'une industrie dominante. La diversification a limité les dégâts. Les abattoirs sont partis, victimes de la réfrigération, mais les céréales demeurent, et Chicago reste une place financière de premier plan. International Harvester vend très mal ses tracteurs, mais il y a les machines-outils, les équipements médicaux, l'imprimerie, l'alimentation... Si Chicago était un pays, son P.N.B. (plus de 120 milliards de dollars) serait le neuvième ou le dixième du monde.

Comment gérer cette transformation économique, doublée d'une mutation sociale et raciale ? C'est tout le problème du pouvoir à Chicago.

Prochain article :

LES MUSCLES DE Mme BYRNE

Le Monde

politique

L'ACCORD ENTRE LE PARTI SOCIALISTE ET LE PARTI

La déclaration commune

Voici le texte de la déclaration commune P.S.-P.C. :

« La cité est le cadre principal de la vie locale, les conseils municipaux sont un des moyens essentiels de la démocratie.

» Dans les nombreuses communes qu'ils administrent, les élus de gauche ont fait la preuve de leur capacité à gérer, de leur fidélité aux engagements pris.

» La confiance qu'ils ont su gagner s'exprimera largement à l'occasion des élections municipales de mars prochain.

» Leur réussite a valeur d'exemple : en même temps qu'elle permettra la confirmation et la consolidation des municipalités de gauche, elle aidera à gagner d'autres villes, d'autres localités.

» En outre, grâce à la nouvelle loi électorale, plus démocratique, qui assure la représentation des minorités, des élus de gauche pourront agir là où la droite conservera la direction de la mairie.

» Ainsi seront assurés, sur le terrain, des points d'appui importants, pour la poursuite et le développement de la politique du changement d'une politique de progrès social et d'élargissement des libertés. La droite ne cache pas son espoir de tirer parti de certaines difficultés que ne peut manquer d'entraîner la crise économique et qu'aggravent des résistances au changement.

» Les ambitions de la droite vont être déçues, dès lors que, dans chaque commune, se rassemblent les composantes de la majorité présidentielle.

» Telle est la volonté du parti socialiste et du parti communiste, conforme aux engagements qu'ils ont pris ensemble en juin 1981.

» *Les deux partis constatent que* des listes d'union sont maintenant constituées dans un très grand nombre de localités. »

M. FISZBIN : réunir toutes les forces du changement.

M. Henri Fiszbin, conseiller de Paris, président de Rencontres communistes, a déclaré, jeudi 23 décembre : « *Comme tous les gens de gauche, j'ai pris connaissance avec une grande joie de la réalisation d'un accord d'union entre le P.S. et le P.C.F. pour les élections municipales. Je déplore, par contre, qu'à propos de ma candidature, Georges Marchais ait cru devoir exprimer une position de rejet, motivée par des accusations dénuées de tout fondement (1).*

» *Je suis candidat au conseil de Paris pour contribuer au rassemblement de toutes les forces de gauche, dont les communistes unitaires sont une composante importante. Mon objectif est de favoriser l'union de tous les communistes, l'union de toute la gauche. Toute mon activité d'élu et de dirigeant communiste atteste de la fermeté de cet engagement, duquel je n'ai jamais bougé. Je souhaite que l'on renonce à des affrontements et à des exclusives d'un autre âge, qui contredisent les objectifs de large union prévus par l'accord réalisé cette nuit.*

» *L'heure n'est pas aux affrontements sectaires, aux préoccupations partisanes qui, s'ils devaient être maintenus, hypothèqueraient le combat de la gauche pour gagner les élections municipales. L'heure est à la réunion de toutes les forces du changement, et j'entends bien y apporter ma pleine contribution.* »

(1) M. Marchais avait expliqué, dans la nuit de mercredi à jeudi, que son parti ne participera pas « *à une liste où figurerait Fiszbin, qui n'a pas caché que sa candidature a pour objet de s'opposer au P.C.F., à sa politique, à ses formes d'organisation, à ses dirigeants* ».

LE RETRAIT DE Mme DUFOIX

M. Pierre Mauroy a reçu, mercredi après-midi, à l'hôtel Matignon, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille. A la suite de cet entretien, Mme Dufoix a retiré sa candidature à la mairie de Nîmes, municipalité à direction communiste. Elle « *apportera son soutien à la municipalité d'union de la gauche constituée dans cette ville* ». Un communiqué de l'hôtel Matignon, publié jeudi matin 23 décembre, précise : « *Dans la plupart des villes, la gauche présentera des listes d'union. Le premier ministre et Mme Dufoix sont convenus qu'il était indispensable de maintenir, à Nîmes, la situation unitaire qui existe* ».

Mme Dufoix a publié jeudi 23 décembre, la déclaration suivante : « *J'ai répondu favorablement à l'appel de mes camarades du parti socialiste pour conduire la liste d'union car nous étions persuadés que seule ma candidature pourrait permettre de battre l'opposition à Nîmes. En effet, le parti socialiste est devenu la première forcepolitique au niveau de la ville de Nîmes. L'union n'a pas été possible derrière ma candidature. Je le regrette mais l'engagement politique des militants du partisocialiste et le mien ayant toujours été unitaire, j'airetiré ma candidature et soutiendrai avec détermination le maire sortant Émile Jourdan.* »

● *M. Paul Quilès*, candidat socialiste à la mairie de Paris, a déclaré, jeudi 23 décembre : « *L'accord qui vient d'être signé entre le parti socialiste et le parti communiste va permettre que se réalise à Paris une forte mobilisation de la gauche. (...)*



Les onze « primaires »

Sept en région parisienne

ATHIS-MONS (Essonne)

Le maire sortant communiste est Mme Paulette Chemier. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Jean-Pierre Bouvier.

Au premier tour de l'élection présidentielle (26 avril 1981), M. Mitterrand avait obtenu 3 702 voix (26,88 %), M. Marchais, 2 627 (19,07 %) sur 13 770 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives (14 juin 1981), dans la huitième circonscription (dont dépend Athis-Mons), le candidat du P.S., M. Claude Germon, recueillait 43 649 voix (34,72 %) et M. Pierre Juquin, P.C., député sortant, 32 962 voix (26,22 %) sur 125 718 suffrages exprimés. M. Germon devait être élu au second tour.

CHELLES (Seine-et-Marne)

Le maire sortant communiste est M. Gérard Bordu, ancien député. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Jean-Pierre Fourré, député.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 5 297 voix (26,31 %) M. Marchais 3 891 (19,32) sur 20 131 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la deuxième circonscription, M. Fourré recueillait 30 268 voix (35,14) et M. Bordu, député sortant, 20 350 (23,63 %) sur 86 128 suffrages exprimés.

FRANCONVILLE (Val-d'Oise).

Le maire sortant communiste est Mme Annie Brunet. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Louis Demay.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 3 971 voix (26,58 %), M. Marchais, 2 467 (16,51 %) sur 14 939 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la deuxième circonscription, M. Le Coadic, P.S., avait recueilli 20 269 voix (32,51 %), M. Weber, P.C., 12 129 (19,45 %) sur 62 350 suffrages exprimés.

GAGNY (Seine-Saint-Denis).

Le maire communiste est M. Claude Favretto. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Claude Barbera.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 4 785 voix (26,30 %), M. Marchais, 3 335 (18,33 %) sur 18 195 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives dans la neuvième circonscription, M. Mahéas, P.S., obtenait 31 281 voix (35,52 %), Mme Goutmann, P.C., député sortant, 19 875 (22,57 %) sur 88 063 suffrages exprimés.

POISSY (Yvelines).

Le maire sortant communiste est M. Joseph Tréhel. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Georges Constantin.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 4 534 voix (27,56 %), M. Marchais, 2 722 (16,54 %) sur 16 454 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la troisième circonscription, M. Michel Rocard, député *sortant, avait obtenu 39 892 voix* (48,07 %), M. Le Toullec, P.C., 10 031 (12,09 %) sur 82 983 suffrages exprimés. M. Rocard devait être réélu au second tour.

SARTROUVILLE (Yvelines).

Le maire sortant communiste est M. Auguste Chrétienne. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Jean Le Gars, député.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 4 939 voix (24,71 %), M. Marchais, 4 299 voix (21,51 %) pour 19 985 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la première circonscription, M. Le Gars avait obtenu 15 471 voix (32,13 %),M. François Hilsum, P.C., 8 669 (18 %) sur 48 148 suffrages exprimés.

SEVRAN (Seine-Saint-Denis).

Le maire sortant communiste est M. Bernard Vergnaud. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Robert Dray.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 4 493 voix (27,10 %), M. Marchais, 3 890 (23,46 %) sur 16 578 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la huitième circonscription, M. Asensi, P.C., avait obtenu 25 986 voix (34,48 %) et M. Dray, 23 629 (31,36 %) sur 75 357 suffrages exprimés. M. Asensi, député sortant, devait être réélu au second tour.

Quatre en province

DIEPPE (Seine-Maritime).

Le maire sortant communiste est M. Irénée Bourgois, ancien député. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Jean Beaufils, député.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Marchais avait obtenu 5 132 voix (23,90 %), M. Mitterrand, 5 010 (23,33 %) pour 21 477 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la neuvième circonscription, M. Beaufils avait obtenu 18 330 voix (33,92 %) et M. Bourgois, député sortant, 13 665 (25,29 %) sur 54 038 suffrages exprimés.

ÉVREUX (Eure)

Le maire sortant communiste est M. Plaisance. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Luc Tinseau, député.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 6 041 voix (27,99 %), M. Marchais, 2 710 voix (12,56 %) sur 21 579 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la première circonscription, M. Tinseau avait obtenu 21 836 voix (31,13 %), M. Plaisance, 11 071 (16,80 %) sur 65 914 suffrages exprimés. M. Tinseau devait être élu au second tour.

REIMS (Marne)

Le maire sortant communiste est M. Claude Lamblin. le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. François Letzgus.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait obtenu 69 379 voix (24,20 %), M. Marchais, 44 475 (15,51 %) sur 286 659 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans les premières (Reims-I, Reims-III) et deuxième (Reims-II, Reims-IV) circonscriptions, les candidats du parti socialiste avaient respectivement obtenu : M. Colin (1re circ.), 19 940 voix sur 65 725 suffrages exprimés (30,34 %), M. Letzgus (2e circ.), 17 073 voix sur 57 287 suffrages exprimés (29,80 %). Les candidats du parti communiste recueillaient respectivement : M. Lamblin, 12 444 voix (18,93 %) et M. Rasselet, 8 906 voix (15,55 %).

SÈTE (Hérault)

Le maire sortant communiste est M. Gilbert Martelli. Le candidat socialiste, qui revendique la tête de liste, est M. Jean Lacombe, *député*.

Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Marchais avait obtenu 6 260 voix (27,93 %), M. Mitterrand 4 765 (21,26 %) sur 22 417 suffrages exprimés.

Au premier tour des élections législatives, dans la troisième circonscription, M. Lacombe avait obtenu 20 108 voix (36,54 %), Mme Barbera, député sortant, P.C., 17 475 voix (31,75 %) sur 55 027 suffrages exprimés.

Marseille : M. Defferre conduira les listes d'union de la gauche

De notre correspondant régional

Marseille. – Les fédérations socialiste et communiste des Bouches-du-Rhône devaient rendre public, jeudi 23 décembre, l'accord conclu le mardi 21, pour la constitution de listes d'union de la gauche à Marseille, dont le chef de file sera le maire sortant, M. Gaston Defferre. Cet accord porte, d'une part, sur la répartition politique et l'ordre de présentation des candidats de la « mouvance » du P.S. et de ceux du P.C.F. et, d'autre part, sur la mise au point d'un programme minimum d'action municipale.

Sur cent un sièges de la liste, le P.S. et ses alliés en compteraient soixante-neuf et le P.C.F., trente-deux. Le principal point en litige portait sur la répartition des candidats *« en position d'être élus »*. M. Defferre avait déclaré à plusieurs reprises que le P.S. et ses alliés devaient disposer de la majorité absolue dans le futur conseil municipal. Ce principe n'est pas mentionné dans l'accord, qui fait simplement référence à la prépondérance du P.S. au sein de la gauche.

Dans l'hypothèse d'un succès des listes d'union de la gauche dans cinq secteurs sur six (les 1er, 2e, 3e, 5e, 6e), soit soixante-treize élus, les socialistes et leurs alliés disposeraient de cinquante sièges, les communistes de vingt-deux, le dernier revenant à un écologiste désigné d'un commun accord par le P.S. et le P.C.F. (1).

Si l'opposition l'emportait dans le cinquième secteur (M. Mitterrand y avait obtenu 51 % des suffrages exprimés le 10 mai 1981), ces calculs seraient dépourvus de validité. C'est alors la place respective des candidats de chacune des deux formations qui deviendrait déterminante... Pour les postes d'adjoint, l'accord prévoit que dix-neuf seraient attribués à la majorité socialiste et onze au P.C.F.

Selon les termes de l'accord, le P.C.F. disposera d'une seule tête de liste dans le sixième secteur (probablement M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F.). M. Defferre conduira la liste d'union de la gauche dans le deuxième secteur, et M. Michel Pezet, président du conseil régional et premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., dans le troisième secteur.

G. P.

(1) Une répartition théorique des sièges donnerait au M.R.G. huit élus (pour cinq sortants), au Groupe d'action municipale économique et sociale (GAMES), composé de socio-professionnels, treize élus (pour neuf sortants), aux écologistes, trois élus au total, au Mouvement des démocrates, un, ainsi qu'au P.S.U., un.

M. Mauroy et le P.C.F.

(Suite de la première page.)

La discussion a permis de régler, d'autre part, le problème de Paris. Il a été décidé que le parti communiste conduira la liste d'union de la gauche du dix-neuvième arrondissement et celle du deuxième arrondissement, le parti socialiste la conduisant dans les dix-huit autres arrondissements. Cette phase de la négociation a donné lieu à un incident entre M. Michel Charzat, député de Paris, membre du secrétariat du P.S., et M. Marchais. Le responsable socialiste a tenté d'obtenir du P.C.F. qu'il accepte de disjoindre, dans le dix-neuvième arrondissement, la tête de liste et la candidature à la mairie d'arrondissement, la première revenant à M. Paul Laurent (P.C.F.) et la seconde à M. Manuel Escutia, député socialiste. Cette position, conforme aux décisions prises, dans l'après-midi, par le bureau exécutif du P.S., s'accompagnait de la proposition que le P.C.F. conduise leslistes des deuxième et dix-neuvième arrondissements, détenus par l'opposition et *considérés comme hors de portée de* la gauche. M. Marchais a refusé et, finalement, obtenu que M. Laurent soit à la fois tête de liste et candidat à la mairie dans le dix-neuvième arrondissement, le P.C.F. conduisant aussi la liste dans le deuxième arrondissement, où la tête de liste sera Mme Simone Goenvic, conseiller sortant de Paris. Estimant que le mandat du bureau exécutif n'était pas respecté par la délégation, M. Charzat a quitté la négociation.

Celle-ci a porté aussi sur le cas de M. Henri Fiszbin, conseiller sortant, ancien dirigeant de la fédération communiste de Paris, exclu « de fait » du P.C.F., et dont les socialistes estimaient qu'il avait sa place sur les listes d'union de la gauche. Le débat s'est prolongé sur cette question, déjà évoquée, à la fin de la matinée de mercredi, par les membres du groupe de travail P.S.-P.C.F. chargé de préparer les accords. M. Jospin avait déclaré, l'après-midi, devant le bureau exécutif du P.S., que le sort de M. Fiszbin ne pouvait justifier une rupture des négociations. Les socialistes étaient donc disposés à faire droit au point de vue des communistes, qui se refusent à participer à une liste sur laquelle figurerait leur opposant le plus notoire.

L'accord s'est fait pour que M. Fiszbin puisse présenter sa propre liste dans le dixième arrondissement (alors qu'il s'était déclaré candidat dans le dix-neuvième), le P.S. et le P.C.F. présentant, aussi, chacun sa propre liste. Il faudrait alors que M. Fiszbin obtienne au moins *5 % des suffrages exprimés pour que* se pose, au second tour, le problème de son intégrationsur une liste d'union. Manifestement, socialistes et communistes lui prêtent peu de chances d'y parvenir.

Les deux délégations ont aussi parlé des villes où un accord n'est *pas encore intervenu et de celles où* le P.S. avait renoncé à disputer la mairie au P.C.F. Deux accords annexes ont été conclus sur ces sujets. Le premier prévoit que la composition des listes se fera en tenant compte des résultats du scrutin européen (juin 1979), présidentiel (premiertour, avril 1981), législatif (juin 1981), et cantonal (mars 1982). Il établit également les critères de répartition des responsabilités au sein des bureaux municipaux et des moyens financiers destinés à assurer le fonctionnement des groupes.

Le second accord établit le principe de la parité entre les deux formations dans les huit villes à direction communiste, que le P.S. estimait lui revenir, mais auxquelles il avait renoncé : Amiens, Thionville, Le Mans, Saint-Etienne, Sarcelles, Vaulx-en-Velin et Montluçon, auxquelles s'ajoute Arles. Une délégation commune a été créée, qui comprendra les membres du groupe de travail (MM. Marcel Debarge et Jean Poperen pour le P.S., M. Laurent et Mme Madeleine Vincent pour le P.C.F.) et aura pour tâche de faire appliquer et respecter ces accords, d'en « *assurer la maintenance* », en quelque sorte.

« La réalité s'est imposée »

« *La réalité s'est imposée* », estimait M. Paul Laurens après la conclusion de l'accord, dont les communistes ont lieu d'être satisfaits. La volonté a prévalu, chez les socialistes, de faire passer les impératifs de l'union et de la cohésion majoritaire et gouvernementale avant le désir de régler les comptes des contentieux accumulées, localement, entre 1977 et 1981. De ce point de vue, on pourrait s'interroger sur la démarche suivie par les socialistes et qui a consisté, comme l'observe M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, à encourager dans leurs rangs un certain patriotisme de parti, dans un premier temps, puis à le décevoir, en réduisant progressivement le nombre des grandes villes où le P.S. disputerait la mairie au P.C.F.

Cette volonté de préserver l'union a été fortement encouragée par M. Pierre Mauroy, dès l'élaboration de la loi électorale, puis au cours des négociations. Recevant à dîner, mardi soir 21 décembre à l'hôtel Matignon, MM. Marchais, Charles Fiterman, ministre des transports, et André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait annoncé à ses invités le retrait de la candidature de Mme Dufoix à la mairie de Nîmes. Au cours de la conversation, les dirigeants du P.C.F. ont notamment exprimé deux préoccupations d'ordre électoral. Ils s'inquiètent des conséquences de l'augmentation du SMIC et de la stagnation des salaires qui lui sont immédiatement supérieurs, ce phénomène de tassement de la hiérarchie ouvrière provoquant une certaine frustration dans une frange d'ouvriers qualifiés, électeurs du P.C.F. Les communistes ont rappelé, d'autre part, la défection d'une partie – fondamentalement « protestataire » – de leur électorat, qui s'était abstenu ou avait voté pour l'opposition aux élections cantonales, parce qu'elle se reconnaît mal dans un parti représenté au gouvernement.

Les échanges ont porté aussi sur la démobilisation de l'opinion de gauche et sur les moyens d'y faire face. Cette situation impose, à tout le moins, la plus grande cohésion possible aux élections municipales et elle *explique, pour une large part*, les termes de l'accord, conclu, à peu de chose près, dans les délais prévus.

PATRICK JARREAU.

COMMUNISTE SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Mans : les socialistes persistent à vouloir affronter le P.C. au premier tour

Le Mans. — L'assemblée générale des militants des sections socialistes du Mans a confirmé, mercredi 22 décembre, la volonté de la commission exécutive départementale (CED) de la Sarthe de ne pas accepter l'accord national P.C.-P.S., jugé « inapplicable », pour les élections municipales.

Les socialistes manceaux persistent donc à présenter au premier tour une liste, conduite par M. Jean-Claude Boulard. Ils réaffirment cependant leur volonté de réaliser l'union avec le parti communiste au second tour, sur la base des résultats acquis par chaque liste de gauche au premier tour. Cette décision, qui a été obtenue à l'unanimité des quelque cent soixante militants présents (moins trois abstentions et quatre refus de vote), devra être entérinée au niveau fédéral par une nouvelle réunion de la CED.

L'assemblée générale avait été précédée, en fin de matiné, au siège du parti socialiste, par une réunion entre, notamment, M. Lionel Jospin et une délégation des socialistes du Mans, conduite par M. Boulard, qui n'avait donné aucun résultat, les deux parties restant sur leurs positions. L'hypothèse de primaires au sein de la gauche, qui paraît se confirmer, bouleverse localement, les données politiques de l'échéance municipale. Alors que le parti communiste proteste contre une attitude qu'il qualifie de « suicidaire » pour la gauche, l'opposition assiste à ces querelles intra-majoritaires avec une certaine satisfaction.

De notre envoyé spécial

« Ville communiste » ou plutôt « municipalité d'union de la gauche » depuis 1977, Le Mans, depuis que l'on parle de la rébellion ouverte des socialistes contre la décision du comité directeur de leur parti, est — enfin — à la pointe de l'actualité. Les Sarthois, gens traditionnellement réservés, se seraient bien passés de ce genre de publicité. Enfin, presque tous les Sarthois... L'homme par qui le scandale est arrivé, c'est lui, M. Jean-Claude Boulard, conseiller général d'un canton rural, Le Ballon, énarque, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du cabinet du ministre de la mer, chef de file de la liste socialiste aux élections municipales de mars prochain. Lui et les socialistes manceaux.

Vu du Mans, leur dossier apparaît solide quant à la suprématie que le P.S. a acquise, dans la ville, lors des dernières consultations électorales : près de dix points d'avance sur le P.C. à l'élection présidentielle de mai 1981, quatorze points aux législatives de juin 1981, onze points aux cantonales de mars 1982. Dès lors, leur raisonnement est simple : en 1977, la liste d'union de la gauche dirigée par les communistes s'était imposée parce que le P.C. devançait largement le P.S. A un moindre degré, c'était encore le cas lors des élections législatives de 1978.

Aujourd'hui, le rapport des forces s'étant inversé, on doit tenir compte des résultats du suffrage universel. Le P.S. propose donc l'union des forces de gauche... autour de lui. Faute d'accord sur cette base, des primaires sont légitimes. Aux électeurs ensuite de trancher. Vues du Mans, comme les choses apparaissent simples...

Elles le sont moins à Paris. Le comité directeur a donc dit non. Motifs : la pérennité de l'union de la gauche, tant sur les plans départemental et régional que gouvernemental, suppose que chaque partenaire fasse des concessions. Il n'est pas question d'offrir au P.C.F. le moindre prétexte que ce soit, par exemple en ne lui laissant pas la possibilité de conserver la mairie au Mans, alors même que c'est la seule ville importante qu'il détient dans tout l'Ouest. Lui refuser cette possibilité, c'est prendre le risque d'un mauvais report de l'électorat communiste dans des villes de la région où la municipalité sortante socialiste est en difficulté. Donc, pas question de primaires.

Pour défendable que puisse apparaître l'argumentation des socialistes du Mans, il leur faut se « sacrifier » au nom d'impératifs nationaux. Cette position a été réaffirmée mercredi soir, au cours de l'assemblée générale des militants, par un secrétaire national du P.S. dépêché sur place sans beaucoup d'illusions.

Au Mans, la colère des socialistes n'est pas toujours mesurée. Certains n'hésitent pas à dire que la direction nationale du parti socialiste est *« passée sous la table »* lors des négociations avec le parti communiste, et que la « sensibilité rocardienne » de M. Boulard n'est pas étrangère au sort qui a été réservé au Mans. On souligne, d'autre part, que le refus de primaires est en contradiction totale avec la nouvelle loi électorale municipale, qui prévoit un scrutin à la proportionnelle, ainsi qu'avec la politique de décentralisation. On affirme que laisser la tête de la liste d'union au maire communiste sortant, M. Jarry, c'est réunir les conditions pour faire battre la gauche.

On souligne enfin — perfidement — que ce ne sont pas des primaires au Mans qui peuvent éviter à M. Chénard d'être battu à Nantes... Au bout du compte, les socialistes manceaux expliquent — non sans raison — que dans les villes qui ont eu l'« autorisation » de faire des primaires, les socialistes ne sont pas toujours aussi bien placés, au regard des chiffres, qu'au Mans. Bref, c'est un dialogue de sourds.

Phase d'observation

La phase d'observation va se poursuivre courant janvier. La direction du parti ne souhaite pas en arriver au déclenchement d'une procédure disciplinaire, mais elle ne peut se permettre que l'exemple du Mans suscite quelques « vocations ». L'article 79 des statuts du parti socialiste prévoit, en effet, que le comité directeur, au vu des conclusions d'une commission d'enquête qui se rend sur place, peut prononcer la dissolution d'une fédération *« qui s'est rendue coupable d'actes graves d'indiscipline ou d'actions de nature à porter gravement préjudice au parti »*.

M. Boulard exorcise cette menace en indiquant que des actes commis dans l'intérêt de la gauche ne sont pas des actes d'indiscipline. Volontairement, il relativise le conflit, afin que, de part et d'autre, l'irréparable ne soit pas atteint. Les socialistes manceaux espèrent surtout que la direction du parti fermera les yeux jusqu'au premier tour. Si les primaires sont favorables au P.S., les prémices de cette victoire seront vite oubliées. Dans le cas contraire... Il n'est pas exclu, d'autre part, que, au cours des prochaines semaines, certains militants ou certains élus se montrent sensibles à un discours sur la « légitimité » par rapport au parti, et sur la possibilité, comme l'a indiqué M. Poperen, d'obtenir la parité des sièges entre socialistes et communistes sur la liste d'union.

Si l'actuelle unanimité des sections du Mans est largement entamée, M. Boulard renoncera à présenter une liste. Dans ce cas, avec quelques responsables, notamment MM. Becdelièvre et Rouzière, respectivement président de la communauté urbaine du Mans (CUM) et porte-parole du groupe socialiste au conseil municipal, il renoncerait également à figurer sur la liste conduite par M. Jarry. Mais les choses peuvent encore tellement évoluer...

Le dialogue de sourds se poursuit à un autre niveau : pour le maire, des primaires à gauche créeront inévitablement les conditions d'un succès de la droite. Satisfait de la position prise par le comité directeur du P.S., M. Jarry parle, lui aussi, d'accord national et d'accord de gouvernement. Autant il lui paraît normal que « le maire » se représente, autant les chiffres sur l'influence grandissante des socialistes, sur le plan électoral, lui paraissent hors de propos. Tout simplement parce qu'on ne peut pas comparer un scrutin municipal avec des élections présidentielle, législatives ou cantonales. Cette logique aboutit, en fait, à nier — à tout jamais — aux socialistes la possibilité d'exercer les responsabilités municipales, puisque, par définition, ils ne pourront se compter dans aucune consultation électorale !

Persuadé que le bilan de la gestion municipale plaide en sa faveur mais inquiet, malgré tout, du risque de voir la liste qu'il conduit être devancée par celle de M. Boulard au premier tour, M. Jarry laisse entendre que l'électorat communiste, *« peu motivé nationalement »*, commence à *« regimber un peu »*, et qu'en cas de victoire socialiste il regimbera beaucoup. *« Si les socialistes prennent le risque de la division, ils devront en accepter les conséquences au second tour »*, explique-t-il. Comprenne qui voudra...

Bref, à bien des égards, la démarche solitaire des socialistes manceaux apparaît aléatoire.

La droite se frotte les mains

A droite, bien sûr, on se frotte les mains. M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R., qui conduira la liste d'opposition, avec, à ses côtés, M. Jacques Dorise, un chef d'entreprise qui représente le courant U.D.F., assure que, en tout état de cause, il sera *« le prochain maire du Mans »*, ne serait-ce qu'en raison du pouvoir qu'auraient les élus de sa liste d'arbitrer les querelles P.C.-P.S. dans les délibérations du conseil municipal. Et il est vrai que, compte tenu de la dégradation de leurs relations, on a du mal à imaginer que les deux partis puissent cohabiter pendant une nouvelle période de six ans.

« L'union est un combat », le slogan, au Mans, recouvre la réalité des relations P.S.-P.C. L'inexistence du dialogue entre le président de la CUM et le maire en est un exemple. Le premier est qualifié d' *« anticommuniste viscéral et notoire »* par le second, et les socialistes, comme l'opposition, dénoncent le recrutement sur des critères politiques du personnel communal qui a progressé, en effectifs globaux, de 46,2 % de mars 1977 à novembre 1982 (plus 102 % pour les seuls auxiliaires). En fait, dans l'ignorance des listes qui seront effectivement en présence, les thèmes de la campagne électorale ne sont pas encore définis, faute de « cibles » précises.

Même M. Chaumont n'est plus très sûr de lui, depuis l'annonce de la constitution d'une autre liste d'opposition menée par MM. Jean-Paul Couasnon (qui travaille aux établissements Dorise !) et Bernard Reignier (un chirurgien qui, notamment grâce à son père, porte un nom respecté des Manceaux). Soucieux d' *« écarter l'appareil du parti communiste de la direction des affaires municipales »*, les deux hommes se présentent aussi en réaction contre M. Chaumont, symbole, selon eux, d'une génération d'hommes qu'ils considèrent comme des politiciens.

M. Chaumont sait que, de toute façon, cette dernière liste, qui s'intitule « Un autre choix », lui apportera ses suffrages au second tour, tout en exigeant un certain nombre de sièges sur la liste R.P.R.-U.D.F. En outre, si des primaires ont effectivement lieu à gauche, la liste Couasnon-Reignier ne se maintiendra peut-être pas jusqu'au bout, dans la mesure où elle entend se situer au centre gauche.

Au Mans, les jeux sont donc encore très ouverts. Ce qui frappe surtout, dans le cas des socialistes, c'est l'apparente difficulté des militants et des élus locaux à comprendre que les enjeux d'une négociation nationale avec le parti communiste justifient, pour la direction nationale du P.S., le « sacrifice » du Mans.

LAURENT ZECCHINI.

Brest : le R.P.R. et l'U.D.F. divisés

De notre correspondant

Brest. — Rien ne va plus dans les rangs de l'opposition à Brest : d'un côté, M. Georges Lombard, sénateur centriste, conseiller général et ancien maire de la ville, veut prendre les rênes, au nom de l'U.D.F., d'une coalition contre l'union de la gauche ; de l'autre, M. Jacques Berthelot (R.P.R.), conseiller municipal élu en juillet dernier à l'occasion d'une partielle rendue nécessaire par le décès du maire socialiste considère que la tête de liste lui revient de droit.

M. Pons vient de lui donner raison. Le secrétaire général du R.P.R. aurait indiqué que son parti lui apporterait un soutien total. Ainsi, M. Berthelot a obtenu le feu vert pour la liste *« Brest union »* qu'il entend diriger et déclare ouverte à toutes les sensibilités de l'opposition. Il en veut pour preuve qu'y figure M. Eugène Berest, ancien maire de Brest, ancien député U.D.F.

Il est évident que M. Berthelot est parvenu à imposer ses conceptions aux instances nationales de son parti qui souhaitaient à l'origine une entente avec l'U.D.F. Cependant les ponts ne sont pas entièrement coupés entre MM. Berthelot et Lombard. Une réunion de concertation devait avoir lieu ce jeudi 23 décembre entre les responsables des deux mouvements. M. Berthelot a annoncé son intention d'y assister. Parviendra-t-il à se faire entendre ?

Si un accord n'intervient pas entre les deux partis, les élections municipales aboutiront immanquablement à des primaires qui ne peuvent que réjouir l'union de la gauche. Celle-ci l'avait emporté en 1977 face à la majorité d'alors qui était divisée. — J. de R.

D'une ville à l'autre

NORD

TOURCOING. — M. Maurice Devllo, maire socialiste de la ville, renoncera à conduire la liste d'union de la gauche pour des raisons de santé. C'est son adjoint à l'animation, vice-président de la communauté urbaine, M. Christian Odoux, qui dirigera cette liste. — *(Corresp.)*

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES. — Une contestation s'élève au sein de l'opposition à la suite de la constitution d'une liste dirigée par M. Jean Journé, radical, délégué départemental de l'U.D.F. Le *« Rassemblement pour Tarbes »*, association qui regroupe des membres du R.P.R. et du P.R., annonce qu'il pésentera une liste. Il reproche à M. Jacques Longué, R.P.R., d'avoir renoncé à diriger la liste d'opposition et de figurer en deuxième position sur celle de M. Journé. Le candidat de la gauche est M. Paul Chastelain, communiste, maire sortant, qui tente de constituer une liste d'union malgré les réticences du M.R.G.

Les maires de Saint-Priest (Rhône) et de Talence (Gironde) quittent le P.S.

Deux maires de communes de plus de trente mille habitants viennent de décider de quitter le parti socialiste.

A Saint-Priest (Rhône), dont il est le maire sortant, M. Louis Gireau, qui n'a pas été désigné par les instances socialistes, comme tête de liste, a expliqué, mercredi 22 décembre, que sa *« mise à l'écart du parti »* est *« l'aboutissement logique de* [son] *soutien à M. Rocard et de* [son] *indocilité à l'égard des manières autoritaires et même terroristes des instances du P.S. »*.

Pour M. Gireau, *« la gestion d'une commune est une chose trop importante pour être confiée à un parti politique »*. *« Les partis*, a-t-il ajouté, *compliquent les rapports humains (...) et entraînent des mégavilles. »* M. Gireau a l'intention de conduire une liste de *« rassemblement »* en mars prochain.

Le choix de la section socialiste, ratifié par la fédération et le comité directeur du parti, s'est porté sur M. Bruno Polga, actuel premier adjoint. Ce dernier, considéré comme *« une personnalité hors parti »*, avait été exclu du P.S. lors des élections cantonales de mars dernier. M. Polga s'était alors présenté contre le candidat officiellement investi par le P.S., M. Carrier, qu'il avait devancé au premier tour. Au second tour, le candidat du R.P.R., M. Huon, l'avait emporté face aux deux candidats qui s'étaient maintenus.

A Talence (Gironde), dont il est maire depuis 1965, M. Henri Deschamps explique sa démission du P.S. par des *« raisons morales »*. Se déclarant *« écœuré »*, il a décidé de *« reprendre sa liberté »* mais de rester *« néanmoins socialiste »*. Le secrétariat fédéral du P.S. de la Gironde, qui a refusé cette démission, lui a adressé un télégramme dans lequel il indique : *« Tu es le maire socialiste d'une ville socialiste qui doit le rester. »*

Après que M. Deschamps eut, dans un premier temps, annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, puis que les sections socialistes de Bordeaux eurent choisi Mme Lalumière pour affronter M. Chaban-Delmas, les socialistes de Talence avaient désigné M. Bernard Saraden, adjoint chargé des finances, comme chef de file. On prête à M. Deschamps, qui ne s'était pas représenté aux législatives de 1981, permettant ainsi à Mme Lalumière d'être élue député, l'intention de constituer une liste dissidente (*le Monde* du 27 novembre).

POLITIQUE

Les six anciens premiers ministres appellent à célébrer le 25e anniversaire de la Ve République

Les six anciens premiers ministres de la Ve République, MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer, Jacques Chirac et Raymond Barre ont publié, mercredi 22 décembre une déclaration commune demandant que soit célébré en 1983 le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Ve République.

Ils écrivent :

« En 1983, il y aura vingt-cinq ans que la Ve République a été instaurée. Durant ce quart de siècle, les institutions établies par le général de Gaulle ont démontré qu'elles étaient à la fois adaptées à notre temps et assez solides pour résister aux tempêtes. Notre pays est devenu un grand pays industriel, un grand pays moderne ; l'économie, la protection sociale, ont fait des progrès considérables. Au prix d'un effort obstinément poursuivi, il s'est doté des moyens militaires lui permettant d'assurer sa défense et de mener une politique étrangère indépendante dans le respect de nos engagements internationaux.

» Au long de ces années, les épreuves n'ont pas manqué ; le monde a changé ; la France elle-même a changé profondément. De nouvelles générations ont accédé aux responsabilités. Mais quelles qu'aient été et que soient encore les crises et les succès, notre nation a vécu une grande époque de son histoire.

» Nous souhaitons que le 25e anniversaire de la Ve République soit célébré avec un éclat tel que chaque Français mesure ce que la France peut accomplir lorsqu'elle est rassemblée et que son peuple est animé d'une grande ambition.

» Cette célébration devrait avoir lieu, au-delà des passions contraires des partis, dans un esprit qui permettra d'affirmer notre unité plus profonde que nos divergences et de prendre conscience, dans les circonstances difficiles, de notre capacité de redressement au service de la nation et de toutes les libertés. Chacun pourra ainsi s'élever au-dessus de lui-même, et tous les Français s'unir autour de la France. »

Lundi 20 décembre, M. Jacques Chirac avait adressé une lettre à M. François Mitterrand pour l'inviter à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Ve République le 3 octobre 1983. Le Conseil de Paris avait adopté le même jour un projet d'organisation de cette cérémonie. Les élus parisiens communistes et socialistes, estimant que les formes n'avaient pas été respectées et qu'ils n'avaient pas été prévenus de cette initiative du maire, s'étaient abstenus (*le Monde* du 21 décembre).

M. CHIRAC A REÇU Mgr LUSTIGER

M. Jacques Chirac s'est entretenu, mercredi 22 décembre, avec Mgr Lustiger, archevêque de Paris, qu'il a reçu dans son bureau de l'Hôtel de Ville. Le maire a notamment évoqué l'audience que le pape lui a accordée au Vatican le lundi 13 décembre. La conversation a également porté sur les déclarations faites par M. Chirac à propos de l'école libre (*le Monde* du 15 décembre).

Le maire de Paris, accompagné de Mgr Lustiger et en présence du nonce apostolique, Mgr Felici, a ensuite inauguré une exposition organisée dans les locaux d'accueil de l'Hôtel de Ville (24, rue de Rivoli) et consacrée à sainte Geneviève, patronne de Paris.

● *M. Pierre Mattei, conseiller de Paris*, qui a donné sa démission de la présidence de la fédération parisienne des radicaux de gauche et qui a ensuite été exclu du M.R.G. (*le Monde* du 18 décembre), nous demande de préciser que sa démission constitue *« une mise en cause de la politique pratiquée par le M.R.G. depuis le 10 mai 1981 »*. Dans la lettre de démission qu'il a adressée le 15 décembre à M. Schwartzenberg, président du M.R.G., M. Mattei affirme qu'*« une opération de commando téléguidée avec soixante adhésions de dernière heure a déstabilisé la Fédération de Paris »*. Il ajoute : *« Notre parti cautionne une politique économique dont les effets néfastes sont déjà éclatants, et qui est contraire à la doctrine radicale dont la toute première option est la liberté d'entreprendre. A Paris, communistes et socialistes discutent entre eux des municipales, et ce n'est qu'après leur accord que nous serons invités à connaître les places qu'ils veulent bien nous octroyer. »*

● *Le rapport sur la situation en Corse* établi par une mission parlementaire R.P.R. a été adressé à M. François Mitterrand. M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, qui conduisait la délégation en Corse, indique que trois impressions se dégagent des témoignages recueillis : *« Le rejet absolu de tout ce qui peut mettre en cause l'appartenance de la Corse à la France ; le refus de la violence et l'angoisse devant la situation présente. »*

LES VINGT-QUATRE PRÉSIDENTS DES CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

Les vingt-quatre présidents des chambres régionales des comptes qui ont été nommés au conseil des ministres sont les personnalités suivants :

– *Alsace :* M. Jean-Paul Roubier, conseiller-maître à la Cour des comptes ;

– *Aquitaine :* M. Pierre Aymard, conseiller-maître ;

– *Auvergne :* M. Rocagel, licencié en droit ;

– *Bourgogne :* M. Jean-Louis Chartier, conseiller référendaire ;

– *Bretagne :* M. Pierre Paugam, sous-directeur au ministère de l'économie et des finances ;

– *Centre :* M. Jean Recoules, ancien élève de l'ENA ;

– *Champagne-Ardenne :* M. Gérard Olivier, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;

– *Corse :* M. Claude Charbonniaud, préfet hors-cadre ;

– *Franche-Comté :* M. Daniel Malingre, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;

– *Ile-de-France :* M. Pierre Granjeat, conseiller-maître à la Cour des comptes ;

– *Languedoc-Roussillon :* M. Jacques Ratier, conseiller-maître à la Cour des comptes ;

– *Limousin :* M. Alexandre Epifanoff, conseiller-référendaire à la Cour des comptes ;

– *Lorraine :* M. Pierre Varaine, président de tribunal administratif ;

– *Midi-Pyrénées :* M. Pierre Baichere, administrateur civil hors-classe ;

– *Nord-Pas-de-Calais :* M. Jean Raynaud, conseiller-maître à la Cour des comptes ;

– *Basse-Normandie :* Philippe Limouzin-Lamothe, conseiller référendaire ;

– *Haute-Normandie :* Alain Trapenard, conseiller référendaire ;

– *Pays de la Loire :* M. René Bouet, secrétaire général de la ville de La Rochelle ;

– *Picardie :* M. Marcel Carminati, administrateur civil hors-classe ;

– *Poitou-Charentes :* M. Raymmond Meunier, contrôleur financier ;

– *Provence-Alpes-Côte d'Azur :* M. André Rinuy, conseiller-maître ;

– *Rhône-Alpes :* M. Jean-François Larger, conseiller référendaire ;

– *Antilles-Guyane :* M. Alain Lefoulon, conseiller référendaire ;

– *Réunion :* M. Jean-Antonin Lescat, président de tribunal administratif.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 22 décembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

● LÉGISLATION EUROPÉENNE.

1) Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un projet de loi mettant en harmonie le code des assurances avec la quatrième directive européenne en matière d'assurance sur la vie. Ce projet, dont le champ d'application comprend la Caisse nationale de prévoyance, institue la liberté d'établissement des sociétés d'assurance-vie et organise le contrôle du principe de séparation des entreprises d'assurance sur la vie et d'assurance de dommages ;

2) Le ministre délégué aux affaires sociales, chargé du travail, a présenté au conseil des ministres un projet de loi *mettant en œuvre*, dans le droit français, la directive du Conseil des Communautés européennes du 14 février 1977, relative au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'établissement. Sauf en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens, le nouvel employeur sera redevable, envers les salariés dont les contrats de travail subsisteront, des dettes qui incombaient à l'ancien employeur. Celui-ci devra rembourser au nouvel employeur les sommes ainsi versées.

● NOUVELLE-CALÉDONIE.

Sur la proposition du secrétaire d'Etat, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer, le conseil des ministres a adopté trois ordonnances concernant le territoire de la Nouvelle-Calédonie, prises en vertu de la loi d'habilitation du 4 février 1982.

1) La première ordonnance étend le *Code du travail* à la Nouvelle-Calédonie, *sous réserve d'adaptations* justifiées par la situation locale. Elle se substitue à une législation dépassée qui, depuis trente ans, n'avait pas suivi les progrès de la législation métropolitaine.

2) La seconde ordonnance, relative à *la réglementation minière* confère aux pouvoirs publics une meilleure maîtrise de la valorisation du patrimoine minier et vise à une participation plus large de l'ensemble des habitants de la Nouvelle-Calédonie à l'exploitation des richesses naturelles de ce territoire.

3) La troisième ordonnance donne au territoire de la Nouvelle-Calédonie le pouvoir de *concession de la distribution d'énergie électrique*, afin de mieux organiser la répartition des ressources et d'accélérer l'électrification des zones défavorisées de l'intérieur et des îles.

Ces trois textes font suite aux ordonnances sur la réforme foncière, sur l'Office de développement de l'intérieur et des îles, sur l'Office culturel mélanésien et sur les assesseurs coutumiers de la juridiction calédonienne, précédemment adoptées par le gouvernement. Ils parachèvent l'ensemble des réformes engagées pour favoriser le développement économique et social du territoire.

● STATUT DES PRÉFETS.

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, un projet de décret portant modification du statut des préfets. Ce texte tire les conséquences de la séparation qui est désormais établie entre le grade de préfet et la fonction de commissaire de la République. Il prévoit notamment que, lorsqu'elles seront destinées à pourvoir des emplois supérieurs comportant une mission de service public relevant du gouvernement, et dans la limite de 5 % de l'effectif budgétaire du corps, les nominations au grade de préfet pourront ne pas être accompagnées d'une affectation sur un poste territorial.

● RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ÉTAT.

Le conseil des ministres a approuvé le décret présenté par le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, qui majore de 2 %, à compter du 1er janvier 1983, les traitements des personnels civils et militaires de l'Etat. Le minimum de rémunération mensuelle nette en région parisienne se trouve ainsi porté à 3 745,91 F. Les traitements des agents les plus modestes, dont les rémunérations sont calculées sur la base d'un indice nouveau majoré égal ou inférieur à 246, auront ainsi bénéficié d'une revalorisation de 10,1 % par rapport au 1er janvier 1982. Pour tous les autres fonctionnaires, l'augmentation aura été de 8,1 %. Le conseil des ministres a également approuvé un décret ramenant de quatre à deux le nombre des séries d'indices servant au classement et à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat. Cette simplification s'insère dans le programme de clarification et de remise en ordre des rémunérations de ces personnels.

● DÉRIVÉS DU PÉTROLE.

Sur proposition du ministre délégué chargé de l'énergie, le conseil des ministres a adopté deux décrets qui, conformément à la loi du 30 mars 1928, confèrent des autorisations triennales d'importation de produits pétroliers raffinés à différentes sociétés. Les conditions générales, qui *ont présidé au renouvellement de* ces autorisations, visent en priorité à garantir la sécurité de l'approvisionnement des consommateurs français. En particulier, des obligations concernant la stabilité de l'approvisionnement et la constitution de stocks de sécurité sont imposées aux titulaires d'autorisation.

● DROITS DE L'HOMME.

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de la réunion qui vient de se tenir pour préparer les prochains travaux des Nations unies, réunion à laquelle participent la plupart des organisations françaises vouées à la défense des droits de l'homme. La création d'une commission consultative, représentant les différents mouvements intéressés en France, a été évoquée dans le désir de contribuer à la mobilisation et à l'expression de l'opinion dans ce domaine.

● ALGÉRIE.

A l'occasion de la visite du président Chadli Bendjedid à Paris, les différents aspects des relations entre les deux pays ont été examinés avec la volonté d'agir dans l'intérêt des deux parties et le respect des orientations propres à chaque Etat. Les échanges économiques entre les deux pays ont déjà connu en moins d'un an un développement substantiel. Les problèmes humains, les questions de droit privé, celles relevant de la circulation des personnes, ont été également abordés. Des décisions ont déjà été prises. Leur mise en application sera accélérée de façon concertée. En ce qui concerne la circulation des personnes, deux émissaires ont été envoyés à Alger. Ils se rendront immédiatement après à Rabat et à Tunis. Un mode de contrôle régulier et simple des mouvements de personnes entre les deux pays et la France sera établi dans les prochaines semaines en concertation avec les gouvernements intéressés.

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

1) Conseil des ministres du budget. — Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a rendu compte du Conseil des Communautés des ministres du budget, réuni le 15 décembre à Strasbourg. Les travaux de ce Conseil, conduits en étroite liaison avec l'Assemblée européenne, ont porté sur le budget rectificatif et supplémentaire de la Communauté pour 1982 et le projet de budget pour 1983. Seul ce projet a pu être adopté. La France, pour sa part, a constamment rappelé que la Communauté européenne devait observer dans la conduite de sa politique budgétaire une rigueur identique à celle qui est observée par les États membres eux-mêmes.

2) Conseil des ministres chargés de la pêche. — Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, et le ministre de la mer ont rendu compte du Conseil des Communautés des ministres chargé de la pêche, réuni le 21 décembre à Bruxelles.

● POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES ZONES DE MONTAGNE.

Le conseil des ministres du mercredi 22 décembre 1982 a entendu une communication du ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire et du ministre de l'urbanisme et du logement sur la politique de développement et de protection des zones de montagne.

Les massifs montagneux couvrent le cinquième du territoire national. Le projet du gouvernement est d'y mobiliser l'ensemble des forces vives pour assurer un développement équilibré, respectueux de l'environnement et maîtrisé par les intéressés eux-mêmes.

Une consultation très ouverte sera engagée auprès des régions de montagne, du conseil économique et social et des organisations professionnelles concernées sur un avant-projet de loi dont les dispositions s'inspirent de quatre idées principales :

— Mieux reconnaître les spécificités des différents massifs et renforcer le rôle des élus montagnards dans la planification économique et l'aménagement de leur territoire;

— Renforcer les moyens juridiques dont disposent les collectivités et les populations permanentes pour mettre en valeur les potentialités de chaque zone et encourager, dans le cadre nouveau de la décentralisation, le développement des initiatives locales ;

— Définir les conditions particulières d'aménagement de l'espace, en particulier dans les secteurs les plus sensibles;

— Encourager le développement économique des zones de montagne en levant les obstacles à la pluriactivité, en simplifiant et en adaptant les procédures d'aide, et en stimulant les activités productives spécifiques à ces régions.

Le comité interministériel d'aménagement du territoire a approuvé le 20 décembre un ensemble de mesures directement opérationnelles, pour favoriser le développement économique et social des massifs de montagne.

● AMÉNAGEMENT DU LITTORAL.

Le ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire et le ministre de la mer ont présenté une communication relative à la politique d'aménagement et de protection du littoral. Le littoral est le siège d'activités économiques importantes, placées au contact direct de la concurrence internationale, comme la construction et la réparation navales, le transport maritime, la pêche et le tourisme. C'est aussi une zone d'échanges économiques, par où transitent les deux-tiers de notre commerce extérieur et qui accueille chaque année 13 millions de touristes. L'urbanisation s'y est développée considérablement : 20 % des 5 500 kilomètres de côtes françaises sont occupés de façon dense.

La décentralisation ayant confié aux régions le soin de planifier leur développement et aux communes une compétence de droit commun en matière d'urbanisme, la politique du littoral relève désormais de la responsabilité conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'avant-projet de loi qui sera soumis à la consultation des régions littorales et du Conseil économique et social :

— fixera certains principes relatifs à l'urbanisation ; ceux-ci auront notamment pour objet l'orientation de l'urbanisation vers l'intérieur des terres, la préservation des zones encore naturelles en bordure de la mer, ainsi que la protection des espaces les plus sensibles ;

— tracera le cadre juridique de la mise en valeur du littoral ; les orientations proposées visent à promouvoir le système portuaire français et à moderniser les activités de pêche, de cultures marines et de transports maritimes ; la *valorisation du littoral sera également* conçue afin d'en faire le lieu d'accueil et de loisirs du plus grand nombre.

La politique le libre accès de tous au domaine public maritime et au rivage sera activement poursuivie.

● SESSION PARLEMENTAIRE.

Le ministre chargé des relations avec le Parlement a rendu compte du travail parlementaire de cet automne : en trois mois, quarante-cinq lois ont été adoptées définitivement, tandis qu'une quinzaine de projets ou propositions de loi ont fait l'objet d'une première lecture.

Les textes adoptés s'ordonnent autour de trois axes principaux :

— les dispositions économiques et financières : loi de finances pour 1983, loi de finances rectificative pour 1982, loi relative au fonds de solidarité pour l'emploi, loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale, loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne ;

— la poursuite des réformes de structure : loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, loi fixant le mode de scrutin aux élections municipales, loi relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon, loi portant organisation des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique et de la Réunion, loi relative à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole et loi d'orientation des transports intérieurs ;

— la réalisation de nouvelles avancées sociales : trois lois relatives aux droits des travailleurs, loi relative à la formation professionnelle des artisans, loi relative à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse, loi relative aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale, et première lecture des projets de loi concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'intégration des agents publics non titulaires.

A propos du bilan, le président de la République a notamment déclaré : *« Poursuivant l'œuvre législative engagée l'an dernier, le Parlement a beaucoup travaillé : des dispositions essentielles pour le développement de notre économie, le soutien de l'emploi, la lutte contre l'inflation, la justice sociale, la démocratie dans le travail, les libertés et la place de la France dans le monde ont été adoptées. Les droits du Parlement ont été, comme il se doit, scrupuleusement respectés et le contrôle parlementaire s'est exercé normalement. Les deux Assemblées qui ont vocation pour élaborer et améliorer les textes législatifs doivent remplir l'une et l'autre, par-delà leurs légitimes appréciations politiques, la mission qui leur est conférée. Je me réjouis de l'équilibre qui s'établit, de la sorte, entre les pouvoirs, pour le plus grand bien de la démocratie. »*

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres, réuni mercredi 22 décembre, a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

BASSE NORMANDIE

YVES BENTEGEAC

M. Yves Bentegeac, commissaire de la République du département de l'Aisne, est nommé commissaire de la République de la région Basse Normandie, commissaire du département du Calvados, en remplacement de M. Alex Gobin, admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Oubangui-Chari jusqu'en 1958, puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa ensuite plusieurs postes en République Centrafricaine, comme directeur adjoint des finances, contrôleur financier, inspecteur des affaires administratives, et enfin conseiller du ministre des finances (1963). De retour en France, il fut chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de *MM. Roger Moris, Alexandre Stirn,* Pierre Doueil et André Chadeau. En août 1972, M. Bentegeac est nommé secrétaire général du Var, puis en mai 1975 délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne. En 1977 il est nommé préfet de la Haute-Corse, en 1979 préfet de la Manche avant de devenir, en août 1981, préfet de l'Aisne.]

AISNE

M. CHRISTIAN LEROY

M. Christian Leroy, préfet hors cadre, est nommé commissaire de la République du département de l'Aisne, en remplacement de M. Bentegeac.

[M. Christian Leroy est né le 21 janvier 1921 à Lambezellec (Finistère). Administrateur civil, il est, en 1953, détaché en qualité de chef de cabinet du préfet du Jura, puis en 1954 du préfet de l'Aube. En décembre 1954, il est nommé sous-préfet de Saint-Claude (Jura), et en 1959 sous-préfet de Ribeauvillé (Haut-Rhin). En 1961 il est chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet du Pas-de-Calais, puis en 1963 à la disposition du préfet de la Sarthe, et en 1964 auprès du préfet de région des Pays de Loire. En 1971, il est nommé chef de mission à temps plein auprès de la région Pays de Loire et en 1978 préfet d'Indre-et-Loire avant d'être placé hors le 17 novembre dernier.]

CHARENTE

M. YVAN BARBOT

M. Yvan Barbot, secrétaire général de la préfecture du département de la Seine-Saint-Denis, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Charente, en remplacement de M. Ohrel.

[Né le 5 janvier 1937 à Ploeuc-sur-Lie (Côtes-du-Nord), licencié ès lettres, diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, M. Yvan Barbot, occupe en 1961 les fonctions de chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, et du préfet de la Haute-Savoie avant d'être nommé en 1965, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la Haute-Savoie, puis détaché dans un emploi d'administrateur civil au ministère de l'intérieur. Il devient ensuite, successivement en 1968, chef de cabinet du préfet de la région parisienne ; en 1969, sous-préfet d'Etampes (Essonne) ; en 1974, chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Messmer ; en 1976, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, puis dans les mêmes fonctions, auprès de M. Christian Bonnet. Il était secrétaire général de la Seine-Saint-Denis depuis 1977.]

ORNE

M. PIERRE NORTH

M. Pierre North, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nord-Pas-de-Calais, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Orne, en remplacement de M. Louis de Faucigny-Lucinge, nommé trésorier-payeur général du Lot.

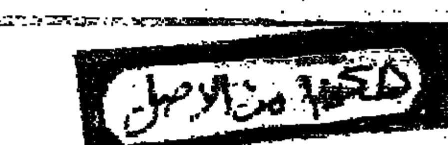
[Né le 7 juillet 1928, à Strasbourg (Bas-Rhin), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, M. Pierre North est nommé, en 1952, chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne. Il assume ensuite les fonctions de chef de cabinet du préfet des Basses-Alpes, en 1953, et du préfet de la Drôme, en 1954. Nommé sous-préfet en 1957, il exerce successivement à Lesparre-Médoc (Gironde), auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, à Alger, à Mostaganem avant d'être nommé, en 1965, chargé de mission au cabinet du préfet du Bas-Rhin ; en 1969, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; en 1975, sous-préfet de Montmorillon (Vienne) ; en 1977, secrétaire général d'Eure-et-Loir ; en 1979, chargé du secrétariat général pour l'administration de la police à Lille. Il est nommé, en 1980, chef de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.]

POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. ALAIN OHREL

M. Alain Ohrel, commissaire de la République du département de la Charente, est nommé haut commissaire de la République, chef du territoire de la Polynésie française, en remplacement de M. Paul Noirot-Cosson, nommé préfet hors cadre.

[Né le 12 mars 1935 au Havre, ancien élève de l'ENA (promotion Albert-Camus), M. Alain Ohrel devient administrateur civil au ministère de l'intérieur au mois de juin 1962. Il occupe successivement les fonctions de chef de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, puis du préfet de la Haute-Vienne (novembre 1963, date à laquelle il devient sous-préfet). Réaffecté en août 1964 à l'administration centrale, il est, d'octobre 1965 à mai 1966, chef de cabinet du ministre de l'intérieur M. Roger Frey. En septembre 1966, il est nommé sous-préfet de Dreux (Eure-et-Loir), puis en décembre 1970, sous-préfet de Libourne (Gironde), avant de devenir en septembre 1975 sous-préfet hors classe, secrétaire général des Hauts-de-Seine. Nommé préfet de la Mayenne en 1979, il était préfet de la Charente depuis août 1981.]



L'ACTION DE « L'ARMÉE DU SALUT » A PARIS

Le retour de la « soupe de nuit »

Dans les années 30, déjà, des « salutistes » bénévoles promenaient dans les rues de Paris, pendant les nuits d'hiver, une charrette chargée de soupe chaude destinée aux quelque cinq mille malheureux que comptait alors la capitale.

Cinquante ans plus tard, l'Armée du salut a décidé, face à l'inquiétant accroissement du nombre de ceux qu'on appelle pudiquement « les nouveaux pauvres », de relancer ces opérations dites « soupes de nuit ».

Déjà, une fourgonnette a été achetée et équipée de marmites norvégiennes. Au départ de la gare d'Austerlitz, elle fera chaque nuit la tournée des secteurs parisiens où se réfugient traditionnellement ceux qui ont froid et faim. Selon les études menées par l'Armée du salut, de mille cinq cents à deux mille sans-abri vivent à l'heure actuelle dans les rues de la capitale. Outre les clochards habituels, qui, eux, ont délibérément choisi de se mettre en marge de la société, apparaît aujourd'hui une nouvelle catégorie d'individus que les rigueurs de la vie actuelle ont menés au dénuement total.

Comme l'explique le capitaine Pierquin, ces « nouveaux pauvres » sont, *« très souvent, des personnes possédant une qualification professionnelle, originaires de nos provinces, et qui, faute d'avoir pu trouver dans la capitale l'emploi escompté, se retrouvent en quelques semaines, voire en quelques jours, totalement démunis. Plutôt qu'avouer aux leurs l'échec de leurs démarches et de s'en retourner chez eux, ils sombrent très rapidement, parce qu'à cours de toute ressource matérielle et morale, dans cette marginalisation dramatique... »*

Donner une chance à ces « paumés », leur fournir le secours immédiat et un peu de réconfort, mais aussi rechercher les causes profondes du mal et, à long terme, tenter d'en supprimer les effets, tels sont les buts que s'est fixés l'Armée du salut, qui fêtait l'an dernier son centième anniversaire. Si elle se veut d'abord, comme le rappelle le capitaine Pierquin, *« une branche militante de l'Eglise, une communauté mais non une secte »*, l'Armée du salut se veut aussi *« un mouvement d'évangélisation militant »* et *« une armée sur le front de la misère et du vice »*.

Aujourd'hui, implantée solidement dans quatre-vingt-six pays du monde, cette armée pacifiste, dont les effectifs permanents en France sont de deux cents personnes, aidés par quelque mille trois cents bénévoles, gère dans l'Hexagone trente-trois institutions sociales et quarante-quatre postes d'évangélisation. Plus de quatre mille personnes démunies vivent en permanence sous ses toits.

Les trois « S »

La préfecture de Paris et la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) lui ont récemment demandé de prendre en charge trois nouveaux centres d'accueil d'urgence, qui sont en cours d'installation et de rénovation. Pour contribuer un peu mieux à mettre en œuvre la doctrine « des trois S » : soupe, savon et salut... Mais, comme le fait observer le capitaine Pierquin, *« c'est difficile d'annoncer l'Evangile à quelqu'un qui a le ventre vide, les pieds dans l'eau et froid partout... »* On commencera donc par lui donner le secours immédiat, et c'est seulement après que lui sera annoncé l'Evangile : *« Il ne serait pas convenable de profiter du désarroi d'autrui pour commencer par là, cela ressemblerait à une espèce de chantage. Ce qui importe surtout, c'est que les gens sachent que ce que nous faisons, nous le faisons au nom de Jésus... »*

C'est au nom de Jésus, et pour soulager un tant soit peu l'immense misère qui se cache derrière les vitrines illuminées de Noël, les étalages croulant de victuailles et les menus de réveillon à 600 F le couvert que l'Armée du salut a planté ses chaudrons de cuivre aux carrefours depuis le 17 décembre, et y sonnera de la clochette jusqu'à la veille de Noël, comme elle le fait chaque année. Cette « Semaine des marmites », comme on la nomme ici, ce peut être une occasion de poser ses paquets sur le trottoir un bref instant, juste le temps de tirer son porte-monnaie de sa poche.

J.-M. D.-S.

★ Armée du salut, grand quartier général, 76, rue de Rome, 75008 Paris ; tél. 387-41-19. Les personnes qui souhaiteraient contribuer bénévolement à l'opération « soupes de nuit » peuvent se faire connaître au major Gresle, à la cité-refuge, 12, rue Cantagrel, 75013 Paris ; tél. 583-54-50.

POLÉMIQUE ENTRE MM. HERNU ET NOGUÈRES

Les droits de l'homme dans les casernes

M. Hernu appartiendrait-t-il à cette « droite judiciaire » que le garde des sceaux montre aujourd'hui du doigt ? La « *droite judiciaire* », selon M. Badinter, c'est cette droite historique, « *soupçonneuse ou frileuse* », qui redoute, entre autres péchés, l'extension des droits de la défense. Hostile à la venue des avocats dans les casernes, en cas de sanctions disciplinaires, M. Hernu serait-il à ranger dans cette catégorie ?

Cette présence est un test. Les soldats du contingent sont, malgré eux, des nains politiques. La loi le dit à sa manière, qui ne manque pas de sel : « *Les militaires jouissent de tous les droits et libertés reconnues aux citoyens. Toutefois l'exercice de certains d'entre eux est, soit interdit, soit restreint.* » Le gouvernement actuel a, certes, amélioré la situation, mais les sanctions continuent à pleuvoir sur les appelés pétitionnaires ou lecteurs de publications interdites dans les casernes.

Le gouvernement de M. Mauroy trouve normal que des soldats du contingent, surpris à lire *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, soient mis aux arrêts, cela en dépit de la promesse nº 96 du candidat Mitterrand : « *Toute censure de l'information, y compris dans les casernes et les prisons, sera abolie.* »

Un soldat du contingent à qui pareilles mésaventures sont arrivées a été sanctionné de soixante jours d'arrêt dont la moitié sous forme de mesure d'isolement, le nouveau nom donné aux arrêts de rigueur et qui équivaut à un mois d'emprisonnement.

Si une volonté opiniâtre inspire les réformes judiciaires en cours, c'est bien celle d'en finir avec ce genre de procédure sans garantie et d'interdire toute détention qui ne soit pas prononcée par un juge du siège. M. Badinter poursuit obstinément sa route dans ce sens, éliminant une à une toutes les dispositions liberticides qu'il débusque dans les codes. Toutes sauf une qui, par une sorte de connivence gouvernementale, semble devoir échapper à ce tri : le droit pour la hiérarchie militaire d'infliger des quasi-peines d'emprisonnement, sans recours judiciaire pour l'intéressé ni possibilité de se faire défendre par un avocat.

Pour justifier cette absence de recours, M. Hernu invoque une jurisprudence constante des tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat, jurisprudence qui pourrait évidemment évoluer si ces juridictions sentaient le climat plus favorable. Le refus du ministre de la défense d'accepter la présence des avocats dans les casernes ne repose, en revanche, sur aucun texte. Au contraire, il existe une loi du 31 décembre 1971 qui précise que ces derniers peuvent exercer leur ministère devant toutes les juridictions ou « *organismes disciplinaires* ».

Entreront, entreront pas dans les casernes ? Un avocat a pu le faire récemment au vu et su de la hiérarchie, à la suite d'une fausse manœuvre dont le chef de corps a dû se mordre les doigts. Communiqué immédiat de M. Hernu : c'était bien un malentendu ! (*le Monde* du 26 novembre).

Cette affaire envenime la polémique qui oppose depuis un certain temps M. Hernu à la Ligue des droits de l'homme et au président de celle-ci, M. Henri Noguères. Un télégramme du ministère de la défense invitant les chefs de corps à « *opposer un refus formel et systématique à tout essai de pénétration* » de M. Noguères et d'avocats de la Ligue, « *dans une enceinte militaire* », démontre le tour pris par cette querelle, même si un certain désir d'apaisement s'est fait jour de part et d'autre.

Cette affaire crée un malaise à l'intérieur de la majorité et jusque dans les cercles gouvernementaux, comme en témoigne cette lettre de M. Bertrand Delanoë, membre de la Ligue des droits de l'homme, mais aussi porte-parole du P.S., faisant remarquer à M. Hernu que la possibilité pour chaque citoyen de désigner « *un conseil juridique de son choix à tout moment, et de pouvoir communiquer avec lui* », est une nécessité.

La situation étant apparemment bloquée, des avocats ont saisi la Commission européenne des droits de l'homme, avec une chance aléatoire d'aboutir vite. En attendant, la « droite judiciaire » prospère dans les casernes, en dépit de la philosophie qui anime le gouvernement dans le domaine des libertés. Que pense M. Badinter de cette entorse aux grands principes ?

BERTRAND LE GENDRE.

Deux personnes écrouées pour « non-présentation d'enfants »

Un père, M. Eugène Dolo, douanier, et une mère, Mme Anna Fernandez, réfugiée politique chilienne, en conflit avec leurs conjoints respectifs pour la garde de leurs enfants, ont été incarcérés, mercredi 22 novembre, à la prison de Nantes (Loire-Atlantique).

M. Dolo, à qui revient la garde de ses deux fils, Laurent, quatorze ans, et Christophe, douze ans, a été condamné à quinze jours d'emprisonnement pour « non-représentation d'enfants » à son ex-épouse. Les enfants ont été confiés provisoirement à une tante, dans le Morbihan. « *Le seul espoir que l'on a maintenant*, déclare le Mouvement de la condition paternelle, qui le soutient, *c'est que l'incarcération se déroule plus souplement et qu'il puisse sortir pour les réveillons.* »

Mme Fernandez a, également, été condamnée à quinze jours d'emprisonnement. Elle refuse de présenter son fils, Sébastien, à son ex-conjoint, qui, pourtant, en a obtenu la garde au moment du divorce. Elle a confié Sébastien à ses parents, qui demeurent toujours au Chili.

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'UNIFICATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Un entretien avec M. Savary

(Suite de la première page.)

— Mes propositions sont faites, mais j'ai dit, le 4 août, que la négociation, c'est l'étude des propositions et des contre-propositions dans le cadre des grands chapitres de la rénovation du système éducatif de ce pays, c'est-à-dire les six points qui ouvrent ma déclaration. Je ne peux pas accepter la méthode qui consisterait à enfermer une question aussi complexe dans une dialectique de propositions non négociables et de modalités qui le seraient. Une négociation n'a d'intérêt et de sens que si on discute. Si l'on était décodé avant, on n'aurait pas à négocier.

» Engager une négociation ne signifie donc pas que l'on a souscrit à l'ensemble des thèmes et des modalités. Ce n'est certainement pas se priver d'une liberté. A l'inverse, si les parties concernées ont toujours l'espoir de faire passer l'intégralité de leurs positions initiales, il est clair que la *négociation n'ira pas loin*. C'est aussi vrai pour le CNAL que pour les responsables de l'enseignement catholique.

— Si les préalables tardent et reportent le début des négociations à une date proche des élections municipales, ne craignez-vous pas que l'opposition ne réussite à mobiliser et à capter des électeurs qui, sinon, ne se retrouveraient pas autour d'elle, tant il est vrai que le débat sur la liberté d'enseignement ne se réduit pas à des clivages gauche-droite ?.

— Cette question rejoint l'opportunité de mes propositions. J'ai respecté le programme auquel le gouvernement *avait souscrit* dès le début. Que n'aurait-on pas dit si je ne l'avais pas respecté ? Y a-t-il un moment opportun pour parler de ces questions ? L'an dernier, il y avait des cantonales. *En 1983, il y aura* des municipales qui précéderont des élections régionales, puis législatives. L'enjeu de l'affaire est tel qu'il importe de l'aborder, certes sans être *indifférent à la conjoncture* électorale, mais sans être esclave de celle-ci.

— Les sondages ont toujours montré que plus de deux Français sur trois ne veulent pas ranimer la guerre scolaire. Ne croyez-vous pas que si votre procédure échoue, il faudra soit admettre le statu quo, *soit envisager une autre procédure ?*

— Je fais partie des deux Français sur trois qui ne veulent pas rallumer la guerre scolaire, mais je me refuse à engager quelque chose en envisageant, dès le départ, l'échec. D'autre part, quelle serait la valeur de ce qui est en cours si, d'ores et déjà, on pense à des procédures de substitution. C'est dire l'importance des responsabilités de chacun en cette période pour faire en sorte que l'hypothèse d'échec soit exclue. A travers mes propositions, c'est la rénovation de tout le système éducatif français qui est engagée. Mon devoir, quoi qu'il arrive, est de poursuivre le processus en ce qui concerne en particulier ma responsabilité directe, c'est-à-dire l'enseignement public. Il est de ma responsabilité de ministre de corriger les inconvénients du système global actuel qui sont apparus à l'évidence ces dernières années pour que, progressivement, notamment en matière de carte scolaire, des mesures soient prises dans l'intérêt des élèves en respectant les souhaits des familles. »

— Nous publions aujourd'hui un texte de Mgr Honoré, qui n'hésite pas à parler d' « holocauste » *en se référant à une argumentation juridique. Le groupement d'intérêt public qui a servi de modèle à la construction de l'établissement d'intérêt public donne, en effet, le pouvoir majoritaire à la puissance publique. Pouvez-vous répondre plus précisément à cette accusation ?*

— Vous comprendrez que je ne souhaite pas ouvrir la négociation dans les colonnes d'un journal, mais il est clair que ce problème est un de ceux qui feront partie de la négociation. »

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

Les raisons d'un refus

(Suite de la première page.)

Si j'ai bien compris le texte ministériel, une association serait crée pour chacun des établissementd (quelle en serait la composition ?), et cette association, partenaire de l'État et des collectivités locales, poiurrait constituer un E.I.P. aux fins de passer une convention de financement et d'affectation de personnel.

Le modèle proposé pour ce nouveau type d'établissement est celui du groupement d'intérêt public innové par la loi sur la recherche du 15 juillet 1982. *Mais les références faites à* cette loi sont sans équivoque : c'est la puissance publique qui est souveraine (1) pour établir la convention et pour en décider. *« Elle est aux deux bouts de la chaîne, puisque ce sont* ses représentants qui la proposent et ce sont encore ses représentants qui l'acceptent... Il reste à l'association statutaire de l'établissement privé le *maigre avantage « d'affecter ses locaux et d'ouvrir des activités complémentaires »*.

Sans être juriste, il m'appartient de penser qu'un tel dispositif, dans sa complexité, camoufle sous le terme de convention l'hégémonie des pouvoirs publics sur les établissements privés. Ceux-ci ne gardent plus que leur titre ; et pour combien de temps ? Si l'on peut parler d'insertion pour aujourd'hui, demain, par le simple jeu de nouvelles majorités au sein du conseil d'administration, ce sera l'intégration. J'ai parlé de toboggan à l'émission d'Antenne 2, car c'est bien une logique d'intégration qui est présente dans ce projet. Et c'est la raison, la seule raison — car il n'y a aucune défiance à l'égard du projet de décentralisation, — qui a déterminé la commission permanente de l'enseignement catholique dans son refus de prise en considération du projet pour s'engager dans une négociation.

D'autres observations pourraient être faites, en particulier la constitution d'une nouvelle carte scolaire, qui ne manque pas de soulever bien des questions. La présence d'un E.I.P. de *caractère confessionnel* est-elle possible dans l'environnement d'un secteur déterminé ? De quels moyens les parents disposeront-ils pour choisir ? Pourquoi l'admission des élèves sera-t-elle soumise à une commission ? Autant de problèmes qui ne peuvent qu'éveiller l'inquiétude des parents soucieux d'un libre choix d'école pour leurs enfants ? Et je ne parle pas des procédures d'affectation des maîtres. Auront-ils encore la possibilité de choisir l'établissement en fonction de son projet et de l'équipe éducative ?

En définitive, malgré les intentions d'apaisement et de conciliation du ministre, qu'il ne s'agit pas de nier, je redoute que le projet, tel qu'il a été présenté à l'opinion, ne ressuscite *une polémique dont le pays n'a pas* besoin. Je fais connaître mon opinion, partagée par tous les responsables qualifiés de l'enseignement catholique. A d'autres de me dire si je *me suis trompé et... si les textes ne* sont pas les textes.

*

(1) Déclaration du rapporteur de la loi du 15 juillet : « *la puissance publique conserve la maîtrise... elle doit pouvoir s'assurer que l'intérêt public reste toujours à la mesure de l'activité du groupement d'intérêt public, aucune déviation ne devant être admise à cet égard* » (*Journal officiel*, Assemblée nationale, 21 juin 1982).

Réserves

A mesure que les prises de position s'affirment, le manichéisme cher aux divers ultras s'estompe. Les frontières ne glissent pas. *Mais il serait schématique*, donc inexact, de s'en tenir à l'équation habituelle : les tenants de l'école privée sont contre les propositions de M. Savary ; les adeptes de la laïcité sont pour.

La déclaration du SNI en fait la démonstration, comme les silences de certaines organisations, telles que la Libre Pensée ou le Grand-Orient de France, qui, à l'accoutumée, élèvent une voix vigoureuse au secours de la laïcité.

C'est *qu'il est évident*, à y regarder de près, que le texte de M. Savary ne peut donner satisfaction, en l'état, aux militants de la laïcité traditionnelle. M. René Rémond ne relève-t-il pas qu'il contient une *« reconnaissance du fait religieux de la part de l'Etat »*, qu'il décèle comme un *« élargissement »* renvoyant bien loin des *« conceptions de 1880 »* ?

Dans la démarche même, les laïques, agents de l'éducation nationale, sont quelque peu bousculés. Si *« insertion du secteur privé au sein du secteur public »* il doit y avoir, il est patent que, selon les propositions de M. Savary, ce ne peut être que l'insertion d'un secteur privé *« rénové »* au sein d'un secteur public *« rénové »*. Voici tout le *monde au pied du mur, acculé* au changement. Or si le SNI avait fait quelques pas en faveur de l'assouplissement de la carte scolaire (*le Monde* du 25 mars), ses dirigeants admettaient récemment que ce point restait en débat à l'intérieur du syndicat. Que les enseignants du secteur public se voient offrir aujourd'hui d'être placés en situation de concurrence, la pilule a un goût d'amertume pour eux. De même, l'autonomie des établissements, la définition d'un projet, impliquent une capacité de mobilisation, d'invention, qui n'est pas si facile pour tous. De même encore, la décentralisation n'est pas acceptée sans inquiétudes par des organisations qui, à l'image de l'éducation nationale où elles œuvrent, se sont donné des structures très centralisées et pyramidales.

Ce ne sont que quelques aperçus de raisons qui peuvent en effrayer plus d'un. Mais ces réserves d'un camp d'ordinaire plus actif et amical à l'égard d'un gouvernement de gauche ne rendent pas forcément plus difficile la tâche de M. Savary.

CHARLES VIAL.

Le SNI-P.E.G.C. et le SNES approuvent « avec quelques réserves »

L'un des partenaires de l'éducation nationale dont le point de vue attire le plus l'attention, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), a pris position officiellement sur le plan de M. Savary, mercredi 22 décembre, au cours de la réunion de son conseil national. Position qui peut être qualifiée de favorable, avec quelques réserves.

La nuance est explicitée dans la résolution adoptée à l'unanimité par l'instance suprême du syndicat : *« Le gouvernement s'engage dans un processus de réduction du dualisme scolaire en se référant aux principes fondamentaux d'égalité, de laïcité, affirmés par la Constitution de la République. »* Mais le syndicat *« regrette que le gouvernement ne précise pas le terme éventuel du processus proposé »*. Ce que M. Guy Georges, secrétaire général, a ainsi résumé : *« Nous acceptons les propositions du ministre comme point de départ de la négociation* (...). *Mais ce ne doit pas être le point d'arrivée. »*

Le SNI-P.E.G.C. affirme encore revendiquer *« simultanément l'unification du système éducatif, sa démocratisation, sa transformation en profondeur. Il constate que les propositions du ministre sont fondées sur la simultanéité des démarches concernant la transformation de l'enseignement privé et le fonctionnement de l'enseignement public. Le SNI-P.E.G.C. considère que ces démarches ne peuvent être ni de même nature ni de même niveau »*.

De son côté, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) met l'accent, à l'image du P.C.F., sur la *« profonde rénovation du système éducatif qui doit améliorer la qualité de l'enseignement pour tous les jeunes, élever leur qualification au niveau des exigences du développement économique et social, revaloriser la situation des personnels »*.

Le SNES rappelle aussi *« sa position en faveur de négociations dépassionnées s'inscrivant clairement dans la perspective d'une nationalisation laïque, sans contrainte, ni spoliation des établissements privés subventionnés par l'Etat avec intégration simultanée des personnels volontaires dans les corps de la fonction publique d'Etat correspondant à leur qualification »*.

L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement et le parti radical partent en guerre

La fameuse « trêve des confiseurs » n'est pas encore ouverte dans les milieux politiques où de nouvelles prises de position ont été enregistrées, après l'annonce des propositions de M. Alain Savary. Beaucoup plus qu'un simple jugement, c'est un véritable plan d'action qu'à présenté, mercredi 22 décembre, l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (APLE), présidée par M. Jacques Barrot, député U.D.F. de Haute-Loire.

Ce plan, destiné à s'opposer aux propositions gouvernementales dont M. Barrot a déclaré qu'elles *« visent à retirer à l'enseignement libre toute possibilité d'exister au sens vrai du terme »*, comprend l'organisation d'un *« grand débat dans le pays pour lui faire prendre conscience des enjeux »*. Les parlementaires seront invités à participer aux manifestations des familles. Dès janvier 1983, l'APLE élaborera une *« charte communale pour la liberté d'enseignement »* que les candidats aux élections municipales pourront adopter devant les électeurs. En outre, les dirigeants de l'APLE s'associent à la demande des présidents des groupes U.D.F. et R.P.R. d'être reçus par le président de la République.

En un deuxième temps, l'action de l'APLE se jouera sur le terrain proprement parlementaire. Si le gouvernement présente un projet de loi sur l'enseignement au printemps prochain, comme le pense M. Barrot, L'APLE mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour en empêcher l'adoption. Si cette législation *« inacceptable »* est adoptée, l'association saisira le conseil constitutionnel et présentera un recours devant la Commission européenne des droits de l'homme.

Sans être aussi précis sur les moyens, le parti radical annonce lui aussi qu'il *« s'engage à lutter »* contre le projet du gouvernement qu'il juge *« dangereux, car il supprime le pluralisme par la création d'un nouveau monopole d'Etat »*.

Soutien nuancé du P.C.F. à M. Savary

Comme le quotidien *l'Humanité* l'exprimait ces jours derniers, le Parti Communiste français prend à son tour une position de soutien nuancé. Soutien, dans la mesure où les propositions gouvernementales sont considérées par M. Françsois Chouat, responsable des questions de l'enseignement au P.C.F. comme *« une base pour les négociations qu'Alain Savary souhaite engager »*. Soutien nuancé néanmoins : *« Leur portée*, précise M. Chouat, *et les problèmes qu'elles posent, devront donc être appréciés en fonction de l'évolution de ces négociations »*. Le P.C.F. rappelle à cette occasion que *« toute avancée vers un grand service public, laïque, gratuit et pluraliste de l'éducation nationale, ne prendra sens que dans la perspective d'un vaste effort national de rénovation et de transformation du service public d'éducation »*. Cet effort reste à faire, souligne le P.C.F. *« car, le plus souvent, ce n'est pas un choix philosophique ou religieux mais l'état dans lequel la droite a laissé notre école publique qui pousse chaque année 140 000 jeunes vers l'enseignement privé pour cause d'échec, un échec aux allures angoissantes pour des millions de jeunes et de familles »*.

Faits et jugements

Attentat contre FR 3 Midi-Pyrénées

Une explosion de très forte puissance a sérieusement endommagé, dans la nuit du 22 au 23 décembre, le centre de modulation de fréquence de la radiodiffusion, à la station régionale FR 3 Toulouse-Midi-Pyrénées. Selon le directeur régional, les dégâts s'élèveraient, nous indique notre correspondant, à quelque 5 millions de francs, des appareillages techniques ayant été mis hors d'usage.

L'attentat, qui n'a pas *fait* de blessés, n'a pas été officiellement revendiqué, mais on a découvert sur l'un des murs du bâtiment le sigle G.A.A., qui désigne un certain « Groupement d'action autonome », mouvement qui a déjà signé plusieurs attentats dans la région des Pyrénées-Orientales. La détérioration des équipements n'a cependant pas empêché la station de diffuser, jeudi matin, son journal d'informations de 7 h 15, les techniciens ayant eu recours aux installations de la télévision.

D'autre part, une explosion de faible importance s'est produite, le jeudi 23 décembre, aux alentours de 2 h 30, devant le café le Petit Prince, 52, rue Monsieur-le-Prince, dans le sixième *arrondissement de Paris*, causant quelques dégâts au rideau de fer de l'établissement.

La lutte contre la drogue : une discothèque parisienne est fermée pour trois mois

Quatre ans exactement, après leur ouverture, les *« Bains-Douches »* — une discothèque située 7, rue du Bourg-l'Abbé à Paris (3e) — sont fermés pour trois mois, par arrêté préfectoral. Les responsables se sont vu signifier la décision, mercredi 22 décembre, par la brigade de répression des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P.). Cette mesure, selon le B.S.P., sanctionne la « négligence » de la direction des *Bains-Douches*, après l'arrestation d'un « disc-jockey » accusé d'avoir servi d'intermédiaire entre des revendeurs de cocaïne et des clients de l'établissement.

Cette décision, qui va soulever de graves difficultés financières, risque d'entraîner la fermeture définitive des *Bains-Douches*. *« Nous n'avons pourtant rien contre les Bains-Douches en particulier* explique-t-on à la B.S.P. *Mais il y a une situation qui est intolérable et une dizaine de boîtes de nuit parisiennes sont dans le collimateur. Auparavant, les toxicos achetaient la drogue à l'extérieur des boîtes, et en prenaient dans les toilettes. Maintenant la vente se fait souvent dans l'établissement même et parfois on prend sa « ligne de coke » à table. Il faut sanctionner les responsables qui ferment les yeux sur ces pratiques. »*

● *Après les manifestations de Chooz (Ardennes)* et les incidents de la fin du mois de septembre, la dernière des quatre personnes qui avaient été détenues a été remise en liberté le 22 décembre. Il s'agit de Mlle Mary Felkin, une Ecossaise habitant la France, âgée de vingt ans.



Le Monde

LIVRES

L'enseignement de Jacques Maritain

Antigone et Créon

DEUX colloques coup sur coup à l'UNESCO pour le centième anniversaire de la naissance de Jacques Maritain. C'est une bonne mesure... Mais on n'en finit pas avec cette philosophie subtilement compensée et avec ce penseur dont la célébrité demeure vivace surtout à l'étranger.

Outre Jean Laloy, Georges Brizzola, Olivier Lacombe, Mgr Paul Poupard, Jean d'Ormesson et Raymond Aron évoquèrent cette personnalité qui ne laisse indifférente ni ses amis ni ses adversaires, qui ne peuvent oublier ses penchants mystiques. Cette manifestation, organisée par l'association (française) des amis de Maritain, fut immédiatement *précédée les 14 et 15 décembre par un séminaire dû à l'Institut* international.

Ahmed Ben Bella aurait dû se trouver parmi la dizaine de conférenciers, dont le prix Nobel de la paix Adolfo Perez Esquivel, Emile Poulat et André Fontaine, mais en fut empêché. Les aspects historiques, juridiques, politiques et moraux des droits de l'homme, de la paix et de la justice internationale auraient pu suffire à retenir l'attention d'un public, parfaitement au courant du rôle joué par Maritain dès 1947 dans la préparation de la Déclaration universelle (1948).

L'intervention des philosophes, et notamment d'Etienne Borne, a permis de renouveler les perspectives et de procéder à une clarification d'ordre anthropologique. Car les droits ne garantissent en aucune façon une formation morale. Ils devraient être accompagnés d'une déclaration de devoir. Au reste l'empirisme ne conduira jamais à des droits de l'homme pas plus que l'idéalisme. Etienne Borne évoque : *« le débat jamais achevé de Créon et de cette Antigone dont Maritain a écrit qu'elle était l'héroïne de la loi naturelle »*.

HENRI FESQUET.

Les œuvres complètes

Dispersées entre de nombreux éditeurs français et américains, les *Œuvres complètes* de Jacques et Raïssa Maritain vont être réunies pour la première fois et publiées conjointement par les Editions universitaires de Fribourg (Suisse) et les Editions Saint-Paul (6, rue Cassette, Paris). Elles comprendront quinze volumes et suivront le plan établi par le philosophe à la fin de sa vie. Un premier volume vient de paraître, le tome V de l'édition, qui comprend *le Songe de Descartes, De la philosophie chrétienne, Du régime temporel et de la liberté, Sept leçons sur l'être, Premiers principes de la raison spéculative, Frontière de la poésie.* Chaque volume sera payable séparément au prix de 280 F (plus 20 F de port) en cas de souscription à l'ensemble ou de 350 F (plus port) en cas d'achat isolé.

Une conscience plus exacte de la condition humaine

LORSQUE naît Jacques Maritain (le 18 novembre 1882), l'optimisme rationaliste se fondant sur l'idée de progrès, progrès de la société grâce à la science et aux techniques, occupe une position dominante. Le grand débat entre la raison et la foi semble s'achever sur la défaite de celle-ci. Non plus lumière et inspiration, tout au plus consolation pour les âmes sensibles.



* *Dessin de Bérénice Cleeve*

Vingt ans plus tard, la jeunesse des années 1900 remet les choses en question. Parmi ces jeunes gens, de dix ans plus jeunes que Charles Péguy, Jacques Maritain. Peu après leur mariage, Jacques et Raïssa rencontrent Léon Bloy en 1905, ils sont baptisés en 1906. Qu'est-il arrivé ? Comment en quelques années sont-ils passés de l'idéal humanitaire à la foi authentique ? Bergson les a libérés du déterminisme, Bloy leur a parlé de Dieu. Il y a eu comme une rupture.

« A la racine d'un tel acte, écrit Maritain, *il y a quelque chose de si profond qu'on ne sait comment l'exprimer – disons que c'est un simple refus, un refus total, stable, suprêmement actif d'accepter les choses comme elles sont : ici, il n'est pas question de savoir si les choses et la nature et la figure de ce monde sont bonnes dans leur essence – oui, elles le sont, la grâce parfait la nature et ne la détruit pas, – ces vérités n'ont rien à voir avec l'acte intérieur de rupture que nous considérons. Cet acte a affaire avec un fait, un fait existentiel : les choses comme elles sont ne sont pas tolérables (1).* »

« A l'absolu, entreprise de démolitions »

Ces paroles se réfèrent au choix des saints, elles ne peuvent donc être prises à la lettre, Maritain ne se prenait pas pour un saint. *« Je prends la philosophie au sérieux,* a-t-il dit, *Je ne me prends pas au sérieux. »* Mais on y trouve par analogie quelque chose de ce qu'a été ce départ, ce saut vers l'infini dans les années 1905-1906.

Jusqu'en 1926, Maritain ne s'intéresse pas directement aux choses de ce monde. Il en explore les causes, les fins, le sens. Il se plonge dans la métaphysique. Il découvre la *Somme théologique*, s'éloigne de Bergson, renonce à l'Université, rédige pour gagner sa vie un *Dictionnaire de la vie pratique* et accroche dans son antichambre une pancarte : *« A l'absolu, entreprise de démolitions. »*

Que, dans son jeune âge comme dans son grand âge, il ait aimé se moquer, sinon provoquer, ne fait aucun doute. *« Dans ma jeunesse,* écrit-il, *j'ai cassé des vitres. Maintenant, j'essaie d'ouvrir quelques portes. »* A cette époque, *« il n'aurait jamais consenti,* remarque en souriant Raïssa, *à atténuer en quoi que ce soit l'exactitude et la barbarie du jargon scolastique »*. Beaucoup s'y laissent prendre. Après un coup d'œil sur la pancarte, ils passent leur chemin. Lui, cependant, aiguise son esprit pour comprendre ce que c'est qu'être : que connaissons-nous ? Comment le connaissons-nous ? Qu'est-ce que connaître ? L'intelligence est-elle une sorte d'appareil classant et combinant les images ou une faculté immatérielle capable de jugement ? Dans ce cas, comment s'explique l'énigme ? Comment le plus peut-il provenir du moins ?

Voir et comprendre

Certains pensent que, dans les recherches métaphysiques qu'il a poursuivies toute sa vie, Maritain s'est isolé du monde; ébloui par les facettes scintillantes des premiers principes et de leurs applications. En réalité, il s'est préparé ainsi au nouveau champ d'action où il s'engage en 1927 avec *Primauté du spirituel*. *« Nul métaphysicien,* a dit Gilson, *n'aura jamais trouvé dans la familiarité de l'éternel le secret d'une familiarité plus parfaite dans son commerce intime avec les soucis quotidiens de son temps. »* L'intelligence, en effet, ne se contente pas de manier les concepts, elle est d'abord intuition, capacité de voir. Voir pour comprendre, comprendre pour voir mieux, pour voir à travers.

Commence alors la période des luttes, des incompréhensions, des insinuations, mais aussi celle des découvertes, des amitiés, mieux encore, des réconciliations.

JEAN LALOY.

(Suite page 15.)

(1) *Le Paysan de la Garonne*, Desclée de Brouwer, Paris, 1966.

Horreur et sagesse

• Elie Wiesel et Claude Vigée, deux penseurs de la judéité.

VOICI deux ouvrages fort indépendants l'un de l'autre et même, en un certain sens, tout étrangers l'un à l'autre : *L'Extase et l'Errance* de Claude Vigée et *Paroles d'étranger* d'Elie Wiesel. On ne peut se retenir pourtant de les rapprocher, ni de les écouter ensemble, comme deux instruments en dialogue dans une espèce de duo, parce qu'ils nous disent la même chose sur deux modes très différents. Cette chose unique, c'est leur commune judéité.

Oui, je sais : les juifs sont fatigants à être si constamment occupés d'eux-mêmes. S'ils en parlaient un peu moins, on s'en occuperait moins aussi, et cela vaudrait mieux pour tout le monde, y compris pour les juifs. Seulement voilà : quand les juifs veulent se faire oublier, car cela leur arrive aussi, on n'a de cesse qu'on ne les ait fait sortir de leur trou, comme les enfants qui chassent les grillons, et, quand ils sont sortis, on se plaint de ne voir et de n'entendre qu'eux. Pourquoi Elie Wiesel dit-il que les paroles qu'il a recueillies dans ce volume sont des « paroles d'étranger » ? Parce qu'elles nous arrivent de l'autre côté d'un désastre, qui s'appelle Auschwitz, Treblinka, Belsen, Varsovie et autres lieux. Après tout, il n'y a pas encore cinquante ans de cela. Pour beaucoup d'hommes aujourd'hui vivants comme Elie Wiesel, il y eut un avant, une époque où cela n'avait pas encore eu lieu, où cela était proprement inimaginable pour ceux mêmes qui allaient en être les victimes, les juifs de Sighet, par exemple, au fond des Carpathes, où est né Elie Wiesel. Et puis, c'est comme une muraille d'horreur qui sépare l'avant de l'après. Le survivant est devenu étranger à lui-même et à tout. Il lui faut presque rapprendre à parler, et c'est pourquoi il écrit dans une autre langue, la nôtre, ce dont nous le remercions avec quelque confusion, car il n'y a qu'une seule langue qui pourrait être capable d'exprimer cet inexprimable : l'hébreu, qui est, comme on sait, la langue du Tout-Puissant.

Car ce qui caractérise avant tout le juif entre les autres hommes, c'est une certaine manière qu'il a de dialoguer avec Dieu et même de se disputer avec lui et de lui dire son fait. Par exemple à propos de la récente passion de son peuple : s'il est vraiment le Tout-Puissant, comment a-t-il pu permettre cela ? Aucune autre théologie n'autorise un dialogue de ce type. Mais c'est qu'en vérité il ne s'agit pas d'une théologie ; c'est une pratique, la pratique d'une familiarité trois fois millénaire.

Nous pénétrons ici dans un mystère qui ne nous est certes pas interdit, mais dont nous n'avons pas l'habitude et qui fait, par exemple, que, si Sighet, au fond des Carpathes, est morte à jamais, tous les lecteurs d'Elie Wiesel le savent bien, elle revit dans les faubourgs de New-York, où les hassidim se sont regroupés autour de leurs rabbis et où, par-delà la muraille de feu qui les sépare de leurs origines, ils ont repris la même vie, comme si de rien n'était, instituant dans leur errance une espèce d'éternité. Nous passons ainsi de l'horreur à la sagesse. Seul est déchiré celui qui fait sans cesse le va-et-vient : Elie Wiesel.

Ces choses, n'est-ce-pas ? on les sait depuis pas mal de temps, car les chambres à gaz, c'est vieux, et il se trouve aujourd'hui un certain nombre de gens pour les mettre en doute ou les nier, tout bonnement. Le monde se fatigue vite d'entendre raconter indéfiniment les mêmes histoires. Alors je lui conseille de lire cet autre livre, celui de Claude Vigée.

Ce juif d'Alsace, dont la langue maternelle est le français, qui compte parmi les meilleurs poètes français, ce n'est pas aux États-Unis qu'il a fixé sa tente, c'est à Jérusalem même, au cœur du cœur. Et si aujourd'hui il se retourne vers son passé, ce n'est point pour y trouver les sinistres lueurs d'Auschwitz, mais simplement pour embrasser d'un regard son œuvre ample et claire, son œuvre de prosateur et de poète, difficiles à séparer l'un de l'autre.

C'est comme la roche sur laquelle est bâtie Jérusalem : *« Deux domaines coexistent ici : celui du calcaire profond, homogène, uniforme, rose et doré comme la chair lorsqu'il est exposé à la lumière du jour, mais dans sa profondeur cachée il est fait de ténèbres. Au cœur de cette immense étoile indifférenciée se nichent, dans leurs géodes lourdes de cristal, les couronnes solaires de calcite. »* Ainsi le poème naît de la prose, jaillit d'elle, se dresse en elle. Quelques-uns suppriment alors l'échafaudage, comme le conseillait Saint-John Perse à Claude Vigée. Mais lui a cru devoir le laisser.

Tel est selon lui le conseil d'une sagesse millénaire, qui remonte au départ d'Abraham et à la lutte de Jacob contre l'Ange ; sagesse qui est tout ensemble divine et humaine. C'est la sagesse d'Israël, partagée entre « l'extase et l'errance », qui rend ce peuple singulier tout ensemble dispersé et réuni, opérant sans cesse la synthèse si difficile de l'espace de la dispersion et du temps de la continuité. Synthèse inachevée sans doute puisque, dans sa pratique, Claude Vigée passe sans cesse de la prose au poème...

Mais n'en est-il pas ainsi de toutes nos tentatives humaines et de la longue histoire, si souvent dramatique, d'Israël même ? Car c'est lui qui finalement est au cœur de cette quête de soi-même à quoi vient de se livrer, pour notre joie et notre profit, Claude Vigée. Dans le miroir où il s'est contemplé sans nul narcissisme, ce n'est pas seulement son visage que nous apercevons, c'est aussi le nôtre, ou plus exactement quelque image d'homme en qui nous nous reconnaissons. Nous, c'est-à-dire les hommes d'Occident.

En arrière transparaît une sagesse qui est celle même des justes dont les flammes d'Auschwitz n'interrompent ni l'étude ni la prière (c'est tout un), comme si cette horreur indicible ne pouvait éclairer autre chose que les chemins perdus de la sagesse.

JACQUES MADAULE.

★ PAROLES D'ETRANGER, d'Elie Wiesel – Le Seuil, 192 pages 62 F. L'EXTASE ET L'ERRANCE, de Claude Vigée. Grasset. Coll. « Figures », 215 pages 55 F.

le feuilleton

« Mémoires », d'André Beucler

« Lettres de Gide », de Jacques-Émile Blanche

Non au top sonore !

UN nouveau fléau menace la vie de l'esprit : le répondeur téléphonique. Si douceâtre que se veuille l'accueil de l'abonné, vous êtes sommé de lui résumer l'objet de votre appel en quelques secondes. Vague à l'âme ou émotion artistique, s'abstenir. A mon commandement, prêt ? Partez ! Le beau moyen de se lancer dans l'inutile et le suave, ces luxes, sous la menace d'un « top sonore » ! Comme si un top, rien que ça, pouvait être autre que sonore !

C'est comme les ordinateurs ! On entend dire partout que les enfants auraient trouvé, devant ces écrans laiteux, leur Dieu et maître. Des visionnaires appointés en escomptent la libération définitive des hommes. Celle-là, depuis le temps qu'elle doit être définitive ! Les chefs profitent toujours en priorité du progrès technique, aussi vrai que l'argent va à l'argent, la parole à la parole, et ils disent toujours que ce progrès sera la chance des lampistes. *« Heureux ouvriers,* clamaient les prospectus des premières horloges pointeuses, *vous n'aurez plus à regarder vos montres en entrant à l'usine ! »*

Au moment de nous faire des cadeaux, ne nous laissons pas intimider par les hymnes mirobolants à la modernité électronique. N'ayons pas honte de nous échanger des livres, des cahiers, des enveloppes timbrées. Il n'y a aucun passéisme à mesurer ce que les technologies nouvelles font perdre, pour prix de ce qu'elles apportent. Quand les décisions planétaires se prendront entre terminaux connectés, comment écrira-t-on l'histoire ? A coups de répondeurs,

par Bertrand Poirot-Delpech

sans lettres, que deviendront les nuances du cœur humain, les secrets de la création ? Installez le téléphone à Croisset, et c'en est fait de la correspondance de Flaubert, c'est-à-dire d'un trésor de l'humanité. Il y a des passés qu'on n'échangerait contre aucun avenir.

C'EST dans cet esprit quasiment archéologique qu'il faut se replonger dans les menus faits et les papiers intimes des grands écrivains de l'entre-deux-guerres ; non pour apprendre encore quelque chose d'une petite histoire littéraire connue heure par heure, ou presque, mais afin de surprendre des mystères persistants, valables pour tout un chacun, et que ne sait plus envisager notre vie sans courrier ni véritable conversation.

Ainsi des mémoires d'André Beucler, ce Français né en Russie et intime du Tout-Paris artistique des années 20-30, époque dont on commence à s'apercevoir que la création de ce siècle y aura prodigieusement culminé. Dans le tome II, *De Saint-Petersbourg à Saint-Germain-des Prés,* Beucler ne se contente pas de rapporter les rares mots d'auteur qui nous auraient échappé. Il témoigne d'un art de vivre et de penser en passe d'être révolu.

Cet art n'évite pas l'ingénuité : on ne savait pas avec autant de précision qu'en 1939 Malraux se faisait fort d'attirer la Russie dans la guerre contre Hitler par un voyage au Kremlin digne de Tintin et Milou. Pas de génie sans excès ! Il fait bon suivre encore une fois Kessel et Fargue dans une de leurs « nuits » légendaires, du Bœuf à Montmartre. Nous avons oublié ce que c'était, d'éprouver sa liberté jusqu'à l'effroi, et de pousser la générosité jusqu'à la dilapidation. A coté du grand « Jef » brisant des verres au son des violons tsiganes, prodigue et ouvert au vent des steppes, comme notre génération littéraire actuelle, telle que la cernent les rumeurs et un récent album sur ses « intérieurs », paraît calfeutrée dans ses à-valoir et ses poutres apparentes, égoïste, frileuse, combinarde, cachexique !

CHEZ Valéry, soit, il y avait du Narcisse se noyant dans sa tasse de thé. Mais l'étonnement d'être, poussé à cette extrémité, tenait de l'aventure folle. L'esprit risque gros, dans les calembours. On dit même, Dieu sait pourquoi, que la contrepèterie manifesterait des penchants suicidaires...

Berl a raison quand il remarque que presque tous les « infortunés » sont des imbéciles. A ceci près que la fortune l'a boudé, à raison, probablement, de son intelligence. Il en fallait, de l'intelligence, pour ne voir qu'une seule précaution sérieuse contre les catastrophes présentes et à venir : la fraternité !

Pas de souvenirs enjambant le siècle sans au moins une rencontre avec le « contemporain capital », le champion enchifrené des grandes fuites intérieures, Gide. La façon dont le « maître » suscite, puis décourage, la curiosité de Beucler fait du récit de ce dernier une digne suite de *Paludes*. Entendez que l'historiette littéraire y apparaît, non comme reflet de la comédie sociale, mais comme métaphore, vertigineuse dans sa préciosité, de toute création.

AU début du siècle, le « téléphonage » cher à Proust n'a pas encore aboli le recours aux lettres. Mais l'art épistolaire connaît ses dernières heures. Il agonise comme moyen de prolonger ou retoucher la conversation, d'échanger des impressions de lecture, des délicatesses de sentiments. Tout cela qui se perd et qui fait regarder le moindre inédit comme une fresque nouvelle de Pompéi !

On croyait posséder toutes les lettres à Gide du peintre Jacques-Émile Blanche : depuis leur parution chez Gallimard, en 1979, G.-P. Collet en a retrouvé quatre-vingts. Une fois de plus, on surprend Gide en flagrant délit de fausse indifférence. Telle anecdote à laquelle il semble n'attacher aucune importance prend place, plus ou moins transposée, dans l'œuvre en cours. Nouvelle occasion, non d'enrichir le portrait de Gide, dont on sait tout, mais d'observer la création telle qu'on ne la surprendra plus, avec ses attentions latérales, ses faux oublis, ses agglutinements.

(Lire la suite en page 14.)

Lisez les livres de vos enfants

Pour ceux qui ne croient plus au Père Noël...

ON n'est pas forcé de croire, l'essentiel est de participer... au mythe, et de le traiter avec familiarité, mais respect. Les lettres, par exemple, il adore ça, le Père-Noël, et il piquera un marathon pour ramasser son courrier. Car il fréquente toutes sortes de gens, pas forcément recommandables, qui lui livrent leurs pensées les plus secrètes.

Cette correspondance du Père Noël, interceptée par les éditions du Sourire qui mord, fera se poser bien des questions aux lecteurs de tous âges, et pas seulement sur la confiance qu'on peut accorder à l'administration des postes. On le soudoie, on le menace, on lui rend son tablier, mais comme le lui écrit l'auteur d'une des treize lettres : *« On finira bien par t'avoir »* (1).

De toute façon, chacun, dans les livres d'images, fête Noël comme il lui plaît : le roi Babar continue chaque année, depuis que Jean de Brunhoff l'avait dessiné en 1936, de recevoir cet hôte providentiel et barbu près du sapin (2) ; Laura, le terre-neuve ami de Philippe Dumas, préfère aller à la montagne en famille (3) ; tandis que Grizzli l'ours a décidé de ne pas hiberner cette année pour pouvoir réveillonner et passe une merveilleuse soirée avec un inconnu qui l'emmène dans une folle promenade en traîneau dans le ciel (les aquarelles de l'Américain Stephen Gammell, dont c'est le premier album en France, sont magnifiques) (4).

Pas de Noël sans réveillon, et c'en est un pas cher — et amaigrissant — dont il est fortement conseillé de se goinfrer grâce à *la Gourmandise en poésie* (5), avec La Bruyère, Brillat-Savarin, Bertolt Brecht, Saint-John Perse, Apollinaire, Zola ou Charles d'Orléans, qui vous sert un rondeau :

Dedans l'amoureuse cuisine,
Où sont les bons, frians morceaux,
Avaler les convient tous chaux,
Pour réconforter la poitrine (...).

Attention aux bonnes résolutions : en cette période d'étrennes, mieux vaut être bien poli, bien gentil. Mais on n'est pas forcé d'être des anges et, pour se défouler, avec la bénédiction de la famille (et du Père Noël), il n'est pas interdit de faire appel à Corentin, celui qui disait *« cacaboulasse »*, qui ne cesse de répéter *« pipi ! caca ! féfesse ! »* et qu'on conduit chez le *« psycaca »* et la *« pipicologue »*. Le traitement sera efficace, j'en réponds (6).

Pour prendre l'air, puisque c'est les vacances, il est franchement recommandé de ne pas rater le plus beau livre documentaire de l'année qui vous conduit « à la campagne » voir vivre le rat des moissons, assister à la naissance d'un petit de belette, observer le lièvre, etc. Le dessin de Carl Brenders est somptueux : le trompe-l'œil est époustouflant. On croirait de la photo, mais c'est tellement plus beau (7) !

Si vous restez à Paris, et même si vous n'y venez pas, si vous ne lisez qu'une seule B.D. dans l'année, prenez la rue de Tolbiac par la rue des Cinq-Diamants jusqu'au pont : le dessin noir et blanc de Tardi vaut le détour, d'autant plus qu'il colle parfaitement à l'atmosphère du polar de Léo Malet (8). Et si vous déménager, dans le 13e arrondissement ou ailleurs, pour apprendre à compter à vos petits, l'étonnant Japonais européen Mitsumasa Anno a réalisé un livre-jeu particulièrement réussi qui fait comprendre l'univers des nombres en s'amusant (9).

N. Z.

(1) *Il court il court le Père Noël !* Textes de Lionel Houraux ; illustrations de Christian Hanke. Album cartonné de 22 × 29,5 cm, 32 pages couleurs, Le Sourire qui mord, 58 F.

(2) *Babar et le Père Noël*, de Jean de Brunhoff. Fac-similé intégral et réduit de l'édition de 1941. Broché, 15 × 19 cm, 40 pages en couleurs. L'École des loisirs, « Lutin poche », 22 F (à partir de 4/5 ans).

(3) *Laura fête Noël*, de Philippe Dumas. Album cartonné 15 × 22 cm, 54 pages couleurs. L'École des loisirs, 38 F (à partir de 5 ans).

(4) *Réveille-toi, c'est Noël !* de Stephen Gammell. Album cartonné 21 × 36 cm, 32 pages. Gallimard, 55 F (à partir de 5 ans).

(5) *La Gourmandise en poésie*, présentée par Marc Meunier-Thouret. Texte de Henriette Bichonnier. Illustrations de Serge Ceccarelli. Gallimard « Folio-Junior », 144 pages, 25 F.

(6) *Corentin au pays du pipicaca*. Texte de Henriette Bichonnier. Illustrations de Serge Ceccarelli. Album cartonné 20 × 27 cm, en couleurs. G.P. Rouge et or, 28 pages, 35 F (dès l'âge des gros mots).

(7) *A la campagne*. Texte de Michel Cusin. Illustrations de Carl Brenders. Un volume cartonné 22,5 × 28,5 cm, en couleurs. Hachette Jeunesse, collection « La vie secrète des bêtes », 56 pages, 44 F.

(8) *Brouillard au pont de Tolbiac*, de Léo Malet et Tardi. Broché 22 × 29 cm. Casterman, 78 pages.

(9) *Dix petits amis déménagent*, de Mitsumasa Anno. Album 21,5 × 26 cm, en couleurs. L'École des loisirs, 48 pages, 60 F (à partir de 4/5 ans).

la vie littéraire

Charles Baudouin et la « psychagogie »

Se souvient-on encore de Charles Baudouin ? Ce psychologue, qui fréquenta aussi bien Freud qu'Adler ou que Jung, se passionna dans les années 20 pour l'école de Nancy (Liébault, Bernheim) et se fit connaître par ses travaux sur la suggestion et l'autosuggestion. Professeur à l'université de Genève, il fut également le fondateur, avec Claparède, de l'Institut international de psychagogie. Par « psychagogie », il entendait l'étude de toutes les *méthodes permettant d'agir sur le comportement humain, individuel ou collectif.*

Décédé il y a près de vingt ans, Charles Baudouin a laissé une œuvre considérable que les éditions Le Hameau (15, rue Servandoni, 75006 Paris) veulent arracher à l'oubli. Elles viennent donc de rééditer des cours donnés en 1924 par Baudouin à l'université de Genève, sous le titre : *Qu'est-ce que la suggestion ?* (120 pages, 52,50 F). Cet ouvrage d'une grande limpidité situe bien les débats qui opposèrent l'école de Nancy à celle de la Salpêtrière, ainsi que la percée théorique rendue possible par la psychalyse dans la compréhension des faits psychiques inconscients.

ROLAND JACCARD.

Des revues de culture chinoise

Deux nouvelles revues sinologiques viennent de paraître. La première, *La revue française de Pékin*, créée à Pékin, est animée par des diplomates qui ont été ou sont encore en poste en Chine Populaire. elle a pour but de faire connaître la culture chinoise permanente, hors de la politique et de l'actualité. Dans le numéro 1, on trouve des articles de G. Duquin, C. Chayet, M.-S. Brossolet, C. Martin, N. Chapuis, etc. sur la familiarité des Chinois avec les oiseaux, sur la *sémantique des noms des ruelles de Pékin, sur* le statut de l'armoire, sur la tradition et la modernité. Le numéro (160 pages) : 30 F. Diffusion par l'Asiathèque, 6, rue Christine, 75006 Paris.

Extrême-Orient, Extrême-Occident se veut avant tout comparatiste et se propose d'expliquer certains faits de civilisation chinois de façon que la recherche occidentale en sciences humaines en tienne compte dans l'élaboration de ses modèles théoriques. La revue s'adresse donc à des non-sinologues. Dans le nº 1 intitulé « Essais de poétique chinoise et comparée », des articles de T. Todorov, F. Cheng, F. Jukkien, C. Chen. Le nº (138 pages) : 46 F. Centre de Recherche, université de Paris VIII, 2, rue de la Liberté, 93256 Saint-Denis, Cédex 02.

Une autre revue, *Cahiers de linguistique — Asie Orientale*, après cinq années d'existence et dix numéros, change de formule et de présentation. Elle publie surtout maintenant des études descriptives et vise à l'amélioration des connaissances actuelles sur le chinois, le japonais, le coréen, le vietnamien.

Au sommaire du volume XI, des articles de V. Alleton, A. Peyraube, A. Rygaloff, L. Sagart, sur la langue chinoise ancienne et moderne (y compris les dialectes) et sur l'écriture coréenne. Le numéro (155 pages) : 40 F. E.H.E.S.S.-C.N.R.S., 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Rencontres sur Jean Senac à Marseille

Le dixième anniversaire de la disparition, par un assassinat toujours pas éclairci, du poète algérien de graphie française, Jean Senac, sera marqué à Marseille en septembre 1983 par plusieurs manifestations. Il s'agira notamment de « rencontres » entre intellectuels de plusieurs nationalités, organisées aux Archives municipales, où sont déposées une partie des inédits de l'écrivain. Les mêmes Archives préparent une exposition sur Senac. Toutes les personnes possédant des documents ou objets relatifs au poète peuvent se mettre dès maintenant en rapport avec le directeur des Archives municipales, M. Ramière de Fontanier, palais Carli, Marseille, tél. : (91) 48-14-66. — J.-P. P.-H.

vient de paraître

ROMAN

RENÉ DE OBALDIA : *Tamerlan des cœurs*. — Réimpression d'un ouvrage achevé en 1954. L'auteur du *Vent dans les branches de sassafras* y conte l'histoire du séducteur Jaime Salvador et de son « drôle de jeu » avec l'Histoire du monde. (Le Temps qu'il fait, 1, rue Lenôtre, 16100 Cognac. Distribution : Distique, 168 p., 45 F.)

POESIE

CHRISTINE DE PIZAN : *Cent ballades d'amant et de dame*. — Présentées avec soin par Jacqueline Cerquiglini, cent ballades d'une des poétesses les plus troublantes du Moyen Age. Dans une collection qui tient le pari de faire connaître, directement et dans un format « de poche », les grands textes d'une culture oubliée. (U.G.E. 10/18, « Bibl. médiévale » dirigée par P. Zumthor, 158 p.).

BIOGRAPHIE

GILBERT MARTINEAU : *le Roi de Rome*. — La brève et mélancolique existence du fils de Napoléon et de Marie-Louise qui connut tous les désagréments que peut subir le rejeton d'un empereur déchu. (France-Empire, 254 p., 56 F.)

DOCUMENTS

ROBERT ESCARPIT : *les Va-nu-pieds*. — Comment fut reconquis en 1944 le Médoc sous la botte des soldats allemands par une poignée de gens que rien ne prédisposait à la lutte armée, sinon le goût de la liberté. Un récit et aussi le témoignage d'un ancien chroniqueur du *Monde*. (Editions universitaires, 290 p., 85 F.)

MARIO FAIVRE : *le Chemin du palais d'été : Alger 1942*. — L'auteur de *Nous avons tué Darlan* apporte des compléments à l'histoire de la conspiration qui aboutit à l'assassinat de l'amiral, il y a quarante ans, par Bonnier de la Chapelle. (Regirex France, 62, rue Ampère, 75017 Paris. 310 p., 68 F.)

HISTOIRE

JEAN ESTÈBE : *les Ministres de la République*. — Une sociologie des élites politiques françaises entre 1871 et 1914. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 250 p., 120 F.)

ESOTERISME

PAUL-GEORGES SANSONETTI : *Graal et Alchimie*. — L'auteur montre comment, parallèlement à toute une symbolique initiatique antérieure ou extérieure au christianisme, les aventures du chevalier Perceval expriment les phases successives du Grand Œuvre. (Berg International, coll. l'Ile verte, 214 p., 80 F.)

PHILOSOPHIE

PIERRE HAUBTMANN : *Proudhon*. — Soutenue en 1961 et enfin publiée, la thèse sur la vie et la pensée de Proudhon écrite par un évêque qui fut recteur de l'Institut catholique de Paris et mourut accidentellement en 1971. (Beauchesne, Bibl. des Archives de philosophie, 1 140 p., 228 F.)

SCIENCES HUMAINES

DAN SPERBER : *le Savoir des anthropologues*. — Dans un recueil qui réunit trois essais, l'auteur analyse en anthropologue et en philosophe le discours des ethnographes, évalue l'actualité du « relativisme culturel » et dresse le bilan de la tentative la plus élaborée : celle de Lévi-Strauss. (Hermann, 293, rue Lecourbe, 75015 Paris. 152 p., 70 F.)

en bref

● « LA FRANCE EN POÉSIE » est le thème d'une « fête de la poésie » inspirée par le ministère de la culture qui aura lieu le 23 avril 1983. Au cours de cette journée, les villes de France pourraient accueillir les manifestations les plus diverses : spectacles, expositions, animation de rues, lectures publiques, qui célébreraient la poésie d'hier et d'aujourd'hui en associant les innombrables amateurs. A cette fin, le ministère invite municipalités, écoles, professions du livre et de la lecture, établissements culturels, associations, commerçants, etc., à faire connaître leurs projets auprès du directeur du livre et de la lecture, chargé de la coordination (ligne téléphonique « Fête de la poésie » : 260.02.35).

● UN HOMMAGE A NATALIE BARNEY est au centre de la dernière livraison de la revue *Masques*, revue des homosexualités, pour le dixième anniversaire de la mort de l'« Amazone » de la rue Jacob.

Un dossier, très illustré, réunit sur une cinquantaine de pages des textes de Germaine Beaumont, Lucie Delarue-Mardrus, Jean Chalon, Paul Léautaud, O.V. de Lubicz-Milosz, une rencontre avec Berthe qui fut sa gouvernante, etc.

Une petite exposition, très bien présentée et documentée, notamment grâce au fonds de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, permet d'évoquer le souvenir de cette extraordinaire Américaine de Paris, morte en 1972 à l'âge de quatre-vingt seize ans (Jusqu'à la fin décembre à la Librairie gaie *les Mots à la Bouche*, 36, rue Simart, 75018 Paris).

L'exposition Natalie Barney sera accueillie ensuite à Lille (janvier), Rouen (février), Caen (mars), Rennes (avril), Dijon (mai), Lyon (juin), Marseille (juillet). Renseignements : *Masques*, Tél. : (1) 258-75-76.

● LA COMMISSION DES PRIX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER vient d'attribuer ses six prix littéraires, spécialisés par région géographique ou domaine d'activité humaine :

— Le prix Eugène Etienne, du nom d'un ancien député d'Oran (Algérie) qui attachait une grande importance aux problèmes de santé, décerné à un travail collectif sur la santé, a été attribué à l'école du service de santé des armées de Bordeaux (sud-ouest de la France) pour *Sillages et feux de brousse*, un ensemble d'écrits sur le travail des médecins des troupes de marine à l'époque coloniale.

— Le prix du Maréchal Lyautey, qui récompense un ouvrage favorisant la compréhension mutuelle entre l'Orient et l'Occident, a été partagé entre Georges de Bouteiller pour *l'Arabie Saoudite, cité de Dieu, cité des affaires, puissance internationale* (PUF, 1982) et Christian Coulon pour *le Marabout et le Prince* sur les rapports entre l'islam et le pouvoir au Sénégal (Pedone, 1981).

— Le prix Georges Bruel, du nom d'un ancien spécialiste de l'Afrique équatoriale, qui récompense un ouvrage sur l'Afrique centrale, a été attribué à un Camerounais, Louis Ngongo, pour une *Histoire des forces religieuses au Cameroun de la première guerre mondiale à l'Indépendance (1916-1955)*. Éditions Karthala, 1982).

— Le Prix d'action sociale du nom d'*Emmanuel You*, ancien professeur de l'École de France d'outre-mer, récompense Christian Simonet, un prêtre qui expose dans *les Enfants du fleuve Rouge* (SOS, 1982) l'action menée auprès des réfugiés vietnamiens.

— Le prix M. et Mme Louis Marin, destiné à couronner des ouvrages de sciences humaines, est attribué à deux études : *Touaregs nigériens, unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur* (ORSTOM, 1981), d'Edmond Bernus, et *la Méduse, chronique d'un naufragé ordinaire* (Arthaud, 1982), de Jean-Yves Blot.

— Le prix Auguste Pavie, du nom de l'explorateur français du Cambodge et du Laos, attribué pour la première fois et qui distingue des ouvrages portant sur l'Asie, a été attribué à Gérard Watelet, ancien ambassadeur de France au Burundi, pour *Huit ans otage chez les Viets, 1946-1954* (Pygmalion, 1982).

poésie

Grandeur et misères de Paul Eluard

● ***Luc Decaunes, témoin privilégié, retrace la vie de l'écrivain***

POUR le trentième anniversaire de sa mort, la mémoire de Paul Eluard aura été servie... A tant d'hommages vient se joindre celui de Luc Decaunes, qui fut son premier gendre et demeura son ami. Témoin privilégié, au moins à partir de 1938, date de son mariage, et pour le passé, bénéficiaire des confidences familiales il a pu truffer de ses souvenirs personnels et de quelques inédits une biographie à la fois subjective et exhaustive.

Avec une ferveur qui n'exclut ni la lucidité ni, au besoin, la sévérité, il replonge Eluard dans son époque et recrée autour de lui un contexte historique inséparable de sa vie et de ses amours, puisqu'il est *« évident que la poésie éluardienne entretient, ne cessera jamais d'entretenir, des liens subtils mais profonds avec les circonstances de la vie personnelle »*. Et de l'engagement surréaliste, puis politique donc ! Péripéties que Luc Decaunes magnifie ou démystifie selon les cas.

Ainsi Eluard, a-t-on prétendu, n'aurait jamais exercé de métier. Erreur : il fut longtemps associé aux affaires de son père, marchand de biens, lotisseur à Saint-Denis, et *« qui aura plus tard domestiques et chauffeur »*. Luc Decaunes n'est, d'autre part, pas (toujours) tendre avec Gala, héroïne romantique, au départ, d'un édifiant roman d'amour. Elle serait à l'origine de la fugue du poète autour du monde, en 1924 : celui-ci rêvait de *ne plus partager* (titre d'un poème de *Capitale de la douleur*), fût-ce avec Max Ernst, Gala, qui l'abandonna en 1929 pour suivre Salvador Dali. Pourquoi ? *« Gala avait trente-cinq ans et ne pouvait se permettre d'attendre encore bien longtemps celui qui la ferait riche. »*

En revanche, la même année, *« Nusch a été le salut de Paul Eluard dans un moment d'extrême abandon »*.

Parallèlement sont évoqués les remous de la bataille surréaliste pleine de bruits (publicitaires) et de fureurs (intestines), où l'on est frappé, dans le déroulement des épisodes, *« du rôle, somme toute discret, tenu par Eluard, qui suit plutôt qu'il ne provoque »*, qui suit tout de même et ne craint pas de « se mouiller ». Luttes de clans, scandales, ruptures, excommunications, adhésions au parti, exclusions... Tout défile dans une atmosphère de plus en plus orageuse à mesure que la guerre approche. Alors c'est la clandestinité, la Résistance, le retour au bercail communiste, définitif cette fois, le triomphe, à la Libération, d'un poète élégiaque devenu militant, la mort de Nusch, la rencontre avec Dominique et le renouveau d'un bonheur provisoire : une crise d'angine de poitrine terrassera Eluard trois ans après. Les diverses étapes de sa vie de poète ont porté des noms de femmes.

Dans ce livre attachant, rédigé d'une plume cursive, abondamment farci (trop peut-être) d'extraits d'autres témoignages, le poète Luc Decaunes n'a certes pas cherché à faire œuvre critique. Quand il aime ou quand il déteste, il l'écrit tout crûment sans chercher à dire pourquoi. S'il s'émerveille (avec raison) en recopiant tel poème de *Médieuses*, il déclare tout de go sous une page caractéristique des *Poèmes politiques* : *« Ces vers sont bien mauvais. »* Au fait, ça se voit à l'œil nu.

Il avait déjà remarqué que, dès la poésie de la Résistance, *« nous assistons, véritablement, au passage d'un langage dans un autre où se manifeste une volonté de communication plus directe »*. Fort belle alors, cette poésie ira se dégradant. Cette chute de ton n'est sans doute pas sans rapport avec des circonstances qui motivent des griefs plus sérieux.

Car Luc Decaunes n'étend pas davantage un manteau pudique sur les faiblesses d'un beau-père usé et abusé. Il donne de larges extraits du poème écrit à la gloire de Staline. Il rappelle le refus d'intervenir à Prague en faveur de Zavis Kalandra — qui devait être *réhabilité* dix-sept ans après avoir été pendu. Cette affaire, on la connaissait, par Milan Kundera et, auparavant, par André Breton, dans *la Clé des champs*. Luc Decaunes a cru bon de la sauver de l'oubli. Il s'en explique et fait état de son trouble, *« partagé que je suis entre mon admiration et ma gratitude pour le poète qui a laissé tant de témoignages de son génie, mon attachement pour l'homme que j'ai connu, et la consternation où me plongent certains aspects de son activité militante et créatrice »*. Pour l'honneur de la poésie et de la vérité, Luc Decaunes a réussi à surmonter son trouble.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ **PAUL ELUARD, L'AMOUR, LA RÉVOLTE, LE RÊVE, de Luc Decaunes. Editions Balland, 268 pages, 79 F.**

La Résistance des poètes

LUCIEN SCHELER, à qui l'on doit, entre autres, l'édition des Œuvres complètes de Paul Eluard dans la Bibliothèque de la Pléiade, fait revivre « la Grande Espérance des poètes 1940-1945 », en témoin, lui-même engagé dans la lutte clandestine.

La plupart des porte-parole de l'intelligence en guerre contre l'occupation sont morts, et tout d'abord Louis Parrot, l'émouvant auteur du *Poète et son image*, dont les archives ont fourni à Lucien Scheler la matière la plus dense de son ouvrage : copieuse correspondance échangée entre Eluard et Parrot, devenu un peu la plaque tournante des écrits de la Résistance, des échanges zone Nord-zone Sud, France-Suisse. C'est Albert Béguin et ses *Cahiers du Rhône*, Jean Ballard et ses *Cahiers du Sud*, Pierre Seghers et *Poésie 41... 42*, Max-Pol Fouchet et *Fontaine*, René Tavernier et *Confluences* et, bien entendu, les Editions de Minuit. Leurs lettres sont conservées et celles d'Alain Borne, Joë Bousquet, Max Jacob, Pascal Pia... et, parmi les survivants, d'Aragon, Pierre Emmanuel, Luc Estang, François Lachenal, etc.

J.-M. D.

★ **LA GRANDE ESPÉRANCE DES POÈTES 1940-1945, Lucien Scheler, éd. Temps Actuels, 79 F.**

Les incantations d'Aimé Césaire

QU'ILS viennent de l'océan Indien comme Evariste Parny et Leconte de Lisle, ou des Antilles, comme José-Maria de Heredia et Saint-John Perse, tous les poètes français des tropiques ont en commun une éloquence naturelle et une prédilection pour les images explosives, voire inextricables. Aimé Césaire ajoute à cela deux ingrédients supplémentaires : la conscience de sa négritude, dont il a été historiquement le premier chantre, et une parenté avec l'école afrocubaine, toute proche, et qu'illustre un autre poète noir, mais de langue espagnole, Nicolas Guillen. Dans les années 40, les métaphores irrationnelles d'Aimé Césaire avaient attiré André Breton : il fit de lui le chef, en quelque sorte, de la seconde génération surréaliste.

Comme pour répondre, à l'époque, à la tendance prise par la poésie de la France occupée, toute tournée vers la liberté et la dignité perdues, Aimé Césaire avait ébloui ses lecteurs par une extraordinaire floraison de mots qui se bousculaient en un séisme de couleurs, de plumes, de cris, de tam-tams. Ce fut, après *Cahier d'un retour au pays natal*, la fête tellurique des *Armes miraculeuses*, puis de *Soleil cou coupé*. Le surréalisme, même tropical, ne devait pas suivre aux années 50, et la magie cessa.

Aimé Césaire devint plus mesuré dans ses poèmes : il y cherchait son identité, son portrait d'homme politique, et non plus les merveilles du subconscient. Cette métamorphose s'accomplit avec *Ferrements*, un recueil d'interrogations mûries plutôt qu'un album de stridences verbales. Le livre que Aimé Césaire publie aujourd'hui, *Moi, laminaire*, s'il se veut un bilan, est plutôt une réconciliation entre deux formes d'un même moi.

Les allusions sociales peuvent être fréquentes — sans jamais verser dans l'engagement, — ce sont les échos de la splendeur passée qui émergent et frappent le lecteur. Quand le message d'Aimé Césaire est direct, il ne réussit pas toujours à se faire lyrique : quand, au contraire, il cède à ses anciens démons, voués à l'ivresse de l'incantation, il garde son caractère somptueux.

Un petit mot couresse
Un petit mot crabe-
[c'est-ma-faute
Un petit mot pétale de feu
Un petit mot pétrel plongeur
Un petit mot saxifrage de
[tombeaux...
...Je croise mon squelette
Qu'une faveur de fourmis
[manians porte à sa demeure
(Tronc de baobab ou contrefort
[de fromager)
Il va sans dire que
[j'ai eu soin de ma parole
Elle s'est blottie au coeur
[d'un nid de lianes
Noyau ardent d'un hérisson
[végétal...

ALAIN BOSQUET.

★ **MOI, LAMINAIRE, d'Aimé Césaire. Le Seuil. 98 pages. 39 F.**

romans

Aveux et artifices d'Yves Navarre

● ***La musique douce-amère des* Romances sans paroles**

« J'AI vu, lors de ma dernière semaine passée à Paris, un vieux poète, dont on dit qu'il est un de nos plus grands poètes vivants, tenir dans sa main son dentier. J'ai empêché les photographes de faire leurs clichés. Ce soir, pourtant, je fais ce que je les empêchais de faire. »

Dans cette note retrouvée après son suicide, Hanssen, l'un des principaux personnages de *Romances sans paroles*, donne la métaphore du roman. Une lutte sans fin et sans merci entre la pudeur des masques et l'indécence d'aveux surabondants qui coulent, comme s'il y avait au bout un inaccessible havre de paix où, enfin, tout serait dit.

La pudeur, c'est d'abord le respect des autres. Pour le romancier, le respect de ses personnages. A chacun de ceux d'Yves Navarre, son chapitre, son morceau, sa partition. Ils sont nombreux. L'histoire, la trame du roman, les tiennent ficelés ensemble, à peine. Une histoire difficile à cerner, un fond de paysages plutôt, que Pierre, le fils de Laure et de Simon, résume brièvement, au cours d'un déjeuner avec son père. *« Tu n'as fait que prévenir Lucien Berthier des dossiers que Hanssen avait réunis contre lui. Pour mieux te tenir, Hanssen t'a pris avec lui. »*

Simon Breillard, énarque, travaillait pour le ministre Berthier. Celui-ci s'est suicidé. Puis Simon s'est mis en disponibilité, suivi de peu par Hanssen, conseiller honoraire à la Cour des comptes, taraudé par le désir de devenir romancier et qui n'écrit que des lettres à Sam, qu'il aime sans en être aimé. Des lettres qu'il n'envoie pas. C'est autour du suicide de Hanssen que les personnages se regroupent. Mais Simon est entre eux l'instrument du destin.

Les lettres non envoyées jonchent le décor fuyant des *Romances sans paroles* : de Laure à Simon son mari, de Lilly à Pierre son ami, de Simon à Pierre. Celles de Hanssen à Sam servent de commentaire au roman. Entre les histoires hachées des personnages, ces lettres tissent le texte continu du livre, contées de mots adressés à l'autre comme on se regarde dans un miroir sans tain. *« Le plus beau des romans est une lettre*, écrit Laure, *un texte que personne ne pourrait résumer et qui n'aurait de raison que pour moi-même. »*

Seconde contradiction, après celle de la retenue et de l'aveu : l'espoir d'une écriture qui se suffirait à elle-même, mais qui en réalité est une quête, une attente de réponse, pour recevoir une image de soi. Un personnage échappe à cette logique. C'est la troisième figure dominante du roman : Karpak, le romancier, toujours là pour les fins de parcours, traquant pour ne pas être traqué. Homosexuel « du placard » et écrivain à succès, il engrange les détresses, les plaintes et les histoires des autres pour en faire des livres *« où l'on gomme, où l'on déplace, où l'on cache »*. Un technicien du masque, qui n'apporte pas de réponse au mal-être des autres, puisqu'il *« passe à côté de la vie »*.

Dans cet entrelacs de voix, dans ce flot de paroles perdues, il y a des scènes presque silencieuses où la vie surgit : par exemple quand Pierre est au chevet de Katherine, une vieille dame russe qui se meurt. Elle est rassurante, parce qu'elle a accepté depuis longtemps que *« personne n'écoute personne »*. Si cela se produit, c'est de surcroît. Les souvenirs de Katherine sonnent plein. Comme ceux de Mathias, l'amant d'une nuit de Karpak, qui ne lira pas le roman que celui-ci a tiré de leur rencontre parce que *« mon histoire, il ne la volera pas »*. Plein d'artifices, de fausses fenêtres, de vrais aveux, le roman d'Yves Navarre est une musique de violon aux notes grinçantes, avec des couacs de clown qui veut faire rire, qui a peur de ne plus faire rire, qui réussit à faire pleurer.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **ROMANCES SANS PAROLES, d'Yves Navarre. Flammarion 234 p. 60 F.**

L'Algérie d'un porteur de valises

LA guerre d'Algérie reste le trou noir de la mémoire française. Non par manque de témoignages, mais parce qu'elle n'a pas été vraiment assimilée par la conscience que les Français ont de leur histoire. Voici, après *Des feux mal éteints*, de Philippe Labro, *l'Arme au bleu*, de Jean Yvanne, *Une légion d'anges*, de Jean-Pierre Millecam, le roman de Georges Mattéi, qu'il faudrait mettre d'abord entre les mains de ceux qui sont nés au moment où la « sale guerre » s'achevait, il y a vingt ans, et qui en ignorait presque tout.

La Guerre des gusses est un roman vrai. Son auteur, rappelé en 1956, a participé aux manifestations contre le départ des troupes pour l'Algérie, il a porté témoignage, à son retour, dans *les Temps modernes*, il a été « porteur de valises » pour le F.L.N. Il n'a pas oublié.

Quiconque l'aura lu ne pourra pas non plus oublier Nonosse, le rappelé, le « gusse », qui déserte quand il voit de bons petits Français se conduire là-bas comme les « boches » l'ont fait en France, et qui rejoint l'adversaire, la résistance algérienne, pour laquelle il en vient à fabriquer des bombes qui tuent d'innocents « pieds-noirs », avant de finir, torturé puis abattu par les paras au cours d'une « corvée de bois », sur une décharge publique.

Pour Mehdi, le mécano algérien, c'est le même engrenage effroyable de la violence : après avoir organisé des attentats, il se fait sauter à la grenade avec le colonel français qui l'arrête. Et à Paris même, le 17 octobre 1961, la police du préfet Papon massacre par centaines des manifestants algériens désarmés. Vingt ans après, le narrateur rencontre à Nanterre des survivants, toujours immigrés, et chômeurs.

Ecrit sobrement, à l'américaine, avec autant de colère vivante que de pitié, ce roman est une dette payée à l'horreur, afin qu'elle ne pourrisse pas dans le souvenir refoulé. S'il provoque la nausée, c'est sans doute parce qu'il faut vomir la honte de cette période pour la regarder en face et sauver ainsi ce qu'elle contenait malgré tout de fraternité.

MICHEL CONTAT.

★ **LA GUERRE DES GUSSES, de Georges M. Mattéi, Balland, 235 pages, 69 F.**

histoire

Nos ancêtres les croisés

QUAND ils disent « nous », les auteurs ne parlent pas de leur tandem. « Nous », c'est le lecteur – vous ou moi – transporté près de neuf *siècles en arrière, et prenant,* à partir de 1095, le chemin de la première croisade. « Nous » sommes, à l'appel d'Urbain II, les compagnons de Pierre l'Ermite, le petit homme du Nord premier parti, pieds nus, pendant que seigneurs et chevaliers font leurs comptes, réalisent les biens nécessaires à leur équipement.

Nous sommes de plus en plus nombreux – des hordes bientôt – massacrés ici et là, et massacrant de même : les juifs, ces « bourreaux » de Jésus, passent un mauvais quart d'heure. Nous traversons Constantinople, où le Basileus Alexis espère bien se servir de nous pour des reconquêtes de l'autre côté du détroit. Qui ne songe, d'ailleurs (pas la piétaille, mais les barons), à trouver des terres et des richesses, dans la direction de Jérusalem ?

Quelques-uns s'arrêtent en route, tel Baudoin de Boulogne, qui se fait prince d'Edesse ; d'autres rebroussent chemin, découragés ou traîtres. Nous mourons en masse, riches et pauvres, courageux et froussards. Il y a de tout dans notre peuple en marche, des croyants, des fous, des illuminés, des saints vrais et faux, des bandits, des assassins et pas toujours pour la bonne cause, et certains même, *nécessité fait loi, deviennent anthropophages.*

Nous ne sommes pas bien reluisants à regarder, moralement parlant ; physiquement, c'est pire. Comment en serait-il autrement ? Voici plus de trois ans que nous nous traînons vers Jérusalem, le salut promis seulement à ceux qui mourront en route ou au combat. Près de quatre ans ; et combien de temps mettrons-nous pour rentrer à la maison, et combien d'entre nous reverrons leur village ?

A travers les chroniqueurs français et étrangers, Barret et Gurgand nous font redécouvrir notre propre aventure. Une carte, jointe à leur livre (astuce heureuse, cette mobilité qui en facilite l'emploi), nous permet de suivre nos différents itinéraires et de revivre nos calvaires de faim, de froid, de chaleur écrasante. Comme nous étions solides et résistants, en ce temps-là !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **SI JE T'OUBLIE JÉRUSALEM, de Barret et Gurgand. Hachette, 425 p., 75 F.**

Aux origines de la puissance européenne

● *Le rôle décisif du Moyen Age.*

LE Moyen Age, ouvrage en trois volumes dont deux déjà sont parus, est assurément l'une des fresques les plus ambitieuses concernant la période et publiées dans le courant des deux dernières années. Le directeur de l'entreprise est Robert Fossier, médiéviste à qui l'on devait une thèse remarquable, de caractère monographique, sur les *Hommes et la terre en Picardie,* et plusieurs ouvrages de synthèse qui frappaient par leur densité.

Il s'agit ici d'un travail collectif réalisé par une dizaine d'historiens et s'efforçant de couvrir la totalité de l'expérience médiévale, dans ses aspects politiques, économiques, religieux, culturels. Il veut éclairer simultanément la vie des villes et celle des campagnes, des dominants et des dominés, des orthodoxes et des hérétiques. Surtout, il ne se contente pas d'étudier l'Europe occidentale, comme c'est un peu l'habitude, mais intègre systématiquement l'histoire des deux systèmes politico-culturels voisins et rivaux, Byzance et l'Islam.

Le premier volume concerne les années 350-950 et décrit l'immense phase de désagrégation et de lente réorganisation qui suit les invasions barbares et l'effondrement de Rome, époque qui à elle seule couvre plus d'un demi-millénaire. L'étude systématique des civilisations extérieures à l'Europe occidentale, de Byzance, qui semble renaître, et de l'islam, qui s'épanouit, met ici en valeur la difficulté qu'a la *nouvelle Europe à se définir,* à atteindre ne serait-ce qu'un modeste état d'équilibre. Avec le tome deux, on atteint le cœur du sujet, le décollage de l'Occident.

C'est devenu un lieu commun ces dernières années que de réhabiliter le Moyen Age, d'énumérer ses innombrables aspects positifs, progressistes, *dans le domaine économique* comme dans celui de l'émancipation des femmes, de souligner l'ouverture intellectuelle de cet univers profondément religieux. Cet ouvrage d'ensemble va beaucoup plus loin : il fait du Moyen Age, tout simplement, le moment décisif de l'histoire occidentale, qui mène l'Europe à la domina*tion du monde. Jusqu'à l'an mille,* celle-ci n'est que l'appendice peu glorieux d'une civilisation orientale beaucoup plus ancienne et beaucoup plus puissante. Après, tout change, très vite. Les mouvements d'influence s'inversent, ainsi que les phénomènes d'agression.

Symbole de ce retournement historique, les croisades manifestent clairement, au tout début du deuxième millénaire, la montée en puissance de l'Occident. Cette périodisation ne recoupe donc ni celle de Marx, qui fait de la révolution industrielle l'élément crucial du décollage européen, ni celle de Weber, qui met la Réforme protestante au centre du processus. Elle rejoint, par contre, une représentation antérieure, qui fut très appréciée en son temps, celle de Hegel, qui place clairement au Moyen Age l'envolée historique de l'Europe. Dans ses *Leçons sur la philosophie de l'histoire,* le philosophe allemand présente effectivement les croisades comme une sorte d'adieu de l'Occident à l'Orient. En attendant les retrouvailles du colonialisme.

Le Moyen Age est un ouvrage de qualité, à l'iconographie exceptionnelle mais qui souffre un peu des problèmes posés par tous ces ouvrages collectifs, dont la composition est en train de devenir une tradition intellectuelle française. L'association d'une dizaine d'historiens, connaissant chacun parfaitement un sujet, une période, une civilisation, permet rarement la fabrication d'une histoire réellement synthétique et comparative. La juxtaposition de chapitres consacrés à l'Europe, à l'État, à l'Église, à l'économie, à Byzance, à l'islam ne constitue pas forcément une histoire globale du Moyen Age. L'effet obtenu est *kaléidoscopique.*

Un déséquilibre inévitable, dû à l'état inégal d'avancement des recherches dans les diverses aires culturelles, aggrave ce problème général. Grâce aux monographies réalisées ces vingt dernières années, on en sait désormais beaucoup plus sur l'Europe que sur les civilisations voisines. On trouve sans cesse dans *le Moyen Age* des perspectives nouvelles sur la religion populaire, la famille, la sorcellerie, la vie villageoise en France, en Catalogne, en Italie, en Allemagne, qui n'ont pas d'équivalents dans les chapitres consacrés à Byzance ou à l'islam. L'étude de ces deux dernières civilisations ne peut qu'être plus conventionnelle : politique et économique ; la religion étant quant à elle analysée de façon très classique. On ne trouvera pas en particulier pour Byzance et l'islam de développements aussi brillants que celui qui ouvre le deuxième tome (950-1250).

En une cinquantaine de pages, Jean-Pierre Poly y fait un portrait savant et sauvage de l'Europe en l'an mille, mêlant économie et démographie, sociologie religieuse et ethnologie, un ensemble dont le foisonnement créatif vaut largement celui de la société médiévale elle-même.

EMMANUEL TODD.

★ **LE MOYEN-AGE, par Robert Fossier et collaborateurs, Armand Colin, deux volumes parus de 540 pages chacun. Prix : 275 F le volume. Le troisième paraîtra en février. Prix de souscription pour les trois volumes : 720 F (jusqu'au 31 janvier).**



histoire littéraire

Dorothy Bussy ou l'amour pour finir

● *Les dernières années de la correspondance de Gide et de l'auteur d'Olivia.*

Cette correspondance dont l'intérêt a été signalé de son premier tome, en 1979, est littéraire, dans la mesure (bonne mesure, certes) où peut l'être celle d'une femme amoureuse et d'un homme qui ne sait où se fourrer – malgré son « art, lui dira-t-elle, à se débarrasser de nous ». Aussi, commençons par cette histoire si gidienne : celle d'*Olivia,* justement. *Quinze ans plus tôt,* Dorothy lui avait donné à lire le manuscrit de son roman, qu'il lui avait rendu, sans plus. Maintenant, elle va le publier ; elle le lui écrit ; il tombe des nues : il n'en a « gardé aucun souvenir ». De quoi blesser trois fois un auteur, une vieille amie, une femme amoureuse.

Il lit, et télégraphie : « *Aussi pénitent et confus que pour Proust* ». Bien pis, confesse-t-il aussitôt : Proust, il ne l'avait qu'« *entrelu, et d'un œil hostile* ». Mais « *cet extraordinaire récit* » qu'il « *découvre* » à la fois et « *reconnaît* »... Il se cherche une excuse, une explication, – jusque chez Freud. *Olivia* méri*tait bien cette conversion enthou*siaste, ce désaveuglement ébloui.

Bien entendu, quand le livre parut, on voulut qu'il soit de Gide lui-même, ou de Martin du Gard ; comme *la Princesse de Clèves,* de la Rochefoucauld ou *Histoire d'O,* de Paulhan. Une femme, voyons ! –

Pourtant, Dorothy n'est cette fois qu'indulgence quand, dans l'affaire *Thésée,* deux ans plus tôt, elle ne l'avait pas raté. Elle lui jette que si c'est son manque d'une « voix grave », bref, son « féminin » qui la rend indigne de traduire *Thésée,* ce mâle, c'est parce que Thésée avait largué Ariane pour ce double vice d'être une femme, et qui pense, écrit ; elle enfonce la pointe : pour aimer Phèdre, il avait fallu qu'il l'habille, ce garçon.

Pour le reste : toute la littérature, ancienne et moderne ; les échanges sur les traductions ; tous les amis, tous les livres, les critiques, les éditeurs, les démêlés avec les Gallimard..

Le dirai-je ? Bien plus que toute cette vanité (sens fort) littéraire, plus même qu'*Olivia,* ce qui nous importe, c'est la constance, la souffrance, les orages et les délices – chez elle seule, bien entendu – de cet amour « impossible » de trente-trois années, qui prend dans les dernières une autre force et une autre forme.

Sur la bande de ce troisième volume on a écrit, en capitales : *Apaisement.* C'est vite dit. Oui, si on s'en tient à ceci, par exemple : « *Je me rappelle avoir désiré davantage, mais aujourd'hui, je sens que c'est suffisant pour me permettre de mourir contente.* » Ou : « *Je ne regrette pas mon amour, ni votre refus de cet amour.* »

Dans « apaisement », il y a aussi attiédissement. Or, ici, c'est une ardeur que le temps épure mais aussi libère, et dont la flamme croît. Dieu me pardonne, ce sont des accents de la Religieuse portugaise : « *Est-il possible de frapper votre amie au cœur, et ensuite d'*oublier *que vous l'aviez fait ?... J'ai été désespérément malheureuse... La jalousie dont j'ai souffert n'est rien auprès de la douleur de sentir que je ne pouvais me fier à vous. Toutes les blessures que vous aviez le droit de m'infliger étaient faciles à supporter, mais pas celle-là. Amenez-moi à croire que c'est par négligence. Et que je parvienne à le croire, ou non, je vous aime toujours, je brûle de vous revoir, je ne peux imaginer la vie sans vous.* »

Passons, par force, sur tant de cris, ceux de la jalousie ; sur tant de soupirs pathétiques ou tendres, et même lucides : « *Dieu comme j'envie les femmes qui ont reçu des lettres d'amour !* » Ou : « *Oui, il n'est pas douteux que vous êtes une sorte de monstre. Mais je suppose que c'est pour cela que je vous aime.* ».

Le monstre va changer ; il a déjà changé, même quand il écrit : « *Mais moi je n'aime pas courir après vous : cela m'essouffle.* » (Ce n'est pas si méchant : son cœur, le muscle, flanche.) Que s'est-il passé ? « Emmanuèle » est morte. Morts l'amour pur, la raison d'être », le sanctuaire trop respecté, l'alibi. Or Dorothy avait pu lui écrire : « *Vous m'avez donné la permission de m'imaginer à la place de Madeleine. J'aurais échoué plus lamentablement. (...) Je n'aurais pas eu la religion pour m'aider à le supporter* (...) (d'ailleurs, ce n'était pas) *la piété et l'éducation qui l'empêchèrent de comprendre ; c'était quelque chose d'encore plus inné, quelque chose que, je suppose,* votre *nature profonde vous empêche de comprendre, quelque chose qui est inné en moi aussi. « Féminin », diriez-vous...* »

Dorothy est un autre « témoin de sa vie ». Gide va pouvoir précautionneusement reporter sur elle la charge de l'amour pur – d'autant qu'il y a l'histoire « Victor », – et retrouver ainsi son équilibre dans la dichotomie amour-plaisir.

Le temps passe, non la passion, même chez lui : « *Moi qui vous ai écrit tant de lettres d'amour, je croyais que je ne serais plus capable de vous en écrire une. (...) Ce matin vous étiez si proche de moi, votre joue contre la mienne, vos lèvres si près des miennes. Mais je n'ai pas osé. Cela doit être réservé aux rêves. Ils sont venus parfois.* »

Il semble qu'ils reviennent, que le mirage devient miracle. A une lettre, elle ajoute « ... *un post-scriptum, le post-scriptum de ma vie. Je crois ces trois mots anglais de votre lettre, je crois, je sais que vous les comprenez, que vous les pensez.* » Il venait de tracer, tout simplement : « *I love you* ». Un peu plus tard – il est déjà très tard, – ils se sont rencontrés, elle écrit : « *Comment allez-vous ? Et votre cœur ? Votre cœur que j'ai entendu battre l'autre jour... Chut !* »

Restons sur ce silence. Il faut se souvenir – le faut-il ? – qu'en 1937, où commence ce troisième recueil, ils ont l'un et l'autre soixante-dix ans ; et, à la fin, plus de quatre-vingts. Si c'est un apaisement, sous cette forme, il est, pour elle, inespéré. Deux années encore, avant que lui s'essouffle, non à la suivre, mais à la précéder : il est le premier à mourir. Elle mettra neuf années à venir, à petits pas, apaisée.

YVES FLORENNE

★ ***CAHIERS ANDRÉ GIDE,* N° 11. T. III de la correspondance Gide-Bussy. Gallimard. 688 pages. 168 F. Sur le tome I, voir *le Monde* du 1er novembre 1979.**

Top sonore

(Suite de la page 11.)

Son égoïsme, aussi. L'œuvre, première servie. Tout la nourrit, fait ventre pour elle. Les démonstrations d'amitié peuvent cacher, en toute bonne foi, une curiosité intéressée. Blanche s'illusionne quand il croit que Gide lui rend sa chaude amitié. N'y a-t-il pas malice si quelqu'un vous écrit, comme le fait l'auteur des *Faux-Monnayeurs :* « J'ai beaucoup de mal à rectifier ici la réputation de *méchanceté qu'on vous a faite* » ?

MÉCHANT, Gide peut l'être bougrement, plus qu'on n'aurait cru. La N.R.F. de décembre exhume des lettres féroces, datant de 1895. Il est vrai que l'écrivain s'adresse à sa mère. Celle-ci veut l'empêcher d'acheter un terrain à Biskra et de ramener à Paris le jeune Athman. A vingt-six ans, Gide enrage de devoir encore justifier ses actes, quémander sa liberté. « *Tu aurais empêché Alcibiade de couper la queue à son chien !* », écrit-il entre autres reproches lassés, où les lecteurs freudiens feront ample pâture.

Là encore, ce n'est pas la psychologie du jeune Gide qui intrigue – depuis l'étude de Jean Delay, elle n'a plus à être éclairée, – c'est la façon dont un fils couvé intériorise l'oppression maternelle et fait tourner le combat contre l'autorité en un débat obscur, lancinant, entre soi et soi. En trois pages de formules qui se veulent à la fois déférentes et mufles, se lisent tous les *battements empêtrés* du complexe d'OEdipe, version littérateur.

Richesse en train de se perdre, j'y reviens. Aujourd'hui, Gide laisserait sur le répondeur de sa maman : « Me rappeler à Biskra au sujet terrain et Athman, terminé. »

Quelle horreur !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **PLAISIRS DE MÉMOIRE, d'André Beucler, tome II. Gallimard, 198 p. 65 F.**

★ **NOUVELLES LETTRES A ANDRÉ GIDE, de Jacques-Émile Blanche, présentation de G.-P. Collet. Droz, 166 p.**

★ **NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, 1er décembre, n° 359.**

lettres étrangères

Philip Roth et l'ombre écrasante de Portnoy

NATHAN ZUCKERMAN est un personnage familier pour les lecteurs de Philip Roth. On le voit paraître dans *Ma vie d'homme*, on le suit dans *l'Écrivain des ombres*. Enfin on le retrouve dans *Zuckerman délivré*. A mesure de l'avancée de l'œuvre de l'écrivainh, on devine que Zuckerman de plus en plus devient son prête-nom — et que les portraits de l'auteur et de son personnage tendent à se confondre parfaitement.

Philip Roth a introduit dans la littérature américaine d'aujourd'hui un ton qui n'est qu'à lui, et qui entremêle des réflexions sur la littérature à une indéniable vocation autobiographique, à quoi il faut ajouter une satire, non dépourvue d'humour, du milieu juif new-yorkais. Mais si ses premiers livres lui valurent la renommée, c'est en publiant *Portnoy et son complexe* qu'il atteignit au succès international. Ce roman emporté, qui fit scandale, se vendit à cinq millions d'exemplaires. Ce qui devait s'en suivre compose la trame de fond de *Zuckerman délivré*.

Nathan Zuckerman, au début du livre, vient de publier *Carnonsky*, et il suffit de remplacer *Carnonsky* par *Portnoy* pour voir paraître Roth derrière et sous Zuckerman. Comment vivre avec sur les épaules le poids d'un best-seller ? Comment accorder la vie vécue et cette vie écrite que véhicule le livre ?

La littérature n'est jamais innocente

Il semble que Philip Roth ait choisi d'esquiver le problème véritable : celui de l'écrivain. Ou, si l'on préfère : comment, lorsqu'on a écrit *Portnoy*, ne pas être totalement et à jamais prisonnier de *Portnoy ?* Comment assurer et assumer la relance de l'écriture ? Philip Roth, par Zuckerman interposé, choisit plutôt de nous montrer son héros (et lui-même) dans la jungle du Tout-New-York, avec l'admiration des uns, la détestation des autres. Il fait surgir aux côtés de Zuckerman un demi-fou venu de Newark, qui le menace, qui le terrifie et qui pousse sa démence jusqu'à se prendre pour lui. Il montre Zuckerman divorçant pour la quatrième fois. Il décrit le décès du père de Zuckerman, et comment le père a été littéralement conduit à la mort par la lecture qui lui est faite de *Carnonsky*. Ce qui est une façon d'évoquer, mais en demi-teinte, le danger de la littérature, et qu'elle n'est jamais innocente.

Malheureusement, tout cela sent l'application et l'artifice. Le Philip Roth de la pirouette pleine de gravité et de la virevolte humoristique a déserté, semble-t-il, le pitoyable Nathan Zuckerman — dont on voit peu, à suivre ses aventures et à lire dans ses pensées, comment il a pu rédiger *Carnonsky !* Il reste la délivrance de Zuckerman. Le père est mort. Il a quitté sa femme. Une actrice de cinéma l'abandonne. Il est éloigné de l'écriture même. Et puis, à la fin du roman, il retourne à Newark, pour s'apercevoir que Newark n'est plus Newark, que les maisons proprettes sont devenues des taudis, que les Noirs ont remplacé les Juifs. Bien terne et surprenant constat !

Au terme de *Zuckerman délivré*, on se prend à souhaiter à Nathan Zuckerman (et donc à Philip Roth lui-même) une longue période de solitude et de repli. Enfin délivré de ses ombres, il échappera peut-être au ressassement et assurera la renaissance de son écriture.

HUBERT JUIN.

★ **ZUCKERMAN DÉLIVRÉ, par Philip Roth. Traduit de l'anglais par Henri Robillot. Éditions Gallimard, 219 pages, 54 F.**

philosophie

L'enseignement de Jacques Maritain

(Suite de la page 11)

« *Une des œuvres auxquelles notre époque est appelée*, écrit Maritain, en 1933, *est de réconcilier la vision d'un Joseph de Maistre et celle d'un Lamennais dans l'unité supérieure de la grande sagesse dont saint Thomas est le héraut* (2). »

Philosophe de la culture mais aussi, et à travers elle, de la cité, Maritain retrouve beaucoup de ceux que, dans l'élan de la jeunesse, il semblait avoir quittés. En 1936, il retrouve Henri Bergson, qui, lui-même, avait fait entre-temps une grande partie du chemin.

Ce qu'apporte ici Maritain, c'est, à partir d'une fermeté intrépide sur les principes, une extrême ductilité, une subtilité dans l'analyse, une compréhension à la fois lucide et indulgente, dès lors qu'il s'agit de l'existence des hommes et des sociétés, de leurs aspirations, de leurs faiblesses, de leurs capacités de création ou d'action. Cette rénovation de la pensée chrétienne sur le monde, rigueur en même temps que douceur, est à l'origine du mouvement qui aboutira au deuxième concile du Vatican. Non que Jacques Maritain ait été le seul ! Il existe, en France entre les deux guerres, de nombreux courants qui, sans se réclamer d'Aristote ni de saint Thomas, contribuent à réapprécier le temporel tout en soulignant son ambivalence essentielle : à la fois *très important* comme champs de forces qui le transcendent et *très misérable*, sinon redoutable, dès qu'il veut faire l'important. Citons parmi tous les noms qui viennent à l'esprit : Henri de Lubac, Yves Congar, Jean Daniélou, Gaston Fessard, Henri-I. Marrou, Gabriel Marcel, tant d'autres, y compris Nicolas Berdiaev.

Les mensonges, du monde moderne

De tout cela, que reste-t-il aujourd'hui ? Le siècle qui s'achève ressemble-t-il à l'idée que s'en faisaient les messieurs à favoris et à col dur dans les années 1880 ?

« *Ce qu'on se plaît à appeler le monde moderne ! On n'a jamais vu*, disait Jacques Maritain, en avril 1973, *de monde aussi incapable, en dépit de ses belles et menteuses promesses, de rendre l'homme moins malheureux sur la terre...* » « *Tandis, cependant, que le temps passe*, ajoutait-il, *le monde moderne cesse d'être moderne. A beaucoup d'entre nous, nombre de ses aberrations paraissent déjà vieillies* (3). »

Certes, le monde d'aujourd'hui n'est pas celui auquel pensaient Auguste Comte, Taine ou Victor Hugo. La raison est loin d'y régner.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est ceci : après les catastrophes que nous avons connues, sans oublier celles qui nous menacent, nul ne peut plus penser qu'aucune culture, aucune structure politique, aucune organisation sociale puisse, à elle seule, assurer le bonheur de l'humanité.

En même temps, paraissent ici et là, à l'Ouest et plus encore à l'Est (pensons à la Pologne !), des signes de cet élargissement de l'horizon intellectuel, de cette réconciliation entre foi et raison à laquelle Jacques Maritain a consacré le meilleur de ses efforts.

Ainsi quelque chose est perdu, l'optimisme rationaliste d'il y a cent ans. Mais quelque chose est en train de naître, une conscience plus exacte de la condition humaine et de ses dimensions véritables.

Bilan modeste peut-être ! Mais, à coup sûr, bilan positif !

JEAN LALOY.

(2) *Du régime temporel et de la liberté*, D.D.B., Paris, 1933, p. 147.

(3) *Nova et Vetera*, Fribourg, 1973, nº 3, p. 173.

L'Etranger de La Nouvelle-Orléans

● *Le premier roman de l'écrivain du Sud, Walker Percy*

« *Tous les personnages, à l'exception des vedettes de cinéma, et tous les événements, sans exception, sont imaginaires. Aucune ressemblance avec des personnes existantes n'est intentionnelle. Aucune ne doit être supposée.* »

Tout de suite, Walker Percy, pour nous présenter son « héros », nous prévient que tout est du cinéma.

John Bickerson Bolling, dit Binx, est un jeune cadre célibataire de Gentilly, un quartier résidentiel assez médiocre de La Nouvelle-Orléans ; courtier dans une succursale d'agent de change appartenant à son oncle Jules, il a découvert qu'il avait l'art de gagner de l'argent, alors que ses proches ne cessent de lui répéter qu'il est certainement un génie de la recherche scientifique et qu'il doit être médecin comme son père. « *A trente ans, ne devrait-on pas savoir ce qu'on va faire de sa vie* », se dit-il souvent.

En dehors des heures de travail, il flotte dans une sorte d'irréalité qu'il compense grâce au cinéma, comme s'il rechargeait sa propre batterie dans ces lieux où il se sent heureux, même si le film est mauvais. « *Au-dessus de l'entrée de notre cinéma de quartier, on peut lire en permanence : « ici le bonheur ne coûte pas cher »*. Ses souvenirs, ce sont des films ; il se souvient du moment où, dans *la Chevauchée fantastique*, John Wayne tue trois hommes avec sa carabine, tout en se jetant sur le sol dans la rue poussiéreuse, ou bien quand, dans *le Troisième Homme*, le petit chat découvre Orson Welles dans l'embrasure d'une porte. Et son chien s'appelle Bouton de rose-Rosebud...

Las de séduire ses secrétaires successives — qui sont obligatoirement de « *superbes créatures* ,» — désespéré de ne pas trouver ce qu'il ne veut pas appeler Dieu, et qu'il cherche désespérément, il écoute chaque soir l'émission « Voilà ce que je crois », — Binx Bolling est une sorte d'« étranger » camusien de Louisiane dont la vie va être bouleversée, au temps du carnaval par Kate, une cousine suicidaire qui se ronge les pouces jusqu'au sang. Happy end... Kate et Binx s'éloignent, tendrement enlacés, sur la route de la vie...

Vingt ans après...

On attendait depuis longtemps la traduction de ce *Cinéphile* qui avait remporté le « National Book Award » — une des plus grandes récompenses littéraires américaines — en 1961, et qui avait donné la célébrité à son auteur Walker Percy, dont deux romans ont été depuis traduits en français chez Calmann-Lévy : *l'Amour parmi les ruines* (1973) et *le Signe de l'apocalypse* (1982).

Mais vingt ans ont passé et ce livre de nostalgie a vieilli, car la nostalgie est affaire de génération et nous n'avons plus le même rapport que Binx avec le cinéma de l'avant et de l'après-guerre ; et nous n'avons pas non plus les mêmes références, les mêmes codes qu'un citoyen américain du Sud quand va commencer la guerre du Vietnam... On ne connaît pas en France ce Rory Calhoun que Binx invoque dans ses moments de désarroi (« *Oh Rory, Rory, Rory !* ») car on n'a pas forcément de souvenir précis du *Gaucho* de Jacques Tourneur, de *la Poursuite fantastique* de Richard Carlson, ou même de *Rivière sans retour* d'Otto Preminger.

Que signifie pour nous l'évocation continuelle du poète Rupert Brooke ou des traditions du carnaval de La Nouvelle-Orléans ? Peu de chose, il est vrai, d'autant plus que la traduction, trop littérale, trop mot à mot, passe souvent à côté du sens, et du charme, d'un roman important mais difficile. Sans compter les petites erreurs du traducteur qui confondent par exemple les savoureux gombos, ces petits légumes de la cuisine créole, avec des rutabagas, et qui nous fait prendre le delta du Mississippi pour un détroit !

Une odeur de Louisianne et de Celluloïd

Pourtant, on trouvera un vrai plaisir à fréquenter Binx, ce jeune homme narcissique qui fuit la réalité dans les salles obscures et trouve dans les films une réalité de substitution avec des héros mythiques qui sont ses seuls copains. Mais il ne souhaite pas les voir en chair et en os et évite William Holden, qui débouche de Pirate's Alley dans le « vieux carré ». On sent bien avec lui le parfum des troènes et des baies de camphriers, on est trempé par les averses d'eau tiède, on éprouve l'omniprésence du Mississippi dans les bayous. Mais que sont donc ces incendies qui ne cessent de s'allumer du côté des marécages de « Cher Menteur » (c'est leur nom en anglais !) ? Car, plus qu'une carrière cinématographique, *le Cinéphile* nous offre une manière différente — « à la Walker Percy », comme on dirait chez Galatoire — de considérer la famille sudiste. Et l'existence.

Quelle étrange famille que celle de Binx : six tantes, dont cinq ont des sentiments théosophiques panbrahmaniques intenses, la sixième étant restée presbytrérienne ; sa mère, qui était l'infirmière de son père et qui vit maintenant à Bayou des Allemands avec sa nouvelle famille nombreuse, est catholique. Lui se sent juif puisqu'exilé. Et c'est vrai que, étranger au monde et à lui-même (Meursault ! Meursault !), il a une place en marge, à côté de lui-même, dédoublé.

Walker Percy n'a pas voulu écrire une histoire digne d'un film de Hollywood. Grand lecteur d'auteurs français, féru de Sartre et de Camus, il s'est lancé dans la fiction après une série de travaux kierkegaardiens et existentialistes (réunis ensuite dans un volume intitulé *le Message dans la bouteille : de l'étrangeté de l'homme et du langage, et de leur interaction)*. Encouragé par Flannery O'Connor, au début de sa carrière de romancier, il a mêlé la fiction à la philosophie, l'autobiographie à la gnose. Car, comme son héros, Walker Percy — né en 1919 — s'est retrouvé orphelin à quinze ans, sa mère étant morte dans un accident d'automobile deux ans après le suicide de son père ; élevé par un cousin, un poète sudiste, il fit ses études de médecine, mais n'exerça jamais, se consacra à la philosophie et à la sémiotique, se convertit au catholicisme après son mariage...

Enfin, Percy a été l'instrument et l'initiateur d'un véritable miracle littéraire lorsqu'il réussit, en 1980, à faire éditer *la Conjuration des imbéciles* (1), de John Kennedy Toole, dont l'auteur, qui s'estimait un écrivain raté, s'était suicidé à trente-deux ans en 1969 (et avait remporté le prix Pulitzer en 1980). Ce « retour du cinéphile » a frappé les critiques (2) car Toole avait les mêmes repères que son aîné et, dans un univers de mort et de suicide, près de ce Mississippi, symbole du paradis perdu, entre raison et déraison, son Ignatius ne pouvait être que le fils naturel de John Bickerson Bolling...

NICOLE ZAND.

(1) Voir la critique de *la Conjuration des imbéciles* dans *le Monde* du 3 août 1982.

(2) Voir l'article de Robert Regan, dans le numéro de la revue *Delta* (novembre 1981), consacré à Walker Percy (Université Paul-Valéry, B.P. 5043, 34032 Montpellier Cedex).

• **LE CINÉPHILE, de Walker Percy. Traduit de l'américain par Claude Blanc. Pandora, 236 p, 69 F.**

culture

Mario Botta à l'Institut français d'architecture

(Suite de la première page.)

Mario Botta n'a pas perdu son temps. Il n'a pas quarante ans et l'œuvre déjà impressionnante présentée à l'Institut français d'architecture a été pour l'essentiel construite depuis 1970 : un collège, des ateliers d'artisans, la bibliothèque d'un couvent, le siège de la banque d'État à Fribourg, et une suite de maisons, toutes différentes, que Botta appelle son « laboratoire », et qui, parfaitement lisibles pour un large public, peuvent fournir une occasion de réconcilier le sens commun avec une architecture d'architecte.

Et c'est bien ce qui embête certains spécialistes attachés à la métaphysique architecturale, soucieux peut-être de ne pas trop ouvrir le club des initiés, ou qui voudraient brûler les étapes et dédaigneraient cette approche sensualiste, l'architecture de Botta risque de plaire....

Ici, pas de discours (*« Je ne sais pas si, à travers l'architecture, on peut changer la société,* dit le Suisse, malin, *mais on peut au moins changer l'architecture »*). Pas même de psychologie appliquée : bien que ses dernières productions débordent de symboles, d'images basiques (la muraille, la faille, l'arbre, la caverne et même, en plan et en volume, la complémentarité sexuelle), l'architecte fait mine de ne pas les voir. Ante-freudien, il laisse à d'autres le soin de gloser, et n'écoute pas cet ami psychanalyste qui a publié en Italie, bruts de décoffrage, les *documents de travail de la « casa rotonda »*, construite, en toute simplicité, pour la famille... Medici !.

Tête ronde, lunettes rondes sur un *nez pointu, curieux de tout,* gourmand avec retenue, Botta est un faux naïf, mais un vrai terrien, un bûcheron de l'architecture. On dirait que patiemment *il rêve de devenir enfant,* de construire les maisons que dessine son fils, ce garnement qui mit le feu, un jour, à la demeure familiale.

A quoi sert d'aller sur la lune, demande Botta, si on ne peut avoir des maisons plus agréables ? Délibérément, il cherche à répondre aux valeurs primaires, au besoin de se protéger des intempéries, de regarder le ciel, de prendre racine, de mettre pierre sur pierre, quelque part.

Solidement plantée dans le sol, tour de guet ou pigeonnier, la « maison ronde » est fendue par une tranchée de lumière, du nord au sud. Au nord, l'escalier enfermé dans une massive colonne, l'arbre qui tient la maison. Au sud, des baies généreuses mais discrètes, en retrait derrière l'arrondi des murs protecteurs. Bachelard n'est pas loin.

A l'intérieur, l'espace est distribué *en souplesse, sur trois niveaux, sans* complications inutiles. Il n'y a pas de portes, mais ce qui doit être séparé l'est par des cloisons en chicane, sous-entendues par la disposition des lieux.

Compacte, fonctionnelle, économe, la maison de Stabio est ronde, *pour ne souffrir aucune comparaison* avec les pavillons « sans qualité » d'un lotissement banal, sur un terrain plat. Elle aurait pu être carrée, *comme cette « maisonnette »* (Mario Botta fait tinter les lettres doubles de ce mot qu'il affectionne) construite à Pregassonna pour un modeste employé de banque. Pauvreté apparente de moyens, intensité formelle : ce cube-là est travaillé en creux par une nef vitrée, coiffée d'un lanterneau, mini-fronton triangulaire.

L'œil rond

Les maisons de Botta ont d'abord l'air d'être posées là *« comme un poing sur la table »,* nous dit le titre de l'exposition. Sans discrétion, sans *égard pour l'entourage : à Ligornetto,* par exemple, un étrange parallélépipède rayé de parpaings roses et gris tourne le dos à ses voisins, pour *« marquer la limite du village »*. En fait, elles regardent le paysage, pour le contredire, parfois, pour le comprendre, aussi, le prendre avec.

Deux maisons récentes, qui de loin se font signe, sur les hauteurs de Lugano, illustrent bien cette position affirmée sans vergogne dans le site. Orgueilleusement symétrique, portique écarté par la masse des baies vitrées, petit temple à la Ledoux, la maison de Viganello s'appuie à la pente, prend du recul pour mieux embrasser la vallée. En face, à Massagno, la muraille est percée d'un grand œil à la façon de Louis Kahn.

Reconstitué sur les lieux de l'exposition et habité par des personnages de Reiser, fan de la première heure du Tessinois, l'œil rond devient emblème, blason de la terre, du soleil et de toutes les cavernes... Ces deux maisons se voient de loin, mais on les approche par des voies détour*nées ; on y entre de biais, par des* passages successifs (un rituel ?), le temps de les apprivoiser.

Prenant la suite des villas princières de Palladio, des exercices métaphysiques d'un Ledoux, des théorèmes formels de Le Corbusier, Botta enrichit le catalogue des « maisons », terrain d'expérience. Un travail que les architectes français n'ont pas l'occasion de tenter, eux qui construisent pour la « sociale » des logements empilés et se « défoncent » à grande échelle.

Le langage de Botta est moderne, cela va sans dire, *imprégné, inspiré* et nourri de tous les classicismes, y compris celui des débuts du vingtième siècle. Ses biographes mettent *en avant son passage à l'atelier du* Corbu (quelques mois) et son travail avec Louis Kahn à Venise (quelques semaines) et bien sûr son apprentis*sage dans l'atelier de Carlo Scarpa.* Plus proche du lyrisme de ces deux derniers, il cultive la subtilité des symboles et des formes insérées dans la rigueur « romane » du mouvement moderne.

Inclassable aujourd'hui (en temps de guerre de religion, on s'expose *ainsi aux balles perdues !*), Botta tient pourtant sa solidité, sa franchise formelle et son sérieux constructif d'un apprentissage *approfondi à l'école des modernes.* S'il produit aujourd'hui en virtuose des variations sur le thème de la maison primitive, celle d'Adam au paradis (*pour reprendre le titre d'un* livre de Joseph Rykwert), s'il sait sculpter un espace intime et chaleureux dans les volumes géométriques les plus simples, c'est qu'il a cheminé d'abord dans le sillage des modernes, travaillé leur « classicisme ».

On *le voit nettement dans des réalisations plus anciennes* (quelques années à peine !) comme le collège de Morbio Inferiore, ou la bibliothè*que du couvent des Capucins* à Lugano.

Le collège, édifice impeccable, est le résultat d'un travail fou (six cents *dessins*) et d'un acharnement méticuleux. Bien construit (nous sommes en Suisse), il a d'abord été bien pensé. Posé sur un terrain triangulaire, le bâtiment des classes suit la ligne du vallon, régulièrement rythmé par des volumes décalés, sobrement découpés, à une hauteur harmonieuse. Le bâtiment d'entrée abrite les salles de sport, à demi enterrées. Il est en biais, amorce l'autre côté du triangle et limite discrètement le territoire.

Pas de grille, pas de clôture : on passe sous le bâtiment, le pavé du sol change de grain, les grilles qui *recueillent l'eau de pluie marquent la* limite, le seuil ; on sait qu'on est entré, insensiblement. Déjà, tout le contraire de l'agressivité, de la brutalité, *communément reprochées à* l'architecture « moderne ».

Ajoutée à un couvent du dix-huitième siècle, à Lugano, la bibliothèque des Capucins est *cachée,* sous terre. Pourtant, elle est inondée de cette lumière zénithale qu'affectionnent les architectes et qui lui donne l'air d'une église. Par le lanterneau, on aperçoit le clocher voisin (Botta a toujours les clochers à l'œil, bizarre !) et on sait où s'arrête la terre par une fente grise, repère tracé dans le mur, avec un petit carré tout en bas (un signe qui deviendra mascotte dans les édifices suivants).

La sobriété, les matériaux frustes, n'empêchent pas la douceur, la familiarité des attentions. Et le presbytère *construit par Botta, à dix-huit ans,* pour le curé de son village natal à Genestrerio, était déjà une synthèse heureuse de la modernité *« romane »*.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Mario Botta à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris (6e). Du mardi au samedi, de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 février.

Catalogue des œuvres récentes (1978-1982) aux éditions Electa-Moniteur, et *la Maison ronde*, de Robert Trevisiol, aux éditions de l'Equerre.

Les grands prix nationaux

Les grands prix nationaux 1982 ont été proclamés à l'Opéra de Paris le 22 décembre, par M. Jack Lang, ministre de la culture.

● Archéologie : Société préhistorique française

Pour la première fois, le Grand Prix national de l'archéologie est attribué, non pas à une personne physique, mais à une personne morale, et récompense une action collective. Créée en 1904 la Société préhistorique française compte actuellement 3 200 membres dont 500 étrangers. Elle regroupe aussi bien des spécialistes éminents que des amateurs qui ont en commun la passion de la préhistoire et de la protohistoire.

La société a pour but de faire avancer la recherche dans le domaine qui lui est propre et d'aider à la sauvegarde du patrimoine national. Elle organise des réunions mensuelles et, tous les quatre ans, un congrès national. Elle publie les actes de ces congrès, des mémoires, des fascicules et un bulletin mensuel. Elle contribue à la publication des résultats des fouilles archéologiques.

● Cinéma : Jacques Demy...

Né le 5 janvier 1931 à Pont-Château, Jacques Demy grandit à Nantes, la ville célébrée par les surréalistes. Il étudie aux Beaux-Arts, puis se lance dans le court métrage avec *le Sabotier du Val-de-Loire* (1956, produit par Georges Rouquier) et *le Bel Indifférent* (1957, d'après Jean Cocteau). Il tourne à Nantes son premier long métrage, *Lola* (1961), qu'interprète Anouk Aimée. Il rêve d'une série de films où reviendraient les mêmes personnages, il invente le cinéma « en chanté » *(les Parapluies de Cherbourg*, 1964 ; *les Demoiselles de Rochefort*, 1967 ; *Une chambre en ville*, 1982). Il retrouve Lola à Hollywood (*The Model Shop*, 1969, toujours avec Anouk Aimée). Il conte *Peau d'Ane* (1971). Jacques Demy résume le cinéma d'auteur dans son acceptation la plus intimiste, la plus poétique.

... et Jean-Luc Godard

Né le 3 décembre 1930 à Paris dans une famille protestante, Jean-Luc Godard est élevé en Suisse, puis étudie l'ethnologie. Il écrit des articles, visite les deux Amériques, faiat partie de l'équipe initiale des *Cahiers du cinéma* qui invente la nouvelle vague. Il tourne dès 1954 *Opération béton* sur le chantier où il travaille, en 1958 un remarquable *Charlotte et son Jules* avec Belmondp encore inconnu au cinéma. Son premier long métrage, *A bout de souffle* (1959), est un coup de maître : il révolutionne les lois du montage classique. Ce seront ensuite *Une Femme est une femme* (1961), *Pierrot le Fou* (1965), etc. Il milite à partir de 1968, se coupe du public, mais retrouve une célébrité accrue avec *Sauve qui peut la vie* (1981) et *Passion* (1982).

● Musique : Paul Mefano

Ayant débuté par un scandale au concours de composition du Conservatoire de Paris en 1964, Paul Mefano se retrouve dix-huit ans plus tard Grand Prix national de la musique et ce n'est que justice. Compositeur exceptionnellement doué *(Madrigal, Paraboles, la Cérémonie, la Messe des voleurs, Traits suspendus, etc.)* qu'on regrette de ne voir pas produire davantage aujourd'hui, il est aussi un des grands animateurs de la musique contemporaine depuis dix ans avec son ensemble le Collectif 2 e 2 m, qui a créé de nombreuses œuvres.

Né le 6 mars 1937 en Irak de parents français, Paul Mefano a été, au Conservatoire l'élève de Milhaud, Rivier, Jolivet, Messiaen. Il a obtenu les prix Florence Gould et Arthur Honegger.

● Lettres : Nathalie Sarraute

Le Grand Prix national des lettres, qui confirme, d'année en année, l'excellence et l'ouverture de ses choix, couronne en Nathalie Sarraute, née en Russie en 1900, mais venue en France dès son plus jeune âge, un écrivain profondément original qui a su débusquer, grâce à une technique particulière, la lutte violente et muette que se livrent entre elles les consciences, sous la banalité et la convention des propos échangés.

En 1939, les courts textes des *Troppismes* retiennent l'attention de Sartre qui préface, en 1948, *Portrait d'un inconnu*. Ce premier roman sera suivi de six autre, *(Martereau, le Planétarium, les Fruits d'Or*, Prix International de littérature en 1963, *Entre la vie et la mort, Vous les entendez, Disent les imbéciles)* et d'un recueil de nouvelles, *L'Usage de la parole* (1980).

A partir des essais critiques recueillis dans *l'Ère du soupçon* (1956) où elle attaque les formes traditionnelles, Nathalie Sarraute est happée par l'école du nouveau roman avec laquelle elle prendra, par la suite, ses distances.

L'intensité dramatique de ses romans où la raillerie, l'humour se mêlent à l'émotion, l'ont naturellement portée vers le théâtre : *Silence, le Mensonge, Isma, C'est beau, Elle est là.* La dernière création de Nathalie Sarraute est une courte pièce, *Pour un oui ou pour un non* qui a été mise en scène par France-Culture en 1981.

● Histoire : Pierre Goubert

Né a Saumur le 25 janvier 1915, Pierre Goubert fut élève de l'école normale d'Angers puis de l'école normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé d'histoire, il enseigne dans le secondaire puis aux universités de Rennes, de Nanterre et de la Sorbonne. Il consacre l'ensemble de ses recherches à la société d'Ancien Régime. Sa thèse sur *Beauvais et le Beauvaisis entre 1600 et 1730* (1960), publiée en poche sous le titre *100 000 provinciaux au dix-septième siècle*, est un ouvrage pionnier qui introduit l'analyse des comportements démographiques dans l'étude sociale et économique d'une province. *Louis XIV et vingt millions de français* (1966) fait intervenir cet élément démographique dans la description et l'interprétation du fonctionnement global de la société et de l'Etat. Parmi ses autres publications on peut citer un remarquable manuel d'enseignement supérieur *l'Ancien Régime* et une *Vie quotidienne des paysans français au dix-septième siècle.*

● Poésie : Aimé Césair

Né le 25 juin 1913 à Basse-Pointe (Martinique), Aimé Césaire a fait ses études à la faculté des lettres de Paris et à l'Ecole normale supérieure. Il a été professeur au lycée de Fort-de-France de 1940 à 1945. Maire de Fort-de-France depuis 1945, il est député de la Martinique, constamment réélu depuis 1946.

Pendant son séjour rue d'Ulm, il se lie avec le groupe surréaliste et, en particulier, avec André Breton. Il est aussi l'ami de l'ancien président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, avec lequel il partage la singularité de la négritude, singularité qui apparaîtra dès sa première œuvre en un flamboiement lyrique, *Cahiers d'un retour au pays natal* (1943).

Affirmant sa solidarité avec les peuples noirs, sa révolte contre le colonisateur, il poursuivra une œuvre *d'éveilleur de conscience*. On se souviendra notamment de ces recueils : *les Armes miraculeuses* (1946) ; *Soleil coupé* (1948) ; *Corps perdu* (1950), *etc.* Son dernier recueil, *Moi laminaire* fait l'objet d'une critique d'Alain Bosquet dans ce numéro du *Monde des livres* (page 13).

Auteur d'un essai, *Discours sur le colonialisme.* Aimé Césaire évoque aussi dans son œuvre théâtrale, notamment dans *une Saison au Congo* et *la Tragédie du roi Christophe*, la complexité des problèmes nés de la colonisation puis de l'indépendance.

● Sculpture : Jean Tinguely

Né à Fribourg en 1925, jean Tinguely commence par la peinture en 1940-1944 à l'école des Beaux-Arts de Bâle. Mais il s'intéresse bientôt au mouvement des formes et à leurs métamorphoses. Dix ans après, à Paris, il montre des tableaux où des formes découpées dans des tôles peintes en noir tournent doucement, entraînées par un petit moteur dissimulé.

Ayant rencontré Yves Klein et le groupe des néoréalistes, il montrera ensuite le moteur lui-même — et lui seul — pour la beauté des mouvements engendrés.

La veine surréalisante affirmée dans ses sculptures *Metamatic*, (les machines qui peignent automatiquement abstrait et celles qui s'autodétruisent dans un happening délirant) a rendu complexe une sculpture initialement fondée sur le jeu et la dérision. Elles vivent, ses machines, de l'esprit des formes. Au-delà de leur air narquois ce sont des compositions abstraites structurées avec rigueur.

● Peinture : Martial Raysse

Né en 1936, Martial Raysse s'est orienté vers la peinture en 1957 à Nice et fut mêlé en 1960 au groupe des néoréalistes avec Yves Klein et Pierre Restany.

Il commence par sculpter des assemblages qui illustrent l'ère de consommation. La main de l'artiste se limite à un coloriage très vif à la manière des affiches. Bientôt, le tube de néon va devenir son tube de couleurs.

En ces années de jeunesse, il proclame froidement la nécessité de se débarrasser de *« l'encombrant héritage culturel »* si l'on veut être libre de créer. D'où le glissement, à la fois ironique et interrogateur de ses figurines à la mode vers des *remake* façon publicitaire des nudités du *Bain turc* d'Ingres. Mais après 1968, Martial Raysse revient à ce qu'il avait éludé. Il réalise quelques films avant de découvrir d'un œil neuf et personnel les problèmes de la peinture, ses références à l'expression subjective et à l'histoire de l'art.

● Arts graphiques : Maurice Henry

Poète, journaliste, scénariste, metteur en scène de théâtre et décorateur, Maurice Henry, né en 1907, avait exercé des activités variées avant de s'orienter vers le dessin d'humour, — satire sociale et politique — au début des années trente, lorsqu'il adhère au mouvement d'André Breton. Son œuvre, parue dans d'innombrables publications et albums, ne compte pas moins de vingt-cinq mille numéros.

Vivant en Italie, à Milan, dès le *début des années 60*, *Maurice* Henry a développé depuis une œuvre plastique originale avec ses peintures, sculptures et collages où l'hu*moriste, volontier noir, s'est* métamorphosé en peintre-poète de la dimension surréaliste.

● Métier d'art : Claude Durand.

La spécialité de Claude Durand, c'est la glyptique : taille, gravure, en creux et en relief de pierres dures semi-précieuses. Ils ne sont qu'une dizaine à la pratiquer en France, mais trois générations de la famille Durand s'y sont consacrées.

Né en 1927 à Suresnes, Claude Durand crée aujourd'hui sculptures, camées, monogrammes, pour des maisons de renommée mondiale ainsi que pour des musées ou collectionneurs. Parallèlement, il s'est associé à des travaux de recherche à la faculté de Jussieu, et il enseigne à l'Institut français de restauration d'œuvres d'art.

● Patrimoine : Raymond Vuylstèke.

Né en 1930 à Rosendael (Nord), Raymond Vuylsteke a commencé comme ouvrier couvreur. Il a montré une compétence exceptionnelle pour la réalisation d'ouvrages les plus complexes de sa spécialité, notamment la couverture et l'ornementation. Il a participé à la restauration de la cathédrale d'Amiens, du château de la Motte-Tilly et du logis abbatial de Charlieu.

● Variétés : Barbara

On ne présente plus la « longue dame brune » dont la silhouette étrange hante depuis vingt ans des salles de plus en plus grandes et fanatiques — jusqu'à l'hippodrome de Pantin en 1981 — sans avoir jamais obtenu une récompense aussi officielle que celle-ci.

Née en 1930 à Paris, elle débute en Belgique puis dans les cabarets rive gauche, à la fin des années cin*quante. Elle chante ses* contemporains et le répertoire 1900, avant d'oser ses propres refrains qui feront sa gloire : *Nantes, Ma plus belle histoire d'amour, Gottingen...*

Les années passant, elle a su faire évoluer ses musiques et son univers, en gardant ses thèmes favoris : solitude, amours célébrés ou fuis, exigence d'humour et de poésie.

● Cirque : Gérard Edon

Né en 1941 à Paris, Gérard Edon n'est pas un enfant de la balle : son père était employé à l'E.D.F.. Il se retrouve sur un trapèze à l'âge de seize ans, et ne l'abandonnera plus. Passé maître dans certaines techniques d'équilibriste, travaillant, au sens propre, sans filet, après avoir débuté chez Bouglione, qu'il rejoindra plus tard, il acquiert sa renommée dans les cirques internationaux, dont Barnum. Vedette du cirque Jean Richard en 1972, il a été primé au Festival de Monaco en 1977. Actuellement, il est au cirque Busch Roland en Allemagne de l'Ouest.

● Théâtre : André Acquart

On doit à cet ancien élève de l'École nationale des beaux-Arts d'Alger plus de deux cent quarante décors ou dispositifs scénographiques, tant en France qu'à l'étranger.

Né en 1922 à Vincennes, il a travaillé avec Vilar et Planchon, au T.N.P. aussi bien qu'à l'Odéon, pour Genet comme pour Brecht ou Giraudoux, œuvrant chaque fois pour une poésie du réalisme. A la Comédie-Française, avec Jean-Pierre Miquel, il prépare actuellement les décors de deux Marivaux et, avec Roger Blin, une pièce de Max Fritsch. Récemment, il a signé les décors des *Enfants du silence* au studio des Champs-Élysées. Pour *l'Étoile*, de Chabrier, en 1979, il avaint imaginé une sorte de théâtre dans le théâtre.

● Danse : Patrick Dupond

Né en 1959 à Paris, élève de Max Bozzoni, quadrille dans le ballet de l'Opéra, Patrick Dupond rafle à dix-sept ans la médaille d'or et le grand prix au concours international de Varna.

Techniquement très doué, mais imprévisible et fantasque, d'esprit frondeur très parisien, il va tenir les promesses de Varna, et s'affirmer de la race des monstres sacrés comme Noureev ou Baryshnikov. La France, qui n'avait plus connu cela depuis Jean Babilée, le couve et l'adule.

D'instinct, il se prête à tous les styles, se plaît dans tous les rôles. Les chorégraphes ne s'y trompent pas. En juin 1979, John Neumeier crée pour lui *Waslav*, et la même année il est promu étoile. Puis, il a dansé avec un égal bonheur dans *la Fille mal gardée, la Belle, Don Quichotte* ou *le Songe d'une nuit d'été.*

● Photo : André Kertész

Né à Budapest en 1894, André Kertész photographie en amateur la première guerre mondiale. Arrivé à Paris en 1925, il travaille pour les magazines allemands et collabore bientôt à la revue de Lucien Vogel, *Vu*. En 1933, année de son mariage avec Elisabeth Sali, qui restera sa compagne jusqu'à sa mort, en 1977, il photographie ses fameuses « distorsions », qui poseront des problèmes de censure.

Il quitte Paris pour New-York en 1936, travaille pour *Harper's Bazaar, Vogue*, devient citoyen américain en 1944, mais reste toujours fidèle à Paris. Chaque fois qu'il y revient, il se remet à photographier comme un jeune homme. Des pourparlers sont en cours pour qu'une fondation Kertész, avec le don pour la France de ses négatifs, soit installée, à l'instar de la Fondation Lartigue, à Paris. André Kertész est un peu le père du grand reportage poétique : Cartier-Bresson le considère comme son maître, et c'est lui aussi qui a initié Brassaï.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4287-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; 20 h 30 : le Voyage de M. Perrichon.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer 15 h : les Voyages de Gulliver (Marionnettes) ; 20 h 30 : Setrak (Liszt, sonate en si mineur) La Voix humaine (A. Béranger, soprano). – Théâtre Gémier 20 h 30 : le Père.

ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : Superdupont.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.

PETIT TEP (797-96-06) : 20 h 30 : Porte close et Marcel.

BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.

ARC (723-61-27) 20 h 30 : Méfaits d'hiver.

ARCADE (700-87-38) 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) 21 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) 18 h 30 : Ma Elo.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) 20 h : Correspondance. – Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : Richard II. – Atelier du chaudron (328-97-04) 20 h 30 : les Soupirants.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) 20 h 30 : Boustifilles.

CINQ DIAMANTS (588-01-00) 21 h : Un si joli petit square.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Ça ira comme ça.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Moi.

CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : Pinok et Matho.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.

DEUX PORTES (361-49-92) 20 h 30 : les Fourmidables.

EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : la Dernière Nuit de l'été.

ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : les Rustres.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : 1981.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.

FONTAINE (874-74-40) 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.

GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : The Lover.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : la Poule à Jupiter.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : le Cirque, 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.

LIERRE-THEATRE (586-55-83) 20 h 30 : Armaguedon.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français : 22 h 15 : les Soupirs du lapin.

MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MATHURINS (265-90-00) 21 h : l'Avantage d'être constant.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos. – Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Herbe rouge.

ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : Cie Ph. Genty.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : Pauvre France.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : Intrigues.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».

89, QUAI DE LA GARE (583-15-63) 20 h 30 : la Manufacture.

REX (233-28-65) 20 h 30 : The end.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : le Charimari.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) 20 h 45 : les Burlingeurs.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 20 h 45 : les Enfants du silence.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 22 h : la Voix humaine ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. DE LA BASTILLE (357-42-14) 20 h 30 : Granit. ; 22 h 30 : Léonce et Léna.

TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Higimio Mena.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) 22 h 30 : l'Enfant.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : la Nuit suspendue.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : Enjeux la vie.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) 20 h 30 : Oh les beaux jours ; II : 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le mal court.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : le Retour du héros.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30 : Het Penta Teater.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : A. Alexandre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.

Les concerts

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : les musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Bach, Vivaldi).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, Voir festival d'art sacré.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

Jeudi 23 décembre

Les festivals

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Chœurs de la Philharmonie tchèque de Prague, dir. J. Veselka. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Janacek, Szymanowski).

En région parisienne

NANTERRE, Centre G.-Brassens (735-36-32), 20 h 30 : Que diable nous chantez-vous là !

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Intimité.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Carte blanche à W. K. Everson : « A kiss for Cinderella », de H. Brenon ; 19 h, Hommage à P. Chenal : « Le martyre de l'obèse » ; 21 h, « Les petits métiers de Paris ».

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : « Tarzan et les sirènes », de R. Florey ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « Canaguaro », de D. Kuzmanich ; 19 h, Fox 1915-1935 : « Fazil », de H. Hawks.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).

ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-42-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

DINER, film américain de Barry Levinson. V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE, film soviétique d'animation de Roman Katchanov. V.f : Cosmos, 6e (544-28-80).

NE SOIS PAS TRISTE, film soviétique de Gueorgui Daniela. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

PIRATE MOVIE, film australien de Ken Annakin. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LA VRAIE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR, film français de Joaquin Lledo : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Mercury, 8e (562-75-90) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Escurial, 13e (707-28-04).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36), hor. spéc. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MUTANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9 (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).

PETIT JOSEPH (Fr.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 16e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

A ARMES ÉGALES (Fr.) Paris-Loisirs-Bowling, 18e (606-64-98).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83), H.Sp.

CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.f.) (**) Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) : Olympic-St.-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Louxor, 10e (878-38-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

COMMUNICATION

Jeudi 23 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : les Dames à la licorne.
D'après le roman de R. Barjavel et O. de Veer, réal. L. Iglesis, avec I. Desny, M. Robinson, A. Stewart...
Deuxième partie, plus vivante et plus riche, d'un feuilleton d'une inconsistance à désespérer.



22 h 5 Cinéma : Une fille de la province (cycle Grace Kelly).
Film américain de G. Seaton (1954), avec B. Crosby, G. Kelly, W. Holden, A. Ross, G. Reynolds, J. Fontaine, E. Ryder (N.).
Un acteur alcoolique, sur le point de remonter sur scène, rend responsable de sa déchéance sa femme, une jeune provinciale qui en réalité se dévoue pour le sauver de l'autodestruction. Drame psychologique tiré d'une pièce de Clifford Odets. L'étonnante interprétation de Grace Kelly lui valut un Oscar.

23 h 40 Contes pour Noël.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Magiquement vôtre.
Avec le magicien Silvan.



21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Des musiciens ont enregistré des chants de Noël au fil d'un scénario imaginé par le producteur de l'Impeccable et de Houba ! Houba ! Une histoire abracadabrante de décibels divins et de riffs magiques.

22 h 30 Portrait : Grace Jones.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au gui l'an neuf : Pyjama de soirée.
Réal. J.-L. Mage. Avec Rufus, F. Kindt, A. Dupon et C. Pavlidis.
Un jeune homme à la recherche de son costume pour se présenter chez ses futurs beaux-parents...

21 h 5 Leur mot à dire : la société.

21 h 10 Cinéma : On a volé la cuisse de Jupiter.
Film français de Ph. de Broca (1980), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, F. Perrin, M. Dudicourt, R. Carel.
Une femme, commissaire de police à Paris, en voyage de noces en Grèce, est mêlée, avec son mari, à des aventures extravagantes, causées par un trafic d'œuvres d'art. Lointainement inspirée d'un personnage créé par Jean-Paul Rouland et Claude Olivier, cette comédie policière, dont les dialogues sont de Michel Audiard, fait rire avec des recettes – de gags – éprouvées.

22 h 40 Journal.

23 h 10 Magazine musical : Marginal.
Réal. M. Toutain, avec Glenmor, J.-P. Verdier, G. Gouwy.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Sonate pour piano et violon de G. Lekeu par M. Boschi et J.-J. Kantorow au violon.

0 h 50 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « les Moutons », de S. Ganzl, avec L. Bellon, D. Ivernel, J. Danno...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, *Concert :* *« Sur les chemins d'Acanthes noires »,* de Casanova, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Cayrol ; sol. M. Lonsdale, récitant, M. Verschaeve, baryton.

21 h, Concert (en direct de l'église Saint-Louis en l'Ile à Paris) : *« Messe glagolitique »,* de Janacek ; « Stabat Mater », de Szymanowsky, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de la Philharmonique tchèque ; dir. H. Soudant : chef des chœurs, L. Matl, chef des chants : M. Paubon ; sol. C. Wirz, M. Cononovici...

23 h, *La nuit sur France-Musique* ; Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes ; œuvres de Beethoven, Berlioz, Levinas.

Vendredi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 Vision plus.
11 h 50 Contes pour Noël
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 La Petite Maison dans la prairie
14 h 20 Destination Noël
Dotty au pays d'Oz ; à 15 h 15, Les plus belles fables du monde ; à 15 h 20, Boomer.
15 h 55 Disney en fête

16 h 45 *Cinéma : Monsieur Vincent.*
Film français de M. Cloche (1947), avec P. Fresnay, A. Clariond, P. Dux, J. Debucourt, L. Delamare, Y. Gaudeau (N.).
Comment, au dix-septième siècle, l'abbé Vincent de Paul se mit au service des pauvres, créa l'ordre des « filles de la charité », protégea les galériens, les vieillards et les enfants trouvés. Ce n'est pas une vie de saint édifiante mais le portrait d'un homme de bien, catholique, restitué dans son époque. On en retient surtout, aujourd'hui, l'interprétation de Pierre Fresnay.

18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 *A la une.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 *Formule 1 + 1 : Nana Mouskouri*
Réal. A. Flederick.
Autour de Nana Mouskouri, Julio Iglésias, Serge Lama, Sylvie Vartan...

21 h 30 *Cinéma : Le Cygne.*
Film américain de C. Vidor (1956), avec G. Kelly, A. Guinness, L. Jourdan, A. Moorehead, J. Royce Landis, B. Aherne.
Vers 1910, la princesse d'un petit pays d'Europe centrale, fiancée à un prince, s'éprend d'un beau garçon romantique, précepteur de ses frères. Comédie sentimentale tirée d'une pièce hongroise de Ferenc Molnar. Beau rôle de Grace Kelly. Ce film fut un succès au moment du mariage de l'actrice avec Rainier de Monaco.

23 h 15 Un lieu, un regard : La Belle de Vézelay
Réal. F. Bouchet.
La basilique romane de Vézelay, restaurée par Viollet-le-Duc, où séjourna Marie-Madeleine. Une rencontre avec la ferveur médiévale.

23 h 55 Messe de Minuit.
En eurovision, célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Cordon (Haute-Savoie), présidée par l'abbé Maurice Magnin, prédicateur : Père Bernard Bro.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 *Série : Les Amours de la Belle Epoque.*
14 h Aujourd'hui la vie.
Voyage au pays d'enfance.
15 h Série : La Planète des singes.
16 h 35 Récré A 2.
Légendes indiennes ; Mousaki.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Présentation du grand échiquier.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, G. Desarthe...
Deuxième épisode de la fresque révolutionnaire de cette fin d'année. Au quartier général des conjurés de « l'Epingle noire ». Damien Del Janeiro s'échappe de la tour où il est enfermé. Stéphanie s'éprend de Damien. Un feuilleton épique, joliment mis en images.

21 h 40 Le grand échiquier de Noël.
De J. Chancel, réal. A. Flederick.
En 1959, Claude Lelouch rencontre, au hasard d'un embouteillage, Édith Piaf qui lui parle de Marcel Cerdan. Un film sur cet amour légendaire verra le jour en 1983. Autour du souvenir de la môme Piaf et du boxeur Marcel Cerdan, Jacques Chancel a réuni les Compagnons de la chanson, Charles Dumont, Charles Aznavour, ainsi que Eroll Garner, Barbara Hendricks, etc.

0 h 15 Chants pour la Nativité.
Noël de la Renaissance en Catalogne, un concert enregistré à la Chapelle Santa Agata de Barcelone, avec Montserrat Figueras, l'Ensemble Hespérion XX, dirigé par J. Savall.

0 h 40 Ciné-club (Cycle Gary Cooper) : l'Homme de l'Ouest.
Film américain d'A. Mann (1958), avec G. Cooper, J. London, L.-J. Cobb, A. O'Connell, J. Lord, J. Dehner (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
A la suite de l'attaque d'un train, un ancien bandit retrouve ses complices d'autrefois. Il accepte de cambrioler une banque avec eux, pour les éliminer. Anthony Mann, grand spécialiste du western, a réalisé avec celui-ci une mutation du genre. Plus de légende, plus de romantisme, mais la violence et la fin d'un monde.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'action catholique pour les enfants.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël.

20 h 35 Au gui l'an neuf : Pour le plaisir.
Réal. P. Goethals et J. Laviron, avec A. Jolivet, M. Bonnet, M. Loran.
Sylvette rêve de devenir danseuse étoile. Elle fera son entrée à l'Opéra à condition que Charles ne reconnaisse pas sa voix...

21 h 5 Leur mot à dire.

21 h 10 Tous les bonheurs.
Réal. F. Reichenbach.
Le rire prodigieux d'Orson Welles. Salvador Dali improvisant sur une musique de Manitas de Plata. Un faussaire peignant un faux Matisse.

22 h 30 *Journal.*

23 h Cinéma : L'Homme de Rio.
Film français de P. de Broca (1963), avec J.-P. Belmondo, F. Dorléac, J. Servais, S. Renant, M. Ribeiro (rediffusion).
Un soldat venu passer une semaine de permission à Paris, file au Brésil pour retrouver et sauver sa fiancée enlevée par des chasseurs de trésors. Film d'aventures à la façon des bandes dessinées d'Hergé (avec Belmondo en Tintin adulte et acrobatique), mouvementé, humoristique, spectaculaire. Un classique en son genre.

0 h 50 Prélude à la nuit.
Chants de Noël, par les Petits Chanteurs de Chaillot.
0 h 55 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le tribunal et l'Afrique ; mémoire vivante : l'Égypte des ruptures ; les marionnettes.
8 h, Les chemins de la connaissance.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « La Pologne », avec B. Gueta et B. Barbey.
11 h 2, Musique : l'Irlande, par M. Veaute (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora, avec J. Lacarrière.
12 h 45, Panorama, avec R. Jaulin.
14 h, Sons : le cycle du sucre.
14 h 5, Un livre, des voix : « Beau François », avec M. Genevoix.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Joseph Pilsudski, maréchal de Pologne) *avec K. Pomian, des poètes et des chanteurs polonais.*
18 h 30, Feuilleton : Dracula.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la différenciation cellulaire.
20 h, Relecture : Patrice de la Tour du Pin, par H. Juin.
21 h 30, Black and blue : une année en rock.
22 h 30, Nuits magnétiques : le ciel à témoin ; les passages de la comète.
0 h, Messe de minuit, à la cathédrale de Digne.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de d'Indy, Chopin.
8 h 7, Le « Bougolama » 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Reinecke, Zemlinsky.
12 h, Equivalences : œuvres de J.S. Bach, Daquin, Litaize...
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) ; œuvres de Milhaud, Adriessen, Villa-Lobos..., par l'Ensemble d'aujourd'hui.
14 h 4, Boîte à musique ;
14 h 30, Musique, joie de la jeunesse : œuvres de Meulemans, Haydn, Ten Have, Beethoven.
15 h, Musiciens à l'œuvre : autour des « opéras de jeunesse » de Mozart.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert, (donné en l'église Saint-Merri le 20 juillet 1982) : œuvres de Rilski, Koukouzel, Christov, Doubinski, Smolenski, Stoumski, Bortnianski, Strokin, par *l'ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia* ; dir. S. Kralev.
19 h 38, Jazz ; le clavier bien rythmé.
20 h, Spécial Noël.
20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 17 octobre 1982) : « Saint François de Paul marchant sur les flots », « Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux », « Sonnenhymnus » de Liszt ; « Ainsi parlait Zarathoustra » de Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio à Berlin, dir. G. Albrecht, sol. W. Groenroess, baryton.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les nuits de Noël ; œuvres de Warlop, Shepp, Haendel, Ives, Siegmeister, Mahler.

Des shows ! Des shows !

Je vais vous proposer un petit calcul très simple. L'année se termine. Faites le compte : combien y a-t-il eu de trucs à la télé que vous ayez vraiment regretté d'avoir manqué ? Je ne pense ni au Mundial, ni aux films, ni aux débats genre Pivot ou Polac, je pense aux variétés, aux dramatiques, à ce qui relève de la rubrique spectacles. Pour moi, ce n'est pas compliqué, il y en a un. Un tout seul. Le spécial Dutronc. Ne me dites pas : forcément, vous voyez tout, donc vous ne ratez rien. Faux. La télé, je la regarde ni plus ni moins que tout un chacun. Non, simplement, on en a tellement parlé dans mon coin que je me suis sentie complètement en dehors du coup.

Un coup dont on se demande pourquoi on ne le ferait pas plus souvent. Prenez mercredi soir – très tard, hélas ! – sur TF-1, le merveilleux show Barychnikov-Minnelli à Broadway. Deux supervedettes qui dansent et qui chantent ensemble ou séparément, entourées par la meilleure troupe qu'on puisse trouver, celle de Chorus Line. *Les Français passent pour être totalement allergiques à la comédie musicale, si chère aux Anglo-Saxons. A cela une bonne raison : notre spécialité à nous, c'est l'opérette. La comédie musicale, on n'est pas équipé pour ça. On ne sait pas, on ne peut pas la transposer, l'interpréter nous-mêmes. Mais il suffit d'en importer toutes montées des États-Unis (rappelez-vous* Jésus-Christ superstar *à la scène ou* West Side Story *à l'écran) pour casser la baraque. D'ailleurs, quand Liza Minnelli donne une représentation au Palais des congrès, c'est la ruée.*

Alors je repose la question : pourquoi les chaînes ne passent-elles pas avec le music-hall des accords du genre de ceux qui les lient au cinéma ? Pourquoi ne nous offrent-elles pas plus souvent les grands shows Vartan, Hallyday ou Goya qui ont quitté l'affiche après avoir fait le plein, après avoir vendu jusqu'au dernier strapontin à Paris et en province. On m'objectera que les gens s'abstiendraient d'aller les applaudir, sachant que de toute façon ils les rattraperaient plus tard à l'écran. Dans ce cas, le manque à gagner serait le même que pour le foot ou le ciné. En fait, il serait moindre.

Ce que veulent les fans de nos chevaliers du micro, c'est les voir en chair et en os, les approcher, les toucher. Ceux-là seront toujours au rendez-vous. Non, je suis persuadée qu'une retransmission ne démonétiserait en rien les futures prestations de ces champions du box-office. Et cela permettrait d'allumer quelques bougies supplémentaires sur un arbre de Noël tristement dégarni.

CLAUDE SARRAUTE.

● *La Minerve de platine 1982,* destinée à récompenser le meilleur film publicitaire de télévision de l'année, a été décernée, lundi 20 décembre, à Pioneer (un couple escaladant un ensemble hi-fi et se retrouvant au sommet d'un gratte-ciel), réalisé par M. Jean-Luc Voulfow. De nombreux autres prix (pour le scénario, la photo, l'illustration sonore, les effets spéciaux, l'animation, le montage, le décor, etc.) ont été attribués à une quinzaine de spots. Le jury, composé de personnalités du cinéma, de la télévision, de la publicité et du journalisme, était présidé par M. Francis Mayor, directeur de la rédaction de *Télérama.*

● *Les sénateurs* membres de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle ont constitué un groupe de réflexion à la tête duquel a été élu M. Dominique Pado, sénateur centriste de Paris. Ce groupe, dont l'un des vice-présidents est M. Ciccolini, sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, s'est donné pour mission de *« réfléchir aux données actuelles et futures des systèmes de l'audiovisuel ».*

LA PUBLICITÉ SUR FR 3 A PARTIR DU 1er JANVIER

Les annonceurs ont offert le double du budget autorisé

L'introduction de publicité de marques sur l'écran de FR 3 National – le premier spot sera diffusé samedi 1er janvier à 19 h 05 – pouvait être l'occasion d'innover en matière de création publicitaire, d'autant que la demande des annonceurs s'est révélée très forte. Les gens du métier ne manquent pas d'imagination.

C'est pourtant une réclame tout à fait classique qui apparaîtra sur l'antenne de la troisième chaîne, à raison de quatre écrans publicitaires du mardi au samedi et de cinq le dimanche et le lundi : à deux exceptions près, les spots seront même identiques à ceux diffusés sur TF 1 et Antenne 2. On y vantera donc, pareillement, pour une durée maxiale de dix minutes par jour – treize messages totalisant quatre minutes et trente-quatre secondes, le 1er janvier, – les mérites des poudres à laver, des moutardes, des pâtes, des eaux minérales et autres produits.

La seule « invention » technique résidera dans l'utilisation systématique de la vidéo, à titre expérimental et pour la première fois dans le domaine de la publicité télévisée : c'est la R.F.P. (Régie française de publicité) qui assurera le transfert sur bande vidéo des films 35 mm optiques qui lui seront remis par ses clients. Si cette expérience – qui doit déboucher sur une production vidéo – est concluante, la régie de FR 3 acceptera, par la suite, que les messages publicitaires lui soient remis soit sur un support 35 mm son optique, soit sur bande vidéo.

Les annonceurs se sont précipités dans les créneaux ouverts par la troisième chaîne : quatre cent vingt-cinq ont été retenus (ils sont environ cinq cents à TF 1 et à Antenne 2), dans la limite des 250 millions de francs imposée par la loi de finances. L'ensemble des annonceurs avaient offert jusqu'à 500 millions de francs.

Le mois le plus demandé a été janvier, le jour le plus souhaité a été le lundi (en raison, surtout, du film du soir) et le créneau le plus convoité a été, bien sûr, la tranche 20 h 30-20 h 45. L'alimentation, l'équipement de la maison et les produits d'entretien, les soins personnels et les dépenses sanitaires, la culture et les loisirs, sont, dans l'ordre, les secteurs qui occuperont en priorité les temps d'antenne impartis.

Un message publicitaire de trente secondes coûtera à l'annonceur de 10 000 à 135 000 francs selon les heures, le chiffre le plus élevé correspond au « carrefour » de 20 h 30. A 20 h, ce prix sera de 85 000 francs, contre 179 000 francs sur TF 1 et 120 000 francs sur Antenne 2.

M. JACQUES POMONTI NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

M. Jacques Pomonti a été nommé président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) : il remplace M. Joël Le Tac, qui a récemment remis son mandat au président de la République. M. Michel Berthod devient directeur général de l'INA, poste vacant depuis la nomination de Mme Nicole Briot au ministère des relations extérieures.

[Né le 1er août 1938 à Neuilly-sur-Seine, M. Jaques Pomonti est diplômé de sociologie et de sciences économiques. Il a été secrétaire de la Fédération des étudiants socialistes et secrétaire du Club Jean-Moulin. Il fonde en 1975 I.C.S. Conseil, un organisme d'études et de recherches qu'il préside jusqu'en 1981. Il devient alors président de Sud-radio services, puis, en janvier 1982, directeur délégué de la Sofirad.

Né le 16 juillet 1945 à Paris, M. Michel Berthod est diplômé de sciences politiques et économiques et ancien élève de l'E.N.A. Il effectue à partir de 1971 la majeure partie de sa carrière au ministère de la coopération. Il était depuis juin 1981 conseiller technique au cabinet de M. Georges Fillioud, ministre de la communication.]

La Haute Autorité va recevoir le P.C.F.

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle aura un entretien, dans la première semaine de janvier, avec une délégation du parti communiste français. Elle a en effet reçu, mercredi 22 décembre à 19 heures, une lettre de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., demandant cette entrevue *« afin que nous puissions échanger nos opinions et nos suggestions ».*

M. Marchais écrit notamment à propos de l'information radiotélévisée : *« Nous avons pu en effet relever plusieurs exemples incontestables d'inventions, de manipulations, de tromperies, de mensonges. De tels procédés dangereux pour la démocratie et à la paix sont critiquables dans des organes de presse. Ils sont inadmissibles lorsqu'on y a recours à Radio-France, TF 1, Antenne 2 et FR 3, qui sont des services publics ».*

La lettre de M. Marchais fait suite à l'*« appel »* du bureau politique pour *« libérer l'information »* sur les chaînes de radio et de télévision, où selon le P.C.F., *« la droite continue à faire la loi » (le Monde* du 22 décembre). Cette nouvelle campagne sur le thème de l'information a provoqué de multiples réactions, en particulier dans la presse quotidienne parisienne. En effet, celle-ci est lancée alors que l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris a écrit aux présidents des chaînes de télévision pour critiquer l'information donnée à propos de la « filière bulgare » dans la tentative d'assassinat du pape ; cette intervention soviétique fait suite à une première démarche après l'émission d'Antenne 2 sur les « refuzniks », diffusée le dimanche 28 novembre.

Les deux grands quotidiens alsaciens se rapprochent financièrement

M. Jean-Jacques Kielholz (soixante-six ans), président-directeur général des *Dernières Nouvelles d'Alsace,* abandonnera ce poste le 1er janvier 1983. Son successeur désigné, M. Jacques Puymartin, est président de la Société alsacienne de développement économique. Cette passation de pouvoirs est ponctuée par l'annonce d'un changement dans la répartition du capital de la société éditrice des D.N.A.

En avril 1980, le groupe Matra avait acquis 42 % des actions de la Librairie Aristide Quillet, société éditrice des *Dernières Nouvelles d'Alsace.* Après la nationalisation de Matra, les actifs médias du groupe avaient été transférés à la société holding M.M.B. (Multi-Média-Beaujon). A la faveur d'un processus de transfert d'actions au sein de la société M.M.B., cette holding détient directement environ 80 % du capital de la Librairie Aristide Quillet (LAQ).

Les sociétés M.M.B. et LAQ ont ensuite réalisé une opération de reclassement de titres *Dernières Nouvelles* dont l'objectif était d'élargir la participation des investisseurs alsaciens. C'est ainsi que la Banque fédérative du Crédit mutuel, qui édite le quotidien *l'Alsace* à Mulhouse, s'apprête à acquérir quelque 15 % du capital des *Dernières Nouvelles, d'Alsace*, par le rachat de titres cotés à Nancy (7 000 actions).

Pour leur part, les Dernières Nouvelles d'Alsaces vont racheter quelque 15 % du capital de *l'Alsace.* A partir de ces informations, les spéculations vont bon train sur la constitution d'un puissant groupe de presse alsacien, s'organisant pour résister aux projets de concentration qui se dessinent chez les voisins lorrains, dont *l'Est républicain* est l'enjeu.

Une assemblée générale de la rédaction des D.N.A. s'est tenue mercredi 22 décembre. Elle a exprimé son *« inquiétude »* devant cette amorce de concentration, ajoutant : *« Il importe que les décisions engageant le devenir de la presse alsacienne soit prise en Alsace et non ailleurs. »*

Enfin, *le Nouvel Alsacien,* autre quotidien strasbourgeois sur le compte duquel circulaient des bruits alarmistes, a démenti ces rumeurs après la réunion, lundi 20, de son conseil d'administration.

MÉDECINE

L'EXPÉRIMENTATION DE « REMÈDES PARALLÈLES » CONTRE LE CANCER RESTE A L'ÉTUDE

Au cours de la réunion consacrée, le 17 décembre à Besançon, aux « médecines parallèles du cancer », dans le cadre de la consultation nationale lancée par M. Jack Ralite, ministre de la santé, il avait été annoncé que la SANOFI (filiale pharmaceutique du groupe national Elf-Aquitaine) pourrait réaliser gracieusement des expérimentations cliniques de « remèdes parallèles » contre le cancer (*le Monde* daté 19-20 décembre).

Au cours d'une récente rencontre entre le docteur Claude Salomon, chargé de la concertation nationale sur le cancer, le professeur Simon Schraub du C.H.U. de Besançon et la direction de SANOFI, ont été examinées les conditions dans lesquelles pourraient être conduites ces expérimentations. Un communiqué de la SANOFI, diffusé le 22 décembre, précise que « *la conduite d'expérimentations cliniques de produits issus des médecines dites parallèles par SANOFI a été exclue* ». Cependant, ajoute le communiqué, « *après un large échange de vues, il a été convenu que le docteur Salomon et le professeur Schraub formuleraient leurs propositions sur cette question parmi les conclusions de la concertation nationale sur le cancer qui seront prochainement rendues publiques. Elles intégreront le rôle que pourraient jouer les entreprises industrielles du secteur pharmaceutique et leurs experts, en complément des institutions de recherche publique, dans l'évaluation expérimentale de ces produits* ».

● *M. Barney Clark*, sur qui le premier cœur artificiel humain a été greffé le 2 décembre, a fait quelques pas dans sa chambre, le 21 décembre, à l'hôpital de Salt-Lake-City. Les médecins ont pu débrancher, il y a quelques jours, son appareil de respiration artificielle.

AÉRONAUTIQUE

LA COMPAGNIE AMÉRICAINE DELTA AIRLINES COMMANDE TRENTE-TROIS BOEING - 737-200

La compagnie aérienne américaine Delta Airlines vient de commander à la société Boeing trente-trois exemplaires du Boeing - 737-200 « avancé » de cent sept sièges, pour un montant de 650 millions de dollars. Cette commande ne se matérialisera pas par un achat direct, mais par une location-vente d'une durée de quinze ans. Les cinq premiers Boeing - 737-200 de cette commande devraient être livrés l'année prochaine et les autres en 1984.

La compagnie Delta Airlines était considérée jusqu'à ce jour comme le premier client étranger potentiel pour l'achat de la future version du moyen courrier A-320 d'Airbus Industrie (cent cinquante places), dont le projet est toujours à l'étude et qu'Airbus Industrie espère voir entrer en service en 1987 ou 1988. Sans hypothéquer définitivement ces perspectives, la commande de Delta Airlines à Boeing risque de peser dans l'éventuel retard du lancement effectif de l'A-320, qui n'a fait l'objet jusqu'à présent que d'un « contrat préliminaire d'achat » d'Air France portant sur cinquante appareils (vingt-cinq commandes fermes et vingt-cinq options).

DÉFENSE

CINQ CENTS RÉSERVISTES A LA BASE DE CAZAUX

Les combattants du troisième jour

De notre envoyé spécial

Cazaux. — Dans le chariot qu'ils poussent ou qu'ils tirent, ils ont entassé leurs effets militaires, dont des brodequins neufs qui, tout à l'heure, leur blesseront les pieds. Chevelus. Barbus. « *On dirait des combattants cubains* », observe avec humour le général de brigade aérienne Henri Broussaud, inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de l'air, qui les regarde défiler. « *Des combattants du troisième jour* », c'est ainsi que les appelle le colonel François Vallat, qui commande la base 120 de Cazaux (Gironde) et qui, pour la première fois, expérimente une convocation collective de cinq cents réservistes, parmi lesquels une centaine d'officiers et de sous-officiers.

Ces réservistes sont venus former les compagnies et les escadrons de protection de cet espace militaire de 5 600 hectares, où stationnent notamment un escadron de bombardiers nucléaires Mirage-IV, la 8e escadre de chasse avec des avions Alpha-Jet, un escadron d'hélicoptères et les moyens techniques d'un centre d'essais.

En tous les cas, ces réservistes, hirsutes, y mettent une bonne volonté évidente. Aucun geste de mauvaise humeur. Un côté bon enfant. Malgré la proximité des fêtes de fin d'année, les inondations qui ont transformé une partie de la base de Cazaux en un immense bourbier qui dégorge sur l'étang tout proche, et en dépit de la crise économique qui pourrait les tenir rivés à leur travail de crainte de le perdre, 80 % des cadres de réserve convoqués avaient répondu qu'ils participeraient à cet exercice de mobilisation durant trois jours, du mercredi 15 au vendredi 17 décembre, et les deux tiers des militaires du rang réservistes ont accepté de se déranger.

Celui-là est venu en voisin, d'Arcachon. Cet autre, Lourdais, a voyagé en train toute la nuit précédente. Ce troisième, camionneur à Bordeaux, a quitté son employeur, assuré qu'il est de continuer à être payé parce que sa convention collective le prévoit. Pendant deux jours, ces « mobilisés » réapprendront à tirer, à pratiquer le bouche-à-bouche des premiers secours, à revêtir la nouvelle tenue anti-irradiations, à s'opposer à des attaques nocturnes de commandos de l'air, venus de Bordeaux-Mérignac, ou du 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine, normalement cantonné à Mont-de-Marsan (Landes).

Protection

Ces réservistes restent entre eux, avec leur encadrement de réserve, et ils apprennent à se prendre eux-mêmes en charge. Pour la plupart, ils sont revenus, parfois de loin, de Paris, sur une base aérienne qu'ils ont connue puisqu'ils l'ont quittée, il y a quelques années à peine, à l'issue de leur service militaire. Ils y découvrent du matériel nouveau, comme ces deux blindés légers de reconnaissance à roues affectés, depuis peu, à Cazaux. Ils sont instruits à appliquer les nouvelles formules de sommation des sentinelles armées que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a voulu généraliser après le vol d'armes à la caserne de Foix, mais que l'armée de l'air pratiquait, déjà, pour la protection de ses « zones sensibles », comme les aires des Mirage-IV.

Dans l'aviation, ces « combattants du troisième jour » (il leur faut bien deux jours pour se rassembler, s'instruire et s'organiser en unités cohérentes avant d'avoir l'ambition de tenir leur place en cas de crise ou de conflit) ont une raison d'être : constituer ces compagnies — si les réservistes proviennent de l'armée de terre — ou ces escadrons — s'ils relèvent de l'armée de l'air — qui assureront la protection rapprochée de la base.

De la sorte, les réservistes libèrent les professionnels, c'est-à-dire les cadres d'active ou les engagés, pour leurs missions opérationnelles, le maintien en état des avions, le contrôle des activités aériennes, la navigation de combat, voire pour une intervention dynamique, en force, contre des intrus. Car, toute crise qui surviendrait, loin de diminuer ou de suspendre les activités d'une base aérienne, les accroîtrait au point que les personnels d'active devraient être déchargés de certaines tâches de protection statique confiées à des renforts extérieurs. Des bases doubleront leurs effectifs, obligeant le commandement local à entreposer, dès le temps de paix, carburant, munitions, véhicules, campement d'appoint, alimentation (les fameuses « rations de guerre ») ou moyens médicaux et de décontamination.

Manque de pilotes

Assisté d'un officier adjoint chargé des réserves, qui peut être lui-même, comme à Cazaux, un ancien cadre d'active, le colonel commandant la base lève sa propre force de réservistes sous l'autorité de l'état-major, à Paris, et des commandements de régions aériennes, en province. C'est lui qui propose l'affectation de réserve. Parce qu'il connaît ses besoins de défense, qu'il a eu l'occasion d'observer les appelés de sa base durant leur service militaire, et parce qu'il est en contact avec les cadres de réserve dans sa région.

Mais, à la base de cette sélection, il y a des critères objectifs, comme la qualification acquise, la proximité géographique ou l'application des réservistes à répondre aux « périodes ». C'est une méthode qui a, aussi, ses limites : l'obsession d'un colonel reste la condition opérationnelle de ses pilotes d'active et de leurs avions, et, de surcroît, son temps de commandement, de deux ans, est trop court pour bien connaître son vivier de réservistes.

D'autant que bien d'autres missions attendent les réservistes dans l'armée de l'air. Outre la protection, qui trouvera une solution plus adaptée encore lorsque les compagnies rattachées à l'armée de terre seront tranférées, l'an prochain, à l'armée de l'air et transformées sur le modèle des escadrons de protection déjà existants, les réservistes servent dans la défense anti-aérienne, dans le guet à vue — ces postes d'observations, sémaphores désaffectés et tours d'incendie qui peuvent donner le préavis nécessaire au décollage des avions en bout de piste ou à l'enfouissement des personnels de la base — ou dans le renseignement et la surveillance des infiltrations depuis des avions d'aéro-clubs réquisitionnés par l'armée de l'air.

Il y a peu de pilotes de combat de réserve. Pour la raison que le maintien en condition physique, la mise à jour des connaissances ou du savoir-faire et la nécessité d'un entraînement régulier sont, dans cet spécialité, des contraintes difficiles à respecter. Au taux actuel de 1,3 pilote disponible par avion de combat, l'armée de l'air française n'est pas dans la situation — plus confortable — de l'armée de l'air israélienne, par exemple, dont les appareils de combat peuvent renouveler leurs missions plusieurs fois par jour en changeant de pilotes. « *On risque*, observe avec philosophie le général Broussaud, *d'être davantage limité par le manque de pilotes que par l'insuffisance de carburant, car, dans ce domaine, on a su prendre nos précautions.* »

Depuis trois ans maintenant, l'armée de l'air française a, sans publicité, profondément remanié son dispositif de la mobilisation sur la base d'une organisation qui passe, sans discontinuité, du temps de paix à la crise, et qui doit gérer plus de soixante-seize mille réservistes de tous grades, soit un effectif supérieur à ses soixante mille cadres d'active.

JACQUES ISNARD.

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 22 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** — Sont promus : général de division, les généraux de brigade Max Gaillard et Bernard Gabriel ; intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Robert Taureau ; général de brigade, le colonel Jean Cot.

[Né le 6 avril 1934, saint-cyrien et colonel d'infanterie depuis octobre 1978, Jean Cot sera, à la date de sa promotion officielle qui prendra effet le 1er février 1983, le plus jeune général de brigade de l'armée de terre. Cette promotion, à moins de quarante-neuf ans, du général Cot a été voulue par le ministre de la défense, qui souhaite rajeunir le corps des colonels, chefs de corps, et celui des officiers généraux de l'armée de terre française.]

● **AIR.** — Est promu général de brigade aérienne, le colonel Vincent Lanata.

Sont nommés : président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de division aérienne Edgar Pintor ; commandant l'école technique de l'armée de l'air et la base aérienne de Rochefort, le général de brigade aérienne Yves Cazaux.

● **MARINE.** — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Michel Mosneron-Dupin ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean-Lucien Royer ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Gérard Texier.

● **ARMEMENT.** — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe François Cretinon et François Laplane ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Georges Pedrola, Lucien Taver et Emmanuel Benveniste.

● **SERVICE DE SANTÉ.** — Sont promus : médecin général inspecteur (avec le grade de général de division), les médecins généraux, médecins chefs des services hors classe François Sclear, Léonce Forestier, Jean Colin et Pierre Forissier ; médecin général, les médecins-chefs de service de classe normale Jean Jego et Jacques Segalen.

● **GENDARMERIE.** — Sont promus : général de division, le général de brigade René Omnès ; général de brigade, le colonel Antonio Jérome.

PREMIER VOL D'UN NOUVEAU MODÈLE DE MIRAGE-III

Le prototype du Mirage-III nouvelle génération, conçu par Dassault-Breguet, a effectué, mardi 21 décembre, à Istres (Bouches-du-Rhône), son premier vol qui a duré une heure et au cours duquel l'appareil a atteint la vitesse du son (mach 1) et une altitude de 11 500 mètres).

Ce nouvel avion de combat a été construit à partir d'une cellule de Mirage-III et il possède des caractéristiques technolgiques propres au Mirage F-1 (son réacteur Atar 9 K-50 de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), au Mirage-2000 (ses commandes électriques) et au Mirage-4000 (ses surfaces supplémentaires, du type canard, sur les entrées d'air). Grâce à ces améliorations, le nouveau Mirage-III devrait offrir des gains de performances très sensibles au décollage, en vitesse ascensionnelle, en rayon d'action, en emport de charges militaires extérieures et en maniabilité.

Selon le constructeur, le Mirage-III nouvelle génération est destiné à assurer la relève des quinze cents Mirage-III ou 5 (la version simplifiée du précédent) en service dans les armées de l'air de plus de vingt pays. Il est surtout destiné à rivaliser avec le monoréacteur de combat Tigershark de la société américaine Northrop, que le Congrès a autorisée à vendre à l'exportation, dans une quarantaine de pays.

SPORTS

TENNIS

YANNICK NOAH PARTICIPERA AU « TOURNOI DES MAITRES »

Yannick Noah est désormais assuré de participer au Tournoi des maîtres (« Masters ») qui réunira, du 18 au 23 janvier 1983, à New-York, les douze meilleurs joueurs du Grand Prix 1982.

Au classement mondial, le Français a gagné deux rangs par rapport à l'année dernière et figure à la onzième place.

Noah est le deuxième joueur français à aller à ce rendez-vous. Avant lui, Pierre Barthès, septième du Grand Prix, avait disputé, en 1971, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, une compétition qui était jusqu'alors réservée aux six meilleurs professionnels. Barthès avait bénéficié d'une nouvelle disposition du règlement spécifiant qu'un joueur du pays organisateur pouvait avoir accès à l'épreuve.

A partir de 1982, le Tournoi des maîtres a été élargi aux douze premiers du Grand Prix.

SKI ALPIN

L'ITALIEN MICHAEL MAIR PREMIER A MADONNA-DI-CAMPIGLIO

L'Italien Michael Mair, âgé de vingt ans, a créé une surprise en gagnant, mercredi 22 décembre, le super-géant de Madonna di Campiglio (Italie).

Colosse de 1,90 mètre et de 102 kilos, ce descendeur italien, originaire du Haut-Adige, carabinier de son état, a devancé de 15 centièmes de seconde l'Autrichien Hans Enn et de 24 centièmes de seconde le Suisse Primin Zurbriggen, vainqueur du combiné.

Pour obtenir le premier succès de sa carrière, Michael Mair a profité de la malchance du Suisse Peter Mueller, vainqueur du super-géant à Val- d'Isère. Mueller était largement en avance lorsqu'il a perdu un ski, dans le mur d'arrivée, à sept portes de la fin de l'épreuve : il a néanmoins réussi à terminer sur un seul ski pour prendre la dix-neuvième place et conserver la tête du classement de la Coupe du monde, avec 80 points.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Philippe BAS ont la joie d'annoncer la naissance de
Camille-Marie.
Paris, le 21 décembre 1982.
81, rue Barrault, Paris-13e.

— Pierre et Judith BEUVE-MÉRY, Edouard, Matthieu et William, ont la joie d'annoncer la naissance de
Lea.
Paris, 21 décembre 1982.

— Les docteurs J.-P. et F. BEX et leurs enfants, Nathalie, Anton, Elvire et Nora sont heureux d'annoncer la venue d'un cinquième petit frère,
Boris.

Décès

DOMINIQUE LECA

Le président,
Le conseil d'administration
Et les membres du personnel de l'Union des assurances de Paris
ont la douleur de faire part de la mort de leur président honoraire,
M. Dominique LECA,
décédé à Paris, le 15 décembre 1982.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie funéraire s'est déroulée dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 12 janvier 1983, à 11 h 30, en l'église de la Trinité, square de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris-9e.

[Né le 25 juillet 1906 à Ota (Corse), Dominique Leca passe de l'Ecole normale supérieure à l'inspection des finances. Chef de cabinet du ministre des finances en 1938, il fut un des collaborateurs de Paul Raynaud en 1940. Celui-ci, à qui le maréchal Pétain avait proposé l'ambassade de France à Washington, lui confia ainsi qu'à Gilbert Devaux des documents et des fonds qu'ils devaient transporter aux Etats-Unis. Après que Paul Raynaud eût refusé l'ambassade, ses deux envoyés furent arrêtés à Madrid par la police espagnole et la presse de Vichy fit grand bruit autour de cette affaire.

Révoqué en novembre 1940 par Vichy, Dominique Leca gagna la Grande-Bretagne, où, en désaccord avec le général de Gaulle et son entourage, il appartint au service des émissions françaises de la B.B.C. A ce titre, il rédigea le texte en français de l'appel du général Eisenhower annonçant le débarquement de 1944.

Réintégré en 1947, directeur en 1948 du cabinet du secrétaire d'Etat aux forces armées, il devint, en 1949, président-directeur général de la compagnie d'assurance l'Union-Vie puis du groupe nationalisé l'Union. Après les fusions de 1966 parmi les compagnies d'assurances nationalisées, il prend en 1968 la présidence de l'U.A.P., premier groupe français, qu'il quittera en 1974. Il avait auparavant présidé en 1967 la commission chargée d'améliorer la technique de placement des obligations dont les conclusions régissent toujours le marché français des valeurs à revenu fixe.

Il avait publié en 1978 « la Rupture de 1940 » (Fayard) et avait eu avec M. Gaston Palewski en 1979 une très vive polémique sur cette période.]

— M. et Mme Jacques Becquaert,
François et Jean-Marie,
M. et Mme Michel Grandry,
Pierre-Alexandre, Géraldine, Jean-Nicolas, Noël-Stéphane, Marie-Clarisse,
Mlle Eliane Carton,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alexandre ALLÉGRIER,
née Andrée Carton,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur mère, grand-mère et cousine,
survenu le 21 décembre 1982 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 décembre, à 10 heures, en l'église de la Madeleine où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue Hoche,
75008 Paris.
4, rue Pasquier,
75008 Paris.

— Le personnel du restaurant Lucas-Carton
a la tristesse de faire part du décès de
Mme Alexandre ALLÉGRIER,
née Andrée Carton,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 décembre 1982 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 décembre, à 10 heures, en l'église de la Madeleine où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La générale Clément Blanc,
M. et Mme Claude Lefèvre
et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Blanc,
M. et Mme Robert Anstett
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Yves Chevalier
et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Blanc,
ont la douleur de faire part du décès du
général d'armée
Clément BLANC,
grand officier
de la Légion d'honneur,
ancien chef d'état-major de l'armée,
ancien inspecteur général
de l'armée de terre,
ancien conseiller d'Etat,
survenu le 21 décembre 1982 muni des sacrements de l'Eglise,

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides le 27 décembre 1982, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

136, rue de la Tour,
75016 Paris.

(Lire page 28.)

— Relizane, Oran, Paris.
Mme Bentolila Lydia, née Smadja
et son fils Alain,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux et père, survenu le 19 décembre 1982,
Elie BENTOLILA.

Les obsèques ont eu lieu à Créteil le 20 décembre 1982 dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Maurice BOIVIN,
née Anne-Marie Langevin,
survenu le 22 décembre 1982 en son domicile parisien, à l'âge de soixante-seize ans.

De la part de
M. Jacques Veillet-Lavallée et Mme, née Anne-Marie Boivin, et leurs enfants,
M. Guy Painchault et Mme, née Mariette Boivin, et leurs enfants,
Mme Albert Guiselin,
Jean-Claude et Françoise Guiselin,
Mme René Langevin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Langevin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. François Gauthié et ses enfants,
Et toute la famille.

Le service religieux sera célébré le vendredi 24 décembre, à 13 h 45, en l'église de la Sainte-Trinité, sa paroisse, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Grenelle, à Paris-15e.

4, square Moncey,
75009 Paris.

— Paul et Annick Charléty, Caroline,
Gérard et Madeleine Donaire,
Myriam, Anne,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Aubertin, Charléty, Hieulle,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul CHARLÉTY,
née Paulette Aubertin,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de lettres classiques,
survenu le 15 décembre 1982 à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Planaise (Savoie).

7, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris.
Le Haut-Jardin,
Cintre, 35310 Mordelles.

— Jean, Marie, Alain et Henriette Depussé, ses enfants,
font part du décès de
M. Jacques DEPUSSÉ,
architecte,
survenu le 20 décembre 1982 à Paris.

— Le président et les membres du Consistoire central israélite de France ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de
Mme Fanny KAPLAN,
épouse de M. le grand rabbin Jacob Kaplan, grand rabbin du Consistoire central.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 23 décembre.

— Vitry-le-François.
Mme Suzanne Marx, née Weil,
Les familles Marx-Piecq, Mammar-Marx, Zerbib-Marx,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond-Marcel MARX,
survenu le 19 décembre 1982.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 décembre 1982 au cimetière israélite de Vitry-le-François.

51300 Vitry-le-François,
5, rue des Minimes.

— Mlle Hélène Morère,
Mme Hortense Morère,
Mlle Josiane Gorce,
Mlle Augusta Morère,
M. et Mme Couplet,
Les familles Dubuc, Vivet, Rives, Fauré,
Sa fille, sa mère, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Edouard MORÈRE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire de faculté,
survenu le 13 décembre en sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Castillon-en-Couserans (Ariège), le jeudi 16 décembre 1982.

Rue François-Camel,
09800 Castillon-en-Couserans.

Remerciements

— M. Jean Laude,
M. et Mme Paul Pidancet et leur fille Alice,
Mlle Françoise Capet,
M. Bertrand Capet et ses enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie au moment du décès de
Mme Jean LAUDE,
les prient de trouver ici l'expression de toute leur gratitude.

Prières

— Les prières de fin de mois à la mémoire de
M. Elie HABABOU
seront dites à la synagogue, 44, rue de la Victoire, le samedi 25 décembre 1982, à 11 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

NOËL

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens parisiens paraîtront normalement samedi 25 décembre.

GRANDS MAGASINS. – Les grands magasins parisiens seront fermés samedi 25 décembre.

BANQUES. – Elles seront fermées du vendredi 24 décembre à partir de 12 heures (ou 11 h 45) jusqu'au lundi 27 au matin.

P.T.T. – Le vendredi 24 décembre tous les services fonctionneront dans les conditions habituelles de jours ouvrables : la distribution du courrier sera assurée. Toutefois les établissements ouverts au public (bureaux de poste, guichets de paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques) seront ouverts jusqu'à 16 heures. Le samedi 25 décembre les bureaux de poste, guichets de paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Cependant resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

R.A.T.P. – Métro : service réduit des dimanches et jours fériés samedi 25. Autobus : le samedi 25 décembre le service du dimanche sera assuré sur l'ensemble du réseau. La nuit du 24 au 25 décembre : renforcement des services de nuit sur les lignes N dont les départs s'échelonneront de 0 h 55 à 5 h 35 depuis le Châtelet, et de 1 heure (0 h 55 pour la ligne NA) à 5 heures depuis la périphérie, selon des fréquences de vingt à trente minutes.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil, ainsi que ses centres de diagnostic et de soins et cliniques dentaires, seront normalement ouverts au public, aux heures habituelles, le vendredi 24 décembre et fermés le samedi 25.

SÉCURITÉ SOCIALE. – La caisse primaire d'assurance maladie de Paris indique que les centres et services seront fermés du vendredi 24 au lundi 27 décembre au matin.

Les musées

Au Musée des arts décoratifs l'exposition Jouets français 1880-1980 et la crèche animée de Roland Roure seront ouvertes de 13 à 17 heures ; cependant le musée sera fermé. Le 25 décembre le musée et les expositions seront fermés. Au Musée de la publicité (18, rue de Paradis, 75010 Paris), les 24 et 25 décembre les expositions Grapus et L'Apartheid le dos au mur seront fermées.

Le Musée Marmottan et le Palais de la découverte seront fermés samedi 25 décembre.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 25 (de 12 à 22 heures) et dimanche 26 (de 12 à 22 heures).

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles de lecture seront fermées le vendredi 24 décembre à partir de 12 heures et le samedi 25 et dimanche 26. Le vendredi 24 décembre ne seront communiqués que les documents ayant fait l'objet d'une demande préalable déposée au plus tard le jeudi 23 avant 16 h 30. Le Musée de l'histoire de France sera fermé le samedi 25 décembre mais ouvert le dimanche 26 décembre (14 à 17 heures).

Les Musées de l'hôtel national des Invalides (Musées de l'armée, des plans-reliefs, dôme royal) seront fermés le 25 décembre. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides demeurera libre à Noël jusqu'à 13 h 30 pour permettre aux fidèles d'assister à l'office matinal (messe solennelle à 11 heures).

Tous les musées nationaux seront fermés samedi 25 décembre.

SPECTACLES. – Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté du 23 décembre.

LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94. (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

Parmi les offices religieux

CULTE CATHOLIQUE

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS
2, place du Louvre

Vendredi 24 décembre. – 22 heures, récital d'orgue par Ricardo Miravet. 22 h 30, veillée ; 23 h 15, messe solennelle ; noëls populaires, chants grégoriens.

Samedi 25 décembre et dimanche 26 décembre. – Messes à 10 heures, 11 h 15 et 17 h 30 ; Noëls populaires : 17 heures, récital d'orgue par Ricardo-Miravet.

NOTRE-DAME DE PARIS
place du Parvis-Notre-Dame

Vendredi 24 décembre. – 22 h 30, audition d'orgue donnée par Pierre Cochereau ; 23 h 30, veillée de Noël ; 24 heures, messe de minuit célébrée par Mgr J.-M. Lustiger, archevêque de Paris.

Samedi 25 décembre. – 9 h 35, laudes de Noël ; 10 heures, messe pontificale ; 11 h 30, messe ; 16 heures, vêpres solennelles de Noël ; 18 h 30, messe avec chant, (assurés par la maîtrise de Notre-Dame et les chœurs de la cathédrale).

SAINT-SULPICE
50, rue de Vaugirard

Vendredi 24 décembre. – 23 heures, veillée ; 24 heures, messe de minuit, orgue.

Samedi 25 décembre. – 10 h 30, messe solennelle ; 11 h 30, récital d'orgue ; messes à 7 heures, 9 heures, 10 h 30, 12 h 05, 18 h 45.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
12, place du Président-Mithouard

Vendredi 24 décembre. – 21 heures, messe familiale ; chorales d'enfants et adolescents ; 23 heures, veillé, animée par la chorale de jeunes ; 24 heures, messe de minuit ; chorales de jeunes et adultes.

Samedi 25 décembre. – 11 h 30, messe solennelle ; 18 h 15, vêpres solennelles ; messes à 7 h 30, 9 heures, 10 h 15, 17 heures et 19 heures. Au grand orgue, Gaston Litaize.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ
3, rue de la Trinité

Vendredi 24 décembre. – 23 h 10, veillée ; 24 heures, messe de minuit. Au grand orgue, Olivier Messiden.

Samedi 25 décembre. – Messe à 8 heures ; 10 heures (grégorien) ; 11 h 15, messe solennelle ; 19 heures, messe du soir.

SAINT-LÉON
1, place du Cardinal-Amette

Vendredi 24 décembre. – 23 heures, veillée, prière, méditation, noëls français et polonais ; 24 heures, messe de minuit.

Samedi 25 décembre. – 11 heures, messe solennelle. Au grand orgue, Jacqueline Forga.

BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE
37, rue du Chevalier-de-la-Barre

Vendredi 24 décembre. – A la Basilique, 21 h 45, concert d'orgue par Daniel Roth ; 22 heures, liturgie de la parole, lectures, noëls anciens, populaires et chants grégoriens ; procession à la crèche. A la crypte, 23 h 30, noëls de tous les temps par les anciens de la maîtrise en alternance avec l'assemblée ; 24 heures, messe avec allocution.

Samedi 25 décembre. – 11 heures, messe solennelle ; 16 heures, vêpres solennelles, procession à la crèche, noëls anciens ; 18 heures, messe chantée.

CULTE CATHOLIQUE RITE ORIENTAL

NOTRE-DAME-DU-LIBAN
17, rue d'Ulm

Vendredi 24 décembre. – 23 heures, messe de minuit, veillée.

Samedi 25 décembre. – 11 heures, grand-messe.

SAINT-EPHREM-DES-SYRIENS
17, rue des Carmes

Vendredi 24 décembre. – 18 h 30, messe solennelle célébrée selon l'antique liturgie restaurée de Jérusalem-Antioche.

CULTE PROTESTANT

ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT
5, rue Roquepine

Vendredi 24 décembre. – 18 heures, audition d'orgue (Guy Flechter) ; 18 h 30 : service liturgique de veille de Noël : Sainte-Cène ; Chœurs.

Samedi 25 décembre. – 19 h 30, culte de Noël : prédication pasteur Philippe Bertrand. Célébration de la Sainte-Cène.

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ÉTOILE
54, avenue de la Grande-Armée

Vendredi 24 décembre. – 20 h 30, veillée liturgique et musicale avec Sainte-Cène, présidée par le pasteur Jean Boniol. Récital d'orgue. Chants.

Samedi 25 Décembre. – 10 h 30, culte de Noël avec Sainte-Cène présidé par le pasteur Patrick Chong.

CULTE ORTHODOXE

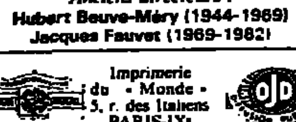
NOTRE-DAME-DES-GRACES
16, rue Duperré

Liturgie occidentale – Langue française.

Vendredi 24 décembre. – 23 h 45, chants de la préparation à Noël. 24 heures, messe de minuit traditionnelle.

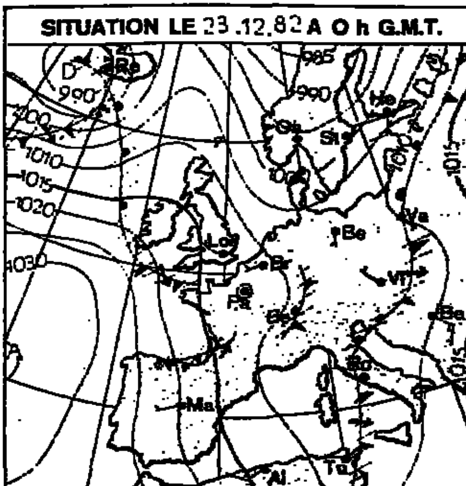
Samedi 25 décembre. – 10 h 15, messe du jour de Noël célébrée par le Père André.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 à 0 heure et le vendredi 24 décembre minuit.

Une perturbation peu active abordera par son front chaud le nord-ouest de la France, mais elle évoluera lentement, freinée par l'air froid antérieur qui recouvre le pays. L'air instable sur le Sud-Est s'évacuera vers la Méditerranée.

Vendredi, si l'on excepte quelques averses de neige résiduelles sur les Alpes, le temps sera froid et sec le matin, avec des brouillards givrants dans l'intérieur, plus fréquents de l'Aquitaine aux régions du centre et du Nord-Est. Une zone de temps couvert et humide abordera le matin la Bretagne et la Normandie pour s'étendre dans l'après-midi au nord-ouest d'une ligne approximative Vendée-Ardennes. Les faibles pluies ou neiges qui accompagneront cette zone de temps couvert seront souvent verglaçantes.

Les températures minimales avoisineront – 2 à – 6 degrés dans l'intérieur au lever du jour, et seront légèrement positives près des côtes. Dans la journée elles atteindront 1 à 5 degrés sur la moitié nord-ouest, – 2 à 3 degrés sur la moitié sud-est sauf près de la méditerranée (10 degrés environ).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 décembre à 7 heures, de 1016,4 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 décembre ; le second le minimum de la nuit du 22 décembre au 23 décembre) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Bourges, 6 et 0 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 3 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 1 ; Dijon, 5 et – 3 ; Grenoble, 6 et – 1 ; Lille, 4 et – 1 ; Lyon, 5 et – 1 ; Marseille-Marignane, 9 et 2 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 5 et – 1 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 4 et – 1 ; Strasbourg, 7 et – 1 ; Tours, 5 et 1 ; Toulouse, 6 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 24 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 5 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 16 et 13 ; Berlin, 6 et 2 ; Bonn, 4 et 0 ; Bruxelles, 3 et – 1 ; Le Caire, 17 et 12 ; îles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 22 et 20 ; Djerba, 16 et 8 ; Genève, 5 et – 3 ; Jérusalem, 10 et 6 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, 3 et – 4 ; Luxembourg, 2 et – 3 ; Madrid, 8 et 0 ; Moscou, 2 et 2 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 12 et 1 ; Rome, 12 et 5 ; Stockholm, 5 et 0 ; Tozeur, 13 et 3 ; Tunis, 17 et 8.

Probabilités pour la fin de la semaine

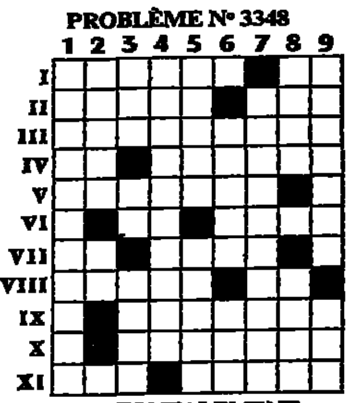
Depuis samedi dernier et au-dessus de 2 000 mètres, les chutes de neige fraîche cumulées ont atteint 30 cm à 1,10 m sur les Alpes du nord, 20 à 50 centimètres sur les Alpes du sud, 50 cm à 1,50 m sur les Pyrénées-atlantiques et centrales, 40 à 60 cm sur l'Andorre. Ces chutes de neige ont été accompagnées de vent avec formation de plaques au-dessus de 2 000 mètres. Le froid actuel empêche la consolidation des plaques et un risque d'avalanches par surcharge accidentelle persiste. Au-dessus de 2 000 mètres, le froid stabilise la neige humide.

Si l'on excepte quelques faibles précipitations neigeuses sur l'est du Jura et des Alpes, c'est un temps froid, sec et peu nuageux qui prédominera pendant le week-end sur les massifs. Des formations de brouillard givrant seront observées dans les vallées. Peu d'évolution pour la journée de dimanche.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3348



HORIZONTALEMENT

I. S'utilise pour faire passer les bonnes et les mauvaises notes. Quelque chose de tentant. – II. Elle nous flatte en nous étant agréable. Adresse qui nous habite. – III. Peut encore nous saisir lorsqu'on a tout perdu. – IV. Symbole chimique. Sol près de « Ré ». – V. Soutient une direction de rosses. – VI. Dans un dialogue de Pagnol. Est donc bien soutenu. – VII. Maître à jouer. Ne sont donc pas polis ou sourds. – VIII. Ordre de décharger. La belle et la bête. – IX. N'arrive donc jamais avec un bouquet. – X. Vu ou qu'on aimerait bien voir. – XI. Déserts. Développement qui permet de bons agrandissements.

VERTICALEMENT

1. C'est à certains de ses signes que l'on sent le besoin de faire la pause. – 2. Apparaît dans un silence religieux ou dans un désordre indescriptible. Note. – 3. Possessif. Poste en vue. Dépressions bien arrosées. – 4. Est adopté amicalement ou dédaigneusement. – 5. Comme une épreuve de langue. On ne peut pas le sentir, mais il peut nous faire rire. – 6. Dort comme un loir. Leurs numéros ne répondent pas toujours à notre demande. – 7. Coups de mains qui font parfois demander de l'aide. – 8. Formation reconnue par l'ensemble des voix. Calendrier fait d'offices. – 9. Appliquée pour coller ou collée faute d'avoir été appliquée. Dans un certain sens, il suffit parfois de la suivre pour arriver à bon port.

Solution du problème n° 3347

Horizontalement

I. Ingénuité. – II. Noisette. – III. Dito. Eta. – IV. Irène. – V. Fa. Urate. – VI. Futilités. – VII. Édile. Ire. – VIII. Morton. – IX. Edit. Anis. – X. Nid. Risée. – XI. Taël. Se.

Verticalement

1. Indifférent. – 2. Noiraud. Dia. – 3. Gîte. Timide. – 4. Eson. Ilot. – 5. Ne. Euler. – 6. Ut. Ri. Taie. – 7. Itérations. – 8. Têt. Ternies – 9. Alésé. See.

GUY BROUTY.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
Reconnue d'utilité publique

CAS n° 13

L'aînée des trois enfants de ce ménage d'exploitants agricoles est totalement aveugle. Elle a suivi avec courage une formation professionnelle et elle pourrait trouver une situation si elle disposait d'un appareil Optacon, coûtant 36 000 F. Un secours très important a été obtenu et la famille apporte sa contribution personnelle. Mais les ressources sont très modestes et il manque encore à ce foyer chaleureux :

4 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

CIRCULATION

NOUVEAUX TRAMWAYS A LILLE. – Les liaisons entre Lille et Roubaix-Tourcoing par tramways sont assurées à partir du 12 décembre par des tramways articulés, dont la capacité (44 places assises et 117 debout) est pratiquement le double de celle du tramway précédent. Ces véhicules ont été acquis par la société mixte d'exploitation des transports en commun de la communauté urbaine auprès du réseau d'Herten en Allemagne fédérale.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

« Noël à Paris », 15 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 19 avril 1968 portant extension aux personnels militaires et aux personnels civils de nationalité française, relevant du ministère des armées, des dispositions du décret du 28 mars 1967 fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger ;

● Relatif aux modalités de nomination et d'avancement des personnels d'exécution des établissements d'hospitalisation publics et de certains établissements à caractère social.

UN AVIS

● Relatif à une instruction de la Banque de France prise en application du décret du 9 janvier 1967, modifié par le décret du 23 février 1971, portant institution d'un système de réserves obligatoires.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA NEIGE

TIRAGE N° 79 DU 22 DECEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	81	200
	971	500
	981	700
	0 431	2 000
	54 321	10 000
2	72	200
	162	500
	202	500
	902	500
3	43	200
	403	500
	5 973	2 000
	7 513	2 000
	9 553	2 000
4	4	100
	524	600
	754	600
	954	600
	7 404	2 100
	21 304	10 100
	37 694	10 100
	94 994	10 100
5	795	500
	3 515	2 000
	6 035	2 000
5	6 085	2 000
	09 275	10 000
	86 275	10 000
6	6	100
	596	600
	726	600
	776	600
	846	600
	3 426	2 100
	05 936	10 100
7	07	200
	167	500
	257	500
	667	500
	08 167	10 500
	277 187	1 000 000
8	93 698	10 000
9	39	200
	079	500
	569	500
0	590	500
	5 640	2 000
	27 670	10 000
	025 810	4 000 000

PROCHAIN TIRAGE LE 29 DECEMBRE 1982
TRANCHE DE NOEL à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 51

7 10 37 44 46 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 22

PROCHAIN TIRAGE LE 29 DECEMBRE 1982 VALIDATION JUSQU'AU 28 DECEMBRE APRES-MIDI

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 80 DU 22 DECEMBRE 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
6	Tous les billets terminés par 6 gagnent 70 F dans toutes les séries
64	Tous les billets terminés par 46 gagnent 270 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 64 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
834	0348	1348	2348	3348	4348	5348	6348	7348	8348	9348	400
	0384	1384	2384	3384	4384	5384	6384	7384	8384	9384	400
	0438	1438	2438	3438	4438	5438	6438	7438	8438	9438	400
	0483	1483	2483	3483	4483	5483	6483	7483	8483	9483	400
	0834	1834	2834	3834	4834	5834	6834	7834	8834	9834	4 000
	0843	1843	2843	3843	4843	5843	6843	7843	8843	9843	400
099	0099	1099	2099	3099	4099	5099	6099	7099	8099	9099	4 400
	0909	1909	2909	3909	4909	5909	6909	7909	8909	9909	800
	0990	1990	2990	3990	4990	5990	6990	7990	8990	9990	800

Finales	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 12	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 12	Sommes à payer Autres séries
3941	1349	F. 10 000	F. 2 000	4139	F. 10 000	F. 2 000
	1394	10 000	2 000	4193	10 000	2 000
	1439	10 000	2 000	4319	10 000	2 000
	1493	10 000	2 000	4391	10 000	2 000
	1934	10 000	2 000	4913	10 000	2 000
	1943	10 000	2 000	4931	10 000	2 000
	3149	10 000	2 000	9134	10 000	2 000
	3194	10 000	2 000	9143	10 000	2 000
	3419	10 000	2 000	9314	10 000	2 000
	3491	10 000	2 000	9341	10 000	2 000
	3914	10 000	2 000	9413	10 000	2 000
	3941	3 000 000	30 000	9431	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 5 JANVIER 1983 - TIRAGE TELEVISE A 19 h 50

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,46
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

TRW INTERNATIONAL S.A.

DIVISION PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILE SERVICE APRÈS-VENTE

Nous sommes la direction générale de la division service après-vente d'un des plus grands fabricants mondiaux de pièces détachées pour l'industrie automobile. Aucun véhicule au monde n'est fabriqué sans une pièce TRW !

Afin de poursuivre notre activité à la tête de notre industrie, nous cherchons actuellement un

DIRECTEUR DES VENTES

FRANCE

DIVISION PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILE - SERVICE APRÈS-VENTE

Le candidat idéal doit avoir une expérience technique de marketing et de vente d'au moins 5 ans dans le domaine du service après-vente de pièces détachées pour l'industrie automobile sur le territoire français. De bonnes connaissances de la langue anglaise sont un atout supplémentaire.

Inatallé en France et sous les directives du directeur des ventes pour l'Europe, vous aurez la responsabilité d'augmenter notre marché actuel, de développer, contrôler et motiver nos agents et distributeurs dans ce pays. Vous aurez également la responsabilité de concevoir vos objectifs et prévisions de ventes ainsi que les budgets s'y rapportant.

Si vos qualifications répondent à cette offre et que vous êtes intéressé à joindre une société en plein essor, envoyez votre dossier à :

M. Tony ZOBRIST, directeur du personnel - Europe
TRW INTERNATIONAL S.A.
75, rue de Lyon, 1211 Genève 13.

Nous pensons commencer les entretiens préliminaires des candidats vers mi-janvier 1983.

EXPERT FINANCEMENT/EXPORT

Conseil au sein de l'Entreprise pour les actions à l'étranger

C'est un **HOMME DE METIER** qui intervient sur le terrain pour la préparation et l'élaboration des contrats export. Une expérience d'au moins 5 ans est nécessaire avec relations DREE, COFACE, BANQUES (Services étrangers) CFCE et pratique réelle de l'anglais financier. Formation supérieure de type Sciences Po ou Droit.

C'est un **CHEF DE SERVICE** qui relève du Directeur Financier et anime les activités du Service Financier export dont il a la responsabilité.

Ecrire sous ref. 55495 a Contesse Publicite 20, avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

URGENT
Cabinet d'audit et Commissariat aux comptes
recherche
AUDITEURS CONFIRMÉS
(3 ans min.) DECS Min., libre rapidement. bonne formation générale pour mission d'audit comptable et de procédure et animation de séminaires. Excellente ambiance de travail.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions Cabinet GRAMET-NAHUM, 174, rue de Courcelles, PARIS-17e.

Compagnie d'Assurances proche ST-LAZARE
en vue fonction
de CADRE
recherchons
ÉLÉMENT DE VALEUR
et expérimenté en matière de production Autos et risques divers.
Travail sur terminal d'ordinateur.
Ecrire sous n° 3.804 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle. 75083 PARIS Cedex 02.

secrétaires

IMP. SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS DE CONSOMMATION LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche
1 VRAIE SECRÉTAIRE DIRECTION
CONFIRMÉE BILINGUE
Expérience secrétariat de direction indispensable.
Bonnes notions de comptabilité et de gestion souhaitées.
Age minimum 35 ans.
Statut cadre.
Adr. curriculum vitae et photo à Mme TRIMAILLE 62, avenue-d'Iéna, 75116 PARIS.

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND
Sens ccial. Expérience indisp. Adresser C.V. s/réf. n° 509, à : O.P.F.H., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

Ambassade du Rwanda à Paris
cherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE
70, boulevard de Courcelles, 75017 PARIS.
Tél. 227-36-31/227-38-26.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche pour la direction des études :

DES INGÉNIEURS AYANT UNE FORMATION INFORMATIQUE GRANDES ÉCOLES ou MAITRISE + D.E.A. (Réf. DE-54)

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS TITULAIRES D'UN DUT D'INFORMATIQUE (Réf. DE-55)

Ils participeront à des développement logiciels dans les domaines :
- S.G.D.D. et langages.
- Systèmes d'exploitation.
- Bureautique.
- Télétransmissions et réseaux.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (Réf. DE-56)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour participer à l'étude et au développement de nouveaux analyseurs à base de microprocesseurs.

Pour sa direction commerciale informatique :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX POUR L'AVANT-VENTE ET L'APRÈS-VENTE (Réf. DCI-57)

Ces postes nécessitent une expérience de 2 à 5 ans passés chez un constructeur ou dans la réalisation de projets informatiques de gestion.

Pour sa direction qualité :

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN ou ÉLECTRONICIEN (Réf. DQA-58)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il sera chargé de la qualité de matériels aéronautiques. Une bonne conn. de la langue anglaise est indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.
Adresser c.v. et prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

Organisme spécialisé dans le
FINANCEMENT DE L'INNOVATION
cherche
INGÉNIEUR
(expérience non nécessaire)
notamment intéressé par les études de marché.
Adresser C.V. et prétentions sous numéro T 037.440 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE PARIS
recherche
responsable de la gestion administrative du personnel et de la paye

Le (ou la) candidat(e) retenu(e) aura :
– expérience de 5 ans (minimum) de la fonction proposée
– connaissances approfondies du droit du travail, des techniques de gestion du personnel
– maitrise de la langue anglaise (lue, parlée et écrite).

Le poste est à pourvoir rapidement.
Rémunération liée à l'expérience.
Adresser CV, photo et prétentions No 40757 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
Discrétion assurée
Réponse à toutes les candidatures

ETABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVE
conventionné
Grande banlieue Sud PARIS
500 personnes
recherche :
CHEF DE PERSONNEL
Bonne pratique paye et administration
Connaissance du Droit du Travail
Relations avec Délégués et Personnel *tous niveaux.*
Ecrire avec CV et photo No 55391 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS
Formation DUT ou MIAGE. Expér. pratique des Langages COBOL-BASIC. Sens du dialogue et du contact.
Adresser C.V. complet à ANJOU-VENDÉE INFORMATIQUE 23, rue Mouchot, 37000 TOURS.

MOULINEX
Recherche pour son service COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
JEUNE COMPTABLE
TITULAIRE DU BAC G 2
Avec un début d'expérience en comptabilité analytique.
POUR :
– travaux de vérification et d'analyse des comptes ;
– élaboration des comptes d'exploitation analytique (généraux et divisionnaires).
LIEU DE TRAVAIL :
– à proximité du Mo Porte de Montreuil ;
– 13e mois – Avantages sociaux. – Restaurant d'entreprise.
Adr. lettre de motivation, C.V., prétent., et n° de tél. à : B. DEGORRE – B.P. 45 – 93171 BAGNOLET Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

BIJOUTIER JOAILLIER
Homme, 21 ans, 3 ans apprentissage cherche emploi.
Ecr. s/n° 6.427 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attachée de direction trilingue, anglais, allemand, notions espagnol, 33 ans, 10 ans d'expérience, import-export, cherche poste à responsabilités, relat. publiques ou tourisme.
Ecr. s/n° 6.428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE, 40 ans, cherche projets ou concours en sous-traitance - Délais rapides. Tél. : 905-16-75/998-47-32.

Architecte DESA, 37 ans, dipl. 1980 après 11 ans d'exp., projets, chantiers, contacts en architecture, fontainerie, architect. intérieure, magasins, réf. agences. Rech. poste architecte dans équipe dynamique pour responsabilité court terme, libre 1-02-83.
M. MOGADOR, 81, av. de la République, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 376-83-80.

INFIRMIÈRE D.E.
(CROIX-ROUGE)
ch. emploi à mi-temps ou temps partiel (jour)
Tél. : 058-12-17.

SECRÉTAIRE DIRECTION sténodactylo confirmée, excellent français, études universitaires, cherche secrétariat particulier temps partiel.
Ecr. s/n° 0530, *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 26 ans, dipl. Beaux-Arts, coll. archi. 3 ans, exp. pers. p. coul. sens art. créatif, ch. travail mi-temps ou 3/4. M. Bertrand, 36, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. : 240-51-97.

Cadre administratif confirmé. EOST + chambre de commerce + DECS en cours.
Rompus administration générale, comptable, financière et commerciale.
Libre de suite.
Téléphone : 306-23-00.
Paris, région parisienne.

Direction P.M.E.
- H., 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE · Direction P.M.E. + 50 personnes secteur transports ;
- Exp. Management, Marketing Pub., *commerce* intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. latine ;
- Anglais, espagnol,

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G.
Ecr. s/n° 6.424 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens, 75009* Paris.

J.H. 30 ans, 10 ans expér. assur. sinistres ch. place stable, étud. ttes propos. Mr Berre. Rue des Graviers. Bt 1C. 94190 Villeneuve-St-Georges.

J.F. 23 ans, 1 an expér. vente, agence de voyages, ch. poste simil. Paris ou très proche banl. Dispon. rapt. T : 032-19-67.

CCIAL connaiss. AFRIQUE C., OCÉAN INDIEN, sens aigu de la synthèse, cap. de hiérarchiser et résoudre problèmes de vente rech. situat. stab. soit lab. agro-alim., etc. Représent. en Afrique ANGL., ARABE. Delaporte 77, rue du Ruisseau. 75018 Paris.

CADRE 35 ANS, FRANÇAIS 11 ans expérience chantiers étrangers pour firme U.S. Habitude contacts et négociations. Formation technique, anglais et espagnol parfaitement courants recherche position d'intérêt et responsabilité. Disponible rapidement.
Libre géographiquement. FR./ETR.
Ecr. s/n° 0.534 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Français, actuell. directeur du département exportation pour l'Amérique latine et les Caraïbes d'une compagnie multinationale U.S. rech. position dans département exportation dynamique existant ou à créer. 22 ans d'exp. dans vente d'équipements industriels, principalement à niveau gouvernemental en Europe, Afrique, Moyen-Orient et continent américain, connaissance parfaite espagnol, anglais, bonnes connaissances italien, portugais (Brésil). Écrire LEMONNIER, 1, r. Cl.-Bernard, 75005 PARIS.

enseignement

Vous aurez bien plus de succès ... devenez
GRAPHOLOGUE
apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSI Ecole Suisse de Graphologie MF Weissmatte 4 CH ... Bern

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Coll. Peugeot, VD 505 break GL diesel, août 82, garantie 6 mois, 8 000 km, vert savane, int. marron. Prix 59 000 F. Fettibon 990-48-99 Bur. 773-22-73.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE-PRIX
LANCIA GAMMA 82
74 700 km, 70 000 F.
LANCIA GAMMA 81
89 900 km, 48 000 F.
R. 30 D Turbo 82
10 500 km, 73 500 F.
604 D Turbo SRD 81
112 000 km, 66 000 F.
VOLVO - NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

capitaux propositions commerciales

Recherchons 10 Dirigeants(es) club loisirs matrimonial. Vous avez le sens du contact humain et commercial, petit capital. Formation, assistance, rentabilité, assurées. Env. C.V. + photo à Contact Promotion, 8, rue de la République, 78100 Saint-Germain. *Tél. 451-81-42.*

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois *stables,* bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 40209 PARIS.

travail à domicile

J. F. 27 ans, dactylo rapide, exc. réf. frappe ts documents scient. ou litt. (thèses, romans). Délais rap. Trav. soigné. Tél. 797-64-63 (le matin).

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS-BASTILLE
Petites et grandes surfaces A RÉNOVER. 274-60-52.

5e arrdt

NEUF
1 ET 3 R. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE 3, 4, 5 P. et DUPLEX
Vis. témoin tous les jours de 14 h à 19 h sauf mercr. et dim.

16e arrdt

16e AUTEUIL
3 pièces, cuis., entrée s/rue Occupé loi 48, sacrifié. 229.000 F — 503-12-13.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION
Visite jeudi, vendredi 12/18 h.

18e arrdt

Mo Anvers, Montmartre près jardin. 2 pièces, entr., cuis. éq., w.-c., bns. Prix et placement exceptionnel. 878-41-65.

91 - Essonne

91 VIRY-CHATILLON
A vendre beau 2 pièces tout confort. 54 m². 3' de la gare, 25' gare de Lyon. Vue sur lac et terrains de sports. Site agréable, commerçants, écoles à proximité.
Prix : 320.000 F
disponible septembre 83.
Tél. dom. 905-57-18 le soir. Bur. 298-12-26 (p. 171).

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SAINT-PIERRE
vaste séj., 2 chbres, 110 m², 4e étage, immeuble récent + terrasse privative 100 m² GARBI. 567-22-88.

NEUILLY SAUSSAYE
Beau 2 p., cft, 553-81-45.

LEVALLOIS-RÉSIDENTIEL
4e étage 50 m². Entrée, séjour + 1 chambre, cuisine, bains, chauffage central individuel. Etat impeccable. 380-29-87.

appartements achats

Achète et paie comptant 4 ou 5 P. quartier résidentiel même à rénover. Hres bur. 723-98-05.

locations non meublées offres

Paris

PARIS (12e), 3/4 pces neuf 80 m², asc., garage 5.000 F. C.C. — 345-09-42.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphoner au : 296-58-40.

ETUDIANT CHERCHE A LOUER
Chambre quartier St-Sulpice.
Ecr. s/n° 6.426 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 293-67-02.

villas

Urgent cause mutation vend prix exceptionnel à Saint-Quai-Portrieux (22). Villa vue sur mer. Rez-de-chaussée, séjour 35 m², gde cheminée. Escal. bois, portes-fenêtres sur terrasse + 1er étage, 4 gdes chambres. Jardin clos 350 m². Tél. : (96) 91-62-52 ap. 20 h ou pr vis. (96) 70-42-56.

MARLY-LE-ROI, 3' gare stand, 6/7 p. 175 m², sur terrain clos, garage 2 voitures. Prix : 1.500.000 F TTC. Rep. poss. de v/hab. 534-57-40.

MESNIL-LE-ROI
2 km RER. Construction + décor exceptionnel 220 m² + sous-sol. 1.250.000, s/place le 18 de 14 à 18 h. 17, bd Paynal, 976-16-00.

LES ARCS SUR ARGENCES 83160. Prix 680.000 F. à 800 m du village, 20 km de la mer, cal., ensol. ds les vignes MAS PROVENÇAL.
90 m² hab., 1970, séjour avec cheminée, 3 chbres, cuis. équipée, bns, W.C., tél., chf. cent. mazout, terras. au sud, garage, jard. 1.300 m² arboré et fleuri. Habitable de suite LUCA. Tél. (94) 73-33-31.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placement forestier petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments Ecr. Havas Orléans n° 200648.

CORRÈZE
2 kms de Brives. Vend belle MAISON, ann. sr 7.000 m². DAVID (55) 85-70-40.

PYRÉNÉES CENTRALES
A VENDRE, 550 m d'altitude, vue sur chaîne de montagnes, COLONIE DE VACANCES se composant de plusieurs bâtiments très bien équipés, en parfait état. Surface totale 3 ha 60 pré et bois. Bonne situation, 5 km du centre et tous commerces. Affaire très intéressante, libre immédiatement. Prix 650.000 F à débattre. contacter : Abbaye Notre-Dame-de-l'Espérance, TARASTEIX F, 65320 Bordères-s/l'Echez. Tél. : (62) 31-11-93.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le n° 251.783 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

30 km AIX-EN-PROVENCE, à Rians (Var), 2 beaux terr. plats de colline, à 400 m. village.
- CONSTRUCTIBLES 3 000 m² : 150.000 F et 4 000 m² : 200.000 F.
- M. COULOMB, 1, rue Ferdinand-Pelloutier — 83100 Toulon. Tél. : (94) 92-38-46.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

BATIGNOLLES,
maison part. 6 P., confort, jardinet, dépendances. Prix : 1 350 000 F. Tél. 522-02-00.

CHAMPS-S/MARNE, 10, rue des Courlis; *pavillon s/terrain* 350 m², comp., r.-d.-ch. 64 m², buanderie, cave, garage, au 1er étage, terrasse, entrée, 3 pces, cuis., s. de bains, w.-c. ; au 2e : 1 grde chbre + grenier aménag., chauff. cent. au gaz. Transports : R.E.R., S.N.C.F. Prix : 500.000 F. Tél. : 005-22-69.

Part. cherche pavillon ancien dans banlieue Nord-Est et Est. Prix max. : 650.000 F. Ecr. s/n° 6.422 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'**ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- **Siège Social** et **domiciliation** (de 150 à 350 Frs par mois).
- **Secrétariat**, télex, **permanence téléphonique.**
- **Loc. bureaux meublés,** recrutements, assist. commerciale
- **Constitutions de sociétés,** toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion : CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8ème - 9ème - 15ème)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

locaux commerciaux

Ventes

A vendre local tous commerces 37 m², 16.000 F annuel de loyer. Dans cour. Rez-de-chaussée. Place d'Estienne-d'Orves, après 19 h. Tél. : 526-54-88. PARIS-9e.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

régions

L'État lance un programme ambitieux d'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel

Le comité interministériel de la qualité de la vie, réuni le 22 décembre sous la présidence de M. Crépeau, ministre de l'environnement, a approuvé l'affectation de 52 millions de francs à des opérations régionales d'amélioration des conditions de vie, d'habitat et de travail. Ces opérations, conduites avec l'aide financière de l'État, des collectivités locales et des entreprises, entraîneront une dépense globale de 254 millions de francs. D'autre part, 4,5 millions de francs seront affectés à l'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel.

De l'enveloppe propre au ministère de l'environnement, presque la moitié (25 millions de francs) ira à l'amélioration des conditions de vie sur le lieu de travail. Cette somme financera une série d'études sur les *« risques technologiques majeurs »*, c'est-à-dire les dangers présentés par certains établissements industriels ou agricoles : un programme de lutte contre le bruit ; la réutilisation des vieux papiers (on passerait d'un taux de réutilisation de 38 % en 1982 à 43 % en 1986) : la prévention des pollutions dans les abattoirs de boucherie.

Quelque 11 millions de francs seront consacrés à des actions de formation à l'environnement, menées en liaison avec le ministère de l'éducation nationale, pour l'initiation des jeunes, ou pour la formation continue des commissaires enquêteurs chargés des enquêtes publiques (ils sont dix mille en France). Enfin, une enveloppe de 7 millions de francs soutiendra l'action *« loisirs et temps libre »*. Il s'agit d'améliorer le réseau des *« points d'accueil jeunes »* (P.A.J.) – espaces pour camper et lieux aménagés pour l'étape – qui sont au nombre de deux cents actuellement ; il s'agit aussi de la maîtrise du camping sauvage sur le littoral et de la réhabilitation des canaux et voies d'eau comme espaces de tourisme.

Une *« commission de concertation »* pour l'étude d'impact du futur T.G.V. Atlantique sera mise en place en janvier, sous la responsabilité du ministre de l'environnement. Elle sera composée de sept personnalités appartenant aux milieux agricoles, aux élus, aux associations de protection de la nature et à l'urbanisme, sous la présidence d'un conseiller d'État, M. Louis Fougère.

Parmi les nombreuses aides localisées, on note une somme de 420 000 F pour le parc régional de Lorraine, 850 000 F pour le parc des Pyrénées, 160 000 F pour le parc de la Vanoise, 4 500 000 F pour le désensablement du Mont-Saint-Michel, 300 000 F pour le parc régional d'Armorique, 800 000 F pour le classement en réserve naturelle du domaine de Chédrine (Indre), 300 000 F pour la mise en valeur des marais de la Manche, 200 000 F pour l'expérimentation de techniques d'exploitation forestière « douces » dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), 500 000 F pour l'aménagement et la dépollution de l'étang Saint-Nicolas, près d'Angers, 800 000 F pour l'assainissement du lac Léman, 1 000 000 de francs pour l'aménagement d'un centre de recherche sur le cerf à Chambord, 300 000 F pour la protection des ours des Pyrénées, 370 000 F pour le parc des volcans d'Auvergne, 685 000 F pour l'aménagement de la côte picarde. – R. C.

● **Un U.L.M. français au Salon du Bourget.** – Un U.L.M. de fabrication française sera présenté au prochain Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, en mai 1983. Il sera construit par Wonder-Mudry Aviation, filiale des firmes Wonder, l'un des leaders du marché français de la pile électrique, et Mudry, constructeurs d'avions de voltige. Les créateurs de Wonder-Mudry Aviation estiment que, dans les cinq prochaines années, le marché de l'U.L.M. pourrait atteindre quatre cent mille machines pour la France, et cinq cent mille à l'exportation. La société envisage de construire plusieurs milliers d'U.L.M. par an, à partir de 1984 ou 1985.

● RECTIFICATIF. – Le trafic prévisionnel du port de Nantes-Saint-Nazaire pour 1982 n'est pas de 14,3 millions de tonnes comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* des 19-20 décembre, mais de 16,7 millions de tonnes (grâce notamment aux importations de méthane liquéfié algérien).

LE BUDGET DE LA COMMUNE ET DU DÉPARTEMENT

Plus de vingt milliards de francs pour Paris en 1983

La commune et le département de Paris – dont les territoires se confondent – disposeront en 1983, de 20,6 milliars de francs pour assurer leurs dépenses courantes et leurs travaux nouveaux. Réunis en formation de conseil municipal, les conseillers de Paris ont voté, mardi 21 décembre, le budget de la commune par 71 voix contre 31 (socialistes et communistes). Ce budget, d'un montant total de 15,2 milliards de francs, prévoit que les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 13 milliards et les investissements à 2,2 milliards (voir *le Monde* du 18 et du 22 décembre).

Le lendemain, c'est en formation de conseil général que les conseillers ont adopté par 66 voix (R.P.R.-U.D.F.) contre 30 (P.C.-P.S.) le budget du département. Il sera en 1983 de 5,4 milliards de francs, dont 5,3 milliards pour les frais de fonctionnement (+ 14,6 % par rapport à 1982) et près de 60 millions pour les investissements (+ 35 %).

Les recettes du budget départemental seront couvertes d'abord, et à raison de 3,1 milliards, par la Vville (c'est-à-dire par les contribuables parisiens). Les 2,2 milliards restants seront assurés par une importante contribution de l'Etat, par le recouvrement de frais auprès de bénéficiaires d'aides sociales et par diverses autres ressources de moindre importance comme la taxe additionnelle des droits de mutation, les produits du domaine départemental et les contributions de la Ssécurité sociale.

A quoi sont destinés les crédits du budget départemental de Paris ? A 67 % (3,6 milliards) aux dépenses sanitaires et sociales. Aide à l'enfance, aux personnes âgées, aux handicapés, aux inadaptés sociaux, aux malades, services d'hygiène, prévention des maladies, salaires des fonctionnaires de la direction d'action sanitaire et sociale ainsi que des assistantes sociales, telles sont les grandes rubriques de ce chapitre.

Autres chapitres des comptes du département : les dépenses de justice, les frais généraux de la préfecture et les provisions. Mais ces débours sont peu de choses à côté de ceux que Paris doit consacrer à couvrir une fraction du déficit des transports de la région parisienne (R.A.T.P. et S.N.C.F.). Cette participation se montera en 1983 à 1,4 milliard de francs, soit 26,9 % du budget départemental. Le maire de Paris a estimé que cette dépense, qui avait augmenté de 23 % par rapport à 1982, était *« inadmissible »*.

« Nous ne pouvons pas accepter, a-t-il dit, *de supporter les conséquences d'une gestion déraisonnable de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. depuis dix-huit mois »*.

Pour marquer sa désapprobation, la majorité du conseil a décidé, sur proposition de M. Jacques Chirac, d'amputer de 174 millions sa contribution au déficit des transports et de les mettre en réserve. Pourtant, la clé de répartition du déficit du syndicat des transports parisiens n'a pas été modifiée pour 1983. Elle reste donc ce qu'elle était depuis des années. Le déficit d'exploitation des transports de la région parisienne est couvert à 70 % par l'État, à 23,4 % par les départements « périphériques » de l'Ile-de-France et à 6,6 % par Paris. – M. A.-R.

Les conséquences du mauvais temps

Le plan ORSEC a été déclenché dans la ville de Saintes, en Charente-Maritime, inondée depuis dix jours. Des unités de la gendarmerie, de l'armée de terre et de la marine nationale interviennent dans tout le secteur compris entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély pour porter secours à la population réfugiée dans les étages des maisons. A Poitiers, en revanche, la décrue s'amorce et les trains ont pu continuer à circuler, avec des retards.

Le plan ORSEC a aussi été déclenché en Saône-et-Loire, le 22 décembre, où la route nationale n° 6 est toujours coupée. La circulation a aussi été intérrompue sur la route nationale n° 5, à hauteur d'Auxonne, en Côte-d'Or. En Gironde, deux automobilistes ont péri noyés après la chute de leur voiture dans un canal en crue. En Seine-et-Marne, tous les cours d'eau continuent à monter, malgré le retour d'un temps plus sec et, à Paris, la Seine a atteint 5 mètres le 22 décembre. On prévoit une hauteur de 5,25 m pour le 24

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

Vte Pal. Evry (91) - 11 janv., 14 h.
PAVILLON à ATHIS-MONS (91)
59, rue Robert-Schuman
Mise à prix : 50 000 F
Sadresser : S.C.P.
Ellul-Grimal-Nouvellon-Rouzies
Avts, 3, rue du Village, à Evry (91)
Tél. : 077-96-10 - S/pl. pour visiter

Vente Palais d'Evry (91) mardi 11 janvier 1983 à 14 heures
PAVILLON à VILLEMOISSON-S/ORGE (91) M. A PX : 500.000 F
39, AVENUE DE LA MARE-TAMBOUR. S'adresser avocats à Evry (91)
S.C.P. ELLUL GRIMAL NOUVELLON-ROUZIES T. 077-96-10, 3, r. du Village. S/pl. pr vis.

Vente palais d'Evry (91) mardi 11 janvier 1983 à 14 heures
TERRAIN A SAVIGNY-SUR-ORGE (91). M. A PRIX : 180.000 F.
60, avenue des Tilleuls.
S'adresser avocats à **S.C.P. ELLUL GRIMAL NOUVELLON-ROUZIES**
Evry (91), 3, rue du Village. Tél. 077-96-10. Sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, JEUDI 13 JANVIER 1983, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
1) UN ENSEMBLE IMMOBILIER à usage INDUSTRIEL
d'une SUPERFICIE TOTALE DE 4 ha 12 a 90 ca
Communes de SAINT-FLORENTIN et VERGIGNY (Yonne)
Lieudit « La Saunière »
2) FONDS DE COM. DE FABRIC. DE COMPOSANTS pr le bât. exploité.
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adresser à la S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocats, 27, quai Anatole-France, Paris (7e). Tél. 551-31-60. Me PINON, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris (5e). Tous avocats postulants près les T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vente après liquidation de biens et sur surenchère du dixième
au Palais de Justice de Paris
le JEUDI 6 JANVIER 1983 à 14 heures - En un seul lot
1) UNE PROPRIETE RURALE
comprenant MAISON D'HABITATION divisée au rez-de-chaussée en entrée, salon, caveau, salle de séjour, cuisine, caves, garage – 1er étage : 5 chambres, salle de bains, grenier au-dessus, cour, parc, étang avec kiosque, jardin, herbage planté, cour derrière, avec porche
LIBRE
2) TROIS PARCELLES DE TERRE
d'une contenance totale de 1 hectare 27 ares 76 centiares
3) DEUX PARCELLES DE TERRAIN
d'une contenance totale de 3 ares 55 centiares
4) PARCELLE DE TERRAIN (Moitié ind.)
à usage de passage pour une contenance de 6 ares 90 centiares
Lieudit « La Rucquetière » commune de
LE LOREY (Manche)
MISE A PRIX : 272.800 FRANCS
S'adresser à Me Monique GUILBERTEAU, avocat, « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups à NANTERRE (92), téléphone 260-20-49 ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour le visiter.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

SELON L'O.C.D.E.

Les pays industrialisés pourraient compter 35 millions de chômeurs en 1984

La reprise prévue aux États-Unis l'an prochain ne pourra probablement pas sortir l'Europe de la récession, a indiqué Mme Sylvia Ostry, directrice du service économique de l'Organisation de coopération et de développement économique, en présentant, mercredi 22 décembre, *« Les perspectives économiques de l'O.C.D.E. »* pour les prochains dix-huit mois (*année 1983 et premier semestre 1984*). *Autre pays* phare, le Japon devrait connaître une croissance qui, pour se ralentir, ne s'en maintiendrait pas moins à un taux de 3 ou 4 %, les exportations de ce pays devant être en forte expansion.

Plus fragile paraît la situation de l'Europe *« principale région pour laquelle il a fallu réviser les perspectives, la tendance de la demande étant plus faible qu'on s'y attendait ».*

La faiblesse globale de la croissance de la production influera sur le niveau de l'emploi pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. : le taux de chômage augmentera pour atteindre 9,5 % de la population active, soit trente-cinq millions de personnes.

En contrepartie, l'inflation devrait continuer à se ralentir en 1983, pour se stabiliser entre 6 et 7 % en moyenne annuelle au premier semestre 1984. *« Pour arriver à ce résultat, il faudrait que les prix des produits de base autres que le pétrole, très bas en 1982, ne se redressent que légèrement et que la progression des salaires nominaux reste modérée. »*

L'évolution du commerce extérieur sera évidemment très dépendante de la situation financière des pays n'appartenant pas à l'O.C.D.E. Or la demande de ces pays s'est ralentie. De ce fait, leurs importations de marchandises pourraient augmenter moins vite que celles des pays de la zone de l'O.C.D.E.

Etats-Unis : la reprise

Les experts de l'O.C.D.E. croient à une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis, la croissance atteignant le taux de 3,5 à 4 % dès 1983. Le taux d'inflation devrait se stabiliser aux alentours de 5,5 %. On devrait assister à de nouvelles améliorations de la productivité, à un élargissement des marges bénéficiaires et à un net accroissement des bénéfices des entreprises dont l'utilisation des capacités de production restera cependant faible.

Les conditions du marché du travail ne devraient donc pas être modifiées. Le taux de chômage resterait voisin de celui que connaissent actuellement les Etats-Unis, soit 10,5 % de la population active.

Autre effet négatif de la reprise : une détérioration sensible de la balance commerciale et des paiements courants dont le déficit pourrait être de quelque 45 milliards de dollars (taux annuel) au premier semestre de 1984, soit environ 1,25 % du P.N.B.

Allemagne fédérale : recul de la croissance

En l'état actuel des prévisions – les élections de mars 1983 pouvant apporter des modifications de politique économique – le P.N.B. aura diminué de plus de 4 % (taux annuel corrigé des variations saisonnières) au second semestre 1982 et ne se redressera que lentement dans le courant de 1983, *« ce qui implique une baisse de plus de 1 % pour 1982 et à nouveau un léger recul, en moyenne, pour 1983 »*.

L'emploi total pourrait continuer à baisser en 1983, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 1982, année au cours de laquelle le chômage a atteint le taux de 7,5 %, le nombre des sans-emploi dépassant la barre des deux millions. La population active continuant de s'accroître, l'O.C.D.E. prévoit pour le premier semestre 1984, un taux de chômage dépassant peut-être 9 % de la population active. L'activité économique restant déprimée et le chômage continuant à augmenter, *« les compressions budgétaires pourraient tout juste suffire à stabiliser le déficit du secteur public aux environs de 4 % du P.N.B. en 1983 »*.

France : un chômage persistant

Les experts de l'O.C.D.E. ne prévoient pas d'amélioration du chômage en France dans les dix-huit mois à venir. Malgré la politique de soutien menée dans ce domaine, l'emploi pourrait diminuer de *0,5 %* environ jusqu'à la fin de 1983 et le taux de chômage atteindrait 10,50 % de la population active au premier semestre de 1984 contre *8,50 % en 1982.*

Le ralentissement de l'activité économique devrait se poursuivre et la demande intérieure continuerait de stagner au premier trimestre 1983. Pour l'année prochaine, le taux de croissance de la consommation privée ne devrait pas dépasser 2 % en volume en raison d'un ralentissement du revenu disponible des ménages, qui progresserait de 9 % contre 13,50 % en 1982. Cette évolution suppose une baisse du taux d'épargne qui passerait de 14,25 % en 1982 à 13,50 % en 1983.

Selon l'O.C.D.E., l'objectif du gouvernement français d'un taux de 8 % d'inflation ne serait pas respecté en 1983. Ce taux serait de 9 %. En revanche, la balance extérieure devrait redevenir positive dès le second semestre de 1982 par suite de la faiblesse des importations. Ce mouvement se poursuivrait en 1983, de sorte qu'au premier semestre 1984, sous l'influence d'une légère reprise de la demande, la croissance pourrait atteindre 1,5 % en traitement annuel après avoir été de 1,5 % en 1982 et de seulement 0,5 % en 1983.

La progression modérée des importations de biens et services s'explique par la faiblesse de la demande en 1983. L'an prochain, le déficit de la balance commerciale de la France passerait de 15,5 milliards de dollars à 13 milliards de dollars. Au premier semestre 1984, ce déficit serait ramené à 5,75 milliards de dollars : malgré la progression de la dette extérieure, la balance des opérations invisibles pourrait enregistrer une amélioration grâce notamment à un redressement du solde de services. *Ainsi, le déficit de la* balance courante pourrait être ramené de 11,50 milliards de dollars à 8,25 milliards entre 1982 et 1983.

● ***Le nombre des chômeurs dans*** la C.E.E., à la fin du mois de novembre, était de 11,6 millions (11,48 millions en octobre), soit 10,5 % de la population active, indiquent les statistiques de la Commission européenne. C'est en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Irlande et en Italie que l'aggravation a été la plus forte. La France est le seul pays où le chômage a diminué au cours du mois de novembre, passant, selon les statistiques de la C.E.E., de 9,8 % à 9,5 % de la population active. La Belgique reste le pays de la Communauté le plus touché, avec un taux qui passe de 14,8 % à 14,9 %.

● **« La Fin du développement ».** – Le livre de François Partant, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, qui a été analysé dans *le Monde* du 23 décembre, est édité chez Maspero, au prix de 58 F.



SOCIAL

Les négociations salariales sont dans l'impasse à la régie Renault

A la régie Renault, les négociations salariales sont dans l'impasse. Le 21 décembre, toutes les organisations syndicales ont exprimé leur désaccord avec les propositions de la direction pour 1983.

La direction a proposé, pour 1983, une hausse des salaires de 7 % accompagnée d'une augmentation de 1,5 % conditionnée par la réalisation des objectifs de production fixés par la Régie. Aucune nouvelle réunion n'a été programmée mais la direction va poursuivre sa réflexion *afin de procéder éventuellement* à des aménagements.

La C.G.T. l'accuse de bloquer toute négociation et va organiser, du 3 au 14 janvier, une consultation sur *la politique salariale 1983*. A E.G.F., la C.F.T.C. va finalement signer l'avenant à la convention du 31 mars 1982 permettant de retoucher les niveaux 1 à 7 de la grille des *rémunérations ayant obtenu* des directions la levée des *« derniers obstacles »*.

D'autre part, Force ouvrière est la seule organisation syndicale à avoir signé avec la Société des industries aérospatiales (SNIAS) un accord salarial pour la sortie du blocage des salaires en 1982 et en 1983, sur la base d'une hausse en niveau de 18 % sur deux ans. Pour 1983, des relèvements de 2 % sont prévus au 1er janvier, 1er juillet, 1er octobre, de 1,8 % au 1er avril et de 1,7 % au 31 décembre (*valeur 1er janvier 1984*). *Lorsque* sera connu l'indice des prix de décembre 1983, les parties signataires se réuniront pour apprécier l'évolution respective des salaires et *des prix et en tirer les conséquences.* Par ailleurs, un accord sur une « réserve de participation » de 20 millions de francs ayant été dégagée pour 1981, a été signé entre la SNIAS, la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.T., la C.G.C. et F.O.

A la R.A.T.P., l'accord social 1982-1983 va entrer en vigueur puisqu'il est signé par des syndicats *qui représentent plus de 30 % du* personnel. Quatre syndicats C.G.T. maîtrise, exploitation autobus, exploitation réseau ferré, ingénieurs et cadres) et trois syndicats autonomes (*conducteurs d'autobus, personnel* technique et assimilé, toutes catégories) ont signé le texte, aux dernières élections, ils représentaient 39,10 % du personnel. Les conducteurs de métro autonomes et les ouvriers C.G.T. n'ont pas encore fait connaître leurs réponses. La C.G.T., F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et les indépendants ont rejeté l'accord.

Le ministère du travail vient de publier les premiers résultats de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er octobre. *Le* gain horaire des ouvriers est passé de 26,07 F en octobre 1981 à 28,73 F en avril 1982, soit une hausse de 10,2 % (contre 7,3 % d'avril à octobre 1981). La *différence constatée provient de la* compensation de la réduction de la durée du travail qui est passée pour les ouvriers de 40,8 heures hebdomadaires en octobre 1981 à *39,6 heures en* avril 1982. Ainsi, pour les ouvriers, la hausse du salaire mensuel a été de 7,1 % entre octobre 1981 et, avril 1982. La hausse mensuelle a été de 7,1 % entre octobre 1981 et avril 1982. La hausse du salaire mensuel, au cours de cette même période, a été de 6,9 % pour les employés, de 5,4 % pour les agents de maîtrise et de 7,7 % pour les cadres.

Au troisième trimestre, en pleine période de blocage des salaires, l'indice des taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans payés au temps a augmenté de 0,2 %. Le ministère indique que *« la précision de l'enquête de l'ordre du millième pour les données d'ensemble, n'étant guère supérieure à la faible hausse enregistrée, il convient de ne pas se livrer à des comparaisons ou à des analyses trop fines qui seraient, sans fondements réels »*. Sur un an, du 1er octobre 1981 au 1er octobre 1982, la hausse du taux de salaire s'établit à 12,5 %.

Les négociations sur les modalités d'application de la retraite à soixante ans

● Ebauche d'accord sur le principe d'un système transitoire
● Divergences sur son financement

La première réunion entre syndicats et patronat sur les modalités d'application de la retraite à soixante ans s'est tenue mercredi 22 décembre. Elle a fait apparaître une ébauche d'accord sur le principe d'un système transitoire et de profondes divergences sur le financement.

Sur la méthode envisagée pour compléter la retraite du régime général (50 % à soixante ans pour 37,5 années d'activité), une ébauche d'accord a été esquissée : il s'agit de mettre en place un *« fonds spécial »* ou *« régime transitoire »* de soixante à soixante-cinq ans afin de préserver en l'état l'autonomie des caisses de retraites complémentaires qui accordent une pension à soixante-cinq ans (environ 20 % du salaire, le montant variant en fait en fonction du nombre de points acquis pendant l'activité et de la valeur de ces points réajustée chaque année).

La C.G.C. qui avait la première proposé cette formule puis le C.N.P.F. ont défendu cette thèse. La C.F.T.C. considère aussi que c'est la *« solution qui semble la plus réaliste »*. F.O. accepte également de rechercher une solution *« dans le schéma proposé par le patronat »*. La C.F.D.T., plus réticente, se déclare prête à cautionner cette formule à quatre conditions : *« que l'objectif de retraite à soixante ans soit un fait acquis, que toute solution intermédiaire programme sa disparition, qu'elle indique les relais à prendre au moment de cette disparition, que le système ne profite pas à une catégorie au détriment des autres »*, c'est-à-dire qu'elle ne pénalise pas les ouvriers au profit des cadres. La C.G.T., elle, a présenté une position plus ferme : elle demande l'alignement des régimes de retraites complémentaires sur le régime général avec le *« maintien pour une carrière complète de la retraite au même niveau que celle accordée à soixante-cinq ans »*, ce qui suppose le versement de points gratuits pour la période soixante-soixante-cinq ans ; elle s'oppose à tout régime transitoire en ajoutant cependant qu'elle ne serait pas hostile à cette formule s'il s'agit seulement de résoudre un problème de financement.

En définitive, un accord est possible sur le principe d'un système transitoire. En revanche, les divergences demeurent profondes sur les ressources à trouver pour ce fonds spécial. Comme pour l'UNEDIC, le patronat a prononcé un *« niet »* catégorique en refusant tout accroissement des charges des entreprises. C.G.C. et F.O. considèrent qu'un compromis pourrait être trouvé si l'État accepte de participer au financement de ce fonds qui pourrait regrouper la garantie de ressources et l'allocation complémentaire aux retraités de soixante à soixante-cinq ans. – J.-P. D.

● Session extraordinaire du Parlement pour la retraite à soixante ans. – Devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a évoqué, le mardi 21 décembre, la possibilité d'une session extraordinaire du Parlement dans les derniers jours de mars. Elle aurait pour objet l'adoption d'une loi permettant l'entrée en vigueur de la retraite à soixante ans, le 1er avril, si les organismes paritaires gérant les caisses de retraite ne parvenaient pas d'ici là à se mettre d'accord sur les conditions du versement des retraites complémentaires dès soixante ans.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 11 février 1982

Statuant sur appel d'un jugement du Tribunal de grande instance de Paris du 18 novembre 1980, qui a déclaré coupable du délit de diffamation et d'injure publique Jean Piel comme auteur principal, Jacques Bouveresse comme complice envers M. Jean-Marie Benoist, partie civile, représenté par Me Jean-Marc Varaut, avocat.

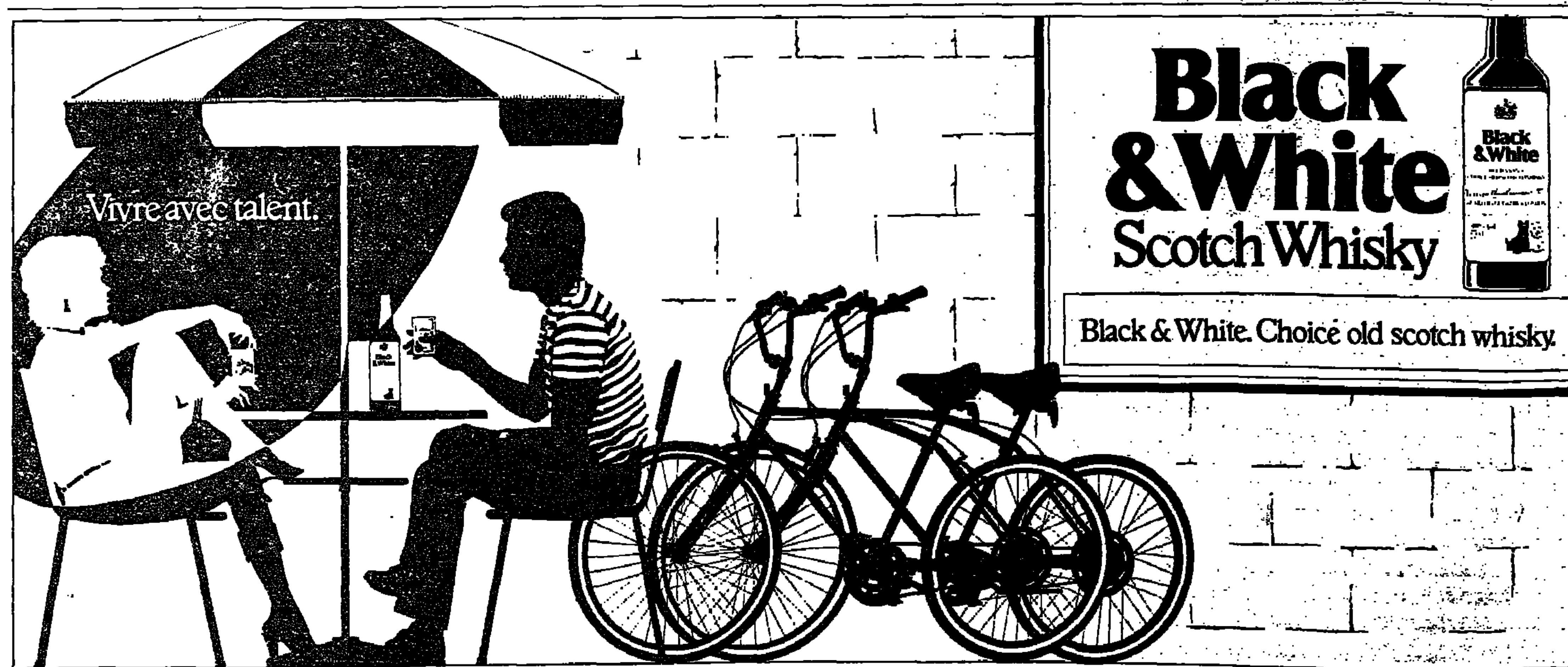
Considérant que c'est par des motifs pertinents, que la Cour adopte, que les premiers juges ont refusé aux prévenus le bénéfice de la bonne foi ; que, publié dans un numéro de la revue *Critique* consacré à l'année politico-philosophique, l'article incriminé est présenté comme une critique de l'ouvrage de Jean-Marie Benoist intitulé « Chronique de décomposition du P.C.F. » et publié en *1979* aux éditions de la Table ronde ;

Mais que cette critique d'un ouvrage, qui, même exercée sur le mode polémique, serait licite en soi, en vient, en raison du ton général employé et spécialement des passages incriminés et retenus, comme de la place prédominante faite dans l'article à la personne de Jean-Marie Benoist par rapport à l'ouvrage critiqué, à constituer une atteinte portée à *la personne même de l'auteur, attaqué*, non seulement dans ses opinions, mais aussi dans sa probité intellectuelle et dans sa compétence professionnelle ; que les prévenus sont ainsi sortis du libre exercice de leur droit de critique et que cet excès exclut la bonne foi invoquée ;

Par ces motifs :

Statuant sur les intérêts civils, confirme en toutes ses dispositions le jugement déféré.

POUR EXTRAITS
Me Jean-Marc Varaut,
Avocat au barreau de Paris.



AFFAIRES

RESTRUCTURATION DANS L'INDUSTRIE ITALIENNE

La Montedison revend sa chimie lourde à l'ENI

Deux ans et demi après Rhône-Poulenc, le groupe Montedison, numéro un de la chimie italienne, à son tour se retire de la chimie lourde. Il vient de revendre à l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) toutes les installations correspondantes dans la pétrochimie et les matières plastiques, ne conservant que la plate-forme de Porto-Marghera (Venise) pour son usage propre. Le coût de l'opération s'élève à 420 milliards de lires (2,1 milliards de francs) (1).

Rassemblés dans deux filiales de la Montedison, Montepolimeri (5,6 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Montedipe (8,32 milliards de francs), tous ces actifs seront rétrocédés par l'ENI à sa filiale ENOXY. Le transfert prendra effet du 1er janvier 1983. Le gouvernement italien a donné son feu vert et sa garantie financière. Le paiement se fera pour partie par versement d'argent frais à hauteur de 230 milliards de lires (1,15 milliard de francs), pour l'autre par reprise des dettes contractées par les établissements de la Montedison qui doivent passer dans le giron de l'ENI.

Les trois quarts des unités de la chimie lourde de la Montedison vont ainsi devenir la propriété de l'ENI ; les vapocraqueurs de Priolo (Sicile) et de Brindisi (Pouilles), toutes les fabriques de polyéthylène haute et basse densité, de P.V.C., d'A.B.S. (acrylonitrile butadiène styrène) et de caoutchouc synthétique.

Ces grandes manœuvres se situent dans le cadre de la restructuration de la chimie italienne, qui prévoyait la création de deux pôles, dans la chimie lourde autour de l'ENI, et dans la chimie fine avec Montedison comme pivot. Cette restructuration, sans cesse retardée, risquait une fois encore d'être repoussée il y a moins de huit jours (*le Monde* daté 19-20 décembre) après la décision prise par le groupe américain Occidental Petroleum (OXY) de se retirer du capital de l'Enoxy (groupe chimique constitué moitié moitié avec l'ENI fin 1981 rassemblant l'ANIC, la SIR, Liquichimica et Liquigas). On avait craint alors que, devant les problèmes financiers posés par ce retrait, l'ENI, et par conséquent l'État, ne renonce au moins pour un temps à poursuivre cette restructuration.

De fait, bien que l'OXY se soit retiré prématurément, c'est-à-dire bien avant la date prévue dans le contrat d'association (fin 1984, sous réserve encore qu'à cet horizon l'ENOXY n'ait pas dégagé 882 millions de francs de bénéfices), l'ENI va quand même devoir le dédommager. La note est élevée : 182,5 millions de dollars, soit 1,28 milliard de francs, étant entendu que les quatre mines de charbon américaines apportées par l'OXY pour régler sa participation de 50 % dans l'ENOXY resteront propriété italienne.

Manifestement, la situation catastrophique dans laquelle se trouve la chimie italienne a déterminé les responsables gouvernementaux et les dirigeants de l'ENI à boucler ce plan de restructuration une fois pour toutes. Pour 1982, la chimie italienne aura perdu 1 000 milliards de lires (5 milliards de francs), dont 425 milliards (2,12 milliards de francs) pour l'ANIC, 190 milliards (900 millions de francs) pour l'ENOXY (hors ANIC) et 485 milliards (2,425 milliards de francs) du fait de la Montedison. Son déficit commercial avec l'étranger atteindra 3 000 milliards de lires (15 milliards de francs) et son personnel excédentaire 10 %, soit 10 000 emplois.

La distribution des cartes étant désormais faite, il reste à trouver l'argent. Les sommes en jeu sont fort importantes. En plus de l'argent dû à l'OXY et à la Montedison, l'ENI va devoir trouver des fonds pour apurer seule la dette de l'ENOXY et, au cours des trois prochaines années, pour assainir la situation financière des établissements repris à la Montedison (400 milliards de lires soit 2 milliards de francs) ; enfin, pour régler les indemnités de départ du personnel en surnombre repris à la Montedison. Le montant de la facture dépassera 6 milliards de francs. Où l'Office italien des hydrocarbures va-t-il trouver tout cet argent ? Car, qui plus est, il est lui-même déficitaire (2,25 milliards de francs attendus pour 1982). Surtout, son endettement est énorme : 18 000 milliards de lires (90 milliards de francs), soit 45 % de son chiffre d'affaires.

L'on ne sait pas grand-chose des modalités de financement, sinon qu'avec l'accord et la garantie de l'État, mais sous réserve de suivre scrupuleusement le schéma de rationalisation étudié en haut lieu, l'ENI va lancer un grand emprunt obligataire, dont le montant n'a pas encore été rendu public. Ce qui alourdira encore sa dette. Mais comment faire autrement ? La survie de la chimie italienne est à ce prix.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Le prix fixé initialement était de 435 milliards de lires (2,17 milliards de francs). La reprise par la Montedison de l'unité de polypropylène de l'ANIC, en Sicile, a été décomptée pour 15 milliards de lires (75 millions de francs).

● **Déficit record pour Massey-Ferguson.** – L'entreprise multinationale Massey-Ferguson, spécialisée dans le matériel agricole et dont le siège est à Toronto, a accusé le second plus important déficit jamais enregistré par une firme canadienne, a indiqué la compagnie, le 22 décembre.

Les pertes, au cours de l'exercice financier se terminant le 31 octobre, se sont élevées à 413,2 millions de dollars (2,8 milliards de francs), contre 195 millions de dollars pour la même période en 1981. Les ventes ont été de 2 milliards de dollars, contre 2,65 milliards de dollars en 1981.

L'INDUSTRIE DES SEMI-CONDUCTEURS

I.B.M. prend une participation de 12 % dans la société Intel

I.B.M. a annoncé, le 22 décembre, l'achat de 12 % du capital d'Intel, l'un des prinipaux fabricants mondiaux de semi-conducteurs, pour la somme de 250 millions de dollars (1,7 milliard de francs). L'accord prévoit, en outre, qu'I.B.M. pourra acroître sa participation dans Intel jusqu'à 30 % du capital.

Cet achat, a précisé le président d'I.B.M., M. John Opel, « *est pour nous un investissement, et nous n'interviendrons pas dans la gestion quotidienne d'Intel* ». I.B.M. disposera, néanmoins, désormais d'un siège au conseil d'administration d'Intel.

« *Cet investissement permettra de renforcer un des principaux fabricants de semi-conducteurs, qui est également un important fournisseur d'I.B.M.* », a ajouté M. Opel. Comme en écho, le président d'Intel, M. Moore, a affirmé que l'accord permettrait à sa société de « *poursuivre ses investissements en recherche et productivité, afin de conserver sa place de leader, tout en préservant l'indépendance d'Intel* ».

Cet accord qui prévoit qu'I.B.M. achètera 6 250 000 actions d'Intel au prix de 40 dollars l'action est la suite logique des liens technologiques développés entre les deux sociétés ces dernières années. I.B.M. avait choisi le microprocesseur 16 bit d'Intel pour son ordinateur individuel et s'était associé à cette société pour les études de la prochaine génération de microprocesseurs. Il renforce ainsi la position d'Intel affectée depuis deux ans par la concurrence japonaise. Il entre aussi dans la stratégie d'I.B.M. qui consiste à partager la tâche dans certains domaines (outre Intel dans les semi-conducteurs, Mitel pour les centraux téléphoniques, Matsushita, etc.)

Suez reprendrait les actifs industriels de l'ancienne banque Rothschild

(Suite de la première page.)

la Banque Vernes et commerciale de Paris pourrait se rapprocher, étape par étape, de la Banque Worms et de la Banque parisienne de crédit (B.P.C.). Il y a quelques jours, des échanges d'administrateurs ont eu lieu entre ces trois établissements, M. Houri, président de la B.P.C., entrant au conseil de la Banque Vernes, et M. Gilbert Lasfargues, P.-D.G. de la Banque Vernes, à celui de la Banque Worms. M. Lasfargues, banquier expérimenté et riche d'une longue carrière à la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, serait, très probablement, chargé d'animer le nouvel ensemble.

Quant à la Banque de l'union européenne, autrefois filiale du groupe privé Empain-Schneider, on considère, en haut lieu, qu'il vaut mieux la garder en l'état et ne pas la fusionner. En raison de ses pertes (90 millions de francs en 1981 et plus de 100 millions de francs en 1982), il serait souhaitable de l'« *adosser* » à une grande banque, non encore désignée.

Quant au Crédit industriel et commercial (C.I.C.), dont le sort est en suspens, il est probable que la Financière de Suez, son actionnaire à 70 %, en conservera le contrôle. Le problème actuel est de faire une synthèse entre les tendances décentralisatrices, et même centrifuges, des filiales associées du C.I.C. (Lyonnaise des dépôts, CIAL, Nancéenne, Scalbert-Dupont, etc.) et la nécessité de conserver des services communs, comme le souhaite M. Dumas, le président du C.I.C.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8025	6,8075	+ 170	+ 220	+ 360	+ 440	+1100	+1230
$ can.	5,4975	5,5025	+ 75	+ 120	+ 185	+ 250	+ 595	+ 728
Yen (100)	2,8370	2,8420	+ 120	+ 140	+ 260	+ 290	+ 825	+ 890
DM	2,8325	2,8370	+ 130	+ 160	+ 300	+ 330	+ 928	+ 990
Florin	2,5615	2,5660	+ 155	+ 175	+ 315	+ 345	+ 840	+1010
F.B. (100)	14,4980	14,5210	−1090	− 870	−1150	− 810	−1330	− 625
F.S.	3,3690	3,3790	+ 240	+ 270	+ 500	+ 550	+1500	+1600
L (1 000)	4,5775	4,5875	− 700	− 560	−1200	−1025	−2330	−2095
£	10,9380	10,9570	+ 130	+ 210	+ 310	+ 450	+1170	+1420

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 7/8	9 3/16	9 9/16	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16
DM	5 1/2	5 7/8	6 1/2	6 7/8	6 1/16	6 9/16	6 1/8	6 1/2
Florin	4 7/8	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4
F.B. (100)								
F.S.	3/4	1 3/4	3 11/16	4 1/16	3 9/16	3 15/16	3 9/16	3 6/16
L (1 000)	20	25	28 1/4	32 1/2	27	30	24	25 1/2
£	10 3/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 1/2	11 1/8
F. franç.	14	15	26	31	25	30	22	25

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. PIERRE MARION PRÉSIDENT D'AÉROPORT DE PARIS

Le conseil des ministres du 22 décembre a nommé M. Pierre Marion président du conseil d'administration de l'établissement public Aéroport de Paris, en remplacement de M. Raoul Moreau qui prend sa retraite à la fin du mois. Ancien directeur général de la sécurité extérieure, M. Marion était entré en novembre au conseil d'administration d'Aéroport de Paris (*le Monde* daté 21-22 novembre).

[Né le 24 janvier 1921 à Marseille, ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1939), M. Pierre Marion entre en 1942 à Air France où il restera près de trente ans. Il sera notamment chef du centre d'exploitation d'Orly en 1956 et directeur de l'exploitation de la compagnie deux ans plus tard, délégué général pour l'Asie et le Pacifique en 1963 et enfin directeur général adjoint chargé des affaires commerciales en 1968. En 1972, il entre à la SNIAS comme directeur délégué auprès du P.-D. G.. De 1974 à 1981, il sera délégué général de la firme pour les Amériques. Le 17 juin 1981, il est nommé directeur général du SDECE (contre-espionnage), qui deviendra peu après la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.). Le 10 novembre 1982, il est remplacé à ce poste par le vice-amiral d'escadre Pierre Lacoste.]

● **M. François Zanotti est nommé président directeur-général de la S.C.O.A.** (Société commerciale de l'Ouest africain). – Président de Renault Véhicules Industriels (R.V.I.), M. Zanotti avait quitté ce poste le 15 décembre, du fait d'une réorganisation de l'état-major de Renault. M. Zanotti succède à la tête de la S.C.O.A. à M. Gérard Lefort qui avait quitté la société en septembre.

● *Nimslo veut racheter Berkey Photo.* – La jeune firme américaine Nimslo, spécialisée dans la fabrication d'appareils photo à trois dimensions, veut s'agrandir. Elle projette de racheter une autre entreprise américaine, Berkey Photo (près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires), dont l'activité est axée sur la distribution d'appareils et le développement de films. Après avoir acquis en bourse 16 % environ de ses actions, Nimslo vient de proposer à Berkey un contrat d'association assorti d'une prise de participation pouvant aller jusqu'au contrôle dont le règlement se ferait, partie en espèces, pour l'autre en actions Nimslo International.

Apparus sur le marché américain en janvier, les appareils photos en relief de Nimslo vont être prochainement fabriqués en Ecosse, dans l'usine de Timex-Kelton. Ils seront distribués par la filiale française du groupe horloger installée à Besançon (Doubs).

● *Le premier fabricant français de cartes postales a déposé son bilan.* – Le premier fabricant français de cartes postales, la société Combier Imprimeur Mâcon (CIM), dont les ateliers sont implantés à Saint-Laurent-sur-Saône et à Mâcon, vient de déposer son bilan. La société, qui emploie cent soixante-dix personnes et a vendu 55 millions de cartes postales en 1982, est victime de la concurrence étrangère, notamment italienne. Disposant de sa propre imprimerie – contrairement aux autres fabricants, – la CIM supporte en outre des charges de fabrication importantes.

Au ministère de l'économie et des finances

M. JEAN PLANET EST NOMMÉ DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

Le conseil des ministres du 22 décembre a nommé M. Jean Planet directeur du personnel et des services généraux au ministère de l'économie et des finances.

[Né le 12 octobre 1941 à Lyon, M. Jean Planet est ancien élève de l'ENA. D'abord instituteur, il est entré au ministère de l'économie et des finances en 1974 et a été nommé administrateur de première classe en 1978. Le 15 avril 1982, il était nommé conseiller technique chargé des questions de personnel au cabinet de M. Jacques Delors. M. Planet est également membre du conseil d'administration de l'Institut national de géographie et administrateur représentant l'Etat auprès de la Société nationale des programmes de Radio-France.]

A la Cour des comptes

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances, le conseil des ministres du 22 décembre a nommé conseillers maîtres à la Cour des comptes :

M. Pierre Baichère, administrateur civil hors classe ; *M. René Bouet*, secrétaire général de la ville de La Rochelle ; *M. Marcel Carminati*, administrateur civil hors classe ; *M. Claude Charbonniaud*, préfet hors cadre ; *M. Alexandre Epifanoff*, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; *M. Jean-Antonin Lescat*, président de tribunal administratif ; *M. Gérard Olivier*, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat ; *M. Alain Trapenard*, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; *M. Pierre Varaine*, président de tribunal administratif.

● **M. Gérard Deuil**, président du S.N.P.M.I. (Syndicat national de la petite et moyenne industrie), se déclare « *révolté et scandalisé* » par les *outrances* » du ministre du travail, M. Auroux (*le Monde* du 23 décembre).

Dans un communiqué publié mercredi 22 décembre, M. Deuil déclare notamment : « *Je regrette avec la plus extrême fermeté les affirmations fallacieuses du ministre du travail* » qui « *voudraient prouver que nous sommes dans l'illégalité.* » Il accuse M. Auroux de se « *déjuger par rapport à ce qu'il avait dit le 23 décembre 1981 devant quatre mille deux cents chefs d'entreprise en reconnaissant notre représentativité. (...) En outre, il se met d'autre part en opposition avec le président de la République qui a reconnu, par lettre du 18 mars, notre représentativité en termes non équivoques (...). Le S.N.P.M.I. n'acceptera jamais d'être traité comme une quantité négligeable ou d'être rejeté dans le ghetto du silence (...). Que monsieur le ministre réapprenne les lois de la démocratie* », conclut-il.

● *L'IDI prend une participation de 10 % dans le capital de Salomon.* – L'Institut de développement industriel (IDI) va entrer à hauteur de 10 % dans le capital de Salomon, leader mondial de la fixation de ski, aux côtés d'autres investisseurs (Siparex, Bue) à l'occasion d'une émission d'obligations convertibles.

ÉNERGIE

Le Venezuela s'associe au groupe allemand VEBA dans le secteur du raffinage

Le premier groupe industriel ouest-allemand VEBA (140,5 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) s'apprête à signer, le 1er janvier, un accord de coopération avec la société nationale pétrolière vénézuélienne Petroleos de Venezuela, a annoncé, mercredi 22 décembre, le P.-D.G. de VEBA. Aux termes de cet accord, le groupe vénézuélien et le groupe allemand – dont l'État est actionnaire à hauteur de 43,75 % – se partageront la propriété du capital d'une nouvelle société, Ruhr Oel, qui regroupera les unités de raffinage et de pétrochimie de la région de la Ruhr appartenant jusqu'ici à la filiale pétrolière de VEBA, lesquelles ont une capacité de raffinage de 10,5 millions de tonnes de brut par an.

Cet accord original, dont le coût n'a pas été officiellement révélé, et pourrait s'élever, selon le *Financial Times*, à 500 millions de DM (soit 1,41 milliard de francs français), est le premier conclu entre un pays membre de l'OPEP et l'industrie européenne du raffinage. Il permettra au groupe VEBA d'alléger le poids des pertes accumulées par ses activités pétrochimiques, lesquelles fonctionnent à environ 56 % de leur capacité. Au Venezuela, il offre un meilleur accès au marché européen du raffinage et, probablement, des chances accrues d'écoulement de ses bruts lourds.

En outre, les deux partenaires prévoient, dans le cadre d'un plan d'investissement de VEBA de 15,3 milliards de DM (54,6 milliards de francs environ), d'ici à 1987, de tester de nouveaux procédés de raffinage des bruts lourds vénézuéliens et, si les essais sont concluants, de construire une nouvelle unité de raffinage d'une capacité de 2,7 millions de tonnes par an, et d'un coût de 1,5 milliard de DM (4,2 milliards de francs), qui entrerait en service en 1987.

En 1983

Charbonnages de France produira au moins 18,5 millions de tonnes de charbon

La production de Charbonnages de France devrait atteindre au moins 18,5 millions de tonnes de charbon en 1983, c'est-à-dire le même niveau que cette année, chiffre qui pourrait être relevé à 19,3 millions de tonnes si les syndicats acceptaient certains aménagements de la durée du travail (notamment le travail le samedi), qui amélioreraient la productivité. Constatant les difficultés actuelles de l'entreprise qui, en dépit d'une subvention totale de 5,9 milliards de francs, devrait perdre environ 200 millions de francs en 1982, les syndicats et la direction sont convenus, mercredi 22 décembre, au cours de la commission de concertation – dite « de l'article 11 » – de présenter une résolution commune aux pouvoirs publics sur les perspectives à moyen et à long terme de Charbonnages de France. Par ailleurs, les syndicats doivent, après consultation des salariés, rencontrer la direction le 11 janvier pour discuter de l'aménagement des horaires et de l'application des nouvelles lois Auroux. En 1982, la productivité a chuté d'environ 10 %, du fait notamment de la réduction obligatoire du temps de travail, ce qui a fait diminuer la production (de 20,1 millions de tonnes en 1981 à 18,5 millions de tonnes) et porté le prix de revient par tonne extraite de 523 francs à 600 francs en moyenne.

ÉTRANGER

En R.F.A.

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE PRÈS DE 14 MILLIARDS DE FRANCS EN NOVEMBRE

Wiesbaden *(A.F.P.)*. – La balance commerciale ouest-allemande a enregistré en novembre un excédent de 4,85 milliards de marks (13,6 milliards de francs) contre 4 milliards en octobre. Les importations ont totalisé 31,78 milliards (– 0,3 %) et les exportations, 36,63 milliards (+ 2,1 %).

Pour sa part, la balance des paiements courants a enregistré un solde positif record de 4,6 milliards à comparer à 0,7 milliard en octobre. En novembre 1981, la R.F.A. avait enregistré un excédent commercial de 3,9 milliards et la balance des paiements courants était positive de 1,5 milliard.

Au cours des onze premiers mois de 1982, la R.F.A. a enregistré un excédent commercial de 44,8 milliards (125,6 milliards de francs) au lieu de 22,6 milliards au cours de la même période de 1981. De son côté, la balance des paiements courants a dégagé un solde négatif de 0,4 milliard contre 21,7 milliards de janvier à novembre 1982.

● **Le chômage en Suisse.** – Selon les statistiques publiées mercredi 15 décembre à Berne, la Suisse comptait 20 349 chômeurs à la fin du mois de novembre, contre 16 185 en octobre, et 7 092 en novembre 1981. En un an, de novembre 1981 à novembre 1982, le chômage, en Suisse, est passé de 0,2 % à 0,7 % de la population active.

● **L'indice des prix à la consommation au Canada** a augmenté de 0,7 % en novembre. Pour la première fois depuis mai 1980, l'inflation est tombée au-dessous des 10 % en rythme annuel (9,8 % contre 10 % en octobre).

AGRICULTURE

LES PRIX POUR 1983-1984

Les propositions de Bruxelles sont très mal accueillies

« *Inadmissibles* », « *inacceptables* », « *insuffisantes* », « *irréalistes* » : les propositions d'augmentation de prix agricoles faites par la Commission européenne pour la campagne 1983-1984 ont provoqué une série de réactions aussi défavorables qu'attendues.

En France, Mme Cresson les estime « *insuffisantes* » ces propositions et ajoute qu'« *il faut attendre de mieux connaître les résultats de la lutte contre l'inflation pour arrêter le niveau de la hausse qu'elle défendra* » au cours du marathon qui est déjà lancé. Il doit en principe aboutir pour le 1er avril. La F.N.S.E.A. juge pour sa part « *insupportable* » le projet de la Commission. Le R.P.R. déclare que « *la hausse moyenne ne permettra aucun rattrapage des revenus agricoles durement affectés ces dernières années par les conséquences de la crise mondiale* ».

Le président du COPA (Comité des organisations agricoles européennes) continue de revendiquer une hausse de 7 % (la Commission propose 4,4 %) « *seuil minimum acceptable* ». Les fermiers allemands rejettent ces propositions, tout comme les Britanniques pour lesquels la réévaluation prévue de la livre verte n'aboutirait qu'à une hausse moyenne de 1,5 %. Leur ministre M. Walker les soutiendra dans leur refus. En Irlande, c'est 16 % que demandent les agriculteurs pour éviter une nouvelle réduction des revenus déjà « *lamentablement bas* ».

● **La valeur de la production agricole néerlandaise** a atteint en 1982 un record : 31,4 milliards de florins (81 milliards de francs) contre 29,2 milliards de florins (75,3 milliards de francs) en 1981, indique le rapport de l'institut agro-économique néerlandais. Cette valeur de la production agricole représente 10 % du revenu national. L'accroissement enregistré en 1982 est dû à une hausse générale des prix et à une forte augmentation de la production laitière. Le volume des productions porcines est resté stable et celui des productions horticoles a régressé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 décembre

Marché étale

Pour cette séance de réponse des primes, le marché parisien se tient coi alors que le grand frère américain s'est nettement redressé mardi soir, permettant au Dow Jones de regagner près de 26 points.

Sur notre place, les investisseurs se sentent inhibés et l'indicateur instantané a bien du mal à refléter l'évolution des valeurs françaises. En baisse de 0,08 % après le traditionnel quart d'heure de retard consacré au dépouillement des ordres d'achats de Monory, il réagit timidement pour gagner 0,15 % à l'approche du son de cloche final.

Manifestement, les dix à douze grandes valeurs de la cote ont déjà observé « la trêve des confiseurs » *et ce sont des actions de second rang que l'on retrouve aux avant-postes, quelque fois à la suite d'une information jugée favorable par les boursiers.*

C'est ainsi que la Générale des Eaux, qui va procéder à une double augmentation de capital, dont une attribution d'actions gratuites, progresse de 7 % environ. Imétal, filiale de l'Européenne de Banque, en progrès régulier depuis quelques jours, s'adjuge 3 % environ et sa filiale Penarroya 7 %, certains opérateurs tablant sur une prochaine scission des activités bancaires et industrielles de l'ex-banque Rothschild. Lafarge-Coppée, Intertechnique, Navale-Dunkerque, Bougrain, Cofimeg et Cie Bancaire gagnent 3 % à 6 % environ.

Repli de 5 % à 6 % de Cit-Alcatel, Nobel-Bozel, Cie du Midi, Eurafrance, Générale Fonderie, Raffinage, Printemps, Creusot-Loire et Bic.

Légère baisse du dollar en séance (6,8025 F contre 6,8050 F mardi midi). L'or remonte de 441,75 à 448,15 dollars l'once sur la scène internationale et le lingot se hisse à 98 000 F à Paris (plus 1 050 F), le napoléon mettant 2 F à son actif, à 660 F.

Baisse du dollar-titre, à 8,28/32 francs.

NEW-YORK

Nouvelle avance

La forte avance constatée la veille à Wall Street, lorsque l'indice Dow Jones des industrielles a gagné près de 26 points, s'est poursuivie mercredi soir dans une moindre mesure.

Au total, 83,47 millions d'actions ont été échangées (contre 78,01 millions la veille) et les hausses l'ont emporté dans la proportion de 889 contre 647 replis, l'indice Dow Jones mettant finalement 4,78 points à son actif, à 1 035,04.

Le raffermissement des actions américaines est attribué en partie à la baisse des taux d'intérêt sur les marchés et certains investisseurs anticipent une nouvelle réduction du taux d'escompte qui se situe actuellement à 8,5 %.

Les valeurs de premier rang ont regagné le haut du classement et Chrysler, A.T.T., Sony, Schlumberger, figurent en tête des valeurs les plus traitées, le compartiment automobile bénéficiant d'un regain d'intérêt qui s'est étendu ensuite à l'ensemble de la cote. Cette orientation est calquée sur celle des bénéfices des entreprises américaines, l'année prochaine, telles que les prévoit la société Standard and Poor's Corp.

La progression devrait être modeste en 1983 dans l'ensemble, mais l'industrie automobile pourrait entraîner d'autres secteurs dans son sillage, estime la firme, ajoutant que les quatre principaux constructeurs automobiles américains devraient totaliser plus de trois milliards de dollars de bénéfices l'année prochaine contre à peine 450 millions en 1982.

VALEURS	Cours du 21 déc.	Cours du 22 déc.
Alcoa	29 3/4	30 1/8
A.T.T.	58 3/4	57 1/2
Boeing	34 5/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	52 1/4	51 5/8
Du Pont de Nemours	35 5/8	35 3/4
Eastman Kodak	86 1/2	88 1/2
Exxon	28 1/8	28
Ford	40 3/4	40 1/4
General Electric	96	97 1/2
General Foods	40 1/4	39 7/8
General Motors	61 3/8	62 3/8
Goodyear	32 3/4	34 3/4
I.B.M.	95 1/2	93 1/2
I.T.T.	30 1/8	29 3/4
Mobil Oil	25 7/8	25 1/4
Pfizer	68 3/4	68 7/8
Schlumberger	44 7/8	45 5/8
Texaco	30 1/4	30 1/4
U.A.L. Inc.	32 5/8	32 1/8
Union Carbide	50 1/4	51 3/8
U.S. Steel	17 3/4	18 7/8
Westinghouse	39	40
Xerox Corp.	37 1/4	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALEO. – Le fabricant français d'équipements automobiles annonce la signature d'un contrat avec l'U.R.S.S. d'un montant supérieur à 40 millions de dollars et concernant une licence de fabrication d'embrayage. La capacité de production demandée par la partie soviétique étant de 135 000 embrayages par an.

GROUPE TOTAL. – L'omnium financier de Paris (O.F.P.) a décidé de porter son capital social de 131,9 millions de francs à 166,6 millions par émission d'actions nouvelles en numéraire, au prix de 100 F par action et à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes (jouissance 1er janvier 1983), la période de souscription étant fixée du 31 janvier au 3 mars 1982.

Fermeture des marchés

La Bourse de Paris fonctionnera normalement les vendredis 24 et 31 décembre 1982.

Par ailleurs, les marchés suivants seront clos :

- **Vendredi 24 décembre** : marchés américains (New-York et Chicago), allemands et suisses, les places londoniennes fermant à midi ;
- **Lundi 27** : fermeture de Londres, Hongkong et Bruxelles ;
- **Mardi 28** : seule la place londonienne sera close ;
- **Mercredi 29 et jeudi 30** : fermeture de Tokyo les deux jours ;
- **Vendredi 31** : fermeture des marchés de Francfort, Bruxelles, Tokyo, Chicago et New-York (Wall Street, par contre, fonctionnera normalement). Zurich sera fermé à midi.
- **Lundi 3 janvier 1983** : fermeture de Londres et Tokyo.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	20 déc.	21 déc.
Valeurs françaises	103,8	103,5
Valeurs étrangères	131,9	131,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 déc.	22 déc.
Indice général	99,4	99,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 décembre .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 déc.	23 déc.
1 dollar (en yens)	240,65	239,90

BOURSE DE PARIS Comptant 22 DÉCEMBRE

[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	161	165
Cellulose du Pin	18	18 45
Coparex	370	395
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	38 10 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	127 50	118
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	589	589

SICAV (extrait)

	Émission Frais inclus	Rachat net
Soginter	814 40	777 47
Soleil Investis.	365 94	349 35
U.A.P. Investiss.	255 43	243 85
Unifrance	197 75	188 78
Unifoncier	522 89	499 18
Unigestion	455 64	434 98
Uni-Japon	700 24	668 49
Univente	1553 34	1502 26
Univer	12659 59	12659 59
Valorem	295 96	282 54
Valrea	114493 69	114379 31
Worms Investiss.	538 44	514 02

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1820	1831	1853	1823
3105	C.N.E. 3 %	2961	2968	2968	2965
595	Facom	573	570	570	570
740	Fichet-bauche	770	770	770	780
215	Gén. Belgique	210 50	210	210 30	210
790	Gén. Electr.	784	810	816	814
510	Gen. Motors	491	519	516	520
59	Goldfields	60 30	61 50	61 50	60 50
125	Harmony	168 50	165 50	163 80	163 50
26	Hitachi	26 60	26 50	26 40	26 05
375	Hoechst Akt.	378	379	380	375
49	Imp. Chemical	47 60	45 70	45 70	45 40
83	Inco. Limited	76 80	78	78	77 20
745	IBM	774	791	793	783
35	Ito-Yokado	38 90	38 90	38 70	38 90
285	ITT	256 50	260	259	261 60
48	Matsushita	46 40	45 80	45 90	45 80
725	Merck	702	718	718	718
640	Unilever	565	599	599	599
490	Unit. Techn.	447	468	458	456 50
870	Vaal Reefs	821	844	841	840
345	West Deep	423	443 10	444	434 30
345	West Hold.	387 10	400 50	389	400
335	Xerox Corp.	307	320 50	318	319
2 01	Zambia Corp.	2 34	2 40	2 39	2 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/12	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 805	6 802	6 600	6 950
Allemagne (100 DM)	283 080	283 390	275	289
Belgique (100 F)	14 490	14 495	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	255 720	256 170	250	262
Danemark (100 krd)	80 420	80 380	76	82
Norvège (100 k)	96 740	96 540	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 976	10 954	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 630	9 620	8	10
Italie (1 000 lires)	4 901	4 911	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	336 020	336 700	327	345
Suède (100 krs)	92 630	92 650	89	95
Autriche (100 sch)	40 270	40 280	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 347	5 367	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 606	7 520	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 508	5 505	5 330	5 600
Japon (100 yens)	2 809	2 829	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/12
Or fin (kilo en barre)	96700	97100
Or fin (en lingot)	96950	98000
Pièce française (20 fr)	658	660
Pièce française (10 fr)	434	.....
Pièce suisse (20 fr)	623	626
Pièce latine (20 fr)	610	615
Souverain	752	755
Pièce de 20 dollars	3260	3330
Pièce de 10 dollars	1620	1647 50
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3940	3930
Pièce de 10 florins	623	626

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 décembre 1982 a été tiré à 495 339 exemplaires.

L'Arabie Saoudite apportera à la France une aide financière liée à l'évolution des échanges entre les deux pays

A la suite de la visite que M. Delors vient de faire à Ryad où il a rencontré le ministre saoudien des finances, M. Mohamed Abalkheil, ainsi que le ministre du commerce, M. Soleiman Al Salili, le ministre des communications, M. Hussein Mansouri et enfin le gouverneur de la Sama (Agence monétaire saoudienne qui remplit à la fois les fonctions de banque d'émission et de banque d'investissement), Cheik Abdoul Aziz Al Quraishi, la Rue de Rivoli a publié un communiqué. *Ce texte fait une discrète allusion au prêt consenti par l'Arabie Saoudite* à la France.

Le communiqué fait notamment allusion aux *« dispositions récemment mises au point pour renforcer les liens financiers et faciliter par divers mécanismes appropriés l'accroissement des échanges et des placements entre les deux pays »*. Dans les milieux officiels, on se refuse à donner des indications chiffrées sur le montant et les modalités du prêt saoudien qui selon certaines sources libanaises citées par l'*A.F.P.* se décomposerait en deux opérations de l'ordre chacune de 2 milliards de dollars. Le déficit des échanges commerciaux entre les deux pays a été en 1981 de 40,8 milliards de francs et pour les neuf premiers mois de cette année de 29,3 milliards de francs au *détriment de la France*. L'idée est de compenser partiellement, probablement à concurrence d'environ 30 milliards de francs (ce qui correspond à un peu plus de 4 millions de dollars), ce déficit dû aux importations de pétrole par la France. Les « mécanismes appropriés » dont parle le communiqué seraient de nature qualifiée à Paris de « permanente » (c'est-à-dire liés à l'évolution des échanges entre les deux pays et aux procédures de consultations bilatérales). Leur mise en œuvre donnera lieu à de fréquentes réunions entre les responsables financiers des deux *pays (lesquels ont déjà pris l'habitude* de se rencontrer trois ou quatre fois par an).

L'Arabie Saoudite souscrirait des bons du Trésor français à titre de « placement » (comme il est indiqué dans le communiqué). Les Saoudiens semblent avoir le souci, la baisse du dollar aidant, de « diversifier » leurs avoirs à l'étranger. Cette diversification ne s'arrêtera pas à l'acquisition des monnaies vedettes, telles le deutschemark et le yen.

M. Delors estime que l'Arabie Saoudite offre de nombreuses occasions d'investissement et de participation *(joint ventures)* pour les entreprises françaises. C'est notamment le cas pour le secteur des télécommunications. Le ministre a eu l'occasion de s'en entretenir avec le ministre saoudien *responsable dans ce* domaine.

Les deux compagnies françaises Elf et C.F.P. ont renouvelé le contrat pétrolier qu'elles avaient conclu avec Petromin. En principe, le prix d'achat est le cours officiel du brut saoudien léger actuellement fixé à 34 dollars le baril (mais la France enlevant à la souveraineté d'Etat saoudienne d'importantes quantités de pétrole *lours, le prix moyen effectif est inférieur* à ce chiffre). L'impression est que les Saoudiens pourraient baisser leur prix officiel aux environs de 32,5 ou 32 dollars de baril, mais tout pronostic à ce sujet est prématuré en ce lendemain de la conférence de l'OPEP à Vienne.

Le communiqué fait mention des conversations que M. Jacques Delors a eues en tant que président du *groupe des Dix (États-Unis, France,* R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon). En cette qualité, M. Delors, qui aurait consacré à ce sujet plus *des deux tiers des entretiens*, a fait part aux Saoudiens de l'état des négociations entre les pays industrialisés pour renforcer le Fonds monétaire et lui apporter de nouvelles ressources sous la forme d'une part d'une augmentation générale (40 % à 50 %) des quotes-parts des pays membres et, d'autre part, sous forme d'une extension des actuels accords généraux d'emprunts en vertu desquels *les Dix peuvent mettre sous* certaines conditions à la disposition du F.M.I. 6,5 milliards de dollars (somme qu'il s'agirait de porter à 20 milliards de dollars, voire 25 milliards de dollars).

Outre l'augmentation de son quota, quelle contribution pourrait apporter l'Arabie Saoudite ? Elle avait conclu en 1980 un accord avec le F.M.I. d'après lequel elle a déjà prêté à ce dernier deux tranches de 4 milliards de dollars chacune, la première en 1980 et la deuxième en 1982. L'accord prévoyait qu'une troisième tranche pourrait être prêtée *(également à moyen terme) en* 1983 ; des négociations sont en cours à ce sujet. — P. F.

STABILITÉ DU DOLLAR

Sur des marchés très calmes, les cours du dollar ont peu varié jeudi 23 décembre, se maintenant aux alentours de 2,40 DM à Francfort et de 6,79 F-6,80 F à Paris. Le franc est resté stable par rapport aux monnaies européennes, notamment le mark, toujours coté à 2,8320 F environ. Le fait marquant a été la poursuite de la baisse de la livre sterling.

APRÈS LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENTREPRISE

M. Gattaz a été reçu par M. Mitterrand

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a été reçu, pendant plus d'une heure, à sa demande, par le président de la République dans la matinée du 23 décembre pour lui présenter les propositions élaborées par le *patronat* après les états généraux du 14 décembre.

Le président du C.N.P.F. a précisé à sa sortie que le président de la République l'avait *« écouté avec beaucoup d'attention »*. Il a réaffirmé la nécessité d'une réduction des charges des entreprises.

Pris au mot

L'acceuil fait par le gouvernement aux propositions de Villepinte a, semble-t-il pris de court le C.N.P.F. M. Delors, dès le lendemain des états généraux de l'entreprise se montrait favorable à la démarche du patronat visant à faire mieux connaître l'entreprise aux Français et le 16 décembre, au Sénat, M. Mauroy affirmait : *« En se mobilisant contre le chômage, le C.N.P.F. se dit prêt à embaucher tous les jeunes sortant de l'école. Le gouvernement est prêt à définir les termes d'un engagement réciproque. »* Enfin, alors que *« les six propositions »* étaient déposées à l'Elysée avec une demande d'entrevue pour le mois de janvier, le patronat est reçu presque immédiatement par le président de la République.

il s'agit donc désormais pour le C.N.P.F. sinon de faire machine arrière, du moins d'expliquer à ses interlocuteurs gouvernementaux que chaque proposition (alignement des charges sociales, desserrement des contraintes,
maintien des ressources nécessaires au financement de l'investissement, mobilisation contre le chômage et *spécialement le chômage des* jeunes) est conditionnelle. *« Elles ne sont pas liées entre elles »*, dit-on avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, ce qui signifie qu'il n'y aura pas un troc : allégement des changes contre embauche des jeunes pour un essai professionnel ; mais, ajoute-t-on, chacune est un bloc. Avec une croissance à peine supérieure à 0 % en 1983, l'investissement, pense-t-on, au C.N.P.F., ne reprendra que si le *gouvernement* accepte des moins-values fiscales, l'embauche ne sera possible, ajoute-t-on, que si l'on en donne les moyens aux entreprises par un assouplissement exceptionnel des seuils qui entraînent des obligations légales (une vingtaine de milliers d'entreprises de neuf salariés, estime-t-on au C.N.P.F., pourrait créer de cinquante à quatre-vingt mille emplois), voire par l'élaboration d'un statut spécial pour les jeunes (du type des stagiaires de la formation professionnelle).

Tout se passe donc maintenant comme si le C.N.P.F., craignant d'avoir trop promis pour pouvoir tenir ses engagements, tentait d'éviter que le gouvernement ne le prenne au mot, ne serait-ce que sur l'embauche de six cent mille jeunes à la sortie des *universités et de l'école*.

B. D.

En Pologne

Sept anciens dirigeants de Solidarité sont placés en état d'arrestation tandis que tous les internés sont libérés

Le gouvernement polonais a ordonné la libération ce vendredi 23 décembre de toutes les personnes internées en vertu de l'état de guerre, à l'exception de sept dirigeants de Solidarité qui ont été placés en état d'arrestation sur mandat du procureur général.

Il s'agit de MM. Andrzej Gwiazda, l'un des fondateurs du syndicat ; Seweryn Jaworski, vice président de la section vasovienne et qui prit part à la grève des pompiers qui précéda l'instauration de la loi martiale : Marian Jurczyk, président de la section pour Szczecin, qui avait été déjà inculpé pour calomnies contre l'État avant le 13 décembre 1981 et dont la femme et le fils s'étaient suicidés en août dernier : Karol Modzelewski qui fut le porte-parole du syndicat ; Greegorz Palka, membre du présidium national pour la région de Lodz : Andrzej Rizplochowski, de la commission régionale pour Katowice, et Jan Rulewski, le virulent président de la section pour Bydgosszcz, passé à tabac en mars 1981, ce qui avait provoqué une des crises majeures entre Solidarité et le pouvoir. Le communiqué énumère simplement les noms des personnes *arrêtées et ne fournit aucune explication*,

Au début de septembre dernier, plusieurs conseillers écoutés de Solidarité, MM. Kuron, Michnik, Wujec, Litynski, avaient vu leur internement transformé en arrestation après leur inculpation pour *« préparatifs visant à renverser le régime de la Pologne populaire »*.

● *Le colloque « Pologne 82, art, culture et société »*, qui devait avoir lieu le mercredi 22 décembre au Grand Palais, dans le cadre du trente-troisième Salon *« Jeune Peinture, Jeune Expression »*, est reporté au dimanche 2 janvier à 10 heures. Ce salon accueille cette année cent quatre-vingts artistes polonais membres de l'Association indépendante des artistes asticiens. Une délégation de cette union et le président de la section polonaise de l'Association internationale des critiques d'art (A.I.C.A.) espèrent obtenir d'ici-là les visas de sortie nécessaires pour pouvoir assister au colloque.

UNE VISITE DE M. SHULTZ A PÉKIN PRÉCÉDERA LA REPRISE DES CONVERSATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, fera un voyage en Asie du 30 janvier au 8 février prochain.

Le passage à Pékin du secrétaire d'Etat américain précédera la reprise des conversations entre la Chine et l'U.R.S.S. sur les conditions d'une *normalisation des relations* entre les deux pays. Selon une source chinoise autorisée, citée par l'agence Reuter, la prochaine rencontre sino-soviétique — prévue à Moscou — n'aura pas lieu, en effet, avant le milieu du mois de février, c'est-à-dire après le nouvel an lunaire dans le calendrier traditionnel chinois.

Les observateurs relèvent cependant que la Chine a accompli un nouveau geste de courtoisie, le mercredi 22 décembre, envers l'U.R.S.S. en déléguant un des membres du bureau politique du P.C. *chinois, M. Ulanfu, à la réception* offerte par l'ambassadeur, M. Sherbakov, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Union soviétique.

NOUVEAUX DÉBRAYAGES A L'USINE CITROËN D'AULNAY-SOUS-BOIS

A l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), la production a été arrêtée entre 14 heures et 18 heures le 22 décembre, en raison d'un débrayage organisé par la C.G.T. Les deux équipes de fabrication (environ deux mille personnes chacune) ont participé à ce mouvement qui faisait suite à un premier débrayage limité aux seuls convoyeurs de voitures finies, la veille. Ce jour-là, la C.G.T. avait appelé à arrêter le travail pour soutenir la demande de réintégration d'un convoyeur portugais licencié par la direction pour avoir frappé un autre salarié marocain.

La direction se refuse à revenir sur sa décision. Après plusieurs rencontres le 22, sans résultat, un nouvel appel à débrayer le 23 à 14 heures a été lancé par la C.G.T.

Pour sa part, M. Auguste Blanc, secrétaire général de la C.S.L. a dénoncé *« la terreur »* que fait régner la C.G.T. à Aulnay et annoncé une vaste campagne en région parisienne sur le thème *« C.S.L. = liberté »*.

Qu'il y ait ou non compromis, l'usine fermera ses portes le 24 au soir, les travailleurs prenant leur cinquième semaine de congés payés.

● *Le Times* n'a pas été imprimé mercredi 22 décembre pour la troisième journée consécutive en raison d'une grève de 92 électriciens du journal.

MORT DU GÉNÉRAL BLANC

Le général d'armée Clément Blanc, ancien chef d'état-major de l'armée, est décédé.

[Le général Clément Blanc a été l'organisateur du réarmement des forces terrestres françaises à la fin de la guerre et pendant les années qui suivirent.

Né le 1ᵉʳ octobre 1897 à Perpignan, polytechnicien, engagé volontaire en 1915 dans l'artillerie, il était en 1939 chef de la section des transports stratégiques au G.Q.G. A Alger en 1943, il est premier sous-chef d'état-major de l'armée et dirige notamment la répartition du matériel américain aux divisions françaises reconstituées. Général en 1944, membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique en 1945, il est adjoint au général de Lattre de Tassigny à l'inspection générale des forces armées, puis chef de son état-major à la tête des armées de terre de l'Europe occidentale.

En décembre 1949, le général Blanc est nommé chef d'état-major de l'armée. Jusqu'en 1955, ce travailleur acharné s'attachera à la mise sur pied et à l'armement des forces terrestres françaises en Europe et en Indochine. Il occupera ensuite les fonctions de directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et d'inspecteur général de l'armée de terre. Après sa retraite, il est *nommé, en 1959, conseiller d'Etat en* mission extraordinaire.]